

## Chapitre XXVI

# Le dernier sexe, le sexe affaibli

## 1 Présentation

*Malheur à la femme née dans la sphère islamique. Malheur à elle de se trouver dans la vaste prison du monde, dont les victimes se sont comptées par milliards, et les bourreaux d'un nombre hélas équivalent. Dans le camp immense, elles n'ont le choix qu'entre la soumission et le zèle, qui ajoute à la soumission la cruauté envers ses compagnes d'infortunes. Les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle ont bien illustré le phénomène.*

*De révolte générale point, jusqu'à présent. Mais il ne faut jurer de rien, et espérer, surtout des nouveaux moyens de communication. Le règlement intérieur du camp, constitué de sourates coraniques, est inflexible, tout dédié à l'abaissement féminin, et à l'élévation consécutive masculine. L'islamisme n'est certes pas le seul système inventé par l'Homme qui soit misogyne. Non, la tendance est lourde. Mais aucun n'est allé aussi loin, et surtout,*

*aucun n'a intégré sa législation dans une situation si verrouillée qu'il n'est plus possible de la modifier de quelque façon.*

*Nous allons développer en détail, en long, en large, en profondeur ce qui a pu susciter un tel déséquilibre entre hommes et femmes, un déséquilibre pire que celui d'ordinaire.*

*Ce sont certainement d'anciens préjugés, très archaïques dans leur inspiration, l'expression d'une angoisse terrible des hommes face à cet autre élément tellement autre. Le malheur a voulu que les sottises paléolithiques se sont muées en code juridique.*

*Nous pouvons rappeler les facteurs qui ont provoqué l'abaissement féminin, au niveau de l'humanité entière, et plus encore au sein de l'islamisme:*

*1-le comportement lignager: la femme change de famille au moment du mariage, étape essentielle de sa vie, la seule dans laquelle elle compte. Elle ne décide de rien, mais est incontournable. Dès lors, la valeur ajoutée par l'éducation sera réservée aux hommes, qui restent dans la famille ou le clan.*

*2-la confiscation des activités militaires par les hommes, du fait de la moindre puissance physique. L'animalité n'est guère loin; le plus fort obtient le pouvoir.*

*3-l'angoisse masculine devant les phénomènes naturels de la sexualité, de la virginité et de la menstruation. La femme est vue comme impure et vecteur d'impureté.*

*4-le confinement des femmes dans le rôle de reproduction: la femme est mère sinon rien.*

*5-comme souvent, la question de la poule et de l'oeuf: la lecture habituelle est celle d'un système politico-religieux qui transforme le rapport entre les sexes. Certes. Mais il y aurait avantage aussi à envisager la situation inverse: la construction d'une idéologie d'exclusion (et de violence) qui se mue en religion, en se constituant une théologie.*

*6-la crainte des désordres qui seraient potentiellement (et en dépit d'elles) dus aux femmes, dans la nouvelle communauté islamique: comme d'une certaine manière, la communauté se comporte comme une nouvelle tribu, aux membres nombreux, il faut d'autant plus contrôler les femmes qui pourraient profiter des opportunités offertes par cette ouverture.*

*7-L'idéal du jihad ne peut s'appliquer qu'à la condition que les guerriers volontaires soient assurés de leurs arrières: la surveillance ou la claustration des femmes permet de les rassurer, afin qu'ils se livrent l'esprit tranquille à leurs méfaits.*

*L'islamisme a mis sa main lourde et calleuse sur l'affaire. L'aggravation de la condition des femmes ne fait aucun doute, quoi que disent quelques menteurs et menteuses.*

*L'islamisme peut paraître comme un reprise en main masculine du monde religieux, face à un christianisme qui apparaît comme femelle et féminin par la sensibilité, à défaut d'être féministe. Le fantasme de la virilité sans limite, comme principe qui remplace tout, explique bien des choses.*

*Des centaines de textes vont être présentés ici: ils peuvent parfois faire rire; mais n'oubliez point le cortège des vies détruites. Le Coran aura sa place, puisque dans des sourates précises, et en des versets plutôt clairs, ils fixent les choses. Mais nous avons dû racler les fonds de la Sunna, qui accumulent les récits les plus divers mettant en scène les femmes, et toujours le personnage splendide de Muhammad, sorte de juge, arbitre et partie, qui édicte par sa vie quotidienne les règles à suivre.*

*La polygamie, ensuite, est un des piliers du système, aussi catastrophique qu'il est absurde. Il va figer le déséquilibre pour les siècles et les siècles. Nous proposons une explication de sa genèse aberrante.*

*Tous les sujets seront abordés: la sexualité, la reproduction, la souillure, la polygamie, l'excision, le harem de Muhammad, l'adultère, la ségrégation, la répudiation, etc... Tout ce qui sent mauvais, tout ce qui est indigne d'exister, tout ce qui fait mal.*

*Les informations coraniques sur les femmes concernent notamment leur place dans les rituels: soit il y a continuité, soit il y a rupture avec les usages d'antan.*

+ confrontation des femmes avec la guerre. Victimes en troisième ligne.

cf. Q 2/216,=Q4/19

*Q4/129 sur l'impossibilité à traiter équitablement les femmes.*

## **Confirmation juridique de la condition féminine**

*Mystique et juriste musulman du XI<sup>ème</sup> siècle, très prestigieux au regard de la culture musulmane, et totalement ignoré, et pour cause, du reste de l'humanité, car entièrement inutile, tel est al Ghazali.*

*Il faut dire que ce personnage, considéré comme un grand esprit, est de ceux qui n'a strictement rien apporté aux humains en dehors de sa culture d'origine. Ces savants élucubrent d'une manière qui ne s'adapte pas aux pensées du reste des hommes, et c'est mieux ainsi. Il vaut mieux que leur pensée reste bien hermétique.*

**(al Ghazali, *La Renaissance des Sciences religieuses*).<sup>1</sup>**

Elle doit rester au foyer et filer la laine. Elle ne doit pas sortir trop souvent. Elle doit être ignorante, ne doit pas être sociable avec ses voisins et ne doit leur rendre visite que si c'est absolument nécessaire. Elle doit prendre soin de son mari et doit lui témoigner du respect, en sa présence comme en son absence. Elle doit chercher à le satisfaire en toutes choses. Elle ne doit pas chercher à le tromper, ni à lui extorquer de l'argent. Elle ne doit pas quitter sa maison sans la permission de son mari et s'il la lui accorde, elle doit le faire subrepticement. Elle devra revêtir de vieux vêtements et emprunter des rues désertes. Elle devra éviter les marchés publics et s'assurer que nul ne puisse identifier sa voix et la reconnaître. Elle ne doit pas adresser la parole à un ami de son mari, même si elle a besoin de son assistance. Sa seule préoccupation sera de préserver sa vertu, son domicile, tout autant que ses prières et le jeûne. Si un ami de son mari lui

---

<sup>1</sup> Citation de G. Asha, *Du statut inférieur de la femme en islam*, Paris, 1989, p. 41. Ouvrage important, et au rayonnement insuffisant.

rend visite pendant qu'il est absent, elle ne doit pas ouvrir la porte ni lui répondre afin de sauvegarder son honneur et celui de son mari. En toute occasion, elle se contentera de la satisfaction sexuelle que lui procure son mari. Elle aura toujours souci de pouvoir satisfaire à tout moment les besoins sexuels de son époux.

(at Tirmidhi, *Les vertus et le noble caractère de l'envoyé d'Allah, Hadith 341*).

Abu Saïd Khudari a dit que l'envoyé d'Allah était plus timide qu'une fille vierge dans son voile (PURDAH) . Quand l'envoyé d'Allah n'aimait pas quelque chose, cela pouvait se voir sur son visage.

## Bibliographie

*On y trouve de tout, comme de bien entendu. Du bon grain, de l'ivraie, de la paille et du fumier. Puisque la condition féminine est un ventre mou et un tare purulante de l'islamisme, ainsi que, par voie de conséquence, un axe d'enquête ou d'attaque de la part de celles et ceux qui s'y opposent, le sujet est alors pollué par une multitude de publications partiales, cléricales, pathologiques. Très rares sont les études qui s'y consacrent avec intelligence et dignité, comme dans le premier article de la liste.*

*Nous pouvons les classer en trois groupes:*

*1) les plaquettes strictement cléricales, et rédigées par des hommes, tous bien barbus, qui depuis le magistère ridicule, éructent des édits comme d'autres pondent des oeufs. Leur but est de confiner la femme, ou Femme avec majuscule, dans ses attributions, sa finalité, et derrière ses fourneaux. Les hadiths prophétiques, tous misogynes, leur donnent du grain à moudre. Ils n'ont comme mot à la bouche que ceux de respect et de vertu, et manient l'autorité et le principe d'autorité.*

*2) les féministes islamiques, qui cherchent, avec l'énergie du désespoir, une porte de sortie, par laquelle pourraient se concilier les aspirations légitimes à l'égalité et au respect, et de l'autre, le sacro-saint respect du texte sacro-saint. Les méthodes sont subtiles et retorses et ne satisfont que ceux qui veulent être convaincus. Elles usent alternativement d'une image idéalisée de Muhammad comme époux idéal, rejettent les morceaux de sunna qui leur sont défavorables, et se réfugient dans le texte coranique, qui hélas, recèle lui aussi de quoi se lamenter*

*3) les féministes occidentales, qui érigent le relativisme en principe divin, et sont secrètement fascinées par ce nouveau modèle de soumission et d'exclusion, comme si la liberté gagnée en Occident avait fini par leur donner le vertige et le sentiment de la perte (au départ, une peste anglo-saxonne). Alors, la rigidité islamique peut les conquérir, et elles se vautrent dans la trahison et l'hypocrisie. Leurs outils sont vicieux et malsains et il faut se méfier de leurs discours faussement objectifs, vaguement anodins. Leur ennemi reste l'Homme occidental, blanc, le "salaud".*

A.-L. de Prémare, "Les rapports entre hommes et femmes dans quelques textes islamiques primitifs", *Sexualité et religion*, Paris 1988; Jane I. Smith, , Y. Haddad. "Eve: Islamic Image of Woman." ed. Azizah al-Hibri. *Women and Islam: Womens's Studies Intl. Forum.*, Oxford, 1982; A.Barlas, "Believing Women" in *Islam: Unreading Patriarchal Interpretations of the Qur'an*, Austin, 2002 ;A. Wadud-Muhsin, *Qur'an and Woman: Reading the Sacred Text from a Woman's Perspective*, Oxford, 1999 ; R. Roded, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. wives and the Qur'an ; B. F. Stowasser, *Women in the Qur'an: Traditions and Interpretations*, New York, 1994 ; A. Nicholas, ed. *Women in Islam: An Anthology from the Qur'an and Hadiths*, New York, 2000. ; J. L. Esposito, . *Women in Muslim Family Law*, Syracuse, 2002; pour une vision lénifiante de la situation, cf. N. Abbot, "Women and the State in Early Islam," *Journal of Near Eastern Studies*, 1/1942 ; id., "Women and the State in Early Islam: The Umayyads," *Journal of Near Eastern Studies*, id. ; B. Stowasser, *Women in the Qur'an, traditions, and interpretation*, New York 1994 ; N. Awde, *Women in Islam: An Anthology from the Qur'an and Hadiths*, New York 2000 ; id., "The status of women in early islam", in F. Hussain (ed.), *Muslim Women*, New York, 1984 ; K. Abu al Fadl, *Speaking in God's Name: Islamic Law, Authority and Women*, Oxford, 2001; A. Hekmat, *Woman and the Koran: the status of woman in islam*, ++++++; Abderrazak Mahri (isl.), *La femme dans le Coran*, Paris, 2003; Leïla Babès, *Loi d'Allah, loi des hommes : liberté, égalité et femmes en islam*, Paris 2002; Hani Ramadan (isl.), *La femme en islam*, Paris, 2001; Temsamani Chebagouda Abdelhamid (isl.), *L'islam et la femme*, Paris, 2001; Mahmoud Akef (isl.), *La femme : dans les grandes civilisations et perspectives musulmanes*, Paris 2006; 'Abd al-Halîm Aboû Chouqqa (isl.), *Encyclopédie de la femme en Islam : la femme dans les textes du Saint Coran et des hadith d'al-Boukhari et Mouslim*, Paris, 1998; Claudine Giovannetti, *La femme en islam : bibliographie* , Reims, 1981; Jamal Badaoui (isl.), *Le statut de la femme en islam*, Paris, 2000; Fdal Haja (isl.), *Guide de la femme musulmane* , Paris 2002 ; Juliette Mincez, *Le Coran et les femmes*, Paris 2002; Fdal Haja (isl.), *Assalihats: les femmes vertueuses*, Paris, 2005 ; H. Vagt, *Die Frau in Saudi-Arabien zwischen Tradition und Moderne*, Berlin, 1992; L. Ahmed, *Women and Gender in Islam: Historical Roots of a Modern Debate*, New Haven 1992; L. Ahmad, *Women and Gender in Islam*, New Haven, 1992; L. Beck et K. Nikki (ed.), *Women in the Muslim World*, Cambridge, MA, 1978; Nacéra Bel Moujahid (isl.), *Coran et exclusion du féminin*, Toulouse 1994; Fatna A. Sabbah, *Woman in the Muslim unconscious* , New York, 1984 .

## 2

Suce mes narines pleines de pus!

(L'incontestable infériorité de la femme)

### 1 Présentation

*Dans le corpus coranique, dans la Sunna la plu autorisée, dans les biographies prophétiques, dans les chroniques, tout ce qui peut être dit d'avalissant, d'abaissant, d'amoidrissant, au sujet des femmes, l'a été. En gros, la femme est un objet, soumis aux hommes, sujet à la souillure, incapable de décider.<sup>2</sup>*

*Quel commentaire ajouter à des propos aussi affligeants? Qu'ils ont l'excuse de l'archaïsme? Certes oui, il est heureux que dans le monde musulman ces préjugés infâmes ne subsistent plus chez personne... Non! Foutre! C'est du moins ce que beaucoup d'intellectuels*

---

<sup>2</sup> Il existe quelques variantes dans les jugements, mais ils se gardent bien de dévier trop de la doctrine commune. Ensuite, la réalité reprend ses droits. Mais la dite doctrine impose ses vues et la direction générale, en cautionnant toujours les pires comportements.

*musulmans tentent de faire croire, profitant de l'ignorance générale des occidentaux sur le sujet, et même des féministes les plus hargneuses, qui ici ont perdu tout leur mordant. Il faudra un jour les interroger à ce propos, et bien avant le jour du Jugement Dernier.*

*Non, nous explorons bien un zoo peuplé de misogynes affirmés, contents, désinhibés, déboutonnés, débraillés. La misogynie et le dénigrement des femmes est une chose commune qui a affecté l'immense majorité des sociétés humaines. Une partie de l'humanité, après de nombreuses difficultés, tente de s'en extirper, essentiellement sous l'influence de l'Occident.<sup>3</sup> Affirmons rapidement les causes de cette condition inférieure si massive qui touche la moitié de l'espèce humaine:*

*-La différence de force physique, d'environ un tiers, qui exclut les femmes des affaires guerrières.*

*-Le confinement des femmes dans les activités de reproduction du groupe, et leur perception comme un patrimoine génétique à protéger.*

*-Les préjugés concernant le sang menstruel.*

*-le comportement lignager qui fait intégrer la femme dans la famille de son époux, et qui décourage que le groupe d'investir sur l'élément féminin.*

*De cela, les sociétés occidentales essaient de s'éloigner, et sûrement pas grâce à l'activité des féministes actuelles. Mais ailleurs, les traditions sont fortes et font perdurer les usages les plus primitifs et les plus inégalitaires. Si une religion, un texte inamovible vient sanctifier le phénomène, vient figer le déséquilibre, la situation devient dramatique. L'islamisme, Muhammad et le Coran ont légiféré sur le statut des femmes, l'aggravant de manière significative en comparaison de la condition féminine arabe pré-islamique, et le durcissement des prescriptions peut avoir été inspiré du judaïsme et du christianisme.*

*Une amélioration du sort des femmes dans le monde musulman et dans le monde arabe ne passera que par un recul ou un effondrement du système religieux et de son influence, en dépit des discours de pseudo-féministes musulmanes, désireuses d'adapter, de rendre supportable, rendre plus efficace aussi, la soumission de la femme à Allah, à l'islamisme, et à l'homme, à la fin. Les femmes étant les premières victimes de cette situation, il faut espérer qu'elles seront les premières à se libérer, et à secouer le joug injuste de l'ignominie.*

*Le dossier qui suit se veut une introduction. Il regroupe une petite quantité de textes, comme une mise en bouche. Ont été sélectionnés les plus bizarres, drôles, excessifs, délirants de cette littérature profondément misogyne et gynophobe. Il y en aura, pour les amateurs, des centaines disséminés partout.*

*On y verra en quoi la misogynie est un fondement de la doctrine, et non un effet secondaire. Comme le jihad, soit le contrôle et l'expression de la violence, la misogynie consiste à la prise de contrôle d'une partie de l'humanité sur une autre. Cela ne peut pas se faire facilement et il est besoin alors d'un puissant dogme asséné d'une manière aussi puissante, pour que définitivement, un sexe mette K-O l'autre, et le relègue.*

*Les extraits coraniques, qui forment à la fois le centre et la couche la plus ancienne de l'islamisme, seront mis à contribution largement; deux conceptions y cohabitent, la première*

---

<sup>3</sup> Prenons l'exemple de l'Espagne, pays machiste s'il en fut, qui a fait de grands efforts pour juguler la "violencia domestica". Le Maroc voisin n'a rien entrepris de tel, et il faudra que les poules aient des dents de sagesse avant que...

*étant celle du droit (la femme comme objet du droit, inférieur en droit), la seconde étant - déjà- le comportement prophétique confronté à des femmes.*

*Ensuite, avec un ton quelque peu différent, la Sunna reprendra les thèmes, en les adaptant, en les développant. L'accent sera mis sur la vie quotidienne, et les explications des ellipses coraniques.*

**(Q 33/33).**

Restez dans vos foyers; et ne vous exhibez pas à la manière des femmes avant de la Jahiliyah. Accomplissez le Salat, acquittez la Zakat et obéissez à Allah et à Son messager. Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ò gens de la maison [du prophète], et vous purifier pleinement.

**(Bukhari, *Sahih* 52/12).**

Le prophète a dit:

- Le témoignage d'une femme n'est-il pas la moitié du témoignage d'un homme?<sup>4</sup>
- Certes oui, répondirent-elles.
- Cela, reprit-il, tient à l'infériorité de leur intelligence.<sup>5</sup>

**Du pus dans le nez.**

*Les inscriptions du Yémen indiquent que le statut de la femme y est relativement correct; ici, l'anecdote est particulièrement répugnante, pour illustrer la soumission nouvelle de la femme.*

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 957).**

Une femme est arrivée et lui a demandé:

-Ô compagnon de l'apôtre d'Allah, quels sont les droits d'un homme sur sa femme?

Il dit:

-Honte à toi! une femme ne remplit jamais les obligations qu'elle a envers son époux, alors essaye d'abord de remplir tes obligations!

Elle dit:

-Par Allah, si tu es compagnon de l'apôtre d'Allah, tu dois savoir quels sont les droits de l'époux sur la femme.

Il dit:

---

<sup>4</sup> Reprise du Coran 2/282.

<sup>5</sup> Le propos se veut pseudo-rationaliste. Un fait est expliqué par un autre. Point. Mais le second est aussi insatisfaisant que le premier. A noter tout de même: si les femmes ont pu paraître de moindre intelligence, l'impression peut s'expliquer de trois manières: les carences alimentaires, puisque les hommes sont toujours avantagés dans les apports caloriques et nutritifs. Puis l'absence d'éducation prodiguée aux femmes (les surplus allant aux garçons), puis le conditionnement, l'absence d'encouragement. Après cela, forcément, les femmes n'auront pas l'air de lumières.

- Si tu rentres chez toi, et que tu le trouves avec ses narines pleines de pus et de sang, et que tu les sucres jusqu'à les faire disparaître, là tu auras vraiment rempli tes obligations!<sup>6</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 6/301).**<sup>7</sup>

Un jour, l'envoyé d'Allah est allé à Musalla<sup>8</sup> pour la prière d'Al Fitr.<sup>9</sup> Il est passé devant des femmes et a dit :

- Femmes! Faites l'aumône parce que j'ai vu que la majorité des occupants du feu de l'enfer sont des femmes.

Elles demandèrent :

- Pourquoi en est-il ainsi, ô envoyé d'Allah ?

Il répondit :

- Vous jurez fréquemment et vous êtes injustes envers vos maris. Je n'ai jamais rien vu de plus déficient en intelligence et en religion que vous. Un homme sensible et sensé pourrait être égaré par quelques-unes d'entre vous.

Les femmes demandèrent :

- Ô envoyé d'Allah ! Qu'y a-t-il de déficient dans notre intelligence et notre religion ?

Il dit :

- La preuve apportée par deux femmes n'est-elle pas équivalente à celle d'un seul homme ?

Elles répondirent par l'affirmative.<sup>10</sup>

Il dit :

- C'est là qu'est le manque d'intelligence. N'est-il pas vrai qu'une femme ne peut ni prier ni jeûner pendant ses règles ?

Les femmes répondirent par l'affirmative. Il dit :

- Ceci est l'insuffisance en matière de religion.<sup>11</sup>

### **Le jihad des femmes.**

*Elles n'ont pas besoin de préciser l'évidence: le jihad est un acte guerrier, à la dignité supérieure dans la hiérarchie des valeurs musulmanes. Le monopole des hommes sur les activités militaires est un des arguments utilisés pour justifier la domination sur les femmes ; l'argument est préhistorique mais efficace dans le cas musulman. On évite d'ordinaire de déplacer les femmes: elles sont alors vulnérables et susceptibles d'être capturées par des malveillants.*

**(Bukhari, *Sahih* 26/595).**<sup>12</sup>

---

<sup>6</sup> L'autorité est de statut inférieur: ce n'est pas Muhammad qui s'exprime, mais un de ses compagnons.

<sup>8</sup> Un vaste espace à l'air libre, près de la Mecque, servant de lieu de prière collective.

<sup>10</sup> Bien bêtes, elles sont: le raisonnement est un sophisme, confondant cause et conséquence.

<sup>11</sup> Ces arguments ne peuvent que satisfaire des publics faciles à satisfaire.

<sup>14</sup> KALB, pl.KILAB, d'où le mot argotique *clebs*.

Aïsha dit :

- Ô envoyé d'Allah ! Nous considérons le jihad comme la meilleure action .

Le prophète dit :

- Le meilleur jihad pour les femmes est le pèlerinage.

**(Bukhari, *Sahih* 9/490).**<sup>13</sup>

Les choses qui annulent les prières ont été mentionnées devant moi. Ils disent :

- La prière est annulée par les chiens<sup>14</sup>, l'âne et la femme (s'ils passent devant les personnes en prière).

Je dis :

- Vous nous considérez comme des chiens.<sup>15</sup>

J'ai vu le prophète prier alors que je me trouvais dans mon lit entre lui et la *qibla*. Chaque fois que j'avais besoin de quelque chose, je m'esquivais, parce que je ne voulais pas lui faire face.

**(Bukhari, *Sahih* 88/ 219).**<sup>16</sup>

Le prophète a dit :

- Une nation qui se donne comme chef une femme ne connaîtra jamais la réussite.<sup>17</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 78/95, 3).**

Anas ibn Malik a dit:

-comme l'envoyé d'Allah était en expédition, ayant avec lui un domestique noir nommé Anjasha<sup>18</sup>, qui chantait une chanson de marche, il lui cria:

-Malheureux Anjasha! doucement, tu as un chargement de poteries.<sup>19</sup>

### **Bonnes femmes.**

*La métaphore culinaire est éclairante: la femme est considérée à partir de la cuisine, et comme aliment, délicieux si possible, et si l'on suit le goût de Muhammad. La parole est révélatrice: le*

---

<sup>15</sup> Un début de protestation de la part d'Aïsha. Le public, strictement masculin, ne l'a sans doute pas considéré ainsi.

<sup>18</sup> Il conduisait le harem prophétique. Les esclaves noirs sont souvent ceux qui sont castrés.

<sup>23</sup> M. Ayoub, *The Quran and its interpreters: the house of Imran*, New York 1992.

*hadith visait avant tout à établir une hiérarchie entre quelques femmes. Mais il est dit dès le début qu'elles sont une exception.*

**(Bukhari, *Sahih* 55/ 623 et 643).**<sup>20</sup>

L'envoyé d'Allah a dit:

- Nombreux sont les hommes à avoir atteint la perfection mais aucune femme n'a atteint ce degré à part Asia, femme de Pharaon<sup>21</sup>, et Miriam<sup>22</sup> bint Imran.<sup>23</sup> Et sans aucun doute, la supériorité d'Aïsha sur les autres femmes est comparable à celle du tharid<sup>24</sup> sur les autres plats cuisinés.

## 2

## AWWA

---

<sup>25</sup> Une des rares revues féministes du monde arabe a tenté pourtant de reprendre le flambeau, en s'intitulant AWWA. Elle tente, par le biais de la science (ce qui est une fort mauvaise action) de réconcilier féminisme et religion (islamisme bien entendu), par tous les moyens, usant des astuces les plus grossières.

## (Eve, l'anonyme)

*Eve, Awwa<sup>25</sup>, n'est nommée nulle part dans le texte coranique; elle n'intéresse pas; on l'évoque brièvement comme l'épouse anonyme d'Adam. Elle est "toi et ton épouse" (ANTA WA ZAWJUQA)<sup>26</sup>: le désintéret pour l'épouse convient au machisme arabo-islamique. Les allusions coraniques se concentrent sur l'affaire de l'expulsion du paradis, en quelques versets directement recopiés sur la Genèse, et assez cohérents entre eux, pour une fois.*

*La Tradition islamique ayant horreur du vide, elle le comble à propos d'Eve, par des mixtures de traditions et légendes judéo-chrétiennes, largement misogynes elles-aussi, insistant sur son rôle corrupteur et sa responsabilité dans le sort ultérieur de toutes les femmes, soumise à de multiples tracasseries et souillures: l'aitiologie des menstrues est reliée de manière commune à Eve.<sup>27</sup>*

*Cependant, au final, même la Tradition ressent une sorte de répulsion, et le total des textes concernant Eve est minime en qualité et quantité. Le public et les lecteurs sont tous des hommes, ne l'oubliez pas, et leur angoisse absolue est l'infidélité de leur femme, ou de leurs femmes.*

*La rumeur place le tombeau d'Eve dans la ville de Jeddah, mais c'est un simple jeu de mot sur "al Jadda", "l'Ancêtre", "la Vieille".*

### ***(Corpus coranique d'Othman 2/35-6).***

Et Nous dîmes: «Ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse, et nourrissez-vous-en de partout à votre guise; mais n'approchez pas de l'arbre que voici: sinon vous seriez du nombre des injustes».

Peu de temps après, Satan les fit glisser de là et les fit sortir du lieu où ils étaient. Et Nous dîmes: «Descendez; ennemis les uns des autres. Et pour vous il y aura une demeure sur la terre, et un usufruit pour un temps.

### ***(Corpus coranique d'Othman 7/19-21).***

«Ô Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse; et ne mangez en vous deux, à votre guise; et n'approchez pas l'arbre que voici; sinon, vous seriez du nombre des injustes.»

---

<sup>26</sup> Corpus coranique 2/35; 7/19. Ce genre de formule a répandu l'idée que la femme n'avait pas de personnalité propre. Le nom est le début de l'identification.

<sup>27</sup> D.A. Spellberg, "Writing the unwritten life of the Islamic Eve: menstruation and the demonization of motherhood", *International Journal of the Middle East Studies* 28/1996.

Puis le Diable, afin de leur rendre visible ce qui leur était caché - leurs nudités - leur chuchota, disant: «Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels!».

Et il leur jura: «Vraiment, je suis pour vous deux un bon conseiller».

**(Corpus coranique d'Othman 20/120-3).**

Puis le Diable le tenta en disant: «Ô Adam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable?»

Tous deux en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité. Ils se mirent à se couvrir avec des feuilles du paradis. Adam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égara.

Son Seigneur l'a ensuite élu, agréé son repentir et l'a guidé.

Il dit: «Descendez d'ici), [Vous serez] tous (avec vos descendants) ennemis les uns des autres. Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux.

**(Bukhari, Sahih 55/611).**

Le prophète a dit: s'il n'y avait pas eu les Fils d'Israël, la viande ne pourrirait pas. S'il n'y avait pas eu Eve, aucune femme ne tromperait son mari.

**(Muslim, Sahih 3471).**

...s'il n'y avait pas eu Eve, aucune femme ne commettrait d'action indigne vis-à-vis de son mari.

**(ibn Kathir, Histoire des Prophètes 1/8).**

(Adam) marchait en solitaire, et il n'avait pas d'épouse auprès de qui trouver du réconfort. Il s'endormit, et quand il se réveilla, il trouva une femme assise près de sa tête. Allah l'avait créée de sa côte.

**(ibn Sa'd, Tabaqat I 27).**

Allah a créé Eve<sup>28</sup> d'une petite côte d'Adam, alors qu'il dormait. Puis il se réveilla et répéta "Iththa", ce qui signifie "femme" en nabatéen.

(...)

Elle a été appelée Eve et est devenue la mère du genre humain.

---

<sup>28</sup> HAWWA ou HAWA, "Vivante" en hébreu?

# Des houris! Des houris! Des houris, Hourra! Hourra!

(Une concurrence déloyale)

*Quel talent a eu celui à qui<sup>29</sup> revient la gloire d'avoir inventé les houris!<sup>30</sup>  
Il n'a certes rien inventé, mais s'est contenté d'intégrer des images (ah, les images) qui ont eu l'heur de plaire à tous. Tous, pas toutes: l'imaginaire ici mis en branle est masculin, macho, machiste, viril, poilu, barbu, et un poil misogyne au demeurant. Oui, parce que pour des femmes, bâchées, négligées, gavées de pâtisseries et perchées de diabète, avoir*

---

<sup>29</sup> Qui. Qui? Comme il est de coutume dans les textes fondateurs, d'origine orale et synthétique, les auteurs sont multiples, et se sont échelonnés durant des décennies ou des siècles. Parmi eux, des chrétiens ont pu se tenir, au début, puis des plus ou moins chrétiens, d'un milieu plus populaire, d'une hauteur de vue plus nivelée, répondant aux attentes d'un public frustré. Il y a eu des Arabes fascinés par la vaisselle sassanide, couverte de femmes nues et lancinantes. Il y a eu ceux qui bavardaient sur les mérites des femmes, autour d'un feu, réconfort du désert. Il y a eu des prédicateurs prélevant des thèmes et affabulant sans contrainte, devant des foules diminuées.

<sup>30</sup> J. Horowitz, *Das koranische Paradies*, Jerusalem 1953, p. 1-16; R. Nabielek, "Weintrauben statt Jungfrauen: zu einer neuen Lesart des Korans", *Informationsprojekt Naher und Mittlerer Osten* 23-24/2000.

*comme concurrentes des houris, ce n'est pas une mince affaire et une situation enviable. La concurrence est la plus déloyale qui soit.*<sup>31</sup>

*Pour simplifier (retenez-vous, les garçons), la houri est l'image sublimée de la femme idéale, qui n'existe que dans l'au-delà. Bien sûr, cela fait sourire, tant de candeur. Mais les jeunes gens taraudés par la frustration qui se font sauter plutôt que de s'éclater en boîte, on leur a appris qu'elles existaient véritablement. L'apprentissage s'est fait d'ailleurs sans difficulté, parce l'argument décisif est là: "c'est dans le Coran", et pas par allusion.<sup>32</sup> Elles ont tous pour elles, les houris et nous indiquent indirectement quels étaient les fantasmes masculins du temps, et a contrario comment pouvaient être les femmes réelles que fréquentaient nos amis. La description elle-même fait rêver, dans le Coran, et elle s'épanouira dans la Sunna. Aucun théologien ne s'avisera de nier ou relativiser leur existence, mais on remarquera qu'une forme de gêne les empêchera néanmoins de trop gloser sur le sujet: la plupart étaient d'austères personnages, et le sujet était par trop léger. L'impression générale est que le recours aux houris a été un appel coranique à une certaine partie de la population à convaincre, et pas la plus raffinée.*

## Magazine masculin, en vente partout

*Oui, vous vous languissez, et attendez sans patience: alors résumons. Elles sont belles, forcément, et bonnes, parées de toutes les qualités (KHAYRATHISAN)<sup>33</sup> et dévouées, aimantes (URUB).<sup>34</sup> Les textes insistent sur leur regard<sup>35</sup>: langoureux, malicieux mais pas trop; on les veut chastes (QASIRAT AL TARF) aussi (toute l'ambiguïté du regard masculin qui veut d'une perverse à la maison, pour soi, mais une vierge dans l'absolu).<sup>36</sup> Plantureuses, avec des hanches et des poitrines (KAWAYB) rebondies.<sup>37</sup> Jeunes, cela va sans dire, qui voudrait d'une vieille, et jeunes à perpétuité (ATRAB).<sup>38</sup> La peau blanche, luisante, brillante.<sup>39</sup> Le détail est important: l'archétype n'est peut-être pas la femme arabe d'Arabie<sup>40</sup>, qui a ses charmes,*

---

<sup>31</sup> Imaginons un seul instant qu'un texte destiné aux femmes, et qui ne serait pas publié dans un magazine féminin, proclame que les femmes au paradis seront accueillies par des Adonis, attentionnés, musclés, nus, huilés, sportifs, gentils, propres, souriants, intelligents, cultivés, charmants, toujours disponibles, sexuellement actifs et énergiques. Et hétérosexuels (sinon, le paradis serait l'enfer; les GHULAM, les échansons doivent appartenir plutôt à l'imaginaire homosexuel, et persan, sans doute).

<sup>32</sup> Corpus coranique 37/48, 44/54,52/20,56/22, rien que sur les yeux et le regard.

<sup>33</sup> Corpus coranique 55/70.

<sup>34</sup> Corpus coranique 156/36.

<sup>35</sup> Les commentaires classiques expliquent le nom de houris par l'allusion aux yeux grands, noirs et blancs. L'interprétation est peu satisfaisante.

<sup>36</sup> Chasteté du regard dans Corpus coranique 37/48, 38/52, 55/56.

<sup>37</sup> Corpus coranique 78/33.

<sup>38</sup> Corpus coranique 38/52,56/36,78/33.

<sup>39</sup> Corpus coranique 3/15. Le rapprochement avec la perle, ou l'oeuf d'autruche, même, a été fait.

<sup>40</sup> Si nous avons l'esprit mal tourné, nous dirions que le modèle paradisiaque, par la force des choses, ne correspond pas à la réalité quotidienne: ceux qui ont imaginé, et fait imaginer surtout vivaient dans un monde où les femmes n'avaient pas ces qualités idéales: plus que nues, elles étaient couvertes, plus que douces, elles étaient revêches, plus qu'affables, elles étaient soit bavardes, soit

*mais qui n'est pas celle-là. Le fantasme est clair comme la peau des femmes: celles du nord, les Caucasiennes, comme on dira plus tard, les Circassiennes, qui en tant qu'esclaves vaudront tellement plus cher que les autres.*

*Mais les qualités ne sont pas que physiques. D'autres sont extra-ordinaires: elles sont vierges, à perpétuité. Dans le texte, il est précisé qu'aucun homme, aucun djinn<sup>41</sup> ne les a touchées (ABKAR).<sup>42</sup>*

*La question est grave, comme on le verra, cette obsession primitive et dévastatrice pour la virginité féminine.<sup>43</sup> Les auteurs ont recours à une astuce, parce que le plus imbécile et le plus pieux des guerriers sait que la vierge qu'il déflore n'est plus vierge. On imaginera alors que les hymens se reformeront, et puis à quoi bon poser ces questions. Elles son enfin d'un commerce agréable, pas de mauvaise humeur comme celles cloîtrées à la maison. Non, obéissantes, serviables, élégantes, avec de la conversation, mais pas trop tout de même. Des geishas, si l'on veut trouver un parallèle.<sup>44</sup>*

*Mais un plaisir ne vaut que s'il n'est pas partagé avec les autres; le vrai bonheur est celui du bonheur égoïste: aussi les houris sont-elles réservées: la jolie expression qui les évoquerait serait celle de "perles cachées" (AL LULU AL MAKNUN) et le texte coranique se laisse même à les imaginer comme cachées sous des tentes (MAQSURAT FIL AL KHIYAM).<sup>45</sup> Là, le réel revient au galop: à notre tour d'imaginer les captives, raflées par un Muhammad, et qu'il parque sous sa tente, à l'abri des regards ardents et du soleil, attendant la tombée de la nuit pour faire la fête.*

*Voilà: pour vous les hommes, comme dit la réclame. Le repos du guerrier, par excellence. Fermez les yeux, vous y êtes. Vous êtes mort. Heureux.<sup>46</sup>*

---

taciturnes, plus qu'attirantes, elles étaient soit empâtées, soit maigrichonnes, plus que chastes, elles étaient débauchées, plus qu'expertes, elles étaient maladroites. Le regard sur les femmes est souvent le plus cruel qui soit, et permet aux hommes de ne jamais se remettre en cause. Et parmi eux, le pieux islamique, encore moins que les autres, puisqu'il a un guide, Allah, et un modèle, Muhammad.

<sup>41</sup> Ils sont souvent la personnification des perversions sexuels et du désir incontrôlé.

<sup>42</sup> *Corpus coranique* 56/36.

<sup>43</sup> Le discours sur la virginité est le plus vicieux qui soit: sous couvert de valoriser la femme, il la dévalue, et lui faisant croire, dès le plus jeune âge, que la virginité est un trésor, qu'elle doit protéger, parce qu'il est le seul qu'elle ait: pas son intelligence, non, ça non, pas sa bonté, non, pas son utilité, non. Sa beauté physique, oui, parce qu'elle va mettre en valeur le premier trésor, en faisant grimper les prix. Une vierge très laide n'a presque pas de prix, une belle n'a pas de prix. Ce discours reste une constante, et il détruit encore des générations de femmes, amoindri leur rôle dans la société, et affaiblit la communauté. Il commence juste à être ébranlé, par des initiatives courageuses. Le déclin de l'islamisme passera par ceux et celles qui ont le plus à gagner à sa disparition: les femmes, et les jeunes.

<sup>44</sup> La *sunna* ajoutera pour donner envie d'en acheter qu'elles n'ont pas leurs menstrues, qu'elles ne font pas leurs besoins, ne rotent pas, ne pètent pas: elles sont propres et pures comme des caniches nains en plastique, fabriquées en Chine par des enfants à petites mains. Elles ont l'hygiène de poupées Barbie, créées pour des barbus. Mais l'islamisme prohibant les idoles, le produit ne sortira pas.

<sup>45</sup> *Corpus coranique* 55/72.

<sup>46</sup> Il reste surprenant que ceux qui prêchent ne soient pas servis en premier: les prêtres islamiques (il existe, un clergé existe, de forme différente de celle du christianisme, mais nous en reparlerons), les imams, mufti, ayatollah, érudits, prédicateurs, cette faune pléthorique, elle a ceci de particulier qu'elle vit très très vieux. De plus, ils ont tendance à vouloir se reconstituer un parterre de femmes

*La pause est terminée. De sujets plus austères nous attendent. Mais en attendant, songez aux ravages, dans la psychè masculine et musulmane, qu'ont causés les houris.*

## Déception, frustration: la thèse de Ch. Luxenberg

*La découverte de ce dernier a fait grand bruit<sup>47</sup>, et comme elle a cassé un grand classique de la fantasmagorie islamique, elle a suscité un tombereau de réactions furieuses (et imbéciles pour la plupart).<sup>48</sup> C'est comme si un catalogue de poupées Barbie avait été mis au rebut à la poubelle. Ce philologue allemand a proposé une autre lecture, radicalement différente, et iconoclaste (car les houris en sont des icônes), en se fondant sur la langue syriaque plutôt que l'arabe, comme ordinairement: l'arabe n'est pas abandonné, mais expliqué par une langue cousine, quand le sens est incertain en arabe. Il est certain que des obscurités s'éclaircissent alors, et que des images communes entre le Coran et des textes chrétiens apparaissent. Ainsi, les houris ne sont plus de plantureuses vierges aux grands pupilles noires, lançant des oeillades aux rudes guerriers (morts), mais des raisins blancs, clairs comme le cristal (HURIN). On trouve alors dans ce paradis des images aux allures bacchiques, et accessoirement chrétiennes: des récipients pleins de fruits juteux (KAWAYB ATRAB), et au lieu des regards lourds de promesses, des branches pleines de fruits pendant bas (QASIRAT AL TARF). Les élus goûtent aussi des fruits exquis de toutes espèces (KHAYRA HISAN), et des prémices glacés, et juteux (ABKAR URUB ATRAB), des fruits purs (AZWAJ MUTAHHARA) ou des raisins pendant bas dans les treilles (HUR MAQSURAT FIL KHIYAM).*

*Notre idée à nous est que cette thèse doit être prise en considération, même si elle aboutit parfois à des excès, ce que les thèses radicalement nouvelles commettent souvent. Surtout, la thèse n'exclut pas d'autres pistes, idées, intuitions, hypothèses. Par exemple, la piste de Bacchus, ou Dionysos, un dieu puissant à la fin de l'Antiquité, qui survit sous des formes diverses, et arrive à subvertir le christianisme, le mazdéisme, et pourquoi pas, l'islamisme.*

*Ce qui suit est une petite nomenclature des occurrences coraniques, décrivant les houris. Nous allons prendre plaisir (puisque les textes incitent à l'hédonisme) à commenter ce qui peut l'être, et même ce qui ne peut pas l'être.*

*Des extraits de la Sunna suivent: ils brodent sur le même thème: il existe des sujets plus rébarbatifs que celui-là.*

---

jeunes durant leur vie terrestre (cf. le trop fameux Qaradawi du Caire...). Leur longévité s'explique par leur faible activité générale, et le peu de risque, dans les domaines les plus divers, qu'ils encourent. Ce sont des parasites sociaux, comme l'étaient les moines dans les campagnes les plus reculés. Mais au moins, les moines ne se montraient pas trop. Ceux-là aiment le spectacle adulant leur personne.

<sup>47</sup> Le bruit vient à la fois de la présentation de la thèse, et de sa médiatisation subite et incontrôlée.

<sup>48</sup> Cf. le compte-rendu très pondéré de Cl. Gilliot, +++++++.

*Une alternative se dessine enfin, quant aux origines de ces charmantes demoiselles coraniques, genre barmaid plutôt conciliantes: elles sont très largement inspirées de l'iconographie sassanide contemporaine, qui aime à diffuser des images de femmes nues ou demi-nues, lascives, dansantes, bien roulées, déhanchées, quasi offertes. Une telle vue ne pouvait que surexciter ceux qui étaient privés de tout d'un côté de l'Arabie. Alors même qu'internet n'existait même pas, avec son cortège immense de pornographie...*

*Ces femmes affriolantes étaient partout, à des milliers d'exemplaire, allégories de la grâce, le *Kwarna*, ou bien images d'*Anahita*, déesse de l'humidité féconde, ou simplement incarnations de la joie de vivre, du désir et du stupre. Le Coran a simplement récupéré un gros fantasme contemporain, susceptible de séduire à tous les coups.*

***(Corpus coranique d'Othman 2/23-5).***

Annonce à ceux qui auront cru et accompli des oeuvres pies qu'ils auront des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux. Chaque fois que quelque fruit leur sera accordé, en attribution, ils diront "Ceci est ce qui nous a été attribué antérieurement", et ce qui leur sera donné sera ressemblant à ce qu'ils avaient sur terre.<sup>49</sup> Dans ces Jardins, ils auront des épouses purifiées<sup>50</sup> et ils y seront immortels.

***(Corpus coranique d'Othman 3/13-5).***

Dis aux croyants<sup>51</sup> : "Vous aviserais-je de ce qui est meilleur que cela ? Pour ceux qui auront été pieux, seront, auprès de leur Seigneur, des jardins sous lesquels couleront des ruisseaux, où, immortels, ils auront des épouses purifiées et satisfaction d'Allah. Allah est clairvoyant sur ses serviteurs.

***(Corpus coranique d'Othman 4/60).***

« Ceux, au contraire, qui auront cru et pratiqué les oeuvres pies, Nous les ferons entrer dans des Jardins sous lesquels couleront les ruisseaux ; là, immortels en éternité, ils auront des épouses purifiées et nous les feront entrer sous une ombre dense.»

***(Corpus coranique d'Othman 37/39-49).***

Vous ne serez récompensés de ce que vous faisiez, excepté les dévoués serviteurs d'Allah. Ceux-là

---

<sup>49</sup> Détail qui va à l'encontre du reste de la doctrine: quel intérêt à retrouver des choses semblables.

<sup>50</sup> Celles-ci ne sont pas à proprement parler des houris: une catégorie inventée peut-être avant, ou après les houris. Elles sont constituées de la transposition simple des épouses, mais en version idéale, éthérée. Qui n'a jamais rêvé d'une femme qui ne pète jamais? L'islamisme propose cela.

<sup>51</sup> Procédé de prescription, qui transforme la forme d'un sermon classique en discours divin.

auront une attribution connue, des fruits. Ils seront honorés dans les Jardins du Délice sur des lits se faisant face. On leur fera circuler des coupes d'une boisson limpide, claire, volupté pour les buveurs, ne contenant pas l'ivresse, inépuisable. Près d'eux seront des vierges aux regards modestes, aux yeux grands et beaux, et qui seront comme des perles cachées.<sup>52</sup>

*(Corpus coranique d'Othman 38/49-53).*

Ceci est une Edification. En vérité, les Pieux auront certes beau lieu de retour ; les Jardins d'Eden aux portes pour eux toutes ouvertes, où, accoudés, ils réclameront des fruits abondants et un exquis breuvage, tandis qu'auprès d'eux seront des vierges aux regards modestes, d'égale jeunesse.<sup>53</sup> Voilà ce qui vous est promis au jour du Jugement.

*(Corpus coranique d'Othman 44/51-5).*

« Les Pieux, au contraire, seront dans un séjour paisible, parmi des jardins et des sources. Ils seront vêtus de satin et de brocard, face à face. Ainsi sera-t-il. Nous les aurons mariés à des Houris aux grands yeux.<sup>54</sup> Ils réclameront là toutes sortes de fruits, dans la paix. »

*(Corpus coranique d'Othman 56/11-40).*

« Ceux-là sont les proches du Seigneur dans les jardins de la Félicité, - multitude parmi les Premiers, et petit nombre parmi les Derniers ! - sur des lits tressés s'accoudant et se faisant vis-à-vis. Parmi eux circuleront des éphèbes immortels, avec des cratères, des aiguères et des coupes d'un limpide breuvage dont ils ne seront ni entêtés, ni enivrés, avec des fruits qu'ils choisiront, avec de la chair d'oiseaux qu'ils convoiteront. Là seront des Houris aux grands yeux, semblables à la perle cachée, en récompense de ce qu'ils faisaient sur la terre. Ils n'y entendront ni jactance ni incitation au péché, mais seulement, comme propos : « Paix ! Paix ! » Les Compagnons de la Droite seront, parmi des jujubiers sans épines et des acacias alignés, [dans] une ombre étendue, [près d'] une eau courante et de fruits abondants, ni coupés, ni défendus, [couchés sur] des tapis élevés [au-dessus du sol], [des Houris] que nous avons formées, en perfection, et que Nous avons gardées vierges, coquettes, d'égale jeunesse<sup>55</sup>, appartiendront aux Compagnons de la Droite, multitude parmi les Premiers et multitude parmi les Derniers ! »

## **Le bonheur posthume d'être musulman.**

---

<sup>52</sup> La même comparaison est utilisée pour décrire les éphèbes: les deux catégories sont proches.

<sup>53</sup> L'interprétation est qu'elles sont jeunes à perpétuité, plutôt que toutes du même âge.

<sup>54</sup> Ici, idée d'une véritable union, en plus de l'imagerie du banquet.

<sup>55</sup> La description la plus précise des houris d'où percent les fantasmes. La rhétorique coranique ne recule devant aucun effet.

(Muslim, *Sahih* 40/ 6795).<sup>56</sup>

Les membres du premier groupe qui ira au paradis auront leurs visages aussi brillants que des étoiles dans le ciel. Ils n'urineront pas, ne se videront pas d'excrément, ne souffriront pas de la catarrhacte, ne cracheront pas ; leur peigne sera d'or, leur sueur sera du musc, le combustible de leurs réchauds sera de l'aloès, et leurs épouses seront de jeunes filles aux grands yeux<sup>57</sup> et leur taille pour une seule personne sera de soixantes pieds de haut, comme leur père Adam.<sup>58</sup>

(An Nawawi, *Le Jardin des Vertueux* 1882).<sup>59</sup>

Selon lui aussi, le messager d'Allah a dit :

- "Le premier groupe d'hommes qui entreront au Paradis auront la splendeur de la pleine lune. Ceux qui, les suivront auront l'éclat de la plus brillante étoile du firmament. Ils n'ont ni urine, ni défécation, ni salive, ni morve. Leurs peignes seront d'or. Leur sueur aura l'odeur du musc. Leur encens sera le costus. Leurs épouses seront les *hourî* aux beaux yeux. Ils auront tous l'aspect d'un même homme, à l'image de leur père Adam : il s'élance dans le ciel avec une stature de soixante coudées".

Dans une autre version d'Al Bukhâri et Muslim : "Leur vaisselle y sera d'or, leur sueur de musc. Chacun d'eux aura deux épouses tellement belles qu'on voit la moëlle des os de leurs jambes de derrière la chair.<sup>60</sup> Nul désaccord entre eux et nulle haine. Leurs cœurs seront comme celui d'un seul homme. Ils ne font que répéter "Subhanallah" au début du jour et à sa fin".<sup>61</sup>

(Tirmidhi, *Hadith* 1712).

Aux yeux d'Allah, le martyr a 6 qualités: il lui pardonne à la première occasion, et lui montre sa place au paradis, il le sauve du tourment de la tombe, il est sauf du grand effroi de la résurrection, une couronne honorifique est placée sur sa tête, dont un rubis est plus important que le monde

---

<sup>57</sup> Reprise simple de la description coranique, qui était déjà très précise: les hadiths n'ont pas à en rajouter beaucoup, pour le moment.

<sup>59</sup> Reprise sous forme de sélection de hadiths réputés et populaires.

<sup>60</sup> La peau diaphane serait donc le canon de beauté féminine: la femme importée du nord, qui ne sort jamais, qui n'utilise jamais sa peau que sur la soie ou la fourrure. *A contrario*, il est à supposer que leurs femmes étaient trop noiraudes à leur goût.

<sup>61</sup> "Gloire à Allah": l'activité n'est pas si divertissante. Mais la moindre des choses, au paradis, est de ne pas se plaindre.

entier et tout ce qu'il contient; il sera marié à 72 houris<sup>62</sup>, et il pourra favoriser l'entrée de 70 de ses parents.<sup>63</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 59/8, 6).**

Abu Hurayra a dit: L'envoyé d'Allah a dit:

-La première troupe qui entrera en paradis aura l'éclat de la lune, la nuit où elle est pleine<sup>64</sup>; ils ne connaîtront pas en paradis les sécrétions buccales et nasales, ne rendront pas d'excréments; leurs vases à boire seront d'or; et leurs peignes, d'or et d'argent; l'aloès brûlera dans leurs cassolettes; et leur sueur sera de musc; chacun d'eux possédera deux épouses<sup>65</sup>, si belles qu'à travers la chair de leurs jambes on apercevra la moëlle de leurs os.<sup>66</sup> Les élus vivront sans connaître, entre eux ni discorde, ni haine; leurs cœurs seront comme un seul cœur; et ils loueront Allah matin et soir.<sup>67</sup>

**Une question d'apparence.**

**(Tabari, *Tafsir* 7/46).**

Ces êtres se trouvant sur les crêtes<sup>68</sup> reconnaissent les gens du paradis à leur caractéristique<sup>69</sup> qui est la clarté et la fraîcheur de leur visage, reflétant la fraîcheur du délice paradisiaque, et ils

---

<sup>62</sup> Le fameux hadith qui a provoqué tant de bruits: d'abord, parce qu'il a été répandu, à outrance (au delà-même de son importance doctrinale) pour conditionner les candidats au jihad, et au sacrifice guerrier. Et ensuite, il a été intégré dans la rhétorique anti-islamique, comme type d'argument suicidaire si grossier qu'il en est totalement ridicule. Comme le texte est rare, sans doute y a-t-il eu une gêne vis-à-vis de l'argumentation. Les auteurs de la tradition évitaient de l'utiliser, et se limitait au contenu coranique. Pourtant, le hadith des 72 vierges est dans la droite ligne de la rhétorique coranique. Il est seulement encore plus outrancier.

<sup>63</sup> Du fait de la proposition précédente, qui choque, le second argument a été un peu évacué, à tort. Le candidat à la réduction jihadique à rien n'agi pas que pour lui: on lui permet d'offrir des places au paradis pour ses parents. Dans des sociétés primitives, qui privilégient le groupe sur l'individu, la promesse a de l'importance.

<sup>64</sup> Même si le culte astral est prohibé, la lune garde son rôle de repère et de symbole; elle règle notamment le calendrier.

<sup>65</sup> Une sorte de repentir étonnant, après les affres de la polygynie multiple, le récit semble proposer l'idéal: deux épouses. Dans les sociétés musulmanes actuelles, quand le moyens sont là, l'homme se plaît à garder deux femmes (l'exemple est ture): l'épouse, la *Kari*, du foyer, qui élève les enfants et fait la cuisine, et la Metres, la maîtresse, vous l'aurez compris, pour les sorties et la gaudriole. Et à l'inverse, l'idéal pour la femme est de correspondre aux deux. Ainsi, sans le vouloir, elles obéissent à un schéma masculin et machiste.

<sup>70</sup> Surtout après son voyage d'Orient, et son séjour en Egypte.

reconnaissent les gens du Feu à leur caractéristique: la noirceur de leur visage et la teinte verdâtre de leurs yeux.

## 4

### Phâmmes!

(Maudite engeance)

*Phâmmes! s'écriait Flaubert, prophète et écrivain, pour les femmes furent un enfer. Lui qui exérait l'islamisme<sup>70</sup> aurait été ravi de savoir que celui-ci vouait les femmes à un enfer terrestre et aussi à un enfer céleste.*

*La femme n'est pas seulement inférieure en condition, elle l'est en destin: des hadiths ajoutent encore à la charge, en insistant sur le sort qui lui est faite aux enfers, et à des sortes de malédictions, très largement développées et répétées, car elles répondent à une soif ardente du public masculin, qui plus que de haïr la femme, en a une sainte frousse.*

*Les hadiths décrivant la place des femmes en enfer sont présents avec variantes chez tous les auteurs, et de manière répétée: le genre misogynne a fait florès.<sup>71</sup> C'est en quelque sorte à une sublimation de la misogynie que Muhammad se livre là.<sup>72</sup> Le mépris ne suffisant pas, il*

---

<sup>71</sup> at Tirmidhi: 635, 2602, 2603, 2613; al Nasa'i 1493, 1575; Ibn Majah 4003 ; ibn Hanbal, Musnad : 2087, 2706, 3364, 3376, 3559, 4009, 4027, 4111, 4140, 5321, 6574, 7891, 8645, 14386, 27562, 27567, 19336, 19351, 19415, 19425, 19480, 19484, 20743, 21729, 26508: cela fait beaucoup pour une seule idée.

<sup>72</sup> Le brave homme n'en est guère responsable: des centaines d'auteurs s'expriment en son nom, le manipulant tel une marionette. Mais s'il a existé, quoique nous ne sachions en fait rien de sa vie quotidienne ou intime, laissons lui au moins les moeurs probables de son époque.

*faut y ajouter de la haine, et une haine qui provient de la peur viscérale et animale de l'élément féminin, jamais assez assouvie.*

*C'est d'autant plus injuste qu'elles vivent le plus souvent l'enfer sur terre et dans la seule vie véritable, et ces textes leur interdisent même d'espérer un avenir meilleur. Alors que leur reste-t-il? La soumission, l'abandon, l'irresponsabilité: la pauvre jouissance que ces situations pourraient procurer.*

*Muhammad est un homme et un mâle, Allah est un homme et un mâle. L'un et l'autre vouent la femme, en tant que femme, aux affres.*

**(Muslim, *Sahih* 36/ 6596).**<sup>73</sup>

Le messager d'Allah a dit :

- Je me suis installé devant la porte<sup>74</sup> du feu de l'enfer et la majorité de ceux qui entraient étaient des femmes.

**(Ibn Hanbal, *Musnad* 21275, 21318).**

Récit d'Usama.

Le prophète a dit:

-Je me suis placé à l'entrée du paradis et j'ai vu que la majorité des gens qui entraient étaient des pauvres<sup>75</sup>, alors que les riches étaient arrêtés à la porte. Mais les compagnons du feu ont été forcés d'aller au feu. Puis je me suis placé à la porte du feu, et j'ai vu que la majorité de ceux qui entraient étaient des femmes.

**(Muslim, *Sahih* 80/885, 907, 2737 et 2738).**

Muhammad<sup>76</sup> a dit:

-On m'a montré le feu de l'enfer et la majorité de ses occupants étaient des femmes.

**(at Tirmidhi, *Les vertus et le noble caractère de l'envoyé d'Allah, Hadith* 230).**

Hasan Basri a dit qu'une vieille femme<sup>77</sup> était allée voir l'envoyé d'Allah et lui avait fait une demande:

---

<sup>74</sup> Il serait inconvenant que Muhammad, si vertueux, se soit retrouvé dans les enfers, ne serait-ce qu'en visite.

<sup>75</sup> Vieux thème chrétien, les derniers seront les premiers, etc... Il a eu son heure de gloire, et son efficacité: nulle surprise à le voir surgir, récupéré par une autre rhétorique.

<sup>76</sup> Ce nom placé dans les hadiths est rarissime: y aurait-il une difficulté quelconque à son sujet?

-ô envoyé d'Allah, fais une supplique pour qu'Allah m'accorde une entrée dans le paradis.

L'envoyé d'Allah répondit:

-Ô mère, une vieille femme n'entre pas au paradis.

La vieille commença à pleurer et s'apprêtait à partir.

L'envoyé d'Allah dit alors:

-Dites à cette femme qu'on ne rentre pas au paradis en étant vieux, mais Allah fait de toutes les femmes du paradis de jeunes vierges. Allah a dit:

Nous avons les créées comme une nouvelle création et nous les avons faites vierges, égales en âge.<sup>78</sup>

**(An Nawawi, *Hadith* 285).**<sup>79</sup>

Selon Abu Hurayra, le prophète a dit :

-"Si je devais ordonner à quelqu'un de se prosterner devant son semblable, j'ordonnerais sûrement à la femme de se prosterner devant son mari".<sup>80</sup>

**(An Nawawi, *Hadith* 286).**

Selon Umm Salama, le messager d'Allah a dit :

-"Toute femme qui meurt jouissant de la satisfaction de son mari entre au paradis."<sup>81</sup>

## **Chignons**

*Le hadith manipule basement et naïvement la jalousie inter-féminine. L'ombre de la houri comme femme parfaite, soumise et vierge à répétition.*

**(An Nawawi, *Hadith* 287).**

Selon Muadh ibn Jabal, le prophète a dit :

-"Toutes les fois qu'une femme fait du tort à son mari dans ce monde, la *hour*i qui sera son épouse dans l'autre dit : "Ne lui fais pas du tort, qu'Allah te combatte! Il n'est chez toi qu'à titre de passager et il ne va pas tarder à te quitter pour nous".

**(An Nawawi, *Hadith* 288).**

Selon Usâma ibn Zayd, le prophète a dit :

---

<sup>77</sup> La vieille femme est un personnage particulier de la doctrine islamique: elle est dévalorisée de deux manières, et à l'opposé complet de la hiérarchie masculine. Dévalorisée comme femme et vieille, alors que les hommes ne sont puissants que vieux. Augustes, antiques, vénérables.

<sup>78</sup> Le récit, assez habile, mélange deux thèmes: la vieillesse des femmes qui devient jeunesse (idée séduisante), en premier, puis, en fait, l'idée que ces femmes sont destinées au plaisir et au loisir masculin (ce qui n'est pas avoué ici).

<sup>79</sup> Les hadiths de Nawawi sont une sélection de hadiths très répandus et acceptés, populaires, en un mot.

<sup>80</sup> L'homme est un monarque, dans la structure familiale.

<sup>81</sup> Ah, le beau récit. Il devrait être gravé, coulé dans le bronze et doré à la feuille.

- "Je n'ai pas laissé après moi de tentation plus néfaste pour les hommes que les femmes".

## Humour

*La femme de 40 ans est en moyenne (d'autrefois) la femme ménopausée, celle qui a servi mais ne servira plus; on peut alors rire à ses dépens, ce qu'aurait fait le brave Muhammad. Ce genre d'historiette indique bien à quel point le personnage de Muhammad est accommodé à toutes les sauces.*

**(Le Livre des Ruses 170).**<sup>82</sup>

Une autre ruse a été employée par le prophète en matière de plaisanterie. Il vit, un jour, dans un lieu où il faisait halte, une vieille femme et lui dit:

-Les vieilles femmes n'entreront pas au paradis.

Celle-ci se mit à pleurer. Le prophète rit si gaiement qu'on vit apparaître les dents molaires dans sa bouche, avant de dire:

-Mais elles y entreront sous l'aspect de femmes ayant atteint la quarantaine.

**(Bukhari, Sahih 52/ 111).**<sup>83</sup>

L'envoyé d'Allah a dit :

- S'il y a un signe maléfique quelque part, c'est dans la femme, le cheval ou la maison.<sup>84</sup>

**(Bukhari, Sahih 54/464).**<sup>85</sup>

Le prophète a dit :

- J'ai regardé le paradis et j'ai trouvé que les pauvres gens formaient la majorité des habitants ; j'ai regardé en enfer et j'ai vu que la majorité des habitants étaient des femmes.

**(Bukhari, Sahih 63/ 259).**<sup>86</sup>

Le prophète a maudit la femme qui fait des tatouages et qui est tatouée.<sup>87</sup>

---

<sup>82</sup> Ed. R. Khawam, Paris 1976.

<sup>84</sup> Ce genre de récit s'approche de la magie, qui est prohibée par le droit.

<sup>87</sup> La femme est en général maudite, mais Muhammad peut en maudire certaines en particulier. L'interdiction du tatouage n'a pas d'origine connue: usage arabe qu'il faut éliminer, influence chrétienne, ou rejet de la mise en valeur du corps féminin, refus de la transformation culturelle du corps, méfiance vis-à-vis des symboles composant le tatouage?

**(Malik, *Muwatta* 12/ 2).**<sup>88</sup>

Le prophète a dit :

- Alors j'ai vu le feu (de l'enfer), je n'ai jamais rien vu de plus laid que ce que j'ai vu aujourd'hui, et j'ai vu que la plupart de ses habitants étaient des femmes.

Ils dirent :

- Mais pourquoi, ô Messenger d'Allah ?

Il dit :

- À cause de leur ingratitude.

Quelqu'un dit :

- Sont-elles ingrates envers Allah ?<sup>89</sup>

Il dit :

- Elles sont ingrates envers leurs époux et elles sont ingrates en ne montrant pas de bons comportements. Même si vous vous comportez bien avec l'une d'entre elles pendant toute votre vie et qu'à un moment elle vous voit faire quelque chose qui lui déplaît, elle dira qu'elle n'a jamais rien vu de bon chez vous.<sup>90</sup>

**(Muslim, *Sahih* 36/ 6600).**<sup>91</sup>

Le messager d'Allah a dit :

- Parmi les habitants du paradis, les femmes formeront une minorité.<sup>92</sup>

### **Après moi, le déluge.**

*Muhammad se fait presque créateur en plus que prophète; dans certains textes, la frontière est tenue entre l'homme et le dieu. Dans bien des domaines, il prend la place d'un Allah trop absent.*

**(Bukhari, *Sahih* 62/ 33).**<sup>93</sup>

Le prophète a dit :

- Après moi, je n'ai pas laissé de calamité plus douloureuse pour les hommes que les femmes.

---

<sup>89</sup> L'ingratitude est aussi le KUFR: l'infidélité, l'incroyance. Le texte joue sur cette ambiguïté, et sur le parallèle entre la religion et la foi en son époux, l'obéissance domestique.

<sup>90</sup> Un récit qui ne va pas encourager les mâles à bien se comporter dans leur vie quotidienne. Mais en général, les textes n'imposent guère de règles morales et de comportement aux hommes. La religion comme fabrication est pleinement à leur service.

<sup>92</sup> Simple contrepartie des hadiths précédents, plus efficaces parce qu'ils évoquent l'enfer.

<sup>94</sup> Jacqueline Lise Genot-Bismuth, Chiheb Dghim, *Du voile, de l'Antiquité à l'Islam*, Paris , 2003

## Cachez ces fentes que je ne saurai voir...

(Tenue correcte exigée)

*Si l'on en croit tous ces qui ont composé son personnage, Muhammad a une vision très particulière (mais héritée d'une tradition proche-orientale bien établie)<sup>94</sup> de la femme, une conception érotique, si l'on peut dire: en effet, elle est objet de désir jamais assouvi, un désir qu'il faut soit annuler par une satisfaction pure et simple, soit contrôler de la manière la plus stricte. La femme-objet est emballée, cachée, pour être imaginée et dépouillée, toujours soumise, jusque dans son apparence quotidienne.<sup>95</sup>*

*De ce fait, en tout, la femme est masculine, car elle est conçue par des cerveaux masculins. Attention, encore, à l'intention des naïfs: les femmes évoquées dans l'aventure mohammédienne, ne sont pas des femmes réelles, ni même des représentations de femmes réelles. Non, elles sont des créations, autant que Muhammad, forcément.*

*Ça, c'était le point de vue disons de Muhammad, celui de la Sunna et de la biographie, des chroniques, soit un matériel assez tardif.*

*La façon de concevoir les femmes dans le recueil coranique pourra être différent, et par la force des choses, plus ancien: le point est plus dur, plus sec, et très juridique, au total. La dépréciation est en marche, les interdictions pleuvent, la diminution de statut est précisée en*

---

<sup>95</sup> S. S. A. Hsu, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. modesty; M. Siddiqi, *id.*, sv. veil; M. Hashem, "What is *ijab*?", *The Muslim World* 77, 1987; Abd al-Halim Aboû Chouqqa (isl.), *Encyclopédie de la femme en Islam : la femme dans les textes du Saint Coran. Tome 4, La tenue vestimentaire et la parure de la femme musulmane*, Paris, 2000; bdelaziz Kacem, *Le voile est-il islamique ? ou Le corps des femmes, enjeu de pouvoir*, Montpellier, 2004; Hassan Amdouni (isl.), *Le hijab de la femme musulmane : vêtements et toilette*, Paris 2003; Morteza Mutahhari, (isl.) *La question du hijab* (trad. C. Jalali), Beyrouth, 2000; Mufti Zafeeruddin Miftahi (isl.), *Modesty and chastity in Islam*, New Delhi, 1993

*divers domaines. Le statut coranique s'est constitué peu à peu, par adjonction de sources différentes, mais en général, la constance est en faveur de l'infériorité du statut, et par dessus l'infériorité, le fait essentiel, c'est-à-dire que la femme est toujours l'objet du discours et de la décision, et du jugement, jamais un sujet. Cela ne peut pas étonner: le livre a été composé par des hommes, pour les hommes, en faveur des hommes.*

*Le tableau, ou le portrait, est sans appel: la femme est faible, impure, diminuée, irresponsable.*

*Pire encore -mais on n'ose y croire, la phâmme pourrait être aussi sujette au désir<sup>96</sup> et là nous en revenons à notre sujet.*

*Entre des pulsions sauvages rendues licites pour les uns et un carcan tyrannique et barbare imposés aux autres, il subsiste peu de place pour l'Humanité et la civilisation.*

*Les affaires de voile, bout de tissu ou bâche intégrale sur les corps féminins ont constitué une caractéristique islamique à multiples fonctions. De nos jours même, et sous toutes les latitudes, le couvrement, plus ou moins complet, des femmes marque le caractère islamique des sociétés. Il est un enjeu capital pour les uns et pour les autres: symbole de soumission féminine, instrument de dépersonnalisation, marque de conquête de l'espace public, provocation, rempart contre le désir, ou épreuve pour le désir, porte-drapeau d'une conquête, méthode de conditionnement, preuve de mépris pour la personne humaine, élément de ruse et piège contre autrui. Le voile est tout à la fois. En Europe, au XXI<sup>ème</sup> siècle, le militantisme islamique manipule les femmes qui sont sous son contrôle, pour en faire des abcès de fixation, et des modes de conquête des esprits et des espaces. L'objet, le voile, simple fichu ou bâche totale, est surchargé de sens et de symboles, et bien imbécile celui ou celle qui l'ignore. Bien lâche celui ou celle qui feint de l'ignorer.<sup>97</sup>*

*C'est enfin un crime contre la croissance des individus, quand la couverture est imposée à une jeune fille pendant sa croissance: l'absence de luminosité provoque des carences qui altèrent gravement la formation des os de celle-ci. Sous des climats chauds, la même couverture du corps provoque la déshydratation rapide de l'organisme, et tous les troubles qui s'ensuivent. La peau macère, la sueur colle, les odeurs corporelles et les gaz intestinaux sont retenus. L'hygiène d'une femme mise sous un bâche ne peut pas être optimale.*

*Le fait de couvrir les femmes est aussi vieux que les religions orientales, mais il était limité à quelques éléments spéciaux de la société. Des femmes voilées étaient en fait vouées à la divinité qu'elles servaient. Le plus souvent, leur statut était celui de hiérodules, esclaves sacrées, mot délicat pour signifier qu'elles se prostituaient pour rapporter des revenus au culte. L'origine est sûrement mésopotamienne, et devait accompagner une hiérogamie, mais un fameux bas-relief de Palmyre montre aussi un cortège de femmes intégralement voilées, suivant un bétyle.*

*L'islamisme, en couvrant les femmes, les croyantes, les intègrent sans le savoir dans un schéma traditionnel, où la femme se cache, se réserve, se réfugie dans un statut spécial de soumission, distinct de celui des hommes. Le culte qu'elles servent, de toute façon, par leur obéissance, reste le même: celui de la fécondité, et de la reproduction du groupe.*

---

<sup>96</sup> Rien que l'hypothèse fait frémir les pieux, qui d'ordinaire ne frémissent pour pas grand chose.

<sup>97</sup> La législation ne concerne que les femmes; les hommes peuvent se promener en string et marcel, tous poils dehors, expulsant la testostérone par tous les pores, exportant leurs phéromones vers qui veut, homme ou femme.

*La créature Muhammad, surmâle, idole virile, entouré de son harem exhalté, reproduit en fait un schéma millénaire.*

**(Corpus coranique d'Othman 24/31).**

Dis aux croyantes de baisser leurs regards, d'être chastes<sup>98</sup>, de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît.

Qu'elles rabattent leurs voiles sur leurs gorges!<sup>99</sup>

Qu'elles montrent seulement leurs atours à leurs époux, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs époux, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs époux, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou à leurs femmes<sup>100</sup>, ou à leurs esclaves, ou à leurs serviteurs mâles que n'habite pas le désir charnel<sup>101</sup>, ou aux garçons qui ne sont pas encore au fait de la conformation des femmes.<sup>102</sup>

Que les croyantes ne frappent point le sol de leurs pieds pour montrer les atours qu'elles cachent!<sup>103</sup>

Revenez tous à Allah, ô croyants!

Peut-être serez-vous bienheureux.

### **Du nouveau sous le voile.**

*La traduction nouvelle et remarquable de Salih al Dib abu Salieh permet de comprendre autrement le verset capitale qui a contraint des milliards de femmes à vivre loin de la chaleur et de la lumière du soleil.*

*Le mot "gorge" peut se rendre aussi par "fentes" (JUYUB/ JAYB), et désigner ainsi les organes sexuels féminins, plutôt que la poitrine. La pudeur n'est plus placée au même endroit. Le verset change alors de sens, et pourrait se révéler une tentative de contrôle de*

---

<sup>98</sup> La chasteté n'est pas en soi une valeur musulmane, et en cela, elle s'oppose à la doctrine chrétienne. Cela vaut pour les hommes, bien évidemment. Pour les femmes, la chasteté absolue est de rigueur hors du mariage. Dans le mariage, la femme reste soumise à l'homme et à ses pulsions.

<sup>99</sup> Cf. plus bas la traduction alternative.

<sup>100</sup> Longue liste qui dénote une intégration tardive du verset dans le corpus coranique. Elle a créé d'immenses commentaires et calculs pour savoir qui peut et qui ne peut pas voir les femmes. La conception de la famille peut être construite selon ce critère.

<sup>102</sup> La concession a une conséquence inattendue: le fait qu'un jeune garçon impubère, et en phase de latence, peut se retrouver entièrement intégré dans un monde féminin, et même plongé dedans sans restriction, jusqu'à accompagner celles-ci à leur toilette. La permission poussée à ses extrémités a dû provoquer nombre de vocations homosexuelles. Et le moment de la puberté devient celui de la frustration puisque dès que le désir monte, les femmes s'écartent.

<sup>103</sup> Le verset semble s'attaquer à un rituel spécifique, qui sera conçu plus tard comme la danse. Les pieux vont interdire la danse sur la base de ce verset incompréhensible en soi.

*rituels féminins, liés à la fécondité. Rappelons d'ailleurs que les tours de la Kaba, selon certaines sources, se pratiquaient autrefois en état de nudité rituelle.*

**(Corpus coranique d'Othman 24/31).**<sup>104</sup>

Dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur sexe, de ne faire apparaître de leur ornement que ce qui est apparent et de rabattre leurs voiles sur leurs fentes.

### **Complément concernant les vieilles.**

**(Corpus coranique d'Othman 24/59).**

Nul grief aux femmes atteintes par la ménopause<sup>105</sup> et n'espérant plus mariage si elles déposent leurs voiles, sauf à se montrer sans atours.

S'abstenir est toutefois un bien pour elles.

Allah est audient et omniscient.

### **Le voile des femmes.**

**(Bukhari, Sahih 65/375).**<sup>106</sup>

Je connais le *hijab*<sup>107</sup> mieux que tout autre. Ubay ibn Kab m'a interrogé à ce sujet. L'envoyé d'Allah était devenu le fiancé de Zaynab bint Jahsh avec laquelle il s'est marié à Médine. Après que le soleil soit monté haut dans le ciel, le prophète a invité les gens à un repas. L'envoyé d'Allah restait assis et quelques personnes restaient assises avec lui après que certains invités soient partis. Alors l'envoyé d'Allah s'est levé et est sorti, et je l'ai suivi jusqu'à la porte de la chambre d'Aïsha. [...] Quand nous sommes arrivés à la porte de la chambre d'Aïsha, il s'est retourné et je me suis retourné avec lui pour voir si les gens étaient partis. Ensuite, le prophète a accroché un rideau entre lui et moi<sup>108</sup>, et le verset concernant l'ordre de voiler les femmes lui a été révélé.

**(Malik, Muwatta 1/4).**

---

<sup>104</sup> Trad. S. al Deeb Abu Salieh (Vevey, 2008).

<sup>108</sup> A partir de ce genre de récit, on a pu imaginer que le voile était plus un rideau, dans une pièce qu'un vêtement. Le débat reste ouvert, dans la théorie, et le rideau revient avec régularité dans la commentaire, pour lutter contre le voile. Mais dans le pratique, le voile a dominé sans exception.

Aïsha, la femme du prophète a rapporté que: « alors que l'envoyé d'Allah faisait la prière de l'aurore, les femmes quittaient la mosquée, calfeutrées de leurs manteaux, à tel point qu'on ne les reconnaissait pas dans l'obscurité ». <sup>109</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 67/ 167).** <sup>110</sup>

Le prophète a dit :

- Une femme ne doit pas regarder ou toucher une autre femme pour la décrire à son époux comme s'il la regardait réellement. <sup>111</sup>

**(ibn Kathir, *Tafsir* 24).**

Les règles du hijab. <sup>112</sup>

C'est un ordre d'Allah aux femmes croyantes et une preuve de sa jalousie à propos des femmes de ses serviteurs croyants. C'est aussi une façon de les distinguer des femmes de la *jahiliyya* et des actions des femmes païennes. <sup>113</sup>

....

Elle peut aussi porter ses ornements devant les autres femmes musulmanes, mais pas devant les femmes des peuples "protégés" (ALK AD DHIMMA) , parce qu'elles pourraient les décrire à leurs propres maris. <sup>114</sup> C'est interdit pour toutes les femmes, mais encore plus pour les femmes des peuples "protégés", parce qu'il n'y a rien qui puisse les empêcher de le faire, alors que les femmes musulmanes savent bien que c'est interdit, et sont découragées de le faire...

**(Bukhari, *Sahih* 60 2).** <sup>115</sup>

Aïsha disait :

- Quand le verset "Elles tireront leurs voiles sur leurs cous et leurs poitrines" a été révélé, elles ont coupé leurs vêtements et ont couvert leurs visages avec les morceaux découpés.

**(Malik, *Muwatta* 54/37).** <sup>116</sup>

---

<sup>109</sup> Des femmes présentes, mais invisibles, se confondant avec l'obscurité: un rêve, une merveille islamique, un idéal.

<sup>112</sup> Voile.

<sup>113</sup> Cette cause est fondamentale, dans la pratique quotidienne: la femme musulmane se voile pour se distinguer des femmes impures et infidèles (quand elle est militante) et pour être distinguée (quand elle est soumise à un ordre masculin). Dans cette conception de la société, la femme, par son voile, se montre digne et pure, quelque soit ses qualités morales.

<sup>114</sup> L'angoisse absolue est la promiscuité vis-à-vis des étrangers, et infidèles.

<sup>117</sup> Le récit est en fait très libéral: il vise à assouplir une règle inapplicable. Que peut-on faire en une nuit et une journée, avec une femme esseulée, frustrée, affolée...

Le messager d'Allah a dit :

- Il n'est pas licite pour une femme qui croit en Allah et dans le dernier jour de voyager plus d'un jour et une nuit sans un homme qui soit son tuteur.<sup>117</sup>

**(Dawud, *Hadith* 41/ 5253).**<sup>118</sup>

Le prophète a interdit qu'un homme marche entre deux femmes.<sup>119</sup>

## **Perruques**

*Les perruques sont autorisées dans la doctrine juive: il faut s'affirmer par la contradiction, jusque dans les détails. L'islamisme est souvent une affaire de détails. D'autres textes attaquent directement la coutume juive comme une désobéissance à Allah. Il est possible aussi que la mesure cherche à distinguer les femmes du judaïsme, dans lequel les femmes peuvent se couvrir de perruques.*

**(Bukhari, *Sahih* 72/ 817).**<sup>120</sup>

Une fille des compagnons<sup>121</sup> s'était mariée, elle était devenue malade, ses cheveux étaient tombés et elle avait l'intention de se mettre des faux cheveux. Ils ont demandé au prophète, qui a dit :

- Allah a maudit la femme qui allonge artificiellement les cheveux et celle dont les cheveux sont allongés.

**(Bukhari, *Sahih* 64/38, 18).**

Le prophète resta trois jours entre Khaybar et Médine pour célébrer son mariage avec Safiyya<sup>122</sup>.

Comme on n'avait ni pain ni viande, le prophète se contenta de dire à Bilal d'apporter des nappes

.<sup>123</sup> On les étendit, on mit dessus des dattes, du fromage et du beurre. Les musulmans ayant demandé si Safiyya était une des mères des croyants ou une esclave concubine, on leur répondit:

-Si elle porte le voile, c'est qu'elle est mère des croyants<sup>124</sup> ; si elle n'en porte pas, c'est qu'elle est une esclave concubine.<sup>125</sup>

---

<sup>119</sup> Dans la réalité quotidienne, les pieux marchent toujours devant les pieuses, à environ un mètre de distance, un peu moins chez les plus libéraux. Le rythme de marche du maître s'apprend vite.

<sup>122</sup> Muhammad a fait exécuter son mari et a décidé de la capturer, puis violer. Les textes parlent de mariage.

<sup>125</sup> Le texte ne répond pas à la question, laisse dans l'expectative. A priori, *Safiyya* n'est pas considérée comme une épouse.

**(Bukhari, *Sahih* 1/21/7).**

Sahl ibn Sad a dit : Les fidèles, qui faisaient la prière avec le Prophète, avaient noué leurs voiles autour du cou parce que ces voiles étaient trop courts. On disait alors aux femmes de ne point relever la tête tant que les hommes ne se seraient pas remis complètement sur leur séant.<sup>126</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 1/8/13).**

Aïsha a dit : "Quand l'Envoyé d'Allah faisait la prière de l'aurore, certaines femmes parmi les croyantes y assistaient ; elles étaient enveloppées de leurs voiles et retournaient ensuite à leurs demeures sans que personne pu les reconnaître."

**(Muslim, *Sahih* 24/ 5295).**<sup>127</sup>

Le messager d'Allah a dit :

- Allah a maudit la femme qui met des faux cheveux et la femme qui demande à en avoir.<sup>128</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 62/ 72).**<sup>129</sup>

Une femme vint voir le prophète et se présenta à lui (pour se marier). Il dit :

- Je ne suis pas en manque de femmes ces temps-ci.

Alors un homme dit :

- Marie-la avec moi.

Le prophète lui demanda :

- Que possèdes-tu ?

Il répondit :

- Je n'ai rien.

Le prophète dit :

- Donne-lui quelque chose, même une bague en fer.

Il dit :

- Je n'ai rien.

Le prophète lui demanda :

- Quelle proportion du Coran connais-tu ?

---

<sup>126</sup> De peur que les femmes ne voient les postérieurs masculins bien visibles. C'est bien un défaut, très visible, de la prière islamique, qu'elle met le cul nettement au dessus de la tête, ce qui peut être un symbole, et aussi un objet de dérision de la part des infidèles. Les textes évoquant la prière des femmes sont très rares. Dans la pratique, les femmes sont peu pratiquantes, pour ce qui est des manifestations publiques. Cf. chapitre sur la prière, partie sur les rituels.

<sup>128</sup> Une pratique juive, pour les femmes religieuses.

<sup>130</sup> A défaut de participer aux rituels, les femmes peuvent réciter le Coran dans leur coin.

Il dit :

- Beaucoup.

Le prophète dit :

- Je la marie avec toi à cause de ce que tu connais du Coran.<sup>130</sup>

## 6

### Le mariage

(Contrat de propriété)

*Le but du mariage reste le renforcement du groupe, en constituant une cellule reproductrice. Il permet aussi la réunion de différentes parties de structures plus vastes, clan et tribus. Dans ce cas, il est aussi échange de puissance et de richesse.*

*La reproduction biologique reste le but essentiel, pour renforcer le groupe, et non le couple, dans le système de pensée archaïque, qui perdure majoritairement. Par delà la reproduction, c'est la sexualité toute entière qui se trouve contrôlée, pour garantir, chose sérieuse, et prise très au sérieux, l'ordre social et politique.<sup>131</sup> Le fait prouve que le cadre tribal persiste, et dans bien des occasions, prime sur tous les autres. Dans les sphères supérieures, le mariage est enfin un instrument d'alliance, d'expansion, et de renforcement des structures politiques, ici comme ailleurs.*

---

<sup>131</sup> Le contrôle de la sexualité est opéré par un Etat autoritaire, allié à une société archaïque, au service d'une idéologie totalitaire: la pire des unions possibles, le pire des ménages à trois.

*L'élément féminin restera foncièrement dévalorisé, du fait du comportement lignager, bien sûr, mais aussi parce qu'il est toujours suspect d'impureté, en tant que femme, et parce qu'il est susceptible d'être souillé par les autres. Le groupe, lui, doit rester pur, et le vecteur de souillure, comme toujours, est constitué du genre féminin. La relation ainsi constituée, en des milliards d'exemplaires, est asymétrique par essence. la relation entre les deux termes est aussi inégale: un agent est actif, l'homme, un autre passif, la femme, et l'action du premier s'applique à la seconde.*

*Le contrat est privé, entre deux groupes, et entre des hommes. En théorie, la femme n'a pas le droit de décider quoi que ce soit. Elle ne peut absolument pas se marier de son proche chef.*

*L'acte est une affaire de relation entre deux familles, et il est du ressort du droit privé, à l'origine: il ne regarde personne d'autre. Ceci peut expliquer, que dans certaines régions du monde, aussi arriérées qu'islamisées, des unions très dépareillées, et scandaleuses, peuvent encore avoir lieu. Elles existent en fait partout dans le monde musulman, à travers les relations tribales et familiales, et les Etats peinent à contrôler cette situation et ses excès. Les conséquences en sont multiples, et néfastes, et le mariage finit par devenir la consécration de rapports de forces, de l'homme sur la femme, bien sûr, mais plus loin, entre les groupes. Rien n'est moins innocent qu'un mariage. Et pour qui a connu des cérémonies de mariage, ils sont souvent assez tristes, si l'on se fie à la figure que font les mariés.*

*Savoir qui en définitive a autorité sur elle n'est pas bien tranché: bien sûr, l'époux dans les faits, fait valoir son pouvoir dans tous les domaines, mais le père reste dans un état d'autorité théorique permanente...*

*Six types d'unions sont évoquées par le corpus coranique:*

*1-le mariage pur et simple. Il est consolidé par un échange économique.*

*2-le concubinage: au service exclusif du chef de famille. Ah qu'il est bon être patriarche en ce temps, et les vieux barbons ont licence de mettre leur organe là où bon leur semble.*

*3-les rapports sexuels avec les esclaves: une fonction normale de l'esclave féminine reste la satisfaction sexuelle du maître.<sup>132</sup>*

*4-le mariage temporaire, institution shiïte qui a fait florès par la suite.*

*5-l'adultère: la seule union prohibée, quand elle lèse d'autres membres de la communauté. Mais lorsque l'on observe la multitude des possibilités offertes au mâle islamiquement dominant, il est permis de dire que celui qui en plus commet un adultère a vraiment le vice chevillé au corps.*

*6- (et à nos yeux), le viol domestique: la femme n'a pas le droit de se refuser à son époux. Le devoir conjugal dans son acception la plus crue.*

*La Sunna ajoute à ce tableau réjouissant:*

*6-les viols spontanés de captives.<sup>133</sup>*

---

<sup>132</sup> La question confirme que la femme ne peut être considérée que de deux manières: "libre" (l'expression peut faire sourire) dans les limites de la doctrine islamique, et esclave, soit doublement soumise, comme femme et comme esclave: tout en bas de la véritable Echelle de Mahomet.

<sup>133</sup> L'expédition des Banu Mustaliq permet d'établir par l'exemple toute la doctrine, fondée sur des avis éclairés de Muhammad.

*Le génie de l'islamisme éclate parfois dans les domaines les plus inattendus. Il fournit à la libido masculine, qu'on imagine débordante, éclatante, prodigieuse, un champ d'action exceptionnel, un potentiel d'application jubilatoire. Mais tout cela en théorie: dans la réalité, on le sait bien, sauf pour l'élite des puissants, la frustration sexuelle est de règle. Mais l'exaltation constante de la puissance sexuelle masculine, et la promesse qu'elle sera parfaitement comblée dans ce monde et dans l'au-delà a certainement joué en faveur de la conversion, pour les caractères les plus frustes. Le christianisme, en vérité n'a que peu à offrir en comparaison...*

*Le mariage est longuement évoqué dans le corpus coranique: le mariage, comme contrat, est l'événement central et normal de la vie d'une femme, qui n'existera que par lui et par sa production. Le contrat est l'occasion d'un transfert d'une autorité à une autre. Il est aussi l'occasion de fonder un groupe foncièrement inégalitaire, à l'image de la société. Dans le recueil, les prescriptions sont par exceptionnelles précises et presque cohérentes. Elles forment une partie de ce que l'on pourrait appeler, à la suite d'A.-L. de Prémare, le Coran juridique, pas divinement inspiré pour un sou, mais viatique pour une vie sociale acceptable dans des temps primitifs.*

*Les hadiths rapportent quelques paroles machistes et scabreuses, qui ont dû combler d'aise le public masculin et qui décorent l'exposé juridique un peu trop austère.<sup>134</sup>*

*Un contrat entre hommes; pas de limite inférieure à l'âge au mariage, pour les femmes surtout. Elles sont une marchandise sociale, en Arabie islamique, mais soyons honnêtes, dans beaucoup d'autres cultures. Mais dans le cas qui nous intéresse, il y a une légitimisation religieuse qui rend l'institution inaltérable et irrésistible.*

**(Corpus coranique d'Othman 2/220-223).**

N'épousez point les associatrices avant qu'elles ne croient!

Certes, une esclave croyante est meilleure qu'une associatrice, même si celle-ci vous plaît. Ne donnez point vos filles en mariage aux associateurs avant qu'ils ne croient!

*Le mariage est donc interdit entre une musulmane et un infidèle. Celui-ci, s'il veut convoler, doit se convertir, même si le rite est de façade, comme souvent de nos jours. Ainsi, les apparences sont sauves, et les apparences sont l'essentiel pour la belle-famille, qui à son bénéfice, associe le mariage et une conversion: tout concourt donc à l'exhaltation de sa fatuité.*

*Le plus souvent, l'explication donnée, par le populaire, est celle-ci, et elle est donnée sans l'ombre d'une gêne: dans le couple, la femme est installée d'emblée dans une situation d'infériorité, et il est, selon la doctrine, impossible, inconcevable qu'un ou une musulmane soit, dans quelque situation que ce soit, en infériorité face à l'infidèle. L'explication se tient, et elle est confortée par ce que l'on sait de la condition féminine. Une autre explication plausible est que la procédure encourage à la conversion des hommes, la seule qui compte.*

---

<sup>134</sup> Ya'akov Meron, "The Moslem marriage between status and contract", *Studia Islamica* 92/2001

*La DAWA y trouve son compte, comme dans une quelconque bureaucratie. même si pour y parvenir, la manière n'est pas la plus noble.*

*Le mariage est finalement une prise de possession (la conquête, FATH, est aussi le coït), disons finalement un achat de femme, et le contrat est finalisé par le coït, indispensable procédure. Le prix de la femme, et souvent la rançon de son malheur, est une dot, qui devient souvent dans les faits une source interminable de tourments. Il est en effet prévu qu'elle doit être payée progressivement, et les époux peuvent abuser à perpétuer de cette licence.*

*On remarquera enfin que le texte sacré ne s'adresse qu'aux hommes et que la femme est alors considérée qu'en tant qu'objet, isolé dans sa passivité, manipulé, soumis et transporté ; sa fonction essentielle est la reproduction, comme "champ de labour"<sup>135</sup> par des femmes qui doivent absolument se retrouver dans le foyer d'un musulman quel qu'il soit, exception faite des individus (MAHRAM) qui sont interdits aux femmes: père, fils, frère, oncle paternel, le frère et la soeur du fils, l'oncle maternel..<sup>136</sup>*

*(Corpus coranique d'Othman 2/220-223).*<sup>137</sup>

N'épousez point les associatrices avant qu'elles ne croient!

Certes, une esclave croyante est meilleure qu'une associatrice, même si celle-ci vous plaît.<sup>138</sup> Ne donnez point vos filles en mariage aux associateurs avant qu'ils ne croient!

Certes, une esclave croyante est meilleure qu'un associatrice, même si celle-ci vous plaît.<sup>139</sup>

Ces gens-là appellent au tourment du feu, tandis qu'Allah appelle au jardin et au pardon, avec sa permission, et explique ses signes aux hommes, espérant quel peut-être ils réfléchiront. (...)

Vos femmes sont un champ de labour pour vous.

Venez à votre champ de labour, comme vous voulez, et œuvrez pour vous-mêmes à l'avance!

Soyez pieux envers Allah et sachez que vous le rencontrerez! prophète!, fais gracieuse annonce aux croyants.

**(Malik, Muwatta 1134).**

---

<sup>137</sup> Ce paquet de versets est longuement étudié dans le chapitre intitulé "Le champ de labour".

<sup>138</sup> Il est donc possible de posséder des esclaves musulmanes. Les esclaves masculins sont affranchis quand ils se convertissent. La conversion semble moins urgente pour les femmes, ce qui les cantonne dans le rôle de concubines.

<sup>139</sup> La traduction Hamidullah met l'objet de la prescription au masculin. Le vieux pieux voulait-il favoriser les amours homosexuelles masculines, autant que celles ancillaires? Nous n'osons le croire, et rétablissons un rassurant féminin. Mais l'homosexualité latente chez nombre d'érudits et de dignitaires ne doit pas surprendre.

...l'envoyé d'Allah a interdit le mariage d'échange. : un homme donne sa fille en mariage à un autre qui lui donne sa fille, sans que ni l'un ni l'autre ne paient de dot (*MAHR*)

### **Le silence est la parure des femmes.**

*Ainsi que disait Sophocle, qui a dit de plus belles choses. Hadith hélas très populaire. Qui a sacralisé les attitudes patriarcales les plus archaïques. L'inventeur de ce dit a dû gagner une belle réputation à Damas ou à Bagdad.*

**(Bukhari, *Sahih* 85/ 79).**<sup>140</sup>

J'ai demandé au prophète :

- Ô envoyé d'Allah, est-ce qu'on doit demander à la femme son consentement pour son mariage ?

Il a dit :

- Oui.

J'ai dit :

- Une vierge, si on le lui demande, reste timide et garde le silence.

Il a dit :

- Son silence marque son consentement.

### **Dépendance**

*Tout homme ayant autorité sur elle, si possible dans sa famille, et qui peut être son fils. Le mariage est une transaction comme une autre, un échange de biens, et de richesses. Il ne peut être validé que par des personnes responsables, c'est-à-dire des hommes, et en aucun cas avec des femmes en situation de décider.*

**(Dawud, *Hadith* 11/2078).**<sup>141</sup>

L'envoyé d'Allah a dit :

- Le mariage d'une femme qui se marie sans le consentement de ses tuteurs est nul.

**(Bukhari, *Sahih* 62/ 27).**<sup>142</sup>

Le prophète a dit :

- Une femme doit se marier pour quatre raisons : sa santé, le rang de sa famille, sa beauté et sa religion.<sup>143</sup> Donc épousez une femme pieuse, sinon, vous serez perdant.

---

<sup>143</sup> Le récit, par extraordinaire, met la religion en fin de liste. Mais ceci rappelle que le mariage est une affaire sociale, et la religion n'a que peu à y faire.

### **Complicité virile.**

*A Médine, on savait rire gras, sur le dos des femmes. Comme disait Claude Levi-Strauss, l'islamisme est bien une religion de corps de gardes.*<sup>144</sup>

**(Bukhari, Sahih 62/ 17).**<sup>145</sup>

Quand je me suis marié, l'envoyé d'Allah est venu me voir et m'a dit :

- Avec quelle genre de femme t'es-tu marié ?

J'ai répondu :

- Avec une matrone (une femme déjà un peu âgée et non vierge).

Il a dit :

- Pourquoi ? Tu n'as pas de goût pour les vierges et pour les caresses ?

(...)

- Pourquoi ne t'es-tu pas marié avec une jeune fille pour que tu puisses jouer avec elle et elle avec toi ?

### **Djihad, comme aboutissement du mariage.**

*Hadith très populaire jusqu'à nos jours, qui confirme le lien entre natalisme et jihad. Le jihad est là où on ne l'attend pas.*

**(Dawud, Hadith 11/ 2045).**<sup>146</sup>

Un homme est venu voir le prophète et dit:

-J'ai trouvé une femme belle et de haut rang, mais elle ne donne pas naissance à des enfants. Dois-je me marier avec elle?

Il dit:

-non.

Il revint le voir, et il lui interdit à nouveau. Il vint une troisième fois et le prophète dit:

-Epouse des femmes qui sont aimantes et prolifiques, que je puisse submerger les autres peuples grâce à vous.

---

<sup>144</sup> Dans *Tristes Tropiques*, au coeur du chapitre portant un si beau titre, "Taxila": [S]i un corps de garde pouvait être religieux, l'Islam paraîtrait sa religion idéale: stricte observance du règlement (prières cinq fois par jour, chacune exigeant cinquante génuflexions [sic]); revues de détail et soins de propreté (les ablutions rituelles); promiscuité masculine dans la vie spirituelle comme dans l'accomplissement des fonctions religieuses; et pas de femmes.

<sup>148</sup> Nous étudions dans la partie consacrée à la sharia la question si triste de la répudiation. Mais elle fait partie du mariage, comme la mort fait partie de la vie. Nous citons donc ce texte fameux, qui a engendré tant de drames. Dans sa crudité juridique, il est remarquable. Et il est très long.

**(Bukhari, *Sahih* 67/ 67).**<sup>147</sup>

Le prophète a dit : (...)

- Une vierge ne doit pas être donnée en mariage sans sa permission.

Les gens ont demandé :

- Ô envoyé d'Allah ! Comment peut-on savoir si elle a donné sa permission ?

Il dit :

- Par son silence.

**La sourate de la répudiation.**<sup>148</sup>

**(*Corpus coranique d'Othman* 65/1-7).**

Ô prophète! quand vous répudiez vos femmes, répudiez-les à l'issue de leur période d'attente!

Dénombrer donc les jours de cette période!

Soyez pieux envers Allah, votre seigneur!

Ne les expulsez point de leurs demeures et qu'elles n'en sortent point, sauf à elles d'avoir commis une turpitude avérée.

Voilà les lois (HUDUD) d'Allah. Or quiconque transgresse les lois d'Allah se lèse soi-même.

Tu ne peux savoir.

Peut-être Allah, après cela, suscitera-t-il quelque affaire!

Quand les femmes en instance de divorce atteignent le terme de leur période d'attente, retenez-les d'une manière reconnue convenable ou séparez-vous d'elles d'une manière reconnue convenable!

Requerez alors témoignage de gens intègres, pris parmi vous, et établissez le témoignage à la face d'Allah!

Voilà ce dont il est fait exhortation à celui qui se trouve croire en Allah et au dernier jour.

A quiconque est pieux envers Allah, celui-ci donne une issue

et lui accorde une attribution, par des voies sur lesquelles il ne comptait pas.

Quiconque s'appuie sur Allah trouve en lui son suffisant.

Allah est réalisateur de ce qu'il ordonne.

Allah a donné à chaque chose une mesure.

Pour celles de vos femmes qui désespèrent d'être menstruées, si vous avez des doutes, leur période d'attente sera de trois mois.

Pour celles qui n'ont pas eu leurs menstrues, même délai.

Pour celles qui sont enceintes, le terme de leur période d'attente sera leur accouchement.

A quiconque est pieux envers Allah, celui-ci procure allègement à son sort.

Voilà l'ordre d'Allah, qu'il a fait descendre vers vous.

Pour quiconque est pieux envers Allah, celui-ci efface ses mauvaises actions et grossit sa rétribution.

Installez vos femmes en instance de réfutation en rapport avec vos moyens, à l'écart d'où vous habitez!

N'exercez pas de contrainte contre elles, pour les mettre à la gêne!

Si elles sont enceintes, pourvoyez à leur subsistance jusqu'à ce qu'elles accouchent!

Si elles allaitent l'enfant né de vous, donnez-leur leurs salaires et conférez ensemble, à ce propos, d'une manière reconnue convenable!

Si vous êtes, à ce sujet, en mutuelle difficulté, prenez pour l'enfant une autre nourrice!

Que celui qui est dans l'aisance dépense pour l'allaitement selon son aisance!

Que celui à qui son attribution a été mesurée dépense selon ce qu'Allah lui a accordé!

Allah n'impose à nulle âme que ce qu'il lui a accordé.

Allah, après adversité, donnera félicité.

## 7

### Quatre pour le prix d'une

(La polygamie, chancre et socle de l'islamisme)

*Quatre pour le prix d'une, sacrée promotion sur le marché de la femme.*

*Serions-nous timides, ou fatigués, ou pire, respectueux? Nous n'avons pas encore consacré de chapitres ad hoc à ce fait fascinant, qui nous passionne, c'est-à-dire, la polygamie, ou mieux, la polygynie, ou plus précisément, la polygynie islamique.<sup>149</sup>*

---

<sup>149</sup> D.D. Souza, "The muslim practice of polygamy", *Bulletin of the Henry Martin Institute of islamic studies* 8, 1985 ; J. Chamie, "Polygyny among Arabs", *Population Studies* 40, 1986; Bjørnstjerne Bjørnson, *Monogamie et polygamie*, Paris 1897; Hussein Moussa Joheir, *Polygamie et condition de la femme dans l'islam*, Dakar, 1983; Pierre Mercier, *Conflits de civilisations et droit international privé* :

*Procédons par ordre. Polygamie: le phénomène d'union officielle ne concerne alors que des individus, sans égard pour leur sexe: homme ou femme.<sup>150</sup> Une femme ayant plusieurs époux, par exemple. Le cas est rare, mais a pu exister, dans la jungle de l'anthropologie.<sup>151</sup> Le terme technique est polyandrie, et le fait, rarissime. Le fantasme existe sans doute, de sorte de mantes religieuses, dévoreuses d'hommes, mais dans la réalité, nenni.*

*En revanche, la polygynie, elle, gagne sur les deux tableaux. Elle existe, si l'on peut dire, d'abord dans la fantaisie.<sup>152</sup> Sa part dans les fantasmes est immense. Parmi toutes les populations (musulmanes ou autres), à toutes les époques, et certainement, on le verra, en lien étroit avec l'idée de pouvoir.*

*Retenons déjà cette idée que la polygynie, c'est d'abord dans la tête.*

## *Rhetorica islamica*

*Alors que se passe-t-il donc avec l'islamisme? Nous allons répondre par une autre question, ce qui est une indélicatesse. Avez vous vu des érudits islamistes se tortiller? Se perdre en circonvolutions verbales? Noyer le poisson jusqu'à plus soif? Avec la polygynie, le spectacle est courant, et gratuit. Il faudrait presque les plaindre. Leur problème essentiel est que le phénomène, on le verra dans les détails, est catastrophique en tout. Et personne, à moins d'être soit très imbécile, soit très musulman, ne peut prétendre qu'il ne s'en rend pas compte. Le résultat est la gêne, et une honte, et dans la pratique, une catastrophe quotidienne. Ils voudraient bien s'en débarrasser, s'en dépêtrer, les intelligents, mais par malheur, le verset coranique est là, bien là, gravé dans le roc, en lettre de fer: une apparence de cadeau d'Allah, mais en fait, un poison, en apparence, une miséricorde, mais en pratique, une malédiction, en apparence, un délice, en fait, un supplice.*

*1/ La première ligne de défense de ces érudits peut se contourner aisément: tels des enfants pas sages, ils expliquent qu'ils ne sont pas les seuls, qu'ils y en a d'autres qui ont fait la bêtise. La tactique les contraint, première punition, à s'intéresser à autrui. Mais décidément, l'anthropologie, ou l'ethnologie, ne sont pas des sciences islamiques. Leur*

---

*polygamie et répudiation* Genève, 1972; Samuel Amsler, "Quelques remarques sur la polygamie dans l'Ancien Testament : regard d'un exégète" , *Flambeau : revue de réflexion théologique*. Nouvelle série, octobre 2000, no 5; Ludovic Beauchet, "Étude sur l'ancien droit attique : de la polygamie et du concubinat à Athènes par Ludovic Beauhel",... Paris, 1895 *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, Juillet-octobre 1895; Gassan Asha, *Mariage, polygamie et répudiation en islam. Justifications des auteurs arabo-musulmans contemporains* , Paris 1998; Muhammad Badr, "The Number of Wives: An Historical Study [arabe]". *Bulletin of the Center of Papyrological Studies* 1988; G. Ascha, *Mariage, polygamie et répudiation en islam . Justifications des auteurs musulmans contemporains*, Paris 1998.

<sup>150</sup> La polygamie doit aussi être stable, se matérialiser sous le même toit, et se signaler par des rencontres régulières. La justice se doit d'avoir en sa possession des outils précis et solides, sans quoi elle se retrouvera comme une poule devant un couteau, ou un juge face à un cas d'excision.

<sup>151</sup> Nous en avons déjà parlé, à propos de la condition féminine, quand des indices montrent des traces de polygamie féminine, de polyandrie donc, en Arabie du sud.

<sup>152</sup> Le peintre Ingres, qui avait quelque chose d'un peu pervers, peignit la Grande Odalisque, ou le Bain Turc, pour que ces tableaux soient regardés, scrutés même, par des plus vicieux que lui. Le contact avec le réel peut être décevant, et lugubre. Lisez le désespoir exalté de Flaubert quand il parle, tout suintant pourtant de la petite Koutchouk Hanem ("Petite Madame").

*argumentation se résumera à égrainer quelques peuplades, si possible lointaines, mal connues de façon à décourager.*<sup>153</sup>

*2/ Dans le prolongement ethnologique, jamais compétent, jamais à propos, l'excuse vient ensuite de l'antériorité: autrefois, les Arabes étaient polygames (-gynes), comme des furieux. Avant l'islamisme. La tare vient d'eux, alors. Est-ce au moins vrai? Hélas, rien ne le prouve.*<sup>154</sup> *Les très nombreuses inscriptions arabes, du nord et du sud de la péninsule, n'en révèle rien. Pas le moindre cas. En revanche, des cas, pas certains certes, de polyandrie, dont personne ne sait que faire.*<sup>155</sup>

*L'islamisme, la sagesse d'Allah, en gros, aurait édicté, par humanisme, une limitation de la polygynie à 4 épouses. L'argument est à la fois faux et mensonger. Est-ce seulement vrai? Encore hélas, encore faux, 2, 3, ou 4 fois faux. Pour Muhammad, personnage d'élite, le nombre est augmenté, jusqu'à un montant qui fait débat. Sa préséance lui octroie une privauté. Pour les autres, le nombre est jusqu'à 4, pour les épouses<sup>156</sup>, mais c'est sans compter avec les esclaves, concubines, celles, comme dit le Coran, "que la main droite possède". Dans les faits, donc, non.*

*+++++tradition du Proche-Orient+Bible/ augmentation du taux de reproduction, du point de vue du groupe dominant, qui réussit à rafler, capter, séduire le plus grand nombre de femmes.*

*Permet de développer des alliances.*

*3/ Suivons encore le raisonnement, et les arguments. La suite consiste à dénigrer les pratiques dites occidentales, autrement dit, décadentes, perverses, sataniques: l'homme occidental, décadent, pervers, satanique, est voué à l'adultère, la zina<sup>157</sup>, le comble de l'horreur.<sup>158</sup> Il est une bête, il est la bête, puisqu'il ne connaît l'hiïslâââm. L' hiïslâââm lui, a la solution, pour éviter l'adultère.*<sup>159</sup>

---

<sup>153</sup> Le monde d'internet, dans les langues les plus diverses, fourmille de ces explications qui ne valent pas le clic de la souris qui les a vu naître.

<sup>154</sup> Un seul cas est présent dans la biographie prophétique, concernant un ancêtre lointain, grand notable mecquois. Mais il est aussi affublé d'une épouse très libre. *Testus unus, testus nullus*, et encore plus si c'était en arabe.

<sup>155</sup> Nous faisons le point à ce sujet dans un autre chapitre, consacré à la condition féminine préislamique, qui révèle beaucoup de surprises.

<sup>156</sup> Des vieux malins, en Afrique, par exemple au Nigéria, ont outrepassé largement. Les religieux du cru les obligent -pas par humanité, ou féminisme- à revenir à des proportions plus coraniques.

<sup>157</sup> La Zina n'est "que" l'adultère à l'égard d'un mâle musulman, quand il est victime, c'est-à-dire quand une de ses femmes est coupable, ou soupçonnée seulement.

<sup>158</sup> Mécanisme de transfert psychologique, banal: plutôt que de voir ses propres tares, l'individu les distingue chez autrui.

<sup>159</sup> Croyez nous, et visitez un peu internet, pour voir que la question est sans cesse évoquée, à coup de fatwas et de grands discours pataphysiques, ou pour être charitables, para-scientifiques: ils se développent dans des territoires, d'ailleurs, où la pratique est strictement interdite, sans qu'aucune mesure ne soit prise.

4/ Ensuite, vient l'argument humanitaire, et l'on fait appel à la veuve, mais sans l'orphelin. La polygynie serait une occasion de recueillir dans son foyer une veuve, deux veuves, trois veuves, même vieilles, même laides, même grosses, par bonté. L'argument a été utilisé, en plein début de XXI<sup>ème</sup> siècle, à la fin de la guerre libyenne, par le nouveau potentat de Benghazi, un certain Mustapha Abdel Jalil, hiérarque habile. Il a officiellement réintroduit la polygynie, aussitôt la fin des combats, bien haut bien fort et devant le monde entier. La justification est coranique, bien entendu, mais il l'a associé à un raisonnement patalogique classique: la guerre a fait des veuves, et il faudra les recaser.<sup>160</sup> Son discours était conçu comme une douche froide, histoire de bien montrer au monde qu'il fallait encore désespérer. La raison essentiel de sa décision est en réalité de réinstaurer ce qui pour lui et les siens la vérité, soit la sharia, dont la polygynie est un des aspects les plus voyants.<sup>161</sup>

A l'appui de leur thèse, les érudits, les scientifiques islamiques apposent l'exemple prophétique, en énumérant les mariages peu avenants du personnage avec des veuves, vieilles, usées, laides. La méthode rappelle l'adoption d'animaux, de vieux chiens qui sinon seraient à la rue.

5/ Mais parfois, il n'est plus possible de mentir trop longtemps, et le naturel et le prophète reviennent au galop. En fait, le fond de la question est sexuel, voyez-vous: la vieille croyance, qui ne meurt jamais, selon laquelle l'homme a des besoins sexuels impérieux, et très supérieurs à ceux des femmes, qui d'ailleurs, n'en ont pas vraiment.<sup>162</sup> Là, on touche enfin au vrai, avec cet aveu. Certes, ce n'est que vantardise, et le Muhammad est le porte-drapeau turgescent d'une troupe armée surtout de sa frustration, et qui veut commettre des ravages.<sup>163</sup>

Tels sont les arguments. Ils ne satisfont que ceux qui veulent l'être, les satisfaits de nature.

## Les causes véritables

Ce serait vantardise de proclamer que nous les possédons, que nous les connaissons. Et puis, comme toujours dans les affaires religieuses, mieux vaut ne pas trop expliquer, sous peine de plonger dans l'exégèse, et dans un piège. En soi, un interdit, un rite, une règle ne s'explique pas. Expliquer serait justifier. Alors, la méthode sera d'abord de garder une

---

<sup>160</sup> La guerre libyenne a fait peu de morts, au total, et l'essentiel -des combattants- devaient être des jeunes, célibataires. L'introduction de la polygynie avait été en fait déjà opérée sous le régime précédent, pour calmer les milieux intégristes, qui trépignaient. En leur donnant quelques multitudes de femmes, on pouvait espérer les calmer. La suite prouva que non. Mais le fond, le tréfonds de l'affaire reste que la femme n'aura pas le droit de dire que ce soit. Elle n'aura pas, si elle est veuve, la possibilité de patienter, et sa tribu lui trouvera vite comme nouveau foyer celui d'un puissant, d'un riche, d'un influent. Il y aura alors toujours autant de jeunes célibataires surexcités et surfrustrés.

<sup>161</sup> Etant mentionnée avec précision dans le recueil coranique, elle fait partie intégrante de la sharia, et elle est défendue comme telle dans le monde, jusqu'à maintenant.

<sup>162</sup> Cf. le mythe de Tirésias.

<sup>163</sup> Manque de chance, la masturbation n'est pas bien vue non plus (et en général par les religions). Elle est vue surtout comme une antichambre de l'homosexualité.

*certaine circonspection. Parfois même, les prétentions islamiques rejoindront, jusqu'à un certain niveau, ce que nous dirons.*

*En premier lieu, oui, il y a eu des coutumes, un peu partout, de polygynie. Pour l'instant, tout va bien. A ceci près qu'elle n'est jamais devenue une règle fixe, figée, et même universelle, sanctifiée, décision divine. Elle était un fait, et une coutume. Ensuite, et c'est le plus important, la règle n'a jamais au grand jamais été appliquée à un grand nombre. Le plus grave ici est que la règle, qui se présente comme une limitation d'un excès (qu'on peut imaginer comme celui de pillards revenant de razzias avec un nombre excessif de femmes, et voulant les installer toutes chez eux), est pris ensuite comme une permission. Or, le corpus coranique n'est pas particulièrement permissif, et l'on aurait dû se méfier. Ailleurs et autrefois, y compris dans la Bible, la polygynie est un honneur, une médaille, un signe de puissance accordé aux chefs, chefs suprêmes et petits chefs. La piétaille n'y a pas droit et tant mieux: cela pourrait déstabiliser toute la société. Le monde allait ainsi, avec calme, quelques-uns, puissants s'arrogeant un petit groupe de femmes autour d'eux. Soudain, une loi présentée comme divine accorde le droit à n'importe qui, le vulgum pecus. Là est la nouveauté, presque démocratique (dans le sens le plus dévoyé du terme)<sup>164</sup>: l'honneur est dévalué et n'importe qui, à condition qu'il soit ou se fasse musulman reçoit en partage le droit d'avoir à sa disposition quelques femmes, et quelques autres. Voilà ce que beaucoup de chercheurs et pas forcément des demi-chercheurs à la sauce islamique, n'ont pas vu. Le basculement reste un mystère. Il le restera longtemps, et ce n'est pas être prophète que de la dire.*

## La question

*Pour avancer, la question adéquate doit être formulée et elle serait celle-ci:*

*Qu'est-ce qui a poussé ce texte (ceux qui l'ont rédigé, collecté) à intégrer, sans doute par inadvertance (la forme du verset prêche en faveur de cette hypothèse) une règle non écrite, qui était réservée autrefois aux rois, princes, et aux pervers, à la fantaisie, sous forme de restriction, mais qui sera ensuite universellement pris comme permission<sup>165</sup>, accordée à n'importe qui? Y a-t-il derrière cela comme une intention, ou est-ce une inadvertance? Ou les deux?*

*Comme nous l'avons dit avant: la forme, qui est tronquée, semble être une limitation d'un usage. Les exégètes estiment que la règle concerne alors un usage antique, préislamique, sale, laid, etc... Mais qui est assez stupide pour suivre les exégètes? Le faire n'est plus digne de notre temps. Comme le même usage n'est absolument pas attesté auparavant, sur des siècles, il aurait mieux fallu se poser des questions, au lieu d'ânonner à la mode coranique ce qu'on dit. La forme du verset, comme dit avant, est anormal, parce qu'il lui manque une partie, et la façon de faire sent le travail bâclé. L'intégration du passage serait en partie fortuit.<sup>166</sup> Au moins au commencement. Après, les semi-juristes qui en sont responsables, ont*

---

<sup>164</sup> Le nivellement, terreur des aristocrates, refus de l'exigence et abandon des normes.

<sup>165</sup> En dépit, par exemple, des commentaires, les Tafsir, des intellectuels, qui ne sont pas suivis. Sont-ils même lus?

<sup>166</sup> Cette remarque n'a rien d'incongru pour qui étudie le processus de composition du Coran. Nous suivons là les travaux d'A.L. de Prémare ou de M. Cook. Les ignorants n'ont qu'à s'y frotter.

*glosé, réfléchi, concédé, adapté: un vrai petit travail de droit primitif, interprété plus tard par des demi-primitifs.*

*Imaginons donc: un chef, plutôt de guerre que de paix<sup>167</sup>, qui décide sur le pouce pour ses troupes, au moment d'un partage de butin (la grande affaire) et qui doit répondre à des questions: chef, peut-on... chef, doit-on... chef, est-ce possible que...???*

*Et là, la réponse vient. Oui, vous pouvez. Un bon chef de guerre doit satisfaire ses troupes. Sinon, assez tôt, il n'aura plus de troupes. Il voit le paquet de captives, et décide de répartir celles-ci, 2,3,4 chacun, si vous voulez. Lui, il est magnanime, mais comme chef, a le droit à plus. Il correspond au schéma traditionnel, rien à dire. Si l'on en était resté là, la suite serait sans histoire, et sans scandale, sans catastrophe.*

## Malentendu

*Mais l'intégration à un corpus considéré comme un livre divin, parfait, qui ordonne, objet de dévotion, oeuvre de référence, véritable oracle sous forme papier change la situation du tout au tout. Du point de vue du croyant, obéir à n'importe laquelle de ses injonctions fait qu'il est encore plus pieux, et considéré comme tel par son entourage: il existe, le bougre à travers cela.<sup>168</sup> Si de plus, l'ordre semble agréable, ainsi qu'une gratification, s'il a l'air d'un avantage social, sur autrui, s'il permet d'assouvir des fantaisies, s'il permet d'humilier des femmes quand on a peur des femmes, alors, pourquoi hésiter? A ce moment, tout fidèle, le plus médiocre soit-il, deviendra un petit roi, petit calife, chef adulé d'un petit peuple de femmes, adulé ou détesté (peu importe, qu'elles me haïssent pourvu qu'elles me craignent). Ainsi, depuis la marque identitaire, le gage absolu d'islamité qu'elle est au départ, l'union polygynique, et les ménages qui en sont issus, deviennent un phénomène social, et une manière de vivre: un fait culturel, indéracinable, indécrottable. Des centaines de strates de commentaires, de règlements, des effets de barbe, de fatwas torsées vont s'accumuler, rendant impossible le retour en arrière.*

*Une religion, eh oui, peut construire sa doctrine sur des malentendus, et tant pis pour les humains.*

*La conclusion est celle-ci: une décision conjoncturelle est devenue un règlement structurel. Ses conséquences ont-elles été calculées? C'est bien possible, comme nous allons tenter de le démontrer plus loin, en intégrant la mesure dans la conquête, et plus tard, dans le jihad.*

---

<sup>167</sup> Le fait que la polygynie soit faite à l'usage des hommes plaide pour une origine militaire du processus. Mais il faudrait avoir plus d'informations. Les sources, au moins, sur les rapt collectifs de femmes, ne manquent pas (un chapitre complet, dans la partie sur le jihad pratique y est consacré), et il suffit de jeter les yeux sur le *Livre des Conquêtes* de Waqidi (réédité depuis peu en anglais) pour s'en convaincre. Si l'on entre dans la mentalité des pillards, on peut se retrouver dans la même situation qu'eux: capturer est sympathique, violer, formidable, mais après? Que faire des femmes prises et souillées? Le chef va nous dire, ou le prophète va nous dire, ou le dieu va nous dire. Ou les trois en même temps.

<sup>168</sup> La religion, -toute religion- est pour beaucoup un moyen d'exister. Privé de celui-ci, l'individu, souvent des plus médiocres, dépérit, ou se révolte, use de violence. Il ne ressemblait pas à grand chose, puis il n'existe plus que par sa colère, et ne ressemble à rien.

## Face à la démographie

*Accorder un droit injuste, ou du moins, en restant neutre, inégalitaire, à tous peut paraître une mesure juste, et en soi, démocratique. Que la démocratie se fasse en excluant, quoi de plus banal, et sur le dos des femmes, quoi de plus naturel? L'Athènes de Périclès ne faisait guère mieux.<sup>169</sup>*

*Mais elle doit ensuite être confrontée à la réalité, et surtout celle de la démographie. Allah est grand, sans doute, mais il ne peut rien contre les mathématiques, la loi des nombres et les statistiques. Le fait est qu'une population humaine, qu'on le veuille ou non, comporte à peu près autant de femmes que d'hommes, d'hommes que de femmes. La guerre, les accidents de monture, d'un côté, de l'autre, la mort en couche, et les violences domestiques: un équilibre macabre s'établit tant mal que mal.<sup>170</sup> Or, si d'aventure, un chef ou un oracle décide d'accorder à un grand nombre un droit restreint, comme celui de fonder des familles de composition déséquilibrée, avec un nombre au moins double de femmes, le marché matrimonial est bouleversé. Les hommes les plus puissants, riches, les notables ont tous moyens pour monopoliser les épouses disponibles, et pour obéir aux motifs précédemment cités, ils ne s'en privent pas. Deux femmes, trois, quatre, et ce sont autant de femmes qui manqueront aux autres de la société, pourtant égaux a priori. Pour parler comme un économiste, le marché connaît une forte tension: trop de demandes, pas d'offres. Même, des offres de seconde main, médiocre, pas de quoi se lever le matin. La tension, dans ce type de société, dérive vite vers la violence: viols, meurtres, suicides, adultères, vengeances, etc...<sup>171</sup> Pas si fameux, le cadeau d'Allah. La société entière risque de disparaître.*

*A moins que... Là, Satan montre sa queue fourchue. Le chef des guerriers aussi, quand il se révèle un peu foutraque, et génial aussi. Cette classe de jeunes frustrés, sans moyens, sans avenir, sans talent, qu'en faire? La réponse est simple, ces jeunes excités doivent chercher ailleurs les femmes qui leur manquent. Cela n'a rien de nouveau. Entre tribus arabes, le rapt mutuel entre tribus de leurs femmes (leur réservoir génétique) n'était pas rare autrefois.<sup>172</sup> Mais le processus ne pouvait être qu'épisodique, eu égard à la faible densité du territoire, et au piètre poids démographique des tribus et des clans.<sup>173</sup> Tout change si d'aventure un chef décide d'offrir des femmes à certains, puis de frustrer tous les autres du même droit. Il déclenche une sorte d'explosion presque atomique. Des nuées de jeunes exaltés, grimpent sur leurs chameaux, puis sur leurs chevaux pour s'approvisionner vers les tribus voisines, lesquelles, prises de court, et mises devant le fait accompli, pratiquent de même chez leurs voisines. Ainsi va la conquête, pour laquelle l'appas du gain s'accompagne de l'attrait du stupre. Pour résumer, l'institution, bancale par essence, est viable, mais si le*

---

<sup>169</sup> L'Acropole entière tremble de ses marbres à entendre qu'elle est comparé à la Médine mohammédienne. Athéna fulmine et fourbit ses armes contre nous. Mais nous n'avons point Allah comme protecteur.

<sup>170</sup> Les cas actuels de la Chine et de l'Inde sont dus à des circonstances exceptionnels: repérage in utero du sexe des foetus, etc...

<sup>171</sup> L'homosexualité est aussi une conséquence, mais qui ne peut être intégrée dans la violence. Elle est pourtant aussi répandue que fustigée. Répandue du fait du déséquilibre démographique évoqué plus haut.

<sup>172</sup> Thème de poésie classique, cf. le chapitre sur la poésie pré-islamique.

<sup>173</sup> L'Arabie était un vide d'hommes, un désert, au juste sens du mot. Constaté qu'un vide envahit le monde n'est pas une chose facile à l'historien. Il peine à trouver le sommeil devant cette énigme.

*système est en expansion constante, dans un processus impérialiste. Sinon, la catastrophe n'est jamais loin.*<sup>174</sup>

*Nous ne prétendons pas que cette thèse explique à elle seule l'expansion arabe. Mais elle constitue au moins une des pistes à suivre.*<sup>175</sup>

## Impérialisme, sexe et sauvagerie

*Si le monde était infini, en perpétuelle expansion, ou qu'il y eut plusieurs mondes, comme l'espérait Alexandre le Grand, afin de les conquérir, le mécanisme, par la conquête, et la capture, serait viable, quoique profondément injuste, inhumain, discriminatoire. Mais le monde est fini, et chaque impérialisme est appelé à faiblir, à s'émousser, puis à sombrer. Le vaste et fastueux empire arabe a connu une chute rapide, et des coups imparables de toutes parts. Son modèle, séduisant pour les raisons que l'on a dites, a tenté d'autres cultures, d'autres peuples. Dans l'attrait de l'islamisme, qu'ont connu des peuplades aussi diverses que des Turcs, Mongols, Indiens, Persans, Slaves, Berbères, Maures, la place de la polygamie ne doit pas être négligée. Même les occidentaux pourraient se faire contaminer, parce qu'ils en ont une vision soit romantique, soit libertine... La réalité est moins scintillante.*

## Le poison d'un cadeau d'Allah

*A propos d'un sujet comme la polygynie, puisque le fantasme est si fort, il conviendra de recourir à l'artillerie lourde, pour démonter radicalement, sans remord, et avec la froideur requise l'institution entière, autrefois comme de nos jours, puisqu'elle subsiste encore, d'une manière ou d'une autre.*

*Un catalogue peut être dressé des petits torts et grands malheurs, des désastres et pleurs qui ont résulté d'une décision d'autrefois dans le désert, il y a presque un millénaire et demi, à l'ombre des palmiers, sous les chameaux, entre la soif et la poussière. Pour dire les choses, bienvenue chez Muhammad.*

*Entrons tout d'abord dans l'ombre des demeures.*

*Le texte coranique, notons bien, comme dans un repentir, prévoit aussitôt après la promulgation d'une loi dite divine, une concession. Sans en avoir la preuve, il serait assez*

---

<sup>174</sup> A moins de recourir aux achats de femmes à l'étranger, comme dans les émirats du Golfe. A moins, comme autrefois de recourir à l'esclavage de masse, au nord et au sud, mais de femmes avant tout, ou d'enfants.

<sup>175</sup> La thèse peut s'appuyer sur un parallèle. Les invasions arabes, il faudrait en fait les considérer non pas comme l'aube du Moyen-Âge, mais comme les derniers mouvements de peuples, pour reprendre la formule de l'historiographie allemande. L'empire romain/byzantin est assailli partout, et pour les mêmes motifs. Du côté des peuples germaniques figurait une institution similaire: les chefs de bande pour motiver leurs hordes, accordaient des privilèges de polygynie. La technique a fonctionné un temps, avant la sédentarisation. Et puis aucun texte n'est venu inscrire de manière éternelle cette initiative. Au contraire, le christianisme veillait au grain, et a rabattu vite l'orgueil des barbares.

*bien vu d'imaginer que la seconde proposition, qui amoindrit la portée de la décision principale, est l'oeuvre de juristes. Ainsi, les responsables du Coran juridique ont perçu une partie des graves difficultés sociales qu'allait engendrer la permission de polygynie.<sup>176</sup> Ce qui est pris en compte est le point de vue et l'intérêt des hommes, puis des femmes. Les premiers doivent limiter leurs ambitions selon leurs moyens, pour ne pas faire sombrer leur maison sous les frais; le texte compte sur la modération et sur l'esprit de justice. Mais celui-ci est mis en pratique pour éviter le désastre domestique, et non par volonté intrinsèque de justice envers les femmes. La mesure est aussi de police, au sens strict: l'équilibre des ressources et des dépenses aboutit à la paix des familles.*

## Le chaos familial

*Dans le cas contraire, et dans la majorité des situations, le fait d'intégrer à la famille des femmes, qui sont le plus souvent improductives aboutit à un premier déséquilibre. Une autre législation, celle sur la répudiation doit y remédier, mais le remède est aussi un mal.<sup>177</sup>*

*Le texte prévoit un autre type de déséquilibre, et la Sunna rajoute encore non une couche, mais plusieurs: les femmes sont des êtres fragiles, qui réclament de l'attention, en plus de nourriture. Le danger est la jalousie, et le déséquilibre affectif qui fait que le maître ressent ou émet des préférences pour telle ou telle (souvent la nouvelle venue, la plus fraîche). Alors l'hystérie surgit que rien n'arrêtera. La psychologie féminine vue par l'islamisme est une belle fleur. Elle mériterait mille natures mortes. Les récits coraniques qui témoignent des troubles intestins, et ceux surtout issus de la Sunna concernent, en apparence, Muhammad, dit le prophète. Mais ils sentent le vécu, comme si le système durait déjà depuis un certain temps, et que depuis longtemps, il provoquait des crises et des scories. Il n'y a pas d'autres moyens pour expliquer pourquoi Muhammad, être suprême comme il n'en fut jamais, muni d'une autorité de porte-avion nucléaire, est infoutu de gérer le bordel généré par la furie de ses bonnes femmes en son logis, quand elles se crèpent le chignon, menacent de s'ébouillanter, ou cherchent à s'entrecrever les yeux. Illogique, capitaine.<sup>178</sup>*

*Platon, dans la République, fait parler un de ses personnages, qui déclare qu'il serait stupide pour une communauté de se passer de la moitié de son potentiel, sur le plan économique. Il songeait aux femmes, et sa remarque était révolutionnaire. Dans le système polygynique, les femmes sont regroupées en petites unités de non-production. Elles constituent davantage des unités de consommation, moyennement autarciques. En gros, la seule production notable est celle de marmots, et de plats roboratifs.<sup>179</sup>*

---

<sup>176</sup> Ils n'étaient pas si stupides. Sans être des génies juridiques, ils ont tenté ici et là d'apporter une forme de rationalité au texte, autant que possible.

<sup>177</sup> Le Coran l'autorise, dans un discours assez technique, froid. La Sunna a un son de cloche un peu différent, comme souvent: elle insiste pour dire qu'elle est néfaste, quoiqu'autorisée.

<sup>178</sup> Silence général des commentaires sur la question. Souvent, le personnage de Muhammad doit être considéré comme constitué de plusieurs éléments.

<sup>179</sup> Le situation désespérée et le statut inférieur de ces femmes ne leur laisse guère de dérivatif, sinon... la religion. Parfois, le désespoir est si grand, l'ennui si profond que lire le Coran en devient un réconfort. Il est le seul livre de la maisonnée, ayant tel un requin avalé tous les autres.

*Des femmes sont rassemblées sous l'autorité d'un homme (prenons l'exemple maximum, soit quatre). Chacune compte pour un quart, et ne reçoit qu'un quart de l'attention et de l'affection du maître, en supposant qu'il est un pieux équitable. Comment les contenter alors? Comment aussi leur faire confiance? Comment garder un oeil dessus, et ne pas laisser le doute, la suspicion détruire leur amour? La réponse est très simple: l'enfermement. Elles doivent être contenues dans un espace clos, qui n'a que peu d'ouverture sur l'extérieur. Une sérieuse ségrégation doit accompagner la polygynie. Sinon, elles s'éparpilleraient et iraient papillonner on ne sait où. La rançon de la mesure de ségrégation, vous la devinez, la promiscuité, car tous les pieux n'ont pas des palais. L'être humain, parce qu'il est aussi un animal a besoin d'un minimum d'espace. L'espace privé devient une prison, peuplée tantôt de copines tantôt de rivales.*

*Dans les bons moments, le calme, dans les mauvais, qu'évoque déjà Allah, ou ceux qui écrivent en son nom, le drame, et le crime: meurtre d'une favorite, défiguration, ou révolte générale et massacre du chef, ou résistance passive, lent empoisonnement, étouffement par la mauvaise humeur émise.<sup>180</sup>*

*Il arrive alors que le chef sente son pouvoir lui échapper, et ce n'est pas peur qu'il ouvre la porte du logis, où son ambition et sa lubricité l'ont mis en état d'infériorité numérique. Il doit porter beau dans la société des hommes et dans son intérieur le désordre l'attend, l'encercler et le submerger. Des milliers d'intrigues, pour écrire des centaines de romans naissent tous les mois dans les immenses bidonvilles des mégalo-pôles, de jadis et d'hier. Même le Coran s'en fait l'écho, quand il mentionne les calomnies, les jalousies, même la Sunna s'en fait l'écho quand elle évoque les adultères, les ruses des femmes. L'ambiance n'est pas bonne dans l'Umma des villes et des champs.*

*Là, ce que vous avez vu est le désordre interne aux maisons, et préjudiciable au pieux, quand, après une dure journée de jihad, il rentre chez lui, et se trouve dans un chaos pire que la bataille. Aucune source n'a pressenti les troubles plus globaux, sociétaux (de ce néologisme laid). Ils sont inévitables, mais invisibles parce que la documentation manque. La liste sera brève, puisque notre but n'est pas d'ennuyer ou de désespérer le lecteur.*

*La violence, on l'a déjà dit, sera la réponse des femmes en surnombre. La violence, on le suspecte, sera la réponse des maîtres à la réponse des femmes. Le Coran y fait allusion, en agitant deux bâtons: la réclusion, et les coups.*

## Traumatisme social

*A l'extérieur, la violence sera le fait de ceux qui n'ont pas pu goûter à ce paradis qui est en fait un enfer. Le livre saint parlait des houris, et de leur compagnie délicieuse, et naïfs, ils veulent en rester là. Si la guerre extérieure, qui offre ses butins et ses femmes, n'est pas déclarée, la violence, encore et toujours elle, s'exprime, avec la vigueur de la jeunesse. La gamme est alors vaste des crimes. Le viol vient à l'esprit, mais il peut, ô surprise concernée autant les hommes que les femmes, ces derniers étant recluses et fermées.<sup>181</sup> L'instinct de*

---

<sup>180</sup> Prenez pour exemple la rubrique des Faits Divers des quotidiens algériens francophones; et multipliez par 2,3, ou 4. Il est peu de lecture plus terrible.

<sup>181</sup> Le garçon d'à côté peut faire les frais de la frustration, pour peu qu'il n'ait pas de protection sociale et des allures efféminées.

*mort submergeant l'instinct sexuel, la frustration aveuglant l'entendement, les meurtres ou suicides se multiplient: d'aucuns ne peuvent plus attendre encore les dix ans qu'il faut pour fonder un foyer, le temps que les vieux meurent ou s'effacent. Cette énergie folle est dépensée en vain, et ne concourt pas à l'intérêt général.*

*Pour pacifier, les dirigeants ont intérêt à maintenir coûte que coûte un état de guerre envers le monde entier.<sup>182</sup> Il se maintiendra en fait à l'intérieur, comme à l'extérieur. Les femmes, étant absentes, ne pourront pas freiner les pulsions morbides et bellicistes. La fonction militaire sera surreprésentée, surévaluée, surcélébrée, sans pour autant que l'efficacité s'en ressente. La ségrégation, condition de la polygynie implique inmanquablement cela.*

*Pour finir, deux observations, qui ne mettront pas de baume au coeur. Quand l'homme au foyer nombreux meurt et laisse ses femmes (le fait est commun, puisqu'il est le plus âgé, l'âge étant alors une qualité) comme veuves. Un mort, et quatre veuves d'un coup, à recaser, pour éviter qu'elles ne se reconstituent comme individu dans le célibat. Une guerre vient à éclater, le moindre trouble civil, et au-delà du massacre, les veuves abondent, submergent le marché, et elles inversent soudain la tendance du marché à la pénurie: crises qui ne seraient pas si terribles, si le produit n'était humain.*

*Enfin, l'espoir. Oui, mais l'espoir dans les générations futures, qui hélas sera aussi miné par la polygynie. Une cellule polygynique, mettons, de quatre épouses<sup>183</sup> (sans compter les concubines et servantes à engrossage) produira des enfants<sup>184</sup>, et ces enfants seront - espérons- des demi-frères et demi-soeurs. A une échelle plus vaste, une multitude de demis, par la force des choses consanguins du côté paternel, qui diminuent d'autant la variété génétique et qui s'associent à l'endogamie persistante<sup>185</sup>, aboutit à des phénomènes gravissimes de consanguinité.<sup>186</sup>*

---

<sup>182</sup> On serait bien inspiré de considérer la rhétorique martiale ou belliciste des dirigeants iraniens de cette manière.

<sup>183</sup> Des malins ont estimé que le maximum de femmes était 9: d'abord à cause du modèle prophétique, mais surtout du fait d'une ambiguïté arithmétique. En effet, le texte coranique mentionne les chiffres 2,3,4. Mais s'agit-il d'une alternative (ou) ou d'une accumulation (et)? Si l'on penche pour la seconde solution, cela fait 9 au compteur. Les sunnites pensent que les shiites pensent ainsi.

<sup>184</sup> La polygamie provoque-t-elle une hausse de la fécondité, ou une baisse? Il reste difficile de répondre. Le débat est ouvert. D'un côté, la structure familiale n'a que cette destination, mais de l'autre, la partie masculine est soit sous-sollicitée, soit sur-exploitée, au moment où elle n'est pas à son meilleur sur le plan reproducteur. Un époux globalement stérile, comme Muhammad d'ailleurs, n'apportera plus rien. Mais l'impression, du point de vue du petit groupe est autre: il se sent plus nombreux, mais ce n'est qu'une grossière illusion, car il ne sent pas ce qu'il fait perdre à la collectivité comme potentiel reproducteur.

<sup>185</sup> Cf. J. Chelhod, "Le mariage avec la cousine parallèle dans le système arabe", *L'Homme* 5/1965.

<sup>186</sup> Sans vouloir trop médire, sur des phénomènes de toute manière impossibles à étudier (ou alors il serait possible d'étudier des nécropoles de Médinois des premiers temps, pour reconstituer les parentés par l'étude des squelettes -ne rêvons pas trop fort), l'idée que Muhammad a lancé dans ses conquêtes, et ses successeurs ensuite, des nuages de sauterelles composés de guerriers très consanguins -et donc assez proches de la débilité mentale- a quelque chose d' à la fois réjouissant et terrifiant. Les actuels Mutawwa, la police religieuse saoudienne, sont les purs produits de la polygynie et des mariages entre cousins: le résultat est une troupe composée d'individus débiles au physique et tarés au mental, incapables qu'ils sont de faire autre chose de leur vie que de surveiller autrui, et punir. Mais ils sont faciles à repérer, et ne peuvent courir très vite: l'obésité et les difformités achève de leur donner une allure de peuple de fin du monde, les véritables Gog et Magog.

## Le goût suranné d'un fantasme

*Comme les pays arabes puis musulmans ensuite, avant la manne pétrolière (autre cadeau empoisonné), ont décliné, sclérosé tous par conservatisme, leur capacité à capter les femmes extérieures s'est évanouie: plus d'argent, plus de force militaire, plus rien en somme.*

*L'attrait pour l'Occident et sa modernité, qui quoique parfois refoulé, persiste explique le recul (relatif) de la polygynie. Le modèle du couple équivalent (pour ne pas dire égalitaire) peut se répandre. La monogamie est actuellement, sans conteste majoritaire.*

*Cependant, c'est plutôt le manque de moyens financier, autant que l'arrêt des conquêtes et des razzias, qui a épuisé le procédé. Tout n'est pas rose, au royaume de Muhammad et des Muhammad. Le fantasme persiste malheureusement, dans les zones les plus reculées, pourquoi ne pas le dire, les plus musulmanes, à chaque fois. Les hiérarques traînent encore les pieds, et ne condamnent pas nettement la pratique. Dès que les conditions s'y prêtent, les hommes profitent d'elles pour instaurer à nouveau le fléau.<sup>187</sup> Même dans des pays réputés très laïques, elle relève la tête, et n'a jamais disparu: en Tunisie, les événements récents vont permettre à des notables de revenir aux anciennes pratiques, ou de se déclarer polygames au grand jour. En Turquie, dans l'est, les grands féodaux kurdes, les potentats locaux cultivent aussi leur petit harem, au su des autorités. Atatürk lui-même ne vivait-il pas entouré d'un essaim de charmantes personnes, connues comme étant ses "filles". Ainsi, même officiellement réprouvée, ou réprimée, elle subsiste, et bénéficie d'une tolérance de fait, un peu partout, d'une sympathie, presque, d'une nostalgie, sûrement. Elle taraude les esprits, et jouit d'un certain prestige, de la noblesse de l'Antique.*

*Seul, répétons-le la limitation physique de l'offre et la faiblesse des revenus empêche une résurgence massive.<sup>188</sup>*

*La permission dont nous parlions au début, en Libye aura valeur de test: il n'est en effet pas certain du tout que les foules de pieux en profitent. Les jeunes ont sans doute envie d'autre chose, et leur modèle culturel, concernant le couple n'est plus Muhammad et Aïsha, pas si glamour que cela. Ils regardent la télévision, consultent internet, et vendraient père, mère, Coran et médrésa pour prendre la place de David et Victoria Beckham.*

***(Corpus coranique d'Othman 4/3-5).***

Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins,...<sup>189</sup> Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-

---

<sup>187</sup> Notamment dans les territoires d'immigration, dans les pays occidentaux, où les aides sociales favorisent, comme un effet pervers, ce comportement; alors, pour certains, la polygynie devient, en plus d'un mode de vie, une forme de résistance identitaire, et un moyen de subsistance financière. Les femmes sont par leur fonction reproductrice les ouvrières d'une petite entreprise. Les petits chefs religieux cautionnent, et les autorités occidentales indigènes n'osent trop remuer la fange.

<sup>188</sup> Qui n'a pas vu ces touristes saoudiens, accompagnés de leurs épouses asiatiques, malaises, indonésiennes, qui sont suivies à leur tour de rejetons très asiatiques aussi. Dans un siècle, le visage de l'Arabie aura changé, comme le visage des Saoudiens.

ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille).

Et donnez aux épouses leur *mahr*, de bonne grâce. Si de bon gré elles vous en abandonnent quelque chose, disposez-en alors à votre aise et de bon cœur.

Et ne confiez pas aux incapables vos biens dont Allah a fait votre subsistance. Mais prélevez-en, pour eux, nourriture et vêtement; et parlez-leur convenablement.

**(Corpus coranique d'Othman 4/24).**

...et parmi les femmes, les dames<sup>190</sup> sauf si elles sont vos esclaves en toute propriété.<sup>191</sup> Prescription d'Allah sur vous! A part cela, il vous est permis de les rechercher<sup>192</sup>, en vous servant de vos biens et en concluant mariage, non en débauchés. Puis, de même que vous jouissez d'elles, donnez-leur leur *mahr*, comme une chose due. Il n'y a aucun péché contre vous à ce que vous concluez un accord quelconque entre vous après la fixation du *mahr*. Car Allah est, certes, Omniscient et Sage.

**(Ibn Kathir, Tafsir 4/24).<sup>193</sup>**

Ainsi sont interdites les femmes déjà mariées<sup>194</sup>, sauf ceux que vous possédez...il vous est interdit d'épouser des femmes qui sont déjà mariés,<sup>195</sup>

(Sauf ceux que vous possédez): , sauf celles que vous faites l'acquisition par la guerre<sup>196</sup>, vous êtes autorisé pour ces femmes<sup>197</sup> après s'être assuré qu'elles ne sont pas enceintes.<sup>198</sup> Imam Ahmad<sup>199</sup> rapporte que Abu Saïd al-Khudri<sup>200</sup> a dit, "Nous avons capturé des femmes dans le territoire d'Awtas<sup>201</sup> qui étaient déjà mariés, et nous ne voulions pas avoir des relations sexuelles avec elles parce qu'elles étaient déjà mariés."<sup>202</sup>

---

<sup>189</sup> Il y a ici, une césure inexplicite: lors de la composition du recueil, des fragments épars ont été assemblés, et parfois, mal.

<sup>190</sup> Traduction vieillie de Hamidullah: ce sont les épouses.

<sup>191</sup> Première autorisation de copuler avec les servantes esclaves. La contrainte peut être supposée.

<sup>192</sup> Traduction hypocrite et prude d'Hamidullah. La quête est sexuelle.

<sup>193</sup> Sur ces versets, qui sont pourtant assez clairs, les commentaires vont bon train, on s'en douterait.

<sup>194</sup> Mariées à d'autres musulmans.

<sup>195</sup> Ce serait de la polygamie interdite, associée à l'adultère.

<sup>196</sup> Allusion précise à la prise de guerre, au rapt de razzia. L'idée d'associer la polygynie et la phase de conquête est fertile.

<sup>197</sup> Autorisés à les violer, en sous-entendu.

<sup>198</sup> Le confort de la femme, ou de l'enfant à naître n'est pas pris en compte: le problème est plus juridique, parce qu'il traite de la paternité du possible de cet enfant à naître.

<sup>199</sup> Ibn Hanbal.

<sup>200</sup> L'axiome "pense par toi-même" n'a pas cours dans ces contrées.

<sup>201</sup> Une bataille mineure, après Hunayn, donc à la fin de l'aventure, quand les musulmans sont en position de force. D'ordinaire, c'est l'expédition contre les Banu Mustaliq qui est pris en référence.

<sup>202</sup> Elles sont épouses d'infidèles, et perdent leur statut d'épouses, et peuvent donc être violées. Le viol est donc un sujet de droit très sérieux, et

Donc, nous avons demandé au prophète à ce sujet, et ce verset fut révélé.<sup>203</sup>

Par conséquent, nous avons eu des rapports sexuels avec ces femmes.<sup>204</sup>

*(Corpus coranique d'Othman 4/129).*

« Vous ne pourrez jamais être équitable entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux. Ne vous penchez pas tout à fait vers l'une d'elles, au point de laisser l'autre comme en suspens.<sup>205</sup>

*(Corpus coranique d'Othman 23/5-6).*

...et qui préservent leurs sexes,<sup>206</sup>

si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent<sup>207</sup>, car là vraiment, on ne peut les blâmer.

*(Corpus coranique d'Othman 70/29-30).*

... et qui se maintiennent dans la chasteté<sup>208</sup> et n'ont pas de rapports qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent car dans ce cas, ils ne sont pas blâmables,<sup>209</sup>

*(Ibn Kathir, Tafsir 4/24).*

Allah permet, dans ce verset, aux hommes d'avoir jusqu'à quatre femmes, et ceci de sa part constitue une tolérance et une grâce à condition de ne pas dépasser ce nombre, selon l'unanimité, bien que les shiïtes, quand à eux permettent à tort, à l'homme d'épouser neuf femmes<sup>210</sup>, ainsi que d'autres qui ont toléré plus que cela. En se basant sur le fait que le prophète avait neuf femmes. »

C'est une réalité tangible et quel que soit le désir des hommes, ils ne pourront être équitables à l'égard de chacune de leur femme, car même si un homme consacre un jour et une nuit à chacune

---

<sup>203</sup> Dans ces moments, de la vie quotidienne, et de ses tracas, la figure prophétique est traité exactement comme un oracle, et prolonge ainsi une vieille tradition de l'Orient Antique. Là où ça ne va plus, c'est que ceux qui répondent aux questions ne sont plus des prêtres en extase, mais des juristes qui font ce qu'ils peuvent...

<sup>204</sup> Le point de vue féminin n'est pas pris en compte. Toutes les décisions et aspirations sont masculines. La femme est l'élément passif.

<sup>205</sup> Allusion indirecte à la polygynie, par l'intermédiaire d'un trouble induit par la pratique. Le point intéressant est sur la connaissance de la psychologie de ces juristes, qui ne se font guère d'illusion sur l'application au quotidien du rapport multiple entre époux.

<sup>206</sup> Description des croyants, des gens bien, qui ont l'agrément des rédacteurs coraniques.

<sup>207</sup> Le croyant a la permission de copuler avec ses femmes, mais aussi ses servantes, selon l'expression "celles que la main droite possède".

<sup>208</sup> La chasteté n'est pas celle à la mode chrétienne du temps, une abstinence rigoureuse vantée pour les plus pieux: elle est permissive, à l'intérieur du foyer, et le champ des possibles reste très vaste. En fait, elle correspond au refus de l'adultère.

<sup>209</sup> Répétition du verset précédent; du fait d'un rassemblement rapide des fragments, les redites sont communes. Elles ont aussi une fonction psychologique de rappel. Le code coranique se fait permissif quand il s'adresse aux catégories choisies, et supérieures, tels les guerriers. Eux ont toute latitude dans la société, notamment en matière sexuelle.

<sup>210</sup> Au nom d'une conception différente de l'arithmétique, en plus de l'exemple prophétique.

d'elles, il y aura certainement une différence de sentiments quant à l'amour et au désir ainsi que les rapports sexuels. Ce verset était descendu sur 'Aïsha, selon une version, car comme on le sait le était équitable mais 'Aïsha était celle qu'il aimait le plus.<sup>211</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 4573).**

Selon une autre version, 'Aïsha a dit :

- Un homme avait épousé une orpheline qui était chez lui.<sup>212</sup> Elle possédait une palmeraie mais cet homme gardait toute la récolte et ne donnait rien à cette orpheline. C'est à cette occasion que ce verset fut révélé.<sup>213</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 4574).**

'Aïsha reprit : « Quand aux paroles divines contenues dans le verset précédent :

Il s'applique au désir de l'un d'entre vous quand il veut épouser une orpheline qui jouit d'une modeste fortune et de peu de beauté ».

Elle ajouta : « Les hommes furent interdit d'épouser celles qui jouissent d'une grande fortune et d'une grande beauté parmi les orphelines, à moins qu'ils ne leur réservent une dot équitable, parce que ce désir ne se manifesterait pas si elles avaient peu de fortune et peu de beauté.

**(Tirmidhi, *Hadith* 2 / 295/ 1138).**

d'après 'Omar ibn al Khattab:<sup>214</sup>

- Ghilan Ibn Salama embrassa l'islam alors qu'il avait dix épouses, le prophète informé lui dit : « Prends quatre épouses parmi elles et sépare-toi des autres. »

**(Tirmidhi, *Hadith* 3/4 /115).**

Le Prophète a dit :

-Celui qui possède deux femmes, et aura penché vers l'une plus que l'autre, il viendra le Jour de la résurrection avec une partie de son corps bancal.

**(Muslim, *Sahih* 46/1462).**

Anas a rapporté :

---

<sup>211</sup> Le personnage d'Aïsha est bien commode pour illustrer cette difficulté. Dire qu'elle n'a été créée (ainsi) que pour cela serait franchir un pas... qui peut être franchi.

<sup>212</sup> Le mariage d'orphelin est une forme classique de captage d'héritage. Celui-ci n'est critiqué en soi, mais le refus de faire profiter la fille. Elle ne peut être propriétaire en quoi que ce soit.

<sup>213</sup> Le hadith tente d'expliquer pour quelle raison il est édicté d'être juste avec ses femmes, et de subvenir à leur besoin, et de les faire profiter de leur douaire.

<sup>214</sup> Sa réputation de misogynie fait qu'il est spécialisé dans les récits concernant les femmes. A moins que ce ne soit sa spécialisation qui lui ait donné la réputation.

- Le prophète avait neuf femmes.<sup>215</sup> Quand il voulait partager ses jours entre elles, il ne revenait chez la première qu'après avoir passé le neuvième jour chez la dernière. Elles se réunissaient d'habitude chez celle dont le jour lui était consacré. Un jour se trouvant chez 'Aïsha, Zeynab entra et lui tendit la main, mais 'Aïsha protesta et lui rappela :

- C'est Zeyneb ! », il retint sa main, et les deux femmes ensuite entrèrent en discussion à tel point que leurs voix s'élevèrent. Ce fut l'heure de la prière, abu Bakr passa par le Prophète et entendant leurs voix, il interpella le prophète:

-Viens à la prière ô Messenger d'Allah et mets leur du sable dans leurs bouches<sup>216</sup>, il sortit et 'Aïsha dit à la suite de cela :

-Le prophète va faire la prière et Abu Bakr reviendra ensuite pour me réprimander » Lorsque le prophète fit la prière, abu Bakr lui adressa des paroles sévères et lui dit :

- Comment peux-tu faire cela ? <sup>217</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 5218).**

Ibn 'Abbas a entendu 'Omar ibn al Khattab dire, alors qu'un jour il se trouvait chez sa fille Hafsa : « O ma fille ! Gare à t'identifier à celle dont les qualités lui valent l'amour du messager, en voulant parler de 'Aïsha, elle alla alors raconter cela au messager d'Allah qui en souria. ».

**Schisme domestique.**

**(Bukhari, *Sahih* +++++).**

On rapporte également : « Parmi les femmes du Prophète il y avait deux groupes, l'un celui de 'Aïsha composé de Hafsa, Safiya et Sawda<sup>218</sup>, et l'autre de Umm Salama et les autres femmes du prophète.<sup>219</sup> Les musulmans sachant l'amour qu'il portait pour 'Aïsha, attendaient le tour de 'Aïsha pour offrir un cadeau au Prophète, c'est alors qu'ils l'envoyaient toujours chez elle. Jusqu'au jour où le groupe d'Umm Salama, décida de parler et demanda à Umm Salama de s'adresser au prophète - de cette situation :

-Dis au prophète de s'adresser aux gens et qu'il leur dise que celui qui veut offrir quelque chose au Prophète qu'il l'offre dans n'importe quelle maison de ses femmes.

Elle lui adressa alors ces paroles, mais il ne lui dit rien. Elles lui demandèrent et elle répondit qu'il n'avait rien dit, mais elles lui dirent :

---

<sup>215</sup> Le chiffre n'a pas été décidé au hasard. La solution la plus probable est l'addition des chiffres proposés en alternative: 2+3+4=9. Ce n'est très inventif, mais cela démontre à quel point le texte coranique a de l'influence, et permet dans les détails, d'inventer la vie de Muhammad.

<sup>216</sup> Expression imagée, très évocatrice, et qui devait être très répandue.

<sup>217</sup> La petite est cernée, par son époux âgé, et par son propre père, qui l'a offerte au susdit époux.

<sup>218</sup> En gros, la scission rassemble d'un côté le "first cast", et de l'autre, le "second cast": celles qui ont un avantage, d'une manière ou d'une autre, et puis celles qui le veulent.

<sup>219</sup> ces affrontements mesquins préfigurent partiellement les énormes luttes de pouvoir pour succéder à Muhammad comme calife.

-Mais parle lui ! », elle lui parla de nouveau lorsque se fut son tour, mais il ne lui répondit pas, elles lui demandèrent et elle dit :

- Il ne m'a rien dit. », elles dirent :

- Parles lui jusqu'à ce qu'il te parle ! », ce fut de nouveau son tour et elle lui reparla, et le prophète lui dit enfin :

-Ô Umm Salama ! Ne me blesse pas en parlant ainsi de 'Aïcha, car par Allah ! La révélation ne m'est venue que dans le lit d'une seule d'entre-vous <sup>220</sup>», elle lui dit alors :

-Je demande pardon à Allah, de t'avoir blessé, ô messager d'Allah ! »

Lors d'un voyage 'Aïsha raconte: « Le Prophète faisait un tirage au sort entre ses épouses pour choisir celle qui devait partir avec lui. Une fois, 'Aïsha et Hafsa eurent la possibilité de partir avec lui. Alors qu'il avait la coutume d'accompagner 'Aïsha de nuit et de discuter avec elle, Hafsa dit à 'Aïsha :

- Ne veux-tu pas essayer cette nuit-ci mon chameau et me laisser essayer le tien ?

-Oui » répliqua 'Aïsha. La nuit il s'approcha du chameau de 'Aïsha sur lequel il y avait Hafsa et passa le *salam*<sup>221</sup> avant de continuer le chemin avec cette dernière.<sup>222</sup> Et une fois le camp installé, 'Aïsha se dit : « Seigneur ! Fais que je sois mordue par un scorpion ou une vipère avant de pouvoir dire quoi que ce soit au prophète ! <sup>223</sup>

(Abu Dawud, *Hadith* 2134).

Le messager d'Allah alors qu'il est la plus juste des créatures, aimait 'Aïsha plus que tout autre parmi ses épouses, car « les cœurs sont entre deux des doigts du miséricordieux<sup>224</sup> ; Il les tourne comme Il veut. »

C'est pourquoi le prophète avait l'habitude de dire, chaque fois qu'il partageait quelque chose de façon équitable entre ses épouses:

-Ô Allah, ceci est mon engagement solennel autant qu'il m'est donné de le faire, ne me tiens pas rigueur pour ce que Tu peux accomplir et que je ne peux point ». <sup>225</sup>

---

<sup>220</sup> Celui d'Aïsha, bien sûr. Le fait doit intégrer le genre littéraire des "Circonstances de la révélation".

<sup>221</sup> Le salut religieux.

<sup>222</sup> Muhammad reconnaît ses femmes à leurs chameaux. Le procédé s'explique: en plus de la nuit tombante, elles devaient être bâchées.

<sup>223</sup> Démonstration piquante de ruse féminine, qui alimente la misogynie.

<sup>224</sup> Froidement, disons-le: cette dernière est la plus jeune, et était vierge, ce qui fait que dans l'imaginaire islamique, elle a quelque chose d'idéal.

<sup>225</sup> Quand cela l'arrange, Muhammad se protège avec la décision divine; si celle-ci ne l'arrange pas, il s'en passe.

## Les droits de l'Homme, les Droits sur la Femme

*Ici sont réunis à la fois le texte de référence, coranique, et le commentaire du plus prestigieux commentateur du Coran, Tabari. C'est avec grand intérêt que l'on assiste aux gloses subtiles et interminables de ce savant sur la violence faites aux femmes.*

*Et encore, nous ne parlons que de la violence de musulmans à l'égard de musulmanes. Au moins, elle fait l'objet d'une législation. Quant aux femmes qui n'ont pas, pour une fois, l'heur d'être musulmanes, elles dérouillent. Hélas, hélas, hélas, trois fois hélas, c'est dans les parties concernant le jihad que nous étudierons la question: il y aura des femmes assassinées, d'autres exécutées, d'autres torturées, d'autres violées. La violence faite aux femmes est une composante de la guerre depuis que l'homme est en guerre contre l'homme, et les protomusulmans n'y coupent pas. A l'exception près que les sources mentionnant leurs faits guerriers intègrent sans scrupule cette composante sexuelle de la guerre.*

*L'expression "autorité" peut aussi signifier "charge". Cela ne modifie pas la prédominance masculine. Le Talmud édicte lui-aussi de tels avis. Dans la réalité, dans le réel, peu importe, parce que l'essentiel, ce sont les coups donnés.*

*L'exégèse égortera sur la force des coups, sur ses limitations, sur leur modération. Mais scripta manent (ce n'est pas de l'arabe, mais ça pourrait), jamais personne n'a pu décrocher le verset, et le jeter là où il mériterait d'être. Non, il reste accroché, comme un fond trop cuit à une casserole.*

*La violence domestique est endémique, et frappe l'humanité toute entière. C'est un fait. Un autre fait est que le machisme est favorisé par des situations précises, souvent complexes, mais connues. Par exemple, la violence généralisée, entre hommes, qui finit par concerner les femmes; puis la frustration sexuelle; puis l'humiliation des hommes par ceux qui les dominent; puis l'excès de responsabilité masculine, etc..., etc... Le propre de l'islamisme est d'intégrer la violence domestique dans le droit, et qui plus est, un droit divin, la parole du dieu lui même, disant textuellement qu'il faut cogner.*

*Imaginez alors les dégats dans la société, dans les sociétés, dans le maquis des relations humaines, dans l'immensité du réel.*

*Sachant qu'en moyenne, une femme est plus faible d'un tiers, physiquement, par rapport à un homme. Et ses talents d'empoisonneuse ne pourront jamais compenser le déséquilibre.*

*Les hadiths ajouteront un peu de vécu à une matière trop juridique. Dans un récit, issu d'un recueil canonique, il est précisé que Muhammad a frappé Aïsha à la poitrine, et qu'elle en a souffert.<sup>226</sup>*

### **La répression coranique.<sup>227</sup>**

**(Corpus coranique d'Othman 4/38).**

Les hommes ont autorité sur les femmes (QAWWAMUN ALAL NISA) du fait qu'Allah a préféré certains d'entre vous à certains autres, et du fait que les hommes font dépense sur leurs biens en faveur de leurs femmes.

Les femmes vertueuses (MUHSANAT) font oraison (QANIF) et protègent ce qui doit l'être<sup>228</sup>, du fait de ce qu'Allah consigne.<sup>229</sup>

Celles dont vous craignez l'indocilité, admonestez-les!

Reléguez-les dans les lieux où elles couchent!

Frappez-les!<sup>230</sup>

Si elles vous obéissent, ne cherchez plus contre elles de voie de contrainte!<sup>231</sup>

Allah est auguste et grand.

**(ibn Hisham, Conduite de l'envoyé d'Allah 651).**

---

<sup>226</sup> Ceci suffira à étendre les affirmations de thuriféraires, qui tentent d'enfumer leur public, en étalant le modèle prophétique en couche épaisse sur les versets gênants. Alors, il est si confortable de dire que "le prophète n'a jamais frappé une femme", etc... Ce serait oublié aussi ce qui est fait aux femmes infidèles (sur le plan religieux, pas celles dans Amsterdam de Brel).

<sup>227</sup> On doit parler de répression: il y a désordre par rapport à une situation ordonnée, dans la famille (la soumission au chef de famille, et l'obéissance à ses ordres), et il y a réponse brutale afin d'imposer à nouveau l'ordre, assorti d'un certain degré de souffrance pour la coupable.

<sup>230</sup> M. Mahmoud, "To beat or not to beat: On the exegetical dilemmas over Qur'an 4:34", *Journal of the American Oriental Society* 126/2006; Rachel M. Scott, "A Contextual Approach to Women's Rights in the Qur'ān: Readings of 4:34", *The Muslim World* 99/2009.

<sup>231</sup> La concession est intéressante: la violence est contrôlée, et judiciaire, en fait, et c'est le maître qui est l'instrument de justice. Il ne s'agit en rien de donner libre cours à la violence du mâle. Ce ne serait pas justice. Non, tout ceci est construit (et à cet égard, sans aucune excuse), et d'une certaine manière, l'homme n'est pas responsable. Comme dans l'Athènes classique, le mari est contraint de punir sa femme, et il serait puni de ne pas le faire. Mais Muhammad n'a pas l'honneur d'être Socrate (même s'il a quelque chose du vieux Platon).

Traitez gentiment les femmes! Elles sont des prisonnières<sup>232</sup>, qui n'ont pas du tout le contrôle sur elles-mêmes!

### Hommes de devoir

*Il est important que cette affaire scabreuse ne concerne pas un personnage proche de Muhammad, un Mecquois ; il faut laisser cela aux Médinois, moins prestigieux.*  
(Tabari, *Tafsir* 4/34).

Les hommes sont ceux qui s'occupent des femmes: ils s'occupent de leur éducation et ils peuvent les sanctionner pour ce qui concerne leurs devoirs envers Allah et envers eux.

(...)

...les hommes ont autorité pour s'occuper des femmes, d'une part, en vertu du fait que ce sont eux qui ont amené, lors du mariage, le douaire nuptial (MUHR) qu'ils ont remis à ce moment-là, et c'est là ce par quoi Allah leur a conféré un ascendant sur elles (...)

...c'est ainsi qu'Allah a donné un ascendant (FADL) aux hommes sur les femmes, et c'est à cause de cela qu'ils s'occupent d'elles et qu'ils peuvent leur donner des ordres pour ce qui touche aux affaires qu'Allah leur a confiées.<sup>233</sup>

#### Circonstances de la révélation<sup>234</sup>

On rapporte que ce passage fut révélé à propos de l'un des *ansar*<sup>235</sup> qui avait eu une dispute avec sa femme et qui la gifla ; celle alla se plaindre auprès du prophète qui décida spontanément en sa faveur l'application de la peine compensatoire (QISAS) : ...

al Hasan rapporte : Une femme qui avait été giflée par son mari se rendit auprès du prophète qui voulut appliquer, en sa faveur et contre son mari, la peine compensatoire.<sup>236</sup>

C'est alors qu'Allah révéla :

les hommes ont autorité sur les femmes en vertu de ce par quoi Allah a conféré aux uns un ascendant sur les autres.

Le prophète rappela l'homme en question et lui récita le verset, puis il lui dit

---

<sup>232</sup> Ali Dashi (p. 214) conteste la traduction de AWAN faite par A. Guillaume: "intermédiaires" au sens propre.

<sup>233</sup> Tabari décrit là un idéal, fait d'hommes bons, sensés, raisonnables, mais musulmans. Tabari est terriblement et dangereusement rationnel. Il devait être un homme bon, mais enfermé dans une infernale machine à penser.

<sup>234</sup> Après la théorisation, la rationalisation, vient l'affabulation: mais c'est la partie que le public, affamé de héros et de récit, attend.

<sup>235</sup> Dans les cas dégradants, les *ansar*, médinois, sont impliqués, jamais les *muhajirun*, l'élite.

<sup>236</sup> Dans l'explication de Tabari, on ne peut être frappé par l'invention de cette anecdote: la femme giflée est capable, peut oser réclamer réparation. Elle commet donc un affront intolérable, et démontre qu'à ce moment, les femmes pourraient être des êtres excessifs et dangereux. En d'autres termes, l'homme mâle est montré en état d'infériorité, à ce moment, et il est sur la défensive. Le décret divin vient tempérer l'audace, et il est montré comme une remise à niveau, un équilibrage.

-J'ai voulu une chose mais Allah en a décidé autrement.

al Hasan rapporte aussi que lorsque le prophète eut décidé de propre initiative d'appliquer entre eux la peine compensatoire<sup>237</sup>, Allah révéla d'abord le verset :

Ne te hâte pas d'appliquer le Qur'an avant que sa révélation ne soit entièrement achevée pour toi !

<sup>238</sup>

Tabari précise: Ce passage comporte un élément sous-entendu qui est omis du fait que le texte obvie est suffisamment explicite à cet égard. Le sens de ce passage est donc le suivant:

les femmes vertueuses sont les femmes obéissantes qui gardent intacts les droits de leur mari en cas d'absence de ceux-ci, grâce au fait qu'Allah les préserve ; soyez donc bons envers elles et agissez au mieux .

... On rapporte que ibn Masud<sup>239</sup> lisait ce verset ainsi :

-Les femmes vertueuses sont les femmes obéissantes qui gardent intacts les droits de leur mari en cas d'absence de ceux-ci<sup>240</sup>, grâce au fait qu'Allah les préserve ; agissez donc au mieux envers elles!

...D'après ibn Abbas ce passage signifie: si donc elles sont comme il est dit ici, alors agissez au mieux à leur égard !

Cas des femmes rebelles.<sup>241</sup>

D'après certains commentateurs, les termes "dont vous "redoutez" la rébellion"<sup>242</sup> sont à prendre ici dans le sens de : dont vous savez la rébellion . Ces commentateurs considèrent que *khawf*<sup>243</sup> est à

---

<sup>237</sup> Cas de désaccord entre Muhammad et son dieu: en fait, se cache derrière deux opinions juridiques qui prennent des oripeaux religieux. Cela ne peut tromper que les naïfs.

<sup>239</sup> L'éditeur d'une version alternative du Coran, qui sera détruite, et dont se subsistera que quelques versets.

<sup>240</sup> L'absence du maître est toujours l'occasion de grandes angoisses.

<sup>241</sup> La rébellion est une chose grave; elle concerne l'ordre politique et religieux, et l'on pourrait se surprendre à voir cette notion intégrer le domaine familial. Mais la famille, selon un schéma que n'aurait pas renié Aristote, n'est rien d'autre qu'un petit empire, un espace et des gens soumis à une autorité.

<sup>242</sup> NUSHUZ: orgueil, rébellion, indépendance; cf. Khaled Abou El Fadl, *Rebellion and violence in Islamic law* , New York 2001; Abou el Fadl, "Ahkam al-Bughat: Irregular Warfare and the Law of Rebellion in Islam." in *Cross, Crescent & Sword: The Justification and Limitation of War in Western and Islamic Tradition*. Ed. James Turner Johnson , John Kelsay. Westport, 1990; Joel L. Kraemer, "Apostates, Rebels and Brigands." *Israel Oriental Studies* 10, 1980 .

<sup>246</sup> Tabari est aussi un expert lexicologique: en gros, le public coranique ne comprend pas le vocabulaire du livre, et il lui faut recourir à des experts. Mais attention, ces experts, malgré leur science, souvent ne savent presque pas plus que leur public. Mais ils ont le talent de faire semblant.

prendre ici dans le sens de *ilm*<sup>244</sup> de même que *zann*<sup>245</sup> peut parfois lui aussi être employé dans sens de *ilm*.<sup>246</sup>

D'après d'autres, tout ce passage a le sens suivant: lorsque vous constatez de leur part ce que vous craignez comme rébellion contre vous: qu'elles regardent ce qu'elles ne doivent pas regarder<sup>247</sup>, qu'elles entrent et sortent contre votre gré<sup>248</sup> et que vous en arriviez à avoir des doutes à leur sujet, dans ce cas, dans un premier temps, commencez par les exhorter ; ensuite, si elles persistent, reléguez-les dans leur chambre. si elles persistent encore, frappez-les et si, en dépit de cela, elles persistent toujours, tentez une conciliation, sinon séparez-vous !

Tabari précise: le terme *nushuz*<sup>249</sup> désigne le fait de dresser contre quelqu'un. Il s'agit ici de la femme qui se dresse contre son mari, cherche à le dominer, délaisse le lit conjugal et lui désobéit en tout ce en quoi elle est tenue de lui obéir.

“exhortez-les” en leur évoquant Allah, en leur faisant craindre sa menace qui pèse sur elles du fait qu'elles font ce qu'Allah leur a interdit.

D'après Mujahid, il dira par exemple:

-Crains Allah et reviens à la bonne conduite! Si elle revient, il ne fera rien contre elle.

(...)

Le plus exact est de considérer qu'il convient d'envisager ici le verbe *hajara* dans son acception de "lier" (RABATA) ; ce verbe est en effet employé par les Arabes pour dire : lier un chameau avec une corde de type *hijar*.<sup>250</sup> Si c'est donc là le sens qu'il convient de retenir, l'interprétation de ce passage sera la suivante: quant aux femmes dont vous redoutez la rébellion, exhortez-les pour les mettre en garde contre les conséquences de leur rébellion! Si elles tiennent compte de votre exhortation, vous n'avez plus aucune raison d'agir contre elles: mais si elles refusent de s'amender et continuent d'agir à leur guise, alors assurez-vous de leur personne en s reléguant dans leur *madaji* c'est-à-dire dans leur chambre à coucher !<sup>251</sup>

Tabari citera ensuite divers propos qui ne confirment l'avis précédent qu'à condition d'en solliciter le sens ou d'extrapoler. Il cite notamment une parole du prophète précisant les droits de la femme à l'égard de son mari :

Hakim ibn Muawiya<sup>252</sup> rapporte de la part de son père que celui-ci vint trouver le prophète et qu'il lui demanda :

---

<sup>247</sup> Le regard suffit: on peut tromper avec les yeux; ne dit-on pas "toucher du regard". Il ya des adultères qui ne se font qu'ainsi. Quiconque a vécu dans un pays musulman et connaît le regard lourd des hommes, lourd de menace et de désir ne peut que sourire à ce moment.

<sup>248</sup> La contestation de la réclusion est un autre motif de révolte, et donc de répression. Cette disposition indique alors que les femmes ne se résignaient pas toujours à l'ombre de leur sort.

<sup>250</sup> Le chameau entravé est bien utile pour expliquer le sort d'une femme.

<sup>251</sup> L'homme, quelque soit sa puissance physique, n'est pas si fort que cela: il peut être en grande infériorité numérique. Alors, le confinement est une bonne solution.

<sup>252</sup> Fils du premier calife ommeyade. Il devait être bien jeune...

- Quel est le droit de l'épouse de l'un d'entre nous sur son mari ?

Le prophète lui répondit:

-Que le mari la nourrisse, qu'il l'habille, qu'il ne la frappe jamais au visage<sup>253</sup>, qu'il n'ait pas un comportement vilain à son égard et que dans le cas échéant, il ne lui inflige le *hajr* que là où elle passe la nuit.

D'après le sens que Tabari donne ici au verbe *hajara*, et par conséquent à son nom verbal *hajr*, il faudrait donc comprendre que le hadîth veut dire ceci: qu'il ne la relègue que là où elle passe la nuit.

et frappez-les.

Allah veut donc dire ceci : exhortez les femmes qui se rebellent contre vous, à leur rébellion! Si elles refusent de revenir à de meilleurs sentiments, reléguez fermement dans leur appartement ! Enfin, si elles persistent, frappez-les afin ...qu'elles reviennent à leur devoir d'obéissance à Allah en ce qui concerne vos droits qu'elles doivent obligatoirement respecter!<sup>254</sup> Les commentateurs précisent tous que les coups que le mari est en droit de donner dans ce cas à sa femme ne doivent pas violents (GHAYRU MUBARRIH).<sup>255</sup>

ibn Abbas a dit : Le passage

reléguez-les dans leur chambre et frappez-les !

signifie : tu la relègues dans sa chambre et, si elle revient à de bons sentiments, tu t'en tiens là, sinon Allah t'as permis de la frapper de coups non-violents et tu ne lui casseras jamais quelque chose. Si elle revient, tu t'en tiens là, sinon il t'est permis d'accepter quelque chose de sa part en contrepartie de sa liberté. ...Ata rapporte qu'il demanda à ibn Abbas ce qu'était un coup non-violent.

Celui-ci lui répondit : Un coup de *siwak*<sup>256</sup> de quelque chose d'autre de semblable.<sup>257</sup>

...Ata rapporte aussi une parole du prophète ayant dit pratiquement la même chose dans l'un de ses sermons. ( ... )

---

<sup>253</sup> La frapper au visage serait la frapper au seul endroit qu'elle pourrait montrer en public: la violence ainsi imprimée montrerait à tous que la maison du maître est mal tenue, et que son autorité est bafouée. Choses inacceptables. De tels coups pourraient aussi rendre la femme moins avenante.

<sup>254</sup> Tabari tente, sans doute avec sincérité, de décomposer la procédure de répression, ce qui permet d'amoindrir la violence: 1/ exhortation (mise en garde) 2/relégation 3/ punition corporelle.

<sup>255</sup> L'islamisme innove avec la notion de coup non-violent. Tabari est un chic type.

<sup>257</sup> La taille de l'outil est décisive pour juger de la violence. Encore un caractère juridique. Personne ne parle de coup frappés avec le corps, la main, etc... Il faut un instrument pour donner le caractère judiciaire à la punition.

En cas de retour à l'obéissance.<sup>258</sup>

Si elles vous obéissent, ne cherchez plus de moyens (SABÎL) contre elles !

Allah veut dire ceci : si, après avoir frappé ces femmes qui se rebellaient encore contre vous lorsque vous les teniez claustrées dans leur chambre, elles vous obéissent à nouveau, il ne vous est plus permis d'employer le moindre moyen de leur être désagréable de leur faire subir un préjudice dans leurs corps ou leurs biens en arguant des prétextes quelconques, par exemple en leur disant : "à vrai dire, tu ne m'aimes pas et me hais" et en trouvant là motif à les frapper ou à leur nuire.<sup>259</sup>

**(Muslim , *Sahih* 44/4410).**

Sa'd a dit : 'Omar demanda un jour la permission d'entrer au prophète , alors que ce dernier avait auprès de lui des femmes Quraysh qui, avec des éclats de voix, l'entretenaient d'une augmentation de leurs parts dans les dons. Lorsque 'Omar demanda la permission d'entrer, elles se levèrent et s'empressèrent de se dérober aux regards. Omar, ayant reçu la permission d'entrer de l'envoyé d'Allah , trouva l'envoyé d'Allah en train de rire.

'Omar lui dit :

-Qu'Allah fasse épanouir le rire sur tes dents, ô envoyé d'Allah!

Le prophète lui répondit :

-C'est que j'ai été amusé de voir ces femmes, qui étaient chez moi, s'empresser au son de ta voix de se dérober aux regards.<sup>260</sup>

- Et pourtant toi, envoyé d'Allah, répondit Omar, tu es plus digne (que moi) de leur imposer la vénération. (...) Omar ajouta :

-Ennemies de vos âmes, vous me vénerez au lieu de vénérer l'envoyé d'Allah !

- Oui, répondirent-elles, toi tu es plus sévère et plus rude que l'envoyé d'Allah !<sup>261</sup>

- Par celui qui tient mon âme entre ses mains, dit alors le prophète , le diable ne t'a jamais rencontré sur une route sans prendre aussitôt une autre route que la tienne.<sup>262</sup>

## Un monument du hadith.

---

<sup>258</sup> L'exégète, qui par ailleurs prévoit tout, ne veut pas imaginer le cas où la révoltée s'endurcit dans la résistance. Que faire? Vide juridique? S'il en est ainsi, il profitera à l'homme, en position de force. La solution de la répudiation est la plus bénigne.

<sup>259</sup> Tabari prévoit le cas de la provocation de l'époux, qui pousse à la révolte pour justifier la violence de sa répression; la réflexion sent le vécu.

<sup>260</sup> Omar a la réputation d'être un misogyne endurci, féroce avec les dames. Le texte est là pour lui rendre hommage.

<sup>261</sup> L'épisode, en fait, est plus sérieux que son apparence badine: il indique un fait qui se voit quelquefois: Omar est montré avec une dignité, un statut qui s'approche de celui de prophète. On a pu parler de vice-prophète en l'occurrence, qui conteste le premier, et reçoit aussi des sortes de révélations.

<sup>262</sup> Eloge rugueux du personnage, qui doit dater de son califat. Les traditionnistes étaient réputés pour leur obséquiosité et leur esprit courtisan.

*Il peut donc la fouetter s'il n'envisage pas de rapports sexuels avec elle dans la même journée. Il faut bien qu'elle se repose. Mais il faut aussi que le maître ne soit pas gêné par les blessures fraîches causées par le fouet.*

**(Bukhari, *Sahih* 62/132).**<sup>263</sup>

Aucun d'entre vous ne devra fouetter sa femme comme il fouette un esclave et ensuite avoir des rapports sexuels avec elle dans le reste de la journée.

**(Muslim, *Sahih* 4/2127).**

Aïsha a raconté:

-Il m'a frappée sur la poitrine et cela m'a fait du mal.<sup>264</sup>

**Hadiths alides.**<sup>265</sup>

Toute la femme est maléfique et le pire, c'est que c'est un mal nécessaire.

Vous ne devez jamais demander conseil aux femmes parce que leurs avis ne valent rien. Cachez-les pour qu'elles ne puissent pas voir d'autres hommes. Ne passez pas trop de temps en leur compagnie car elles vous conduiraient à votre perte!

Hommes, n'obéissez jamais à vos femmes.

Ne les laissez jamais vous donner un conseil sur un quelconque problème de la vie quotidienne.

Si vous les laissez faire, elles dilapideront tous vos biens et elles désobéiront à tous vos ordres et à tous vos désirs.

Quand elles sont livrées à elles-mêmes, elles oublient la religion et ne pensent qu'à elles. Dès qu'il s'agit de leurs désirs charnels, elles sont sans pitié ni vertu.

Il est facile de prendre plaisir en leur compagnie, mais elles vous le feront chèrement payer. Même la plus vertueuse a la vertu facile, et les plus corrompues (FASIQ) sont des putains.

---

<sup>264</sup> Un petit cas de violence domestique, dont on doit savoir qu'il est un mal endémique, en particulier dans les sociétés islamiques, marquées par la violence en général, entre hommes, qui se transmet aux femmes. Le verset coranique (4/34) qui propose de frapper les femmes a fait un bien grand mal, aux femmes, et à l'Humanité dans son ensemble. Nous en parlerons longuement, et pour faire mal, bien mal.

<sup>265</sup> G. Asha, *Du statut inférieur de la femme en islam*, Paris, 1989, p. 38. Les shiites n'ont pas sur le plan de la situation des femmes des points de vue si opposés à ceux des sunnites. Quand il s'agit de taper sur autrui, les divergences s'estompent.

L'âge ne leur épargne aucun vice. Elles ont trois qualités qui sont dignes d'un incroyant: elles se plaignent d'être opprimées quand en fait ce sont elles qui oppriment ; elles jurent solennellement et mentent en même temps ; elles s'offusquent des avances que leur font les hommes tout en les désirant avec ardeur.

Implorons Allah qu'il nous délivre de leur sorcellerie.

## 9

### La verge comme un fil

(La revanche des femmes)

*Pour qui connaît bien le dossier, quelques hadiths malencontreux permettent tout de même de reconstituer les discours des femmes sur les hommes ; ils ne manquent pas d'ironie. On y retrouve en fait la verve arabe, débarrassée de la censure musulmane. De tels documents sont particulièrement précieux pour comprendre la réalité de la vie quotidienne et des relations sociales. Ils témoignent aussi de ce que la tradition populaire a pu ajouter au corpus canonique comme récits répondant plus directement aux attentes du public, un public féminin entre autres, très délaissé par cette culture.*

*Goûtons ces savoureux récits, d'une légèreté peu habituelle en milieu musulman, quasiment spirituels, qui tranche avec des propos lourds, bêtes et baveux auxquels nous sommes habitués jusqu'ici. On en vient à se moquer de l'essentiel de ces mâles, et de glousser même de la taille ridicule de leurs organes. L'austère Bukhari transmet sans sourciller.*

*Dans la masse pléthorique de la Tradition, quelques textes ont pu échapper au crible des censeurs enturbannés, pour notre plus grand plaisir.*

*Les moqueries sont aussi le fait d'Aïsha: elle prend bien soin de distinguer ses obligations par rapport à Allah son dieu, et à Muhammad son maître.<sup>266</sup> Elle ricane, aussi, ironique, persiflante, de ces révélations qui arrangent bien les affaires de Muhammad. Soupçon de conflit d'intérêt, nous dirions, ou bien, suspicion d'insincérité.*

*Une des autorités les plus anciennes de la Tradition musulmane. C'est la divine commère Aïsha qui bavarde.*

### **Commérages.<sup>267</sup>**

**(Bukhari, *Sahih* 67/83).**

Urwa rapporte que Aïsha a dit : Onze femmes se réunirent et convinrent de s'imposer l'obligation de ne se rien cacher les unes aux autres des faits et gestes de leurs maris. La première prit la parole en ces termes :

-Mon mari est de la chair de chameau maigre placée sur le sommet d'une montagne. Il n'a pas de plaine qu'on puisse gravir, ni de graisse qu'on puisse emporter.

-Je ne divulguerai rien de mon mari, dit la seconde, car je craindrais de ne pas arriver jusqu'au bout, si j'en parlais, je ne dirais rien que des défauts.

---

<sup>266</sup> J. Wansbrough, *The sectarian Milieu*, p. 78-9.

<sup>267</sup> Autant les hommes monopolisent l'espace extérieur et les activités publiques, autant l'intérieur et l'intime sont l'affaire des femmes; la situation n'a guère changé, dans des sociétés conservatrices ou réactionnaires. Le fait n'est donc pas surprenant que des femmes se rassemblent pour médire entre elles de leurs seigneurs et maîtres. Ce sera aussi l'occasion pour l'auteur (un homme) de peindre une galerie de portraits, et de caricatures. Les traditionnistes sont peu réputés, à part ça, pour leur sens de l'humour et de l'ironie. Il faut creuser loin loin pour en trouver un filon.

-Mon grand diable de mari, dit la troisième, si je parle, me répudiera, et si je me tais, il me délaissera.

-Mon mari, dit la quatrième, est comme la nuit du Tihama<sup>268</sup>, ni chaud, ni froid. Il ne m'inspire ni crainte, ni ennui.

- Quand, dit la cinquième, mon mari entre à la maison, il est comme un guépard, mais lorsqu'il sort, c'est un lion, il ne s'inquiète pas de ce qui manque (à la maison).

-Mon mari, dit la sixième, s'empiffre quand il mange, et lappe jusqu'à la dernière goutte quand il boit. S'il se couche, il s'emmitoufle et n'introduit pas la main pour connaître mes soucis.

-Mon mari, dit la septième, est dans les nuages - ou suivant une variante - un impuissant ; C'est un abruti, il a tous les vices possibles, il vous fend le crane ou vous blesse, ou même vous fait l'une et l'autre de ces deux choses.

-Les attouchements de mon mari, dit la huitième, sont doux comme ceux du lièvre et son parfum est celui du zarnab.<sup>269</sup>

-Mon mari, dit la neuvième, est de grande tente<sup>270</sup> ; il porte haut sa bandoulière ; sa générosité est grande ; sa maison est pour ainsi dire le *forum*<sup>271</sup> de son peuple.

-Mon mari, dit la dixième, est un prince, et quel prince! vous n'en trouveriez pas de mieux que lui. Il a des chameaux nombreux que l'on fait souvent agenouiller<sup>272</sup>, mais qu'on n'envoie qu'en petit nombre au paturage.<sup>273</sup> Quand ces chameaux entendent le bruit des cithares, ils sont certains qu'ils n'ont plus longtemps à vivre.

-Mon mari, dit la onzième, c'est Abu Zer! Ah! quel homme que Abu Zer!<sup>274</sup>

---

<sup>269</sup> Parfum d'une plante aromatique touffue: le mot est en fait une métaphore de la vulve; cf. S. Sheneb, "L'argot à l'époque classique", *Revue d'Etudes Arabes* 1/1941.

<sup>274</sup> U. Uaarmann, "Abi Dharr Muhammad's revolutionary companion", *The Muslim World* 68, 1978; Franz Rosenthal, "Muslim social values and literary criticism: reflections on the Hadîth of Umm Zar'", *Oriens*, 34/ 1994 .

Il a comblé mes oreilles de bijoux et donné de l'embonpoint à mes biceps.<sup>275</sup> Il me cause de la joie et je suis heureuse auprès de lui. Il m'a trouvée chez des gens n'ayant que quelques moutons, dans un hameau, et m'a emmenée chez des gens ayant chevaux, chameaux dépiquant des grains et épluchant leurs légumes. Quand je parle auprès de lui, il ne blâme pas ce que je dis. Je me couche et dors jusqu'au matin. Je bois à ma soif.

La mère de Abu Zer!

Ah! quelle mère, que celle de Abu Zer ! Ses approvisionnements sont lourds et sa maison est vaste.<sup>276</sup>

Et le fils de Abu Zer! Ah! quel fils que celui de Abu Zer! Sa couche est pareille à une lame dégainée, une épaule de chevreau suffit à le rassasier.

Et la fille de Abu Zer! Ah! quelle fille que celle de Abu Zer! Elle obéit à son père ; elle obéit à sa mère ; elle remplit bien ses vêtements et elle excite l'envie de ses voisines.

Et la servante de Abu Zer! Ah! quelle servante que celle de Abu Zer! Elle ne répand pas au dehors les propos que nous tenons entre nous ; elle ne gaspille pas nos provisions ; elle ne remplit pas notre maison d'ordures.

Abu Zer, mon mari, étant sorti pendant que les outres étaient agitées pour faire le beurre, rencontra une femme ayant avec elle deux enfants pareils à deux guépards qui jouaient avec deux grenades<sup>277</sup> qu'ils faisaient passer sous sa taille (alors qu'elle était couchée). Il me répudia et épousa cette femme. Alors j'épousai un homme de bonne naissance. Il monta sur un cheval agile, prit une lance de Khat, et le soir il revint vers moi avec un nombreux troupeau. Il me donna une paire de chacun des animaux qu'il avait ramenés en me disant :

-Mange, ô Umm Zer, et approvisionne ta famille. Eh bien! j'aurais réuni tout ce qu'il m'avait donné, que cela n'eut pas suffi à remplir le plus petit des chaudrons de Abu Zer.

Et, ajouta Aïsha, l'envoyé d'Allah me dit:

-J'ai été pour toi un Abu Zer et tu as été pour moi une Umm Zer.<sup>278</sup>

### **La verge comme un fil.**

(**Bukhari, *Sahih* 67/4, 2**).

La femme de Rifaa al Qurazi vint trouver l'envoyé d'Allah et lui dit:

-Ô envoyé d'Allah, Rifaa m'a répudiée et ma répudiation est définitive. J'ai ensuite épousé Abder Rahman ibn az Zobayr al Qurazi, mais il a une verge pareille à un fil.

-Alors, répondit l'envoyé d'Allah, tu veux sans doute retourner avec Rifaa ; cela ne se peut tant qu'Abder Rahman n'aura pas goûté à ton petit miel et que tu n'auras pas goûté au sien.<sup>279</sup>

---

<sup>276</sup> Elle s'entend donc bien avec sa belle-mère.

<sup>278</sup> "Père de Zer" et "Mère de Zer".

<sup>279</sup> Métaphore du sexe féminin et de ses sécrétions. Parfois, ces textes sont charmants. Trop rarement, à n'en point douter.

**...et comme un bout de frange.**

**(Bukhari, *Sahih* 68/7).**

Aïsha a dit : Un homme avait répudié sa femme et celle-ci prit un nouvel époux qui la répudia. Cet homme, qui avait une verge pareille à un bout de frange, n'arrivait pas à lui procurer le moindre des effets qu'elle désirait, aussi ne tarda-t-elle pas à être répudiée. Elle alla alors trouver le prophète et lui dit :

-Ô envoyé d'Allah, mon mari m'a répudiée (par trois fois), et j'ai épousé un autre homme. Il est entré chez moi pour consommer le mariage et il avait une verge pareille à un bout de frange. Il ne m'a approchée qu'une seule fois sans que cela m'ait produit le moindre effet.

Suis-je licite pour mon premier mari ?

-Tu ne seras licite pour ton premier mari, me répondit-il, qu'autant que le second t'aura fait goûter, son petit miel et que tu lui auras fait goûter le tien.

**(Hanbal, *Musnad* 4/257).**

Le messager disait :

Un signe de la bénédiction d'une femme est que son enfant aîné soit une fille.

**(Tirmidhi, *Hadith* 1917).**

Le messager disait :

Quiconque prend en charge deux filles jusqu'à leur puberté, lui et moi viendrons au Jour de la Résurrection comme ces deux - en rassemblant ses doigts.

# Mères de croyants

(au bord de la crise de nerfs)

## 1 Présentation

*Femmes en pleine crise de nerfs. Cas cliniques d'hystérie. Dont le but est de présenter les femmes dans des états d'infériorité. comportement assi de groupies, même parfois un peu pénibles.*

*Le résultat est assez pathétique, et l'homme Muhammad capitaine de harem, toujours en pleine tempête, qui cherche le calme, et résoud les guerres picocolines de ces dames, n'est pas le même personnage que l'on voit ailleurs majestueux, impérieux, prodigieux.*

*Les grands hommes sont aussi petits. Muhammad montre une de ses médiocrités quand il est montré en patriarche engoncé dans son harem, affublé d'un groupe insupportable de femmes qui l'adulent et se détestent.*

*Mutinerie! Oui, les mères de croyants se jalourent, se haïssent, se tirent les cheveux, et ne s'apaisent qu'en cas de survenue du Big Man, le Muhammad, archétype de tous les époux qui doivent revenir à la maison quand la tension se fait trop forte, et que la favorite risque de se faire ébouillanter dans la cuisine.*

*Pour des infidèles, l'accumulation d'anecdotes est soit pathétique, soit réjouissant. Pour des pieux musulmans, la dévotion est de mise et de rigueur. Rien n'est sans importance s'il s'agit du prophète, y compris ses déjections.*

*Comment expliquer alors la présence de textes qui ne semblent pas grandir le personnage? Il y a forcément la thèse coranique: un groupe de verset pourrait concerner cette question. Les anecdotes sont inventées pour expliquer tel ou tel verset incongru, dans lequel il est question de problèmes avec certaines femmes (sans jamais rentrer dans le détail). Ensuite, l'idée qui vient est encore et toujours celle de l'exemplarité: dans la suite, pour des siècles, le harem, et la gestion d'un groupe de quatre femmes au maximum, soit d'un foyer polygame, est le lot, et la croix de millions d'hommes. Savoir que Muhammad, le prophète bien aimé et*

*homme parfait a subi les mêmes avanies a dû en reconforter plus d'un. Pour finir, et même si cela heurte la raison, il suffit de croire qu'étant le statut d'adulation absolue du personnage de Muhammad, n'importe quel fait le mentionnant ne peut faire que le grandir. Tout ce qu'il fait ne peut être que réussi, et parfait, exemplaire, pour résumer.*

Suivant la tradition, les « mères des Croyants » ont perdu l'esprit d'obéissance et de simplicité qui était la marque des femmes quraïchites elles ont été infectées des mœurs médinoises. Elles tiennent des conciliabules : « Si nous étions avec un autre mari que le Prophète, nous aurions luxe, vêtements, parures. » Et l'un des *hadith* fait exprimer à chacune des femmes l'objet de son plus ardent désir : étoffes du Yémen rayées et éclatantes, soieries d'Égypte, velours de Khaybar, etc. ; seule, la vertueuse Aïshane demande rien. Et la tradition rapporte des incidents auxquels elle découvre des allusions dans des versets du Coran. Plusieurs de ces versets se rapporteraient à une aventure qui intéresse Marya la Copte, don du Muqauqis et concubine du Prophète. On dit qu'il l'avait installée dans une maison avec un jardin, qu'il avait eue dans sa part du butin des Banu Nadir et qui était située à l'extrémité de la ville, loin du logis de ses femmes. Néanmoins, la tradition rapporte que si les versets 66, 3 et 4 parlent d'un secret que l'une de celles-ci a communiqué à une autre, c'est pour condamner l'attitude des deux femmes dans l'incident que voici : Muhammad a eu commerce avec Marya dans la chambre de Hafça, qui était allée faire visite à ses parents ; elle revient chez elle et surprend les amoureux. Muhammad promet d'être abstinent et demande à Hafsa de garder le secret ; mais elle s'empresse de tout raconter à Aïsha; l'incident est bientôt connu des autres femmes qui manifestent leur mécontentement. La révélation blâme les femmes « Peut-être que son maître, s'il vous répudiait, lui donnerait en échange des épouses meilleures que vous, soumises, croyantes, pieuses, dociles, dévotes adoratrices, déjà mariées ou vierges. » La suite rappelle que le feu de l'enfer a pour combustible des êtres humains et des pierres, et l'on pense aux chaudières bouillantes qu'Arnolphe installe devant Agnès ; puis ce sont les crimes des femmes de Noé et de Loth, puis le rappel des vertus de la femme de Pharaon et de Marie, mère de Jésus.

Et d'autres traditions racontent que Muhammad consacra vingt-neuf nuits consécutives à Marya la Copte, en négligeant ses épouses. Ou bien qu'il s'attardait chez Zeyneb qui le gorgeait d'un miel qui était d'ailleurs une gomme. Aux protestations de Hafsa et de Aïsha, Muhammad répondit en promettant de renoncer au miel de Zeyneb ; mais comme les femmes clabaudaient, il parla de répudiation générale et se retira dans la chambre haute qu'il avait fait construire sur l'une des maisons de ses femmes ou sur la terrasse de la mosquée.

'Omar, fort ému de cette nouvelle, cherche en vain à avoir un entretien avec le Prophète. Il s'adresse à sa fille Hafça, qu'il trouve dans les larmes : « Le prophète vous a-t-il répudiée ? Je ne sais pas. » Et 'Omar lui rappelle ses anciens conseils de prudence en ses rapports avec Aïsha; mais Hafça se regimbe ; c'est à son mari seul qu'il appartient de lui faire des remontrances. A grand-peine, après une troisième requête, Omar est introduit auprès de Muhammad par son esclave Rabah : « Tu as répudié tes femmes ? Non. Si tu m'en crois, ô Prophète, sois indulgent. Nous autres Quraysh, nous étions maîtres de nos femmes ; mais nous sommes venus vivre parmi des gens qui sont dominés par leurs femmes ; penses-y ! » Et Muhammad revient à ses femmes .

Le prophète avait juré de s'écarter d'elles pendant un mois ; comme il entre chez Aïsha, elle lui fait remarquer que l'on n'en est qu'au vingt-neuf. « Ce mois-ci n'a que vingt-neuf jours », répond Muhammad. Néanmoins, la révélation lui enseigne l'avertissement qu'il doit donner à ses femmes : « Prophète, dis à tes épouses : si vous désirez la vie de ce bas monde et ses parures, venez, je vous pourvoirai et je vous donnerai indépendance complète. Si vous désirez Allah et son Envoyé, Allah a préparé aux vertueuses d'entre vous une grande récompense. » Et la tradition ajoute que le prophète dit à Aïsha de consulter ses parents avant de prendre parti. « Je sais d'avance, répond-elle, que mes parents ne me diront pas de me séparer de toi . »

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.230-2).

*Des versets sont comme des ccènes de la vie quotidienne dans le petit harem de Médine.*<sup>280</sup>

<sup>280</sup> L'institution a continué à la Mecque, et après, bien sûr. Mais Muhammad s'est surtout implanté à Médine, et c'est là que le modèle a été constitué.

*Mais façon puzzle. Le texte est dans un état épouvantable: il tente de présenter un récit, mais il est perclus de lacunes, ce qui fait qu'il est bon de le présenter en notes, mais sans les reconstitutions. Ainsi, chacun se fera une idée sur la capacité des Anciens à construire sur du sable...*

*On y devine une affaire de secret dévoilé, qui aboutit à une menace de répudiation; quand le maître de céans est dépassé par ses bonnes femmes, la répudiation est l'arme atomique... Savoir s'arrêter.*

*Après sa morne monogamie avec la vieillard Khadija, Muhammad prend goût aux femmes, et goûte aussi la joie moins saine d'en priver les autres: c'est un moyen de montrer, dans la meute, qu'il est le mâle dominant.*

*L'exception est d'importance: Muhammad peut donc assouvir ces ardeurs avec quelques servantes, assez souvent mentionnées.<sup>281</sup> Elles ne comptent pas dans la liste habituelle des femmes de Muhammad.*

*Le harem du chef est déjà largement ingouvernable; Aïsha semble aussi capable d'autorité sur les pauvres filles ou braves dames tombées sous la coupe du gourou.*

### ***(Corpus coranique d'Othman 33/52).***

Il n'est point licite, prophète, de prendre encore d'autres femmes en dehors de tes esclaves<sup>282</sup>, ni de les changer contre d'autres épouses, fusses-tu ravi par leur beauté.<sup>283</sup>

Allah de toute chose est observateur.<sup>284</sup>

### ***(Corpus coranique d'Othman 66/1-5).***<sup>285</sup>

Ô prophète! pourquoi, recherchant la satisfaction de tes épouses, declares-tu illicite ce qu'Allah déclara licite pour toi?<sup>286</sup> Allah est absolu et miséricordieux.<sup>287</sup>

---

<sup>281</sup> Liste exhaustive dressée dans le chapitre sur l'esclavage, qui fait le point sur la maisonnée de Muhammad, telle qu'inventée bien plus tard.

<sup>282</sup> Il est prévu que Muhammad, comme un riche bourgeois musulman de l'âge d'or islamique puisse coïter avec ses esclaves autant qu'il le souhaite. Pour un maître, l'esclave est une esclave sexuelle en plus d'une servante; la conception de l'érotisme le corrobore. Si le maître a des pulsions homosexuelles, il peut aussi pratiquer ces activités avec ses petits serviteurs. A Bagdad, les petits chrétiens étaient très appréciés.

<sup>283</sup> Après l'affaire de Zeynep, où Muhammad a dépassé les bornes, (même Voltaire s'en insurge!) son dieu met les barbelés autour de la libido prophétique. Il a tendance à abuser de son pouvoir. Le conseil ou l'ordre divin est aussi très politique: s'il poursuit dans cette voie, Muhammad encourt le risque d'être taxé de tyrannie, d'abus de pouvoir. En effet, nombreux sont les tyrans à avoir été démis et éliminés pour avoir abusé de leur pouvoir, dans leur vie privée. L'écueil est véritable, et là, le Coran fournit un juste conseil.

<sup>284</sup> Le ton est un ton de reproche; quelques fois, la divinité rabroue son prophète, surtout dans l'exercice de sa vie privée. Comme tout gourou, il a tendance à abuser de son pouvoir, et à jouer de son prestige auprès des femmes.

<sup>285</sup> Nous effaçons les reconstitutions hamullahiennes, qui nous inventent un roman.

<sup>286</sup> Phase de reproche de la divinité vis-à-vis de son prophète. Le cas est plus courant qu'il n'y paraît. Le débat est juridique, sur la distinction licite/illicite.

<sup>287</sup> Autre sens: Ô prophète! pourquoi declares-tu illicite ce qu'Allah déclare licite pour toi? Tu recherches la satisfaction de tes épouses alors qu'Allah déclara licite pour toi... De toute manière, il y aurait divergence entre le point de vue prophétique et le point de vue divin. La conception

Allah vous a imposé de vous délier de vos serments. Or, Allah est votre maître et il est l'omniscient, le sage.<sup>288</sup>

... quand le prophète confia en secret un propos, à l'une de ses épouses! Quand celle-ci en eut donné avis ... et qu'Allah en eut informé ... , celui-ci fit connaître ... une partie de ce qu'il savait et il passa l'autre sous silence. Quand il l'en eut avisée, .... demanda:

-Qui t'a informé de cela?

-L'omniscient, l'informé, m'a avisé ... répondit ...

Si vous revenez à Allah... car vos coeurs ont fléchi. Si ... vous vous prêtez assistance contre ... car Allah est son maître et Gabriel, le saint des croyants<sup>289</sup>, et les anges sont par surcroît ... assistance.

Si (le prophète) vous répudie, peut-être son seigneur lui donnera t-il, en échange, des meilleures que vous, des soumises ... des croyantes faisant oraison (QANIF), revenant .... dévotieuses<sup>290</sup>, glorifiant ... ayant été mariées ... vierges.

### **Misogynie domestique.**

*Certainement l'expression d'une grande colère face aux disputes incessantes dans son harem. On se demande pourquoi, si le harem est la cause de si grands désordres, il a été institué.*

**(Bukhari, *Sahih* 78/121).**

Hind ibn al Harith rapporte que Umm Salama a dit:

-le prophète se réveilla et dit:

-La louange d'Allah soit proclamée! Que de discordes ont été révélées! Qui réveillera donc les compagnes de ces chambres -il entendait par là ses femmes- qui, en ce monde, prient bien vêtues, et qui seront toutes nues pendant leurs prières dans l'autre monde!<sup>291</sup>

### **Jalousies.**<sup>292</sup>

**(*Tafsir al Jalalayn* 66).**

“Ô prophète! Pourquoi, en recherchant l'agrément de tes femmes<sup>293</sup>, t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite? Et Allah est pardonneur, Très miséricordieux.”: révélée tout entière à Médine à la suite

---

rationaliste du cas ne peut qu'être psychologique: un conflit de conscience. Les psychiatres pourraient s'intéresser plus à ce cas de schizophrénie.

<sup>288</sup> Ces insertions de formules doxologiques (qui ont pour but de magnifier la puissance divine) visent à islamiser, et rendre un peu de dignité à des passages trop profanes.

<sup>289</sup> Formule surprenante: doctrine extérieure mal digérée.

<sup>290</sup> Remplie de dévotion; terme plus neutre que dévôt?

<sup>291</sup> La position des femmes en prière correspond à la position sexuelle dite de la levrette. Le fait n'a pas échappé aux autorités les plus anciennes. Cela justifiera le fait que les femmes ne puissent pas prier avec les hommes, ceux-ci étant des être libidineux et faibles. Que les femmes contemplent des milliers de postérieurs masculins n'a pas posé les mêmes difficultés. Mais gageons que dans le monde musulman, des millions de femmes rêvent de profiter de ce spectacle pour introduire ce qu'elles peuvent illico presto, dans le fondement des plus pieux.

<sup>292</sup> GHILL.

de la sourate des Appartements. Le prophète eut des rapports charnels avec son esclave [à cette époque] Marie la Copte dans l'appartement de Hafsa durant son absence. Cet acte accompli sur son lit et dans son appartement déplut à Hafsa.<sup>294</sup>

Alors le prophète, et pour complaire à sa femme, jura de ne plus approcher son esclave. Allah lui fit cette remarque:

- "Pourquoi t'interdis-tu ce qu'Allah a rendu licite voulant obtenir la satisfaction de tes épouses?". Allah t'a pardonné cette interdiction et il est miséricordieux. Plusieurs versions ont été rapportées concernant l'événement relaté. Mais d'autres parlent du miel comme il est dit dans un récit raconté par Umm Salama. Elle a dit:

- "J'avais une outre contenant du miel de couleur blanche. Le prophète avait l'habitude d'en prendre souvent car il aimait tant le miel. Un jour, 'Aïsha lui dit:

- "Prends-tu du miel sécrété par les abeilles qui butinent sur le Urfot?" (Une certaine plante au goût désagréable). Alors il s'est interdit d'en prendre, et le verset fut révélé à ce sujet.

(...)

“Lorsque le prophète confia un secret à l'une de ses épouses et qu'elle l'eut divulgué et qu'Allah l'en eut informé, celui-ci en fit connaître une partie et passa sur une partie. Puis, quand il l'en eut informée elle dit:

- Qui t'en a donné nouvelle?

Il dit:

- C'est l'Omniscient, le Parfaitement Connaisseur qui m'en a avisé”: Rappelle-toi lorsque le prophète confia à son épouse Hafsa un secret, concernant Marie<sup>295</sup>, en lui disant de ne le dévoiler à personne. Quand Hafsa divulgua ce secret à Aïsha, croyant qu'il n'y a aucun mal à le faire, Allah en informa le prophète qui fit connaître à Hafsa une part de cela et en cacha une part. Lorsque le prophète lui apprit ce qu'il savait, elle lui demanda:

- "Qui t'a appris cela?"<sup>296</sup>

Et lui de répondre: "Celui qui connaît parfaitement toute chose et qui est bien informé: Allah!"

“Si vous vous repentez à Allah c'est que vos coeurs ont fléchi. Mais si vous vous soutenez l'une l'autre contre le prophète, alors ses alliés seront Allah, Gabriel et les vertueux d'entre les croyants, et les Anges sont par surcroît [son] soutien. “: Si toutes deux, ô Hafsa et Aïsha, vous revenez à Allah

---

<sup>293</sup> Personne n'a jamais expliqué clairement en quoi pouvait consister la satisfaction des épouses. Le non-dit est de rigueur. A moins que ce ne soit la satisfaction sexuelle, qui doit être égalitaire, et bien proportionné, sinon le déséquilibre peut provoquer le chaos.

<sup>294</sup> Muhammad n'a pas le tact que l'on croit, et les femmes ont un odorat plus puissant que l'on ne croit. Elles peuvent sentir les effluves d'ébats, et la trace d'une présence concurrente.

<sup>295</sup> Elle a une situation délicate: chrétienne, et arrivée à la fin, et plus jeune. Mais son existence n'est absolument pas certifiée. Son personnage a pu être inventé au moment de la conquête de l'Égypte, pour renforcer la présence symbolique de l'Égypte, dans les débuts de l'islamisme.

<sup>296</sup> Le commentateur invente une affaire de secret, mais ne dit pas en quoi consiste le secret (normal, c'est un secret, sinon, ce ne serait plus un secret). Bref, de toute manière, il n'en a aucune idée, et peu importe.

repentantes, c'est que vos cœurs se sont inclinés vers l'interdiction de Marie, le sujet de votre secret, bien que celui-ci va contre le désir du prophète . Et si vous vous coalisez contre lui, sachez qu'Allah est son Maître et qu'il a pour soutien Jibril, les vertueux parmi les croyants: Abu Bakr et 'Omar , ainsi que les anges.

“S'il vous répudie, il se peut que seigneur lui donne en échange des épouses meilleurs que vous, musulmanes, croyantes, obéissantes, repentantes, adoratrices, jeûneuses, déjà mariées ou vierges. “ : Si le prophète répudie ses épouses, il se peut qu'Allah lui donne d'autres meilleures que vous: absolument musulmanes, croyantes -dévouées-, obéissantes, repentantes, adorantes, jeûneuses -ou cheminantes pour la cause d'Allah, ou émigrantes; qu'elles soient vierges ou mariées avant cela.

(Tirmidhi, *Hadith* 1525).

Aïsha rapporte: Je dis au prophète : Je ne te citerai de Saffiya que tel défaut (et elle fit signe de la main quelle était petite).<sup>297</sup>

Il me dit:

-Tu viens de dire une parole qui, si on la mélangeait à toute une mer, lui changerait son goût et son odeur.

Elle dit encore: Je lui ai imité une fois la démarche de quelqu'un. Il dit:

-Je ne voudrais à aucun prix imiter les défauts de quelqu'un.

## 2

### Le petit cochon du Hedjaz

---

<sup>297</sup> Saffiya arrive derrière toutes les autres femmes: elle est juive, de Khaybar. Son époux a été exécuté sur ordre de Muhammad, et il décide de prendre sa femme, et d'avoir des rapports sexuels avec elle. Elle est considérée, selon les textes, comme jolie. Nous pourrions penser que le cas est celui d'un viol, mais là n'est pas l'important. L'important est qu'une nouvelle venue arrive dans le foyer et provoque le désir du coq, et la jalousie des poules de la basse-cour. Le texte est là pour servir de leçon à ces femmes trop possessives.

## (Anecdotes érotiques)

*Il nous fait rire, il nous fait pleurer: Muhammad, maintenant fait envie, et fait plaisir: un homme parfait, un Übersexuel comme on dit Outre-Rhin. Sa vie entière est prétexte à spectacle, et rien n'est épargné de son intimité.<sup>298</sup> Il est donc peu extraordinaire que les textes se mettent à inventer avec fébrilité les aventures sexuelles et érotiques de ce personnage irrésistible.*

*Le mieux est de procéder par la citation de quelques récits parmi les très nombreux et détaillés qui relatent la façon dont Muhammad gère sa co-existence avec ses nombreuses femmes. On se plait alors à décrire l'ampleur de ses capacités sexuelles, qui semblent illimitées ou presque. Sur ce point aussi, l'image musulmane de Muhammad veut s'écarter de celle du Christ des chrétiens, qui reste vierge après trente ans...<sup>299</sup>*

*Tout ceci serait plaisant à lire, si Muhammad ne faisait pas office, auprès du public musulman masculin, de modèle parfait de comportement et de mentalité. Alors tout devient moins plaisir. Il faut rappeler que tout ces documents datent de 250 ans au moins après la mort de Muhammad: la part de reconstruction et de fabrication de ces textes est énorme et laisse peu de place aux vraies informations sur le personnage, que l'on ne connaîtra sans doute jamais.<sup>300</sup> A noter en passant une divergence forte entre Coran et tradition: le premier reste assez en retrait, et rabroue le personnage pour ses pulsions et malfaisances, la seconde surabonde en anecdotes laudatives, jusqu'au délire et dépassant le ridicule.<sup>301</sup> Nous présenterons l'essentiel de la documentation, quoiqu'en fait, la question ne doive pas nous détourner de l'essentiel.*

*Il est un surhomme, et aussi un sur-mâle, fascinant les hommes autant que les femmes...<sup>302</sup> Ne nous trompons pas, car toute cette littérature triviale, licencieuse ou gauloise, selon les goûts, est issue d'un insondable fond de commérages et bavardages qui sont devenus comme par miracle des textes sacrés, doctrinaux ou religieux. Mais la sexualité du sujet*

---

<sup>298</sup> Celui qui croit que les anecdotes sont de fidèles rapports de ses rapports et transports est un naïf, un imbécile et un lubrique. Non, non et non. Notre ami Muhammad est un *totem*, qui focalise tous les fantasmes possibles, mais racontés avec ce qu'il faut de pudibonderie (un totem a-t-il un sexe et une sexualité?). Brisons là. Et tant si certains sont frustrés par la réalité de ces fictions. La sexualité de Muhammad n'appartient qu'à lui, et s'il n'existe pas, à personne et à tout le monde.

<sup>299</sup> Et ceci sans *-a priori-* récolter le moindre quolibet...

<sup>300</sup> Ce n'est pas forcément mal de l'oublier.

<sup>301</sup> Il se pourrait bien que les auteurs se soient bien amusés dans ces rédactions de saynètes lestes et divertissantes, quoiqu'à la fin surgisse hélas une morale pieuse.

<sup>302</sup> L'une de nos connaissances amicales, féminine, et d'origine musulmane (athée depuis) nous faisait part, il y a quelques années, d'une confidence: après avoir entendu parler de Muhammad, dit le prophète, et de sa beauté subjugante, elle s'était mise à l'imaginer comme une sorte de Brad Pitt, mais barbu, et fabuleusement excitant... L'absence de représentation sous forme d'images autorise n'importe quel reconstitution. Et chacun fait selon ses désirs.

*Muhammad*<sup>303</sup> est un sujet intéressant, non pas que l'on veuille savoir comment celui-ci gérait effectivement cette partie de son existence, mais parce que l'on a accès par ce biais à un pan entier de l'imaginaire et de l'inconscient d'une population ancienne et même primitive.<sup>304</sup>

*Gardons la tête froide, le reste aussi, et observons avec retenue ce qui se veut émoustillant. L'érotisme, de toute manière, n'est pas ce que l'on entend de nos jours: il vient d'erôs, le désir, mais le désir de celui qui désire, sa capacité à capturer l'autre et à le maintenir en son pouvoir. Aucun rapport avec la séduction et la suggestion. Tout à voir avec le pouvoir, la soumission. L'archétype érotique, alors, est le rapt. L'histoire islamique des débuts est riche en rapt, commis des guerriers musulmans de base, mais aussi par leur chef Muhammad (au moins le cas de Saftyya).*<sup>305</sup>

On a beaucoup bavardé, en Occident et même en Orient, sur le sensualisme du prophète, sans écrire rien de précis. Le problème est trop compliqué pour être résolu en quelques phrases quatorze siècles après la mort du « sujet ». (On parlera ci-après de sa famille, de ses femmes.) Il faut seulement ici noter que Muhammad retrouve Allah dans tous les incidents de sa vie privée, dont le Coran informe la communauté musulmane. La confusion du religieux et du sensuel est même parfois pour nous gênante à la lecture des *hadith* de Aïsha: Muhammad et elle font leurs ablutions dans le même seau, il fait la prière avec le lit de Aïsha pour *qibla*, ou avec le vêtement *mirt* d'une de ses femmes pour tapis de prière. (Mais tout cela doit être replacé en une société qui, on le reverra, à condition que fussent respectées quelques interdictions, n'accordait en soi ni à la chasteté ni à la monogamie aucune valeur supérieure).  
(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p. 216).

## Harem en folie.

*Le récit ressemble à un hadith, mais qui est dans le Coran: parfois, les deux se confondent, comme s'il y avait du Coran dans les hadiths, et du hadith dans le Coran. Il y aurait beaucoup à dire à propos de cette fameuse notion qu'est l'ADHAB.*<sup>306</sup>

(Bukhari, *Sahih* 67/ 6).<sup>307</sup>

<sup>303</sup> Il y a assez de matière pour tenter une analyse psychologique, et psychanalytique du sujet, même imaginaire. L'un des faits importants est un manque: le fait que la multitude et la fréquence prodigieuse de ses rapports sexuels n'aient abouti à presque aucune descendance, et au mieux des filles, ou des morts-nés ou presque. Alors l'acte sexuel est déconnecté de la reproduction. Le sexe pour le plaisir pourrait devenir l'horizon. Et entre nous, on pourrait bien se demander ce qu'il trouve de bon, Muhammad, à copuler avec une dizaine de femmes, chaque jour, ou chaque semaine même, par roulement, quasi administratif.

<sup>304</sup> Comme elle n'a pas laissé de traces matérielle, du fait de l'absence de recherches sur la question, il est permis de la considérer comme imaginaire: les Arabes de la Mecque, les Arabes et juifs de Médine, les bédouins tout autour, tant qu'aucun reste de leur vie quotidienne n'a été retrouvé, peuvent être vus comme des populations légendaires. Il suffira d'un seul petit tessou sur un couche stratigraphique, et l'on pourra affirmer le contraire. Mais ce n'est pas demain la veille.

<sup>305</sup> Au dénouement du siège de Khaybar.

<sup>306</sup> Nous en parlons en temps voulu, de ces "convenances" inventées bien plus tard.

<sup>308</sup> Un récit qui doit remplir le public d'admiration: Muhammad est animé d'une libido redoutable, et des capacités de récupération prodigieuses. Mais avoir les capacités et le rythme d'un mitrailleur d'alcôve ne fait pas de l'athlète un bon coup. Il faudrait avoir accès aux confidences de ces dames. Mais elles sont passées sous silence. La satisfaction féminine est un sujet tabou des sociétés primitives, et des textes islamiques (à une exception près, que nous aborderons avec joie).

Le prophète avait des relations sexuelles avec toutes ses femmes en une nuit et il avait neuf femmes.<sup>308</sup>

### **Femmes qui coulent n'amassent pas mousse.**

*Les femmes, pendant la menstruation, est considérée comme impures et incapables de nombreuses activités ; ce préjugé est courant dans toutes les sociétés primitives. Il s'y ajoute les écoulements sanguins hors menstruation, appelés MUSTAHAZAH. Le texte montre que le maître peut être touché néanmoins par la femme au cours de son indisposition. Ce type de mentalité s'explique par le fait que la croyance populaire imagine que la souillure de la femme, par la menstruation, peut atteindre l'homme, et le contaminer. Qui plus est, une contamination à partir de son membre viril, sceptre de son pouvoir absolu.<sup>309</sup>*

**(Bukhari, Sahih 72/ 808).**<sup>310</sup>

Je peignais l'envoyé d'Allah quand j'avais mes règles.

### **Poupée de cire, poupée de son.**

*Il est intéressant de noter que dans le cas des poupées d'Aïsha, l'interdiction de représentation de la personne humaine ne semble pas troubler Muhammad, tout à ses jeux avec les fillettes. Aïsha vit avec Muhammad, de l'âge de 6 ans à celui de 18 ans. Le hadith a été inventé sous la pression d'un quelconque lobby des jouets, qui voulait protéger sa production de poupées.*

**(Bukhari, Sahih 73/ 151).**<sup>311</sup>

J'avais l'habitude de jouer avec mes poupées en présence du prophète, et mes copines jouaient avec moi. Quand l'envoyé d'Allah entra, elles se cachaient, mais le prophète nous appelait pour jouer avec lui.

### **Virile incarnation: 1=30.**

---

<sup>309</sup> Les maladies vénériennes devaient foisonner, en ces temps bénis; les mâles atteints en leurs parties intimes pouvaient imaginer que la cause de leur infortune était le contact avec la souillure menstruelle. Il faudrait, pour vérifier l'état sanitaire de la population se mettre à exhumer les squelettes que contient le Hedjaz, ceux des années 600-650. Les autorités saoudiennes auront du mal à céder aux demandes...

<sup>313</sup> Dans l'autre texte, elles ne sont que neuf, mais visitées, dans tous les sens du terme, seulement la nuit. Mais quand dort-il, le grand homme?

*Dans un milieu tribal, la puissance sexuelle d'un chef est mise en rapport avec sa puissance politique. Ici, involontairement, la tradition, par une forme de machisme, met en parallèle l'écrasant pouvoir politique de Muhammad et sa puissance sexuelle supposée.*

**(Bukhari, *Sahih* 5/ 268).**<sup>312</sup>

Anas bin Malik a dit :

- Le prophète avait l'habitude de rendre visite à toutes ses femmes à la suite, jour et nuit et elles étaient au nombre de onze.<sup>313</sup>

J'ai demandé à Anas :

- Le prophète avait assez de force ?

Anas a répondu :

- Nous disions souvent que le prophète avait reçu la force de trente hommes.<sup>314</sup>

Et Sayd a dit, en se référant à Qatada, qu'Anas ne lui avait parlé que de neuf femmes seulement.

**(Muslim, *Sahih* 17/2657).**

Aïsha a dit : "Je n'ai jamais trouvé une femme qui m'aime plus que Sawda bint Zam'a<sup>315</sup> que j'ai désiré avoir le même caractère qu'elle. Elle était pleine d'ardeur et arrivait à se maîtriser". Devenue âgée, elle céda le jour que l'envoyé d'Allah devait passer avec elle à Aïsha, en disant :

- "Ô envoyé d'Allah! J'ai cédé le jour que tu me consacres à Aïsha".

Le prophète accordait alors à Aïsha son jour et celui de Sawda.<sup>316</sup>

**(Muslim, *Sahih* 17/2658).**

Aïsha a dit : Je jalousais les femmes qui s'offrent elles-mêmes à l'envoyé d'Allah et disais :

- "Comment une femme ose-t-elle faire don d'elle-même ainsi?"

Quand Allah révéla ce verset : ' Tu fais attendre qui tu veux d'entre elles et tu héberges chez toi qui tu veux. Puis il ne t'est fait aucun grief si tu invites chez toi l'une de celles que tu avais écartées...'<sup>317</sup>, je dis : "Il me semble que ton Seigneur se hâte de satisfaire tes désirs".<sup>318</sup>

---

<sup>314</sup> Muhammad est un humain comme les autres, au départ, et dans le Coran. Mais la tradition va subir le genre d'inflation dont elle a le secret: le personnage obtient peu à peu des privautés, et des qualités qui le placent au dessus de l'humanité commune, dans tous les domaines, y compris de la puissance sexuelle. Le fait amuse de nos jours, mais il devait susciter au départ une immense admiration, et une secrète jalousie.

<sup>315</sup> La pauvre Sawda est connue pour avoir été grosse et laide, ceci expliquant cela; face à la jolie et adolescente Aïsha, elle n'avait aucune chance. Elle était veuve, assez vieille, et devint en fait la nourrice, mère de substitution des enfants de Khadija.

<sup>316</sup> La morale de l'histoire est à destination des femmes vieilles et moches, dont on encourage le retrait, au profit d'éléments plus jeunes et plus avenants. Cette littérature est bien au service des désirs d'une classe de nouveaux riches, bourgeois que l'islamisme contente ici bas et aussi dans l'espérance d'un au-delà délicieux. Muhammad est une sorte de norme, qui garantit leur bonheur conjugal, leur quiétude familiale, et leur libido. Loué soit donc le prophète!

<sup>317</sup> Coran 33/51.

**(Muslim, *Sahih* 17/2660).**

d'après Atâ : Nous prîmes part avec ibn 'Abbâs à des obsèques tenus à Sarif.

- "C'est l'une des femmes, dit ibn 'Abbâs, du prophète . Quand vous porterez son cercueil, ne l'agitez pas, ne le secouez pas; mais, procédez avec douceur.

Le prophète avait neuf femmes; il consacrait une nuit à chacune de ses huit femmes; exception faite de l'une d'elles à laquelle il ne consacrait aucune nuit (il s'agit de Sawda qui devenue âgée, cédait aux autres épouses les nuits que le prophète devait passer avec elle)".

### **Calcul et libido.**

*L'épisode peut être volontairement humoristique ; il est évidemment grivois et il montre un prophète astucieux, toujours prêt à satisfaire ses pulsions.*

**(Bukhari, *Sahih* 62/ 129).**<sup>319</sup>

L'envoyé d'Allah avait fait le serment qu'il ne rendrait pas visite à ses femmes pendant un mois, et il s'assit dans sa chambre du dessus.<sup>320</sup> Au vingt-neuvième jour, il descendit. On lui dit :

- envoyé d'Allah ! Tu as fait le serment de ne pas visiter tes femmes pendant un mois.

Il dit :

- Ce mois a vingt-neuf jours.

**(Hanbal, *Musnad* 6/p.338).**

L'envoyé d'Allah aperçut une fille de 2 ou 3 ans, dans les bras de sa mère. Il fut si ému qu'il lui dit :

-Par Allah, si cette fille atteint l'âge de se marier<sup>321</sup>, et si je suis en vie, je l'épouse.

**(An Nawawi, *Hadith* 142).**

Aïsha rapporte que le prophète entra chez elle alors qu'elle était avec une autre femme. Il dit :

---

<sup>318</sup> Un des très rares cas de reproche, et de doute, concernant Muhammad. Il n'est pas indifférent que ce soit de la part d'Aïsha que vienne l'affront. Elle est considérée comme la personne la plus proche du chef, durant sa vie. Et de ce fait, elle est aussi une grande source de hadiths. Reste à savoir si elle a été une proche, et donc une source de hadiths, ou bien le contraire, une source de hadiths (pour une raison inconnue) et pour l'expliquer, on l'a érigée en intime de prophète.

<sup>320</sup> Un des rares détails de l'architecture du palais du potentat de Médine: mais la description n'est pas fiable, tant qu'elle n'est pas recoupée par d'autres. Ainsi, nous pourrions dire, sans grand risque de nous tromper: les maisons du prophète avaient des portes, et certaines des fenêtres. Abu Bidule a dit qu'elle avait des murs, et aussi des toits, mais Allah est le plus savant.

<sup>321</sup> C'est-à-dire peu de temps, selon lui.

-Qui est donc celle-ci ?

Elle dit:

-Un telle qui vient me parler du grand nombre de ses prières.

Il dit :

- Ne vous surchargez point ainsi car on ne vous a imposé que ce que vous pouvez supporter. Par Allah, Allah ne se lasse pas de vous récompenser jusqu'à ce que vous vous lassiez de faire des œuvres de bien. La meilleure façon de l'adorer est pour lui ce que vous faites avec persévérance.

### **Révolte d'Aïsha.**<sup>322</sup>

*Très importante remarque d'Aïsha, qui sonne comme une amorce de reproche ; ainsi, de façon exceptionnelle, on se rend compte que les femmes avaient conscience de l'infériorité de leur condition. Aïsha est la seule personne de l'entourage de Muhammad qui se permet ce type de propos. Il n'est pas certain que l'auteur du texte ait réellement compris qu'il peut s'agir de révolter: ce n'est en rien une critique de Muhammad, chose de toute manière impossible et inconcevable. C'est alors plutôt un récit qui critique Aïsha pour son manque de mesure et de respect.*

### **(Bukhari, Sahih 9/ 486).**<sup>323</sup>

-Nous considères-tu comme égales aux chiens et aux ânes ?

Quand j'étais allongée dans mon lit, le prophète venait et prier face au lit. Je considérais que ce n'était pas bien d'être en face de lui au moment de ses prières. Alors je m'esquivais lentement et tranquillement depuis le pied du lit jusqu'au moment où s'éteignait ma honte.

### **Obsession sexuelle.**

### **(Bukhari, Sahih 71/660).**<sup>324</sup>

---

<sup>322</sup> F. Mirnissi, *Women's Rebellion & Islamic Memory*. London, 1996.

<sup>325</sup> En fait, le récit ne concerne pas la sexualité de Muhammad, pour une fois. Il a trait à la magie, une activité qui fascine et révulse alors. Les magiciens sont condamnés à mort dans toutes les écoles juridiques. De temps à autres, encore, en Arabie Saoudite, il est de coutume de couper des têtes de sorciers. Toujours, le reproche qui est fait aux magiciens est qu'ils se mêlent de la sexualité d'autrui, par les filtres, potions et incantations. Là, Muhammad est montré comme une victime de leurs agissements. Ils ont osé s'attaquer au meilleur des hommes? Ah les salauds!

Aïsha a dit :

- La magie a été employée contre l'envoyé d'Allah au point qu'il pensait avoir eu des relations sexuelles avec ses femmes, alors qu'il n'en avait même pas.<sup>325</sup>

### **Le don de sa personne.**

**(Bukhari, *Sahih* 66/33, 1).**

Thabit al Buani a dit. J'étais chez Anas, qui avait auprès de lui une de ses filles, quand il raconta qu'une femme était venue trouver l'envoyé d'Allah pour lui offrir sa personne, en lui disant:

-Ô envoyé d'Allah, as-tu besoin de moi?<sup>326</sup>

En entendant cela, la fille de Anas s'écria:

-Quel manque de pudeur! oh! la misérable! la misérable!

-Cette femme vaut mieux que toi, répliqua Anas, elle aimait le prophète et lui proposait de se donner à lui.

### **Le prix d'une femme.**

*Les femmes sont les grandes oubliées du système islamique, et l'on peut craindre qu'elles ne l'abandonnent vite, déçues car délaissées par la doctrine. Il faut donc quelques récits qui illustrent que leur valeur est équivalente à leur piété. A leur piété et aussi à leur obéissance.*

**(Bukhari, *Sahih* 66/33, 2).**

D'après Sahl ibn Sad, une femme ayant offert sa personne au prophète<sup>327</sup>, un homme qui était là, dit :

-Ô envoyé d'Allah, fais-la moi épouser.

-Que possèdes-tu? demanda le prophète à l'homme.

- Rien, répondit celui-ci.

- Va (chez toi) et cherche bien, quand tu n'aurais qu'une bague en fer, reprit le prophète.

L'homme partit et revint en disant :

-Par Allah, je n'ai rien trouvé, pas même une bague en fer, mais ce manteau est à moi, elle en aura la moitié.

-Son bien consistait en un manteau, ajoute Sahi.

- Que fera-t-elle de ton manteau ? s'écria le prophète. Si tu le revêts, elle n'aura rien à mettre sur elle, et si c'est elle qui le revêt, tu n'auras rien à mettre sur toi.

---

<sup>327</sup> La scène est typique des sectes, et des gourous, qui mettent en scène leur puissance sexuelle, véhicule du charisme, et leur polygynie. De ce point de vue, l'islamisme primitif, tel que décrit/construit par les sources, de par son rapport à son chef, est bel et bien une secte. Une secte qui devient une religion.

L'homme s'assit et, après être resté longtemps ainsi, il se leva. En le voyant se lever, le prophète l'appela -ou le fit appeler - et lui dit :

-Que possèdes-tu du Coran?

-Je sais, répliqua-t-il, telle sourate, telle sourate, en énumérant un certain nombre de sourates.

- Eh bien! reprit le prophète, je te donne cette femme moyennant ce que tu sais du Coran.<sup>328</sup>

### **Les ongles purificateurs.**

*Le nettoyage par les ongles est mal vu, parce qu'il conserve des traces de la souillure. Mais celle-ci étant constituée de sperme prophétique, on peut imaginer que la souillure devient gloire. Aïsha, ce n'est pas une surprise, est la source patentée de ce genre d'information, dont la postérité aurait pu se passer.*

**(Bukhari, Sahih 2, 572).**

Aïsha a dit:

-Une fois, j'ai trouvé du sperme séché sur les vêtements de l'envoyé d'Allah, et je l'ai enlevé avec mes ongles.

**(Bukhari, Sahih 71/ 660).**

Récit d'Aïsha: l'envoyé d'Allah pensait qu'il avait des relations sexuelles avec ses femmes, alors qu'en fait, il n'en avait pas.<sup>329</sup>

**(Bukhari, Sahih 62/15).**

Récit d'Aïsha:

L'envoyé d'Allah m'a dit:

-Tu m'as été montrée en rêve deux fois. Un homme t'a apportée dans un drap de soie<sup>330</sup> et a dit "c'est ta femme"?

Je l'ai ouvert et en dessous, c'était toi. Je me suis dit:

-"Si ce rêve vient d'Allah, il fera en sorte que cela devienne vrai".<sup>331</sup>

---

<sup>328</sup> A la fin du récit, l'explication du récit: en fait, en utilisant un exemple assez bas, il se voulait pédagogique. Il tend à montrer que la richesse matérielle ne compte pas, face à l'effort de mémorisation du Coran. Les effets de l'effort demandé sont catastrophiques, pour les individus et pour la société. En l'espèce, s'agit-il de femmes? D'ordinaire, celles-ci sont complètement laissées hors course. Mais être une femme dans l'islamisme est une situation qui, si elle n'apporte aucune liberté, sinon de se soumettre, permet au moins, pour les plus favorisée d'avoir du temps, durant lequel elles ne peuvent rien faire. Comme la télévision et le satellite n'existent pas encore, la récitation du Coran pouvait passer pour une alternative correcte aux travaux de couture.

<sup>329</sup> Dans un récit précédent, c'est la magie qui est la cause de cette illusion.

<sup>330</sup> Normalement, la soie est une matière impure. Le récit joue avec cette réputation de souillure, et renverse la souillure en purification.

**(Ibn Hanbal, *Musnad* 25636).**

Muhammad a vu Umm Habiba, la fille d'Abbas<sup>332</sup> alors qu'elle était un nourisson<sup>333</sup>, et il a dit:

-Si elle grandit alors que je suis encore en vie, je vais l'épouser.<sup>334</sup>

**Un quickie d'autrefois.**<sup>335</sup>

*Un cas amusant de fantasmagorie, de transfert, très banal au demeurant. Le hadith a fonction de réglementation: il indique que l'on ne peut pas toujours jouir des femmes que l'on veut, à tout moment. Il vaut mieux, pour conserver la paix sociale, garder sa lubricité et qu'elle s'exprime librement à l'encontre d'un épouse légitime. La Tannerie (DIBAGHAH) est une activité impure et cela implique que l'affaire ne doit pas attendre la purification.*

**(Muslim, *Sahih* 8/3240).**

Jabi rapporte que l'envoyé d'Allah a vu une femme, et ensuite il est allé chez son épouse Zeynep, alors qu'elle tannait le cuir<sup>336</sup>, et il l'a possédée sexuellement.

**Rock Star.**

*Muhammad est prophète à Médine, mais c'est une sorte de rock star affublé de quantités de groupies, et une vedette dotée de grands pouvoirs, ce qui plait tout autant aux femmes. Le tableau fonctionne d'autant plus que toutes les sociétés islamiques sont minées par la frustration sexuelle, tandis que le prophète, homme sublime, attire les filles.*

**(Bukhari, *Sahih* 62/58).**

Récit de Sahl ibn Sad.

Une femme est venue auprès de l'envoyé d'Allah et elle a dit:

-Ô envoyé d'Allah, je suis venue pour m'offrir à toi!

**(Bukhari, *Sahih* 62/54).**

---

<sup>331</sup> Le récit offre au lecteur un remarquable exemple de ce qui serait appelé de nos jours de la drague. Elle marche à tous les coups, avec le prophète. Même pas besoin de les faire rire. -Chéri, j'ai rêvé de toi hier. -Oh! Vous alors!

<sup>332</sup> Personnage très discret, éponyme des Abbassides, et converti très tardif. Tout ce qui le concerne est encore plus sujet à méfiance que le reste.

<sup>333</sup> FATIM.

<sup>334</sup> Par des voies détournées, le récit se fait favorable aux Abbassides. Les récits favorables à cette dynastie sont aisément réparables. L'essentiel de la Tradition a été rédigée sous leur règne, alors ils en ont profité pour se faire bien voir dans les textes sacrés.

<sup>335</sup> Terme venu de l'anglais, et désignant un acte sexuel improvisé, sur le pouce, au milieu d'activités quotidiennes.

<sup>336</sup> Il y a très peu d'indices des activités économiques dans le Hedjaz de ce temps. Le jihad en fait certes partie (économie de prédation), mais après? L'élevage produit du cuir, à l'occasion, qui peut être exporté (intuition sur le sujet de Patricia Crone, qui mériterait d'être renforcée).

Une femme est venue s'offrir au prophète.

**(Bukhari, *Sahih* 62/ 53).**

Une femme est venue auprès de l'envoyé d'Allah et s'est offerte à lui, en disant:

-Ô envoyé d'Allah, as tu besoin de moi?

A ce moment, la fille d'Anas a dit:

-Comme elle était une femme sans vergogne! Honte! Honte!

Anas a dit:

-Elle était meilleure que toi; elle avait de l'attirance pour le prophète.<sup>337</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 62/48).**

Récit d'Abu Hisham:

Khawla bint Hakim était une des femmes qui s'étaient offertes au prophète.

Aïsha a dit:

-Une femme n'a t-elle pas de honte de s'offrir ainsi à un homme?<sup>338</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 62/24).**

Une femme est venue auprès de l'envoyé d'Allah et elle a dit:

-Je viens m'offrir à toi!

**(Bukhari, *Sahih* 57/119).**

Le prophète a dit:

-Par Allah! l'inspiration divine ne vient jamais quand je suis sous la couverture avec une femme, sauf quand c'est Aïsha.

**=les vêtements d'Aïsha. ??????? vérifier**

**(Bukhari, *Sahih* 83/ 38).**

Un homme espionnait par un trou dans la porte de la maison de l'envoyé d'Allah.

---

<sup>337</sup> On remarque que la Tradition islamique ne prend jamais parti de manière unilatérale; des textes disent ceci et d'autres cela. Si certains proclament blanc, les autres ne jouent que par noir. L'avantage est évident: le public est perdu, n'a pas les idées claires, alors que les érudits ont un marché captif à leur disposition, et affutent leurs explications. La confusion arrange tout le monde, et chacun trouve midi à sa porte.

<sup>338</sup> Aïsha est jalouse. Mais elle oublie que l'homme est Muhammad, pas n'importe qui: un *Bigger than Life*, comme on dit à Hollywood.

**(Muslim, *Sahih* 25/5369).**

Anas ibn Malik a rapporté qu'une personne avait regardé par un des trous de la porte de l'envoyé d'Allah.

**(Bukhari, *Sahih* 83/38a).**

Un homme avait regardé à l'intérieur d'un des domiciles de l'envoyé d'Allah.<sup>339</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 83/3450).**

Anas ibn Malik a rapporté que l'envoyé d'Allah avait neuf femmes. Elles avaient coutume de se rassembler chaque nuit dans la maison de celle chez qui il allait venir et rester toute la nuit.<sup>340</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 57, 112).**

Aïsha a dit: un jour, l'envoyé d'Allah m'a dit:

-Ô Aïsha! Gabriel te salue.<sup>341</sup>

J'ai dit:

-Paix et la miséricorde et les bénédictions d'envoyé d'Allah sur lui! Tu vois ce que je ne vois pas.

Elle s'adressait à l'envoyé d'Allah.<sup>342</sup>

**Aphrodisiaque?**

**(Bukhari, *Sahih* 5/270).**

Aïsha a dit:

-J'ai parfumé l'envoyé d'Allah et il est sorti pour aller posséder toutes ses femmes.<sup>343</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 5/268).**

Le prophète visitait toutes ses femmes à la suite, durant le jour et la nuit, et elles étaient au nombre de 11. Le prophète avait reçu la force de trente hommes.

---

<sup>339</sup> Récit visant à protéger l'intimité de Muhammad, et de tous après lui; il veut faire contrepoids à l'ambition délatrice qui s'est répandue du fait de la législation draconienne sur les mœurs. Ailleurs Muhammad outragé le punit en personne, par le talion en lui crevant les yeux, ou l'oeil trop curieux, avec une branche.

<sup>340</sup> Il copulait donc en présence des autres? Ou non loin? La masse des textes laisse passer de temps à autre des incongruités.

<sup>341</sup> Le texte donne à Aïsha une position éminente, puisque Gabriel, un intermédiaire au rôle mal défini, la mentionne, et s'il le fait, Allah n'est pas loin. Elle est une femme, aussi.

<sup>342</sup> Précision, pour qui croirait qu'elle s'adresse à Gabriel en personne, ce qui ferait d'Aïsha une prophétesse!

<sup>343</sup> Des rumeurs postérieures, assez inoffensives, rapportent l'amour de Muhammad pour les parfums, encens et C<sup>ie</sup>. Il n'y en a pas trace, sauf là, dans la Tradition normale. L'allusion présente rappelle que le parfum a pour fonction éminente de masquer les odeurs corporelles, pour certaines essences, d'exciter le désir sexuel, aussi.

## Le regard sur les femmes des infidèles à la cour de Saladin.<sup>344</sup>

(Imad ad Din al Isfahani).<sup>345</sup>

« ...ainsi, il (un lieutenant de Saladin) en épuisa les ressources ; il jouit de la vue de ces jeunes filles, il en cueillit les plantations, il en réunit les richesses, en enleva les habillements, en fit ruisseler les mamelles... Il en prit possession en rendant captives les femmes beautés soumises, esclaves délicates, infortunées mères d'enfants en bas âge, esclaves séduisantes, nouvelles épousées qu'on entraînait, femmes captivantes qu'on capturait, jolies femmes souillées de sang, jeunes filles gracieuses et contraintes de courir, captives de noble famille, dévoilées succombant sous le malheur, mères privées de leur unique enfant, déchirant de leurs dents leur bras, se mordant les doigts, inondant de pleurs leurs joues, adolescentes gémissantes, perles rares séparées de la famille, élevées dans le luxe et maintenant malheureuses, filles esclaves blanches de peau, vierges déflorées, belles enlevées, échappées à la mort mais enlevées, guère puissantes mais affaiblies, nobles mais avilies, valides mais languissantes, calmes mais en pleurs, ivres de malheur sans avoir bu, ingénues éblouissantes, gazelles altérées, filles pudiques et fraîches, errantes et déflorées, voilées et rougissantes, enchanteresses mais fascinées, naguère dérobées au regard puis déshonorées, naguère respectées puis maltraitées.

On amena devant le sultan tous ces prisonniers enchaînés plusieurs ensemble, chargés d'entraves, conduits au marché, les fers au cou et aux jambes.

(...)

Que de femmes dont les voiles furent déchirés ! Que de femmes qui possédaient furent possédées ! Que de célibataires furent épousées ! Que de femmes auparavant respectées furent données ! Que de femmes avars donnèrent libéralement ! Que de femmes pudiques devinrent effrontées ! Que de femmes sérieuses badinèrent ! Que de femmes naguère bien cachées furent livrées à tous ! Que d'oisives furent mises au travail ! Que de femmes d'intérieur furent domestiquées ! Que de belles furent mises à rude épreuve ! Que de vierges furent déflorées ! Que de nobles dames furent épousées de force ! Que de femmes dont les lèvres purpurines furent ardemment baisées ! Que de femmes au teint foncé furent prises ! Que de femmes farouches furent rendues dociles ! Que de

---

<sup>344</sup> Ce n'est pas un cas de hors-sujet; quelques siècles plus tard, tel est le tableau que l'on dresse des femmes des infidèles, des Franques en l'occurrence, qui excitent au plus haut degré les guerriers menant le djihad sous Saladin. A la cour de leur maître, pourtant célébré comme chevaleresque en Occident, voici ce que l'on chantait, comme poésie. Les thèmes sont fort éloignés de ceux de la poésie courtoise des troubadours et trouvères, pourtant contemporains. Le traducteur n'a pas osé traduire tout le texte, tant il était obscène. Les obsessions sexuelles et la frustration qui en procède ne sont donc pas l'apanage de la période mohammédienne.

<sup>345</sup> *Conquête de la Syrie et de la Palestine par Saladin*, Paris, 1972, p. 34 et p. 202-203; Geneviève Chauvel, *Saladin : rassembleur de l'Islam*, Paris, 1995; Malcolm Cameron Lyons, David E.P. Jackson, *Saladin: The Politics of the Holy War*, Cambridge 1984.

femmes accommodantes trouvèrent leur compagnon. Que d'hommes de caractère mâle en firent leurs concubines ! Que d'hommes hardis se montrèrent audacieux avec elles ! Que de célibataires obtinrent d'elles l'objet de leurs désirs ! Que d'affamés s'assouvirent sur elles ! Que de boutefeux calmèrent, sur elle, leur fougue ! Que de femmes vertueuses furent enlevées ! Que de femmes de haut parage furent acquises à bon compte ! Que de dames bien entourées furent condamnées à la solitude ! Que de hautes dames furent rabaissées ! Que d'indomptables femmes devinrent captives ! Que de femmes dignes du trône furent mises aux liens !

(...)

« Trois cent femmes franques arrivèrent sur une nef. Elles étaient remarquables, ornées de leur jeunesse et parées de leur beauté. Rassemblées dans les îles, elles avaient répondu à l'appel du péché ; elles s'étaient expatriées pour assister les exilés ; elles étaient prêtes à consoler les malheureux ; elles s'entraidaient pour être utiles et secourir ; elles brûlaient de se livrer à la débauche et à la fornication. Chacune de ces femmes perdues était impétieuse, superbe, sans vergogne, toujours prête à prendre et à quémander, bien en chair, pécheresse, bonne chanteuse, coquette, entreprenante, pompeusement parée, ardente comme le feu, lascive, teinte au henné, enflammée de désirs, dominatrice, charmante, accommodante, prête à se donner, lançant des brocards, menteuse, sans foi, jetant des œillades, violente, voleuse, impudique, éhottée,, séductrice, languissante, excitant le désir et l'éprouvant, joueuse et folâtre, artificieuse, hardie, encline à l'ivresse, aguichante, brocanteuse, importune, brûlante, aimable, amoureuse, les joues vermeilles, pétulante, les yeux fendus et noirs, aux belles fesses, mince de taille, nasillante, dodue, les yeux bleus ou gris, prodigue et sotté ; elle laissait traîner son voile... se vendant pour être récompensée au prix d'un simple merci ; désirant qu'on la brisât d'étreintes dans l'ivresse. Dès leur arrivée, elles s'étaient données, elles avaient sacrifié leur pudeur ce qu'elles avaient de plus précieux. Elles dirent qu'elles s'étaient décidées à partir pour faire don de leurs charmes dans la Voie de Dieu ; elles ne se refusaient pas aux célibataires, et pensaient que, ce faisant, elles accomplissaient le sacrifice le plus méritoire. Elles s'isolèrent sous les tentes et les pavillons qu'elles avaient dressés ; des jeunes femmes du même âge les y rejoignirent ; alors elles ouvrirent les portes des voluptés, se livrèrent et permirent toutes les libertés.... »

## Epouses, esclaves et concubines

(Le personnel féminin de l'entreprise Muhammad Limited)

*Le chapitre qui s'ouvre a comme un parfum bureaucratique: il va comptabiliser les effectifs féminins qui s'activent autour du Big Man, dans son palais de Médine, et ailleurs, dans ses entreprises. Elles constituent un vrai personnel, petit et moyen, grand pour Aïsha, et encore. Personnel, elles le sont, et non direction: l'homme le plus médiocre aura dans cette sphère plus de liberté et d'initiative que la femme la plus remarquable. Pour entrer dans le monde de seigneurs, il faut la carte, et la carte est décorée d'une paire de testicules, ou bien elle en est une. Les dépourvus (femmes et eunuques) sont du deuxième cercle.*

*La fonction principale du personnel féminin est restreinte, mais indispensable: gérer le quotidien, assurer la perpétuation du groupe, fournir le confort matériel, procurer du loisir et du plaisir.<sup>346</sup>*

*Sans pour autant nous considérer nous-même comme de fieffé(e)s obsédé(e)s, nous restons convaincus que la sexualité reste une donnée essentielle de toute société humaine organisée, à quelque niveau que ce soit. Dans le cas médinois, le tableau dressé indique plutôt que le niveau est bas, et que la société reste primitive: une tribu, toujours, et si elle va s'élargissant, une vaste tribu, et s'agrandissant de plus en plus, une tribu impérialiste, l'Umma la vaste, composée de clans et d'alliances. Pour gérer cette question de la sexualité, l'islamisme va innover. Dans quelle mesure est-ce une véritable innovation, ou une récupération d'autres*

---

<sup>346</sup> La fonction maternelle est totalement évacuée: on ne montre pas les femmes allaitant, torchant, donnant le sein. La figure maternelle, même, s'efface. Pourquoi? Elle pourrait devenir dominante ou castratrice? Elle rappellerait trop la Marie des chrétiens? Parfois, ce qui est absent peut compter plus que ce qui est présent.

usages? L'enquête est fascinante, mais reste à mener.<sup>347</sup> L'idée est d'associer la dévalorisation de la femme à une transformation du rapport numérique entre hommes et femmes, avec la remise en cause du modèle du couple, et de la monogamie. Les deux sont liés: si une femme compte si peu face à un homme, elle peut, ou doit, se démultiplier, et ainsi, se diviser. Avoir deux femmes, et la femme est une moitié. Avoir quatre femmes, selon la division canonique, et elles ne sont plus qu'un quart. Le grand chef, Muhammad, est un cas particulier. Selon un schéma classique, le chef allie pouvoir politique et sexuel. Il a autour d'une dizaine de femmes à sa disposition, et chacune devient un dixième d'épouse. Aïsha comme chef de meute.<sup>348</sup>

Plus tard, on instituera le modèle du harem, le bien connu.<sup>349</sup> De HARAM, permis, le domaine réservé.<sup>350</sup> Soit les femmes permises, organisées en une institution pérenne, pas un simple agrégat de concubines. L'institution n'a rien de nouveau: tous les rois orientaux de l'Antiquité étaient pourvus d'un trésor d'or, et d'un trésor de femmes, gardés l'un à côté de l'autre: les finances d'un côté, et la génétique de l'autre.<sup>351</sup> Muhammad est sur ce point le dernier grand roi oriental. Même si les sources ne nous montrent pas un harem encore institutionnalisé à son époque.<sup>352</sup>

Effet pervers, auquel nos amis de l'intelligence islamique n'avaient pas songé. A force d'exhiber toujours un Muhammad turgescent, amant lubriquement prodigieux, splendide étalon des juments médinoises, ils ont offert du pain béni aux ménagères de l'univers islamique: étalon, le mot est juste. Après un Muhammad, modèle absolu y compris dans les affaires de l'érotisme et de la copulation, tous les musulmans mâles sont condamnés chaque soir à l'exploit conjugal, sous peine de déchoir, et de se faire traiter d'impuissant et d'infidèle. Muhammad est ainsi un objectif libidinal, qui par ses exploits chantés, est devenu le motif des exigences de l'engeance féminine.

---

<sup>347</sup> Le sujet de Muhammad et les femmes est pollué par une floraison de publications inutiles, qui brassent le vent et les idées reçues, se vautrant dans le féminisme relativiste, ou dans le roman à l'eau de rose, qui fait soupirer les vieilles dames qui attendent le beau sheik descendu de son pur-sang. Les brochures islamiques abondent aussi, pour dessiner le portrait prophétique comme étant celui d'un précurseur de la libération de la femme. L'argumentation se fonde sur une conception totalement fautive et manipulée de la condition de la femme arabe pré-islamique. C'est pourquoi nous avons consacré un très gros chapitre sur la question.

<sup>348</sup> Aïsha pourrait représenter une exception: son rôle ressemble à celui d'une épouse traditionnelle (n'osons pas dire normale). Serait-elle un reliquat de la monogamie traditionnelle?

<sup>349</sup> Le harem dans sa conception postérieure (il y a celle d'avant l'islamisme) pose un petit problème théorique: normalement le nom limite, le numerus clausus, pourrait-on dire, est de 4. Alors comment justifier les centaines de pauvresses qui s'entassaient dans les palais ultérieurs? Aucun document ne vient octroyer aux dirigeants, fussent-ils califes, les privautés de Muhammad. Mais comme ils sont le pouvoir du sabre, par extraordinaire, les théologiens n'ont pas trop ouvert grandes leur bouches.

<sup>350</sup> Harem est la déformation turque du mot.

<sup>351</sup> Cf. le plan du palais de Persépolis, où les deux bâtiments sont voisins.

<sup>352</sup> C'est là le problème: ces textes datent d'une époque où le harem est passé directement dans l'habitude du pouvoir, sous les califes. Il faudrait voir comment ce modèle califal a influencé le tableau mohammédien (et non le contraire, la naïveté n'apporte rien). Peu d'études ont été menées sur la question.

## Pourquoi avoir inventé le harem?

*Inventer est un grand mot, disons plutôt institutionnalisé, recouvert d'un vernis dogmatique qui doit bloquer le raisonnement et la critique. En Arabie, personne n'a jamais vraiment rien inventé. Même le Coran, il a été fabriqué ailleurs, c'est dire.*

*Pas seulement pour émoustiller les touristes occidentaux qui arpentent les sites de confinement de femmes, moites et lépreux, se rengorgeant de commentaires scabreux, tandis que des féministes en vacances frétilent secrètement de tout leurs corps.*

*Il permet deux choses d'importance pour la suite de l'Histoire islamique: il fournit l'archétype de l'adoration que les femmes doivent avoir à l'égard des hommes, une adoration sans limite et sans condition. Muhammad a été construit sur la base de l'Homme arabe comme il se rêve, ne l'oublions pas. L'infériorité féminine, canonisée dans le Coran reçoit ici son application sexuelle et affective. Mais il y a plus subtil et plus fort. Le harem de Muhammad n'est pas seulement le théâtre de ces quelques dizaines de femmes en pâmoison, lesquelles sont certainement très imaginaires. Il se prolonge, se répand, s'imprègne dans les siècles à venir. Il ne touche pas que des Mecquoises tardives ou des fillettes offertes, mais des femmes et des hommes, tout le monde en fait. Le harem de Muhammad est devenu, par la force de l'imaginaire, le monde musulman tout entier, qui vit sous la tutelle et la fêrule de son maître dont il rêve les étreintes: rais, cadi, sultan, imam, ayatollah<sup>353</sup>, émir, prophète, calife, mufti, ce que l'on voudra, un gorille farouche, portant barbe et turban, qui mériterait sa cage, mais qui n'en veut pas. La figure mohammédienne, exposée comme elle est, si l'on se donne la peine de la consulter en détail.*

## Pouvoir et sexualité

*Le pouvoir, le Pouvoir à majuscule reste une énigme: pourquoi des individus réussissent à s'imposer aux autres, et en même temps, détruisent leur vie normale? Pourquoi et comment arrivent-ils à s'extirper de la masse? Au nom de quoi et pour réagir à quoi? Le rapport à la sexualité, au sens large est à n'en pas douter un part importante de la réponse.<sup>354</sup> L'exemple français est à cet égard un modèle (enviable?). Celui proposé par l'islamisme a au moins l'avantage de la clarté. Comme le pouvoir du magistrat romain se mesurait à son nombre de lecteurs, celui du chef musulman classique se compte par le nombre de ses*

---

<sup>353</sup> Quel plaisir que dans le langage courant, le mot ayatollah ait obtenu un sens si négatif: le dépositaire autoritaire, borné et corrompu d'une autorité injuste, excessive et délirante.

<sup>354</sup> La fameuse affaire DSK est là pour le montrer, ne serait-ce que par la part qu'elle a pu prendre dans l'actualité d'un monde et d'un pays, agissant tant sur la réalité que sur les imaginaires.

femmes, même si à titre personnel, il n'a aucune appétence à leur égard. Muhammad, qui est le modèle ultime d'humanité, et plus encore, d'humanité au pouvoir, constitue encore une fois un paradigme séculaire.

Quelques grands moments de la vie personnelle et intime du chef de la nouvelle communauté, pour finir sur une touche enjouée<sup>355</sup> et sur une véritable micro-société. Les Epouses<sup>356</sup>, esclaves et concubines<sup>357</sup> du grand homme, coïncées dans le gynécée<sup>358</sup> de la cour de la "mosquée" de Médine. Toutes au service de l'Homme, qui représente tous les autres. Préfiguration de l'au-delà et de ses houris, en moins parfaites, certes, et en plus pénibles.

On en sait notamment beaucoup sur les problèmes relationnels affectant le phalanstère vitupérant et pétulant qui l'entoure le pauvre homme: le harem de ses femmes et concubines.<sup>359</sup> Voici ce que l'on peut reconstituer de la collection des femmes de Muhammad. La liste est objet fantasmagorique pour tout un public masculin:

### 1. Khadijah bint Khuwaylid

Elle ne compte pas comme les autres: elle est celle d'avant. Elle correspond à une conception de la femme absolument différente. Il faudrait vraiment s'interroger sur la question de savoir comment on peut passer aussi vite d'un modèle extrême et un autre modèle extrême: d'un côté, une monogamie avec une vieille riche, qui soumet son époux, et de l'autre inverse total, un coq de basse-cour entouré par des poules adulant. L'artificialité du tableau devrait être plus souvent rapportée, comme si les récits avaient voulu faire peur au public masculin, et le contraindre à choisir le second modèle. Qui voudrait être le gigolo ectoplasmique d'une Khadija?

### 2. Sawdah bint Zamah, des Banu AMir ibn Luayy.

Une veuve un peu grassouille, servant de gouvernante pour les enfants de la famille. L'union n'a pas été trop sincère ni trop proche.

Son époux était un musulman émérite, exilé en Ethiopie, et mort là-bas.

En fait, elle est le pendant d'Aïsha. A elles deux, elles forment la femme idéale: la ménagère de plus de 50 ans, et la Lolita. Elle sert en fait de liaison avec ce puissant clan, sur lequel M. peut s'appuyer dans sa conquête du pouvoir. Le modèle donc d'une union politique.

### 3. Aïsha bint Abu Bakr

Elle est une "mère des croyants" selon l'historiographie islamique. Fille d'Abu Bakr, ce qui cimentera la fidélité fanatique de celui-ci. Elle serait une source essentielle des hadiths

---

<sup>355</sup> Cf. Ali Dashti, *23 years* p. 120-138.

<sup>356</sup> AL-AZWAJU 'L-MUTAHHARAT, "les pures femmes", pour la Tradition.

<sup>357</sup> SURRIYAH, pl. SARARI.

<sup>358</sup> MAHREM.

<sup>359</sup> J. E. Brockopp, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. concubines.

*inventés plus tard. Le mieux est de la considérer comme une marionnette, un prête-nom, un épouvantail aussi.*

#### 4.Hafsah bint Umar

*Une fille d'Omar, de quoi sceller la fidélité de celui-ci, en parallèle avec le groupe Aïsha-Abu Bakr. Elle avait d'abord été donnée à un des premiers musulmans, émigrant aussi en Ethiopie, et combattant à Badr et Ohod: Khunays ibn Hudhafa. Omar aurait d'abord proposé d'offrir sa fille à Abu Bakr et Othman, mais ils l'ont dirigé illico vers le chef. Dans une secte, quelle qu'elle soit, le gourou a la priorité sexuelle absolue.*

#### 5.Umm Salamah.

*Mariée à un des premiers convertis, Abu Salama des Banu Makhzum, émigré en Ethiopie.<sup>360</sup> Il est mort à Ohod: union pour assurer une sorte de rente à la veuve...*

#### 6.Juwayriyyah.

*Une captive à l'origine, de la tribu des Banu Mustaliq, prise après le raid de al Muraysi. Elle devait avoir la vingtaine, et l'autre, presque 60. Soit plus d'une génération d'écart.*

#### 7.Umm Habiba bint Abu Sufyan

*Sa biographie n'est pas très claire.*

*Elle émigre en Ethiopie, et son époux y devient chrétien puis y meurt (oui, vraiment, le climat d'Abyssinie ne réussissait pas aux premiers musulmans...)*

*Oui, vous avez bien lu, la fille d'Abu Sufyan, l'archi-ennemi de qui vous savez. Le mariage, en 628, était un moyen de relier des liens, et de préparer l'entrée en "douceur" dans la Mecque.*

*Elle est aussi la tante d'Othman.*

#### 8.Zaynab bint Jahsh

*Celle qui causa tant de problèmes, au point qu'un extrait du Coran a été inventé à propos d'elle. Elle était la femme de son fils adoptif, la nuisette, la porte, etc... etc... Un scandale, donc.*

#### 9.Safiyah bint Huyayy

*Une juive captive, de la tribu détruite des Banu Qurayza, mais prise à Khaybar. L'histoire est bien connue, comble de cruauté et d'inhumanité. Elle serait devenue une femme légale, et mère des croyantes, selon l'expression consacrée. Elle tentera aussi d'avoir un rôle dans les luttes de succession.*

---

<sup>360</sup> Impressionnant comme le séjour en Ethiopie fait mourir ceux qui ont participé à ces deux hégires...

10. Maymunah bint Al-Harith

*Une des dernières épousées: elle remplace en fait sa soeur morte. Le personnel doit être remplacé. Elle avait été mariée trois fois déjà. Le mariage a été arrangé par al Abbas, l'oncle de Muhammad, pour renouer les alliances.*

11. Sana bint Asma

12. al-Shama bint Amr al-Ghifariyah.

13. Ghaziyyah bint Jabir

14. Amrah bint Yazid ou Umm Sharik.

15. Asma bint Al-Numan.

16. Zaynab bint Khuzaymah

*Mariée au mois de ramadan de l'année 3, soit en 625, elle est morte quelques mois plus tard. Elle était veuve de Ubayda ibn al Harith, mort au combat: une union philanthropique, en quelque sorte.*

17. Al-Aliyah bt. Zabyan.

18. Qutaylah bint Qays

19. Fatimah bint Shurayh (Sara)

20. Kawlah bint Hudhayl

21. Layla bint Al-Khatim.

Ajoutons deux concubines:

1. Mariyah bint Shamun

*Elle pourrait aussi être une épouse. Les sources patinent à son sujet. Elle est Maria la copte, fille de Simon. Mère d'un fils mort jeune, appelé Ibrahim, mais dont l'existence est très incertaine. Maria devait incarner la réunion avec le christianisme, considéré comme une doctrine soumise et femelle.*

## 2. Rayhanah bint Zayd al-Quraziyaah.

*Elle a été capturée dans des circonstances dramatiques, après le massacre des membres de sa tribu. Les récits concernant cette union sont douteux. Imaginons plutôt que l'histoire a été inventée pour légitimer des unions, après rapt, de juives par des musulmans frustrés d'épouses. Si Muhammad l'a fait, alors je peux le faire, si par chance je m'appelle moi aussi Muhammad.*

Et pour finir, deux échecs, deux unions annulées.

## 1. Asma bint Numan, des Banu Kinda.

*Le futur époux aurait découvert une marque de lèpre au moment de conclure: souillure! Alors l'affaire ne se fit point.*

## 2. Amira bint Yazid des Banu Kilab.

*La sotte aurait hurlé en voyant arriver Muhammad: "Je cherche la protection d'Allah!". Il aurait mal pris la supplique et, vexé, il l'a renvoyée dans sa famille. Pas question d'avoir une grenouille de bénitier à la maison.*

Ce qui fait 23<sup>361</sup> au total: un score enviable pour autrefois. Et sans avoir séduit, sans drague, sans invitation au restaurant, à parler de littérature, non. A la rigueur, parler de Coran.<sup>362</sup>

*Le Harem de Muhammad est le premier Harem. Il est le Haram, "interdit", en arabe; le mot français vient de la prononciation en turc (qui est en fait le Haremlik, une véritable institution palatiale). C'est en quelque sorte un appendice du pouvoir, une mise en parallèle de l'autorité politique et de la puissance sexuelle (potentielle, que l'on se rassure).<sup>363</sup> Il tient aussi sa force du fait qu'il couronne tous les autres harems, qu'il les justifie et les protège, tous les petits harems des petits maîtres. Celui de Muhammad est largement fantasmé, imaginaire, mais il est indispensable.*

---

<sup>361</sup> Il en manque sans doute: comme Rayhana, la captive juive.

<sup>362</sup> La conversation tournerait autour de ça: Ah, tu l'as lu? Quelle version? Ah, pardon. Tu l'apprends par coeur? Super. Et quelle partie tu préfères? Tout est bien. Bien sûr. Il n'y a qu'un dieu? Oui, bien sûr.

<sup>364</sup> Allez visiter ce camp de concentration pour femmes qui se trouve dans le palais de Topkapi, à Istanbul. Vous aurez toujours de bonnes bourgeoises à s'extasier sur le luxe moisi de l'endroit.

*Elles sont toutes installées dans la cour de la mosquée de Médine, don't il faut rappeler que c'est avant tout un centre administratif. Chacun a sa niche, au bord de la cour. On les appelle HUIJURAT: les appartements, même si ça devait un peu faire clapier pour femmes.<sup>364</sup> Le chef vient le visiter à tour de rôle, selon une étiquette stricte, et si des écarts ont lieu, les mutineries pointent. A l'évidence, ces affaires d'intendance polyconjuguales ont été conservées, répertoriées, répandues afin de servir de références dans la gestion quotidienne des millions de foyers polygames qui ont fleuri par la suite. Le paradigme mohammédien a certainement sauvé du naufrage quantité de couples multiples, qui se contentèrent de couler lentement dans le malheur quotidien.*

*Mais c'est aussi un microcosme social qui s'est bâti autour du guide suprême de la révolution, et les épisodes qui le touchent intimement ont ensuite de grandes conséquences pour tous les gens de Médine et au-delà pour tout le monde musulman: en effet, le Coran contient des allusions directes à ces tribulations familiales<sup>365</sup> qui sont partie intégrante de la phallocratie édifiée par les bons soins de Muhammad.*

*Ce sujet -immense par la prolixité de sources- sera largement développé ultérieurement. Il y a de la gêne à publier ainsi les éléments de la vie très privée d'une personne, morte il y a si longtemps, mais elle est évoquée dans un livre encore considéré comme sacré par beaucoup, et qu'elle sert de règle de comportement, il devient licite d'en exposer les aspects les plus significatifs.<sup>366</sup>*

*Mais il faut se garder de plonger à l'instant dans les délices de ce sujet tout à fait croustillant: le public musulman (et occidental) s'est emparé du thème qui flatte les plus bas instants, aiguise les fantasmes et attise le voyeurisme. La Tradition Islamique a construit à partir de tout cela une vie de multi-familiale à Muhammad, et des pulsions sexuelles prodigieuses, voire monstrueuses.<sup>367</sup>*

---

<sup>366</sup> F. Mernissi, *Le harem politique, le prophète et les femmes*, Paris, 1987 ; G. Stern, "Mohammad's Bond with the Women," *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 1939, 10 (1).; remarque d'Ali Dashti, p. 137: "Every reader of the Qoran must be amazed to encounter these private matters in scripture and moral code valid for all mankind and for all time" ; B. Freyer Stowasser, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. wives of the prophet; Malika Dif (isl.), *Les épouses du Prophète*, Lyon, 2001; Fdal Haja (isl.), *Les épouses des prophètes*, Paris, 2002 ; Fdal Haja (isl.), *Les mères des croyants: épouses du prophète Mohamed* (trad. Messaoud Boudjenoun), Paris, 2005; Erriep Nosroub (isl.), *Les femmes de Muhammad, histoire de la famille du prophète*, Paris, 2007; G. Stern, id., "Mohammad's Bond with the Women," *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 1939, 10 (1); Barbara Stowasser, "The mothers of the believers in the 'Hadith.'" *Muslim World* 82/1992

<sup>367</sup> Songeons au phénomène de fascination/répulsion qui a concerné DSK cette année.

*Tout ceci est ridicule: l'institution du "Harem", c'est-à-dire une polygamie démultipliée à l'usage du dirigeant politique, correspond à des besoins politiques parfaitement clairs et prosaïques: matérialisation d'unions tribales ou dynastiques, ou de domination envers d'autres groupes, fascination de la population envers l'interdit, la capacité sexuelle sur-humaine du chef, sa confiscation d'un potentiel génétique considérable, et la possibilité théorique de multiplier sa descendance: ce qu'il ne fait pas, qui plus est... Une telle frénésie pour un tel résultat: voilà qui aurait dû faire travailler les islamologues...*

*Le Proche-Orient ancien<sup>368</sup>, y compris le monde biblique<sup>369</sup> en propose de nombreux exemples. Salomon s'est taillé la part du lion dans l'imaginaire musulman, rien que par le nombre de ses femmes. Mais peut-on encore parler de femmes.*

*Le Harem de Muhammad, c'est enfin un peu comme le cortège de hiérodoules<sup>370</sup> qui coïtent périodiquement avec la divinité pour assurer le succès de la nouvelle communauté. Si la tradition millénaire de l'Orient est respectée à travers les âges, et en dépit des ruptures apparentes, l'institution du bataillon de femmes attirées, attachées, c'est la hiérogamie pour le dieu de Yathrib, Muhammad.*

*Dans ce domaine, le Muhammad historique, loin de cette image de barbu licencieux, libidineux, même pas séducteur, a simplement obéi à une méthode politique qui avait fait ses preuves. Le reste a été inventé par la Tradition Islamique, pour plaire à la virilité musulmane, et aussi en contre-coup, pour scandaliser aux moralistes chrétiens. Il est enfin très probable que nombreux de ces histoires pittoresques ou grivoises ont été inventées bien plus tard, pour encadrer juridiquement les problèmes infernaux que provoque l'institution. Tout petit chef se faisait fort de rassembler son troupeau de femmes, et l'exemple du grand homme le protégeait de son ombre. Les bavardages devaient fuser, les imaginations devaient s'agiter, et ce fut donc le terreau d'un invraisemblable tissu de légendes, inventées par telle ou telle Aïsha jalouse de telle autre, et se rêvant avec son Muhammad, aussi bon et puissant que l'autre Muhammad.*

*Voici donc quelques aspects de ce que l'Orient antique considérait comme une hiérogamie: une suite d'unions sexuelles entre des humains, qui représentent en fait des puissances sacrées ou divines. De leur énergie fornicatrice devait surgir les prémices de bonnes choses, des présages favorables, pour le reste de la population. De façon étrangement étonnante, l'homme est encore et toujours mis en valeur dans ce type d'exercice: le phallus et le sperme comme matière sacrée, alors qu'à la femme n'est demandée que la soumission, la continence et la virginité.<sup>371</sup>*

---

<sup>368</sup> N. Ziegler, *Le Harem de Zimri-Lim*, *Florilegium Marianum* IV, Paris, 1999 ; F. Pintore, *Il Matrimonio interdinstico nel Vicino Oriente durante i secoli XV-XIII*, *Orientalis Antiqui Collectio* 14, Rome, 1978.

<sup>369</sup> Ce sont toujours les chefs de tribus ou les rois qui possèdent cet avantage remarquable sur leurs peuples: cf. *Genèse* 4:19, 16:1-4, 25:6, 26:34, 31:17; *Exode* 21:10; *Deutéronome* 21:15; *Juges* 8:30; 1 *Samuel* 1:1-2 ; 2 *Samuel* 12:7-8; 1 *Rois* 11:2-3 1 *Chroniques* 4:5; 2 *Chroniques* 11:21; 13:21; 24:3

<sup>370</sup> Esclaves sacrées, au service d'un sanctuaire, et offrant des services sexuels. Le harem en est une version. Le client est unique, au lieu d'être multiple et passager. La hiérodoule est associée à une hiérogamie générale, une union sexuelle au service du rituel.

<sup>371</sup> Ceci constitue une rupture forte avec le christianisme, qui impose une continence forte, pas absolue, mais restrictive. Le pouvoir laïc pourra en gros continuer sa vie, tandis que les religieux se contiendront.

*Tout est su en détail (y compris à partir du Corpus coranique) de la vie privée du personnage, puisque son exemplarité ne souffre aucune limite. La question de ses relations avec les femmes a suscité une immense littérature, jusqu'à l'époque contemporaine, une masse de textes souvent inspirés par la volonté de défendre ou d'attaquer le modèle de comportement. C'est oublier vite l'aberration primordiale: le fait que les agissements supposés d'un individu puissent servir de norme infrangible des centaines d'années plus tard.*<sup>372</sup>

Uni à Abu Bakr par son mariage avec Aïsha, le prophète s'unit à Omar en épousant sa fille Hafsa, dont le mari avait été tué à Back ou à Ohod. Son père l'avait offerte à Othman et à Abu Bakr, qui la refusèrent ; ce dernier expliqua qu'il avait deviné l'intention du prophète. Elle avait vingt ans. Muhammad obéissait ainsi, non seulement à son amitié pour Omar, mais aux versets du Coran qui recommandent d'assurer l'existence des veuves et des orphelins que laissent derrière eux les combattants pour la foi. Hafsa a joui d'une riche et utile influence dans le harem du prophète, bien qu'elle laissât Aïsha jouer le premier rôle.

C'est une veuve encore, Zeyneb bint Khuzayma dont le mari était mort à Badr que Muhammad épousa en 626. Elle mourut deux ou trois ans plus tard, laissant pour tout souvenir un surnom, « mère des malheureux ». La même année, Muhammad recueillait Umm Salama, veuve d'un de ses cousins tué à Ohod ; il avait été prononcer sur son corps le *takbir*. Elle avait quatre enfants. Muhammad maria l'un d'eux à une fille de son oncle, Hamza, et il éleva un autre fils, Omar. Sa discrète sollicitude la mit en honneur auprès de Muhammad. Au moment où celui-ci est mourant chez Aïsha, on l'y trouve, désolée mais active à lui chercher un soulagement.

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p. 224-5).

1. Khadija bint Khuwaylid. Elle était une femme prestigieuse et riche et Muhammad a été son troisième époux. Elle lui a donné 4 filles et aussi 2 garçons, appelé Qasim et Tahir, chacun mort prématurément.

2. Sawda bint Zama. Elle était une veuve d'un émigrant mecquois musulman qui était mort en Abyssinie. (...)

3. Aïsha bint Abu Bakr al Siddiq. Elle avait 7 ans quand elle a été fiancée, et 9 quand elle a été mariée au prophète, l'écart entre les 2 étant de 40 ans. Elle était âgée de 16 ans ou 17 quand il est mort en 632. Elle a été l'épouse préférée du prophète. Elle était aussi de ceux qui ont appris le Coran par coeur. Elle est considérée comme une source importante d'information sur les mots et les actes du prophète (hadith) et les coutumes des musulmans (sunna). A l'assassinat d'Othman, elle prit partie contre l'accession d'Ali ibn Abu Talib au califat et fut une des inspiratrices des forces qui s'opposèrent sans succès à Ali à la bataille du Chameau en 656.

4. Umm Salama ,veuve d'un musulman mecquois émigré à Médine qui est mort de ses blessures à la bataille d'Ohod.

5. Hafsa, bint Omar ibn al Khattab. Elle aussi a été mariée après avoir été veuve. Il y a des preuves comme quoi ce mariage avait des motifs pragmatiques.

6. Zeynep bint Jahsh et ancienne femme du fils adoptif du prophète, Zayd ibn Harith. Le mariage a été raconté comme une des histoires d'amour du prophète. Il existe un long poème narratif sur Zayd et Zeynep. L'affection et les attentions du prophète pour Zeynep ont été telles qu'elles en ont une rivale d'Aïsha.

<sup>372</sup> Pour sourire un peu, consulter l'hagiographie pratique de K. Ali, "A beautiful example" : The prophet Muhammad as a model for muslim husbands, *Islamic Studies* 43/2004.

7. Juwayriya bint al Harith ibn Abu Dirar, le chef de la tribu des Banu Mustaliq et ancienne femme de Musafi ibn Safwan. Elle a été capturée au moment de la défaite des Banu Mustaliq en 5 AH/627, et a été donnée comme butin aux guerriers musulmans. Son propriétaire voulait la libérer contre rançon, pour un certain prix. Mais elle estima le prix trop cher, et au dessus de ses moyens. Elle alla donc à la maison du prophète pour plaider en faveur d'une baisse du prix. Ce qui est arrivé après a été raconté par Aïsha. (...)

8. Umm Habiba bint Abu Sufyan. Elle a été laissée comme veuve quand son mari Ubaydollah ibn Jahsh est mort en Abyssinie.

9. Safiya bint Huyayy ibn Akhtab, femme précédente de Kinana ibn Abu Rabi, un des chefs des Juifs à Khaybar. Après avoir été capturée, elle a été choisie comme butin par le prophète comme sa part de butin. Elle se maria au début du voyage de retour de Khaybar à Médine.

10. Maymuna bint al Harith, de la tribu des Banu Hilal. Une de ses soeurs était mariée à Abu Sufyan et une autre al Abbas ibn Abd al Muttalib. Maymuna était la tante de Khalid ibn al Walid (le futur conquérant de la Syrie). On raconte que c'est après ce mariage avec le prophète que Khalid alla dans le camps musulman et se soumit à l'islam, et alors le prophète fit don d'un cheval à Khalid.

11. Fatima bint Shurayb.

12. Hind bint Yazid.

13. Asma bint Saba.

14. Zeynep bint Khuzayma.

15. Habla bint Qays et soeur d'al Ashath ibn Qyas (un chef d'Arabie du sud, plus tard essentiel à la conquête de l'Iran).

16. Asma bint Numan. Le prophète n'a pas consommé ce mariage.

17. Fatima bint al Dahhak. Ce mariage n'a pas non plus été consommé.

18. Maria la Copte, jeune esclave envoyée d'Egypte comme cadeau pour le prophète. Elle lui a donné un fils, Ibrahim, mort enfant.

19. Rayhana, comme Maria la Copte est entrée dans la catégorie que le Coran nomme "celles que vos mains droites possèdent", c'est-à-dire qu'elle était une esclave avec laquelle le mariage n'était pas nécessaire, mais le concubinage possible. Elle était une des captives de la tribu juive des Banu Qurayza et la part de butin destinée au prophète pris sur cette tribu. Elle n'avait pas envie de se convertir à l'islam, et fit un mariage contractuel avec le prophète, préférant conserver le statut d'esclave dans sa maison.

20. Umm Sharik, de la tribu des Daws, était une des 4 femmes qui se sont offertes d'elles-mêmes au prophète. En plus des femmes légitimes et des concubines, il y avait des femmes de cette catégorie qui sont entrées dans le harem du prophète. (...) les trois autres étant Maymuna, Zaynab et Khawla.

(Ali Dasthi, *Vingt trois années*, p.123-6).

On n'est point surpris de découvrir à la plupart des mariages du prophète une cause politique ou le respect d'une coutume. On a vu et on reverra l'assemblage naturel de la piété, de la politique et de la sensualité : Muhammad et Aïsha pour leurs ablutions puisent au même vase. Le prophète prend le lit de Aïsha pour *qibla* de sa prière. Il prend pour tapis de prière le vêtement d'une de ses femmes.

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p. 223).

Le prophète respectait scrupuleusement le tour de ses femmes, c'est-à-dire que, dans la vie normale à Médine il passait une nuit successivement avec chacune d'elles. Avec brutalité la tradition lui donne le pouvoir de rendre cette rencontre matériellement effective. Un prophète, dit-elle, a la force de quarante hommes et Muhammad avait celle de quarante prophètes : et l'on rappelle le harem de Salomon et de David . Parmi bien des indications étranges, je retiens une formule d'Ibn Taymiya : « rapports sexuels selon son besoin à elle et sa possibilité à lui ». La doctrine exige que le mari accorde à chacune de ses femmes sa nuit de présence, sans en préciser l'emploi.

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.232-3).

*Se poser la question de la génération: beaucoup de coïts avec nombres de femmes différentes, et presque aucune descendance. Étrange, alors que d'autres en deviennent obsédés, et changent de femmes comme de chamelles pour s'assurer une descendance. Muhammad, non. Si les récits comportent un peu de vérité, s'il entretenait une vie sexuelle comme d'autres vont au gymnase club, ne serait-ce que par la vertu des statistiques, notre ami aurait dû avoir une descendance. A moins qu'avec l'âge, sa fertilité ne se soit réduite, ce qui est de l'ordre du probable. Ou les rejets ont été éliminés ou ignorés. Car on sait que pour la suite, le défaut essentiel du harem est de procurer au souverain, forcément, une descendance pléthorique. Pour Muhammad, chef des chefs, rien. Un mort né Ibrahim (sûrement, un fantôme), un fils adopté et incontrôlable, et un beau-fils à la limite de l'idiotie, Ali.*

*Le corpus coranique fournit un bizarre règlement intérieur pour le harem, comme une sorte de police, signe que tout ne va pas bien dans le meilleur des mondes.*

***(Corpus coranique d'Othman 33/32).***

Ô femmes du prophète, vous n'êtes pas comme les autres femmes.

**La privauté prophétique.<sup>373</sup>**

***(Corpus coranique d'Othman 33/50-51).***

Ô Prophète! Nous t'avons rendue licites tes épouses à qui tu as donné leur mahr (dot), ce que tu as possédé légalement parmi les captives [ou esclaves] qu'Allah t'a destinées, les filles de ton oncle paternel, les filles de tes tantes paternelles, les filles de ton oncle maternel, et les filles de tes tantes maternelles, - celles qui avaient émigré en ta compagnie, - ainsi que toute femme croyante si elle fait don de sa personne au Prophète, pourvu que le Prophète consente à se marier avec elle: c'est là un privilège pour toi, à l'exclusion des autres croyants. Nous savons certes, ce que nous leur avons imposé au sujet de leurs épouses et des esclaves qu'ils possèdent, afin qu'il n'eût donc point de blâme contre toi. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. Tu fais attendre qui tu veux d'entre elles, et tu héberges chez toi qui tu veux. Puis il ne t'est fait aucun grief si tu invites chez toi l'une de

<sup>373</sup> Le sujet des versets appartient à un genre un peu bâtard: intimo-juridique. Cela part d'une anecdote personnelle et devient une prescription juridique à portée générale. En quelle mesure le mélange est-il réel ou artificiel, fruit d'une combinaison ultérieure, et audacieuse?

celles que tu avais écartées. Voilà ce qui est le plus propre à les réjouir, à leur éviter tout chagrin et à leur faire accepter de bon coeur ce que tu leur as donné à toutes. Allah sait, cependant, ce qui est en vos coeurs. Et Allah est Omniscient et Indulgent. Il ne t'est plus permis désormais de prendre [d'autres] femmes. ni de changer d'épouses, même si leur beauté te plaît; - à l'exception des esclaves que tu possèdes. Et Allah observe toute chose.<sup>374</sup>

### **Les femmes, femmes, femmes.**<sup>375</sup>

(Tabari, *Histoires des prophètes et des rois* III 334).

Il y a à distinguer, parmi les femmes du prophète, celles avec lesquelles il a consommé son mariage après les avoir épousées; celles qu'il a répudiées, sans consommer son mariage avec elles; celles qui sont mortes; celles qu'il a convoitées, mais qu'il n'a pas épousées; enfin les esclaves qu'il possédait. Le prophète a épousé quinze femmes; il eut commerce avec treize d'entre elles; deux furent répudiées par lui, sans qu'il les eût touchées. Il avait parfois en même temps onze femmes, parfois dix et parfois neuf. Quand il mourut, il laissa neuf femmes.

La première femme que le prophète épousa fut Khadija bint Khuwaylid ibn Asad ibn Abd al Uzza. Khadija avait d'abord été mariée à Utayyiq ibn Aydih, des Banu Makhzum, et elle en avait eu une fille. Après la mort d'Utayyiq, elle avait eu pour mari Abu Hâla ibn Zurâra ibn Niyâsch, des Banu Tamîm, auquel elle avait également donné une fille. Abu Hâla étant mort, Khadija devint l'épouse du prophète. Elle lui donna quatre fils : Qâsim, Tayyib, Tâhir et 'Abdallah, qui moururent tous en bas âge, et quatre filles : Ruqayya, Umm Kulthum, Zeyneb et Fâtima. Aussi longtemps que Khadija vécut, le prophète ne prit point d'autre femme; mais, après sa mort, il épousa 'Aïsha, qui n'était âgée que de sept ans et trop jeune pour qu'il pût consommer son mariage avec elle. Elle resta encore deux ans chez son père Abu Bakr, et le prophète ne la conduisit dans sa maison qu'après la Fuite. Dans l'intervalle de ces deux années, il épousa Sawda bint Zamaa ibn Al-Aswad. Sawda avait embrassé l'islam, et son père la donna lui-même au prophète. Aïsha seule de toutes ses femmes n'avait pas eu de mari avant lui. Après être venu à Médine et après avoir consommé son mariage avec Aïsha, il épousa Hafsa bint Omar<sup>376</sup>, qui avait été mariée d'abord à Khunays ibn Hudhâfa; ensuite Umm Salama bint Abu Umayya ibn Mughîra, sa cousine. Le véritable nom d'Umm Salama était Hind; sa mère était Barra ibn Abdul Muttalib. Abu Umayya était célèbre parmi les Quraysh pour sa générosité; il était l'un de ceux qui étaient appelés *azwâd-er-rakb*.<sup>377</sup> Le premier mari

---

<sup>374</sup> Les versets seront analysés plus loin.

<sup>375</sup> Le sujet des femmes de Muhammad a fasciné le public, qui s'identifie certainement, qui se rêve en Muhammad. Alors les auteurs ont continué de dresser des listes et des listes. Cela permet de distraire les pieux et leurs parents, et cela dispense de parler de théologie. Tout le monde est d'accord sur les femmes de Muhammad, et la dispute sur leur nombre est bénigne. On s'entretient au nom d'autres motifs.

<sup>376</sup> U. Rubin, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. Hafsa.

<sup>377</sup> Provisions des voyageurs.

d'Umm Salama avait été Abu Salama Abdallah ibn Al Asad, des Banu Makhzum. Le prophète épousa ensuite Juwayriya bint Hârith ibn Abu Dhîrar, de la tribu des Banu Mustaliq. Prisonnière de Thâbit ibn Qays, elle avait fait avec lui un contrat pour racheter sa liberté; le prophète paya la somme stipulée, et épousa Juwayriya, dont le premier mari avait été Mâlik ibn Safwân. Muhammad épousa ensuite Umm Habîba bint Abu Sufyân ibn Harb; puis Zeyneb bint Jahsh, mariée d'abord à Zayd ibn Hâritha; puis, dans l'année de l'expédition de Khayhar, Safiyya bint Huyayy ibn Akhtab. Safiyya avait d'abord été mariée à Sallâm ibn Miskam, et, après la mort de celui-ci, à Kinâna ibn Rabî. Kinâna fut fait prisonnier et mis à mort sur l'ordre du prophète, qui reçut pour sa part du butin Safiyya, à laquelle il donna la liberté et qu'il épousa. Ensuite il épousa Maymuna bint Hârith. Quelques-uns prétendent que ce Hârith était fils d'Aldul Muttalib, et que Maymuna était la cousine du prophète. D'autres disent que ce Hârith était fils de Hazn ibn Bhîr, de la tribu des Banu Hilâl. Cette dernière opinion est plus exacte et plus conforme aux traditions; elle est reçue des historiens. Maymuna avait eu pour premier mari 'Omayr ibn Amir, des Banu Thâqîf; elle avait été mariée ensuite avec Abu- Zuhayr ibn Abd al Uzza. Ce fut 'Abbâs ibn Abdul Muttalib, qui prononça son union avec le prophète (car elle était sœur de sa femme), à l'époque où celui-ci vint à la Mecque, pour la visite de l'Accomplissement.

Ce sont là les neuf femmes que le prophète laissa au moment de sa mort. car Khadîja était morte avant lui. Il en avait épousé d'autres, dont quelques-unes furent répudiées par lui avant qu'il eût consommé son mariage avec elles, et quelques autres après la consommation du mariage.<sup>378</sup> Une femme, nommée Sabâ bint Rifâa, d'autres l'appellent Sanâ bint Asmâ bint Assah, mourut avant qu'il eût consommé son mariage avec elle. Une autre femme, nommée Sabâ, d'autres l'appellent Samâ bint Amir, des Banu Banu Shifâr, avec laquelle il n'avait pas encore consommé son mariage au moment où son fils Ibrahîm mourut, disait, à cette occasion:

-Si c'était un prophète, il ne perdrait pas par la mort le membre de sa famille qui lui est le plus cher. Le prophète entendit ces paroles et la répudia sur-le-champ. Il avait épousé une femme nommée 'Arba bint Jâbir, des Banu Bakr ibn Kilâb, dans les circonstances suivantes: Arba vivait dans sa tribu, et le prophète entendit parler d'elle comme d'une belle femme. Il envoya donc l'un des ansâr, nommé Abu Usayd, vers les Banu Bakr ibn Kilâb (d'autres disent que c'étaient les Kinda), pour la demander en mariage<sup>379</sup> et pour la lui amener. Lorsque le prophète fut avec cette femme, elle lui dit :

-On m'a donnée à toi, mais on ne m'a pas consultée.

Le prophète la répudia et la renvoya dans son pays. Une autre femme qu'il avait épousée était Asmâ bint Numân, de la tribu de Kinda. Au moment où il allait consommer son mariage avec elle, il la

---

<sup>378</sup> Alors, Muhammad est non seulement un modèle en mariage, mais un modèle en répudiation.

<sup>379</sup> KHITBA, demande en mariage.

regarda et trouva qu'elle était lépreuse.<sup>380</sup> Il la répudia et la renvoya à son père. Il avait aussi épousé Zeyneb bint Khuzayma, qui était de la tribu d'Amir ibn Sasda, et qui avait perdu son mari Tufayl ibn Hârith. Elle mourut quelque temps après. On dit que, excepté Khadîja et Zeyneb, aucune de ses femmes ne mourut chez lui.

Voilà les quinze femmes qui sont mentionnées par toutes les traditions comme épouses du prophète. Dans des livres autres que cet ouvrage, il est dit que le prophète a épousé encore cinq autres femmes, savoir:

1. Sharâf bint Khulayfa, des Banu Kalb, sœur de Dihya ibn Khulayfa. Après avoir vécu quelque temps dans la maison du prophète, elle y mourut.

2. Aliya bint Zhabyan, de la tribu des Banu Bakr ibn Kilâb. Le prophète l'abandonna quelque temps après le mariage.

3. Qutayla bint Qays ibn Madîs Karib, des Kinda, et sœur d'Ashlath ibn Qays. Quelques-uns disent que le prophète mourut avant d'avoir consommé son mariage avec elle. La même tradition dit que, au moment de mourir, il laissa dix femmes; mais cette version est inexacte : il ne laissa pas plus de neuf femmes.

4. Khawla bint Al Hudhayl, des Banu Harith. Il la garda quelque temps, puis il l'abandonna.

5. Laïla bint Khatîm, appartenant à la tribu de Khazraj, et dont le père était un homme très considéré, appelé, à cause de sa générosité, Mubârîz er Ruh.<sup>381</sup> Cette femme était âgée. Un jour, le prophète se trouvait dans la mosquée et avait le dos tourné vers l'entrée. Cette femme entra et posa ses deux mains sur les épaules du prophète, par derrière. Celui-ci dit :

-Qui est-ce?

La femme répondit :

-Je suis Laïla bint Mubârîz-er-ruh; prends-moi pour femme, afin que je puisse m'en vanter dans ma tribu.

Le prophète consentit. Laïla en porta la nouvelle aux gens de sa tribu, qui lui dirent:

-Tu as eu tort; il ne voudra pas d'une vieille femme; il ne t'a pas vue; lorsqu'il te verra, il te quittera; il épouse beaucoup de femmes; mais, quant à toi, tu n'échapperas pas à son ressentiment.

Laïla retourna auprès du prophète et lui dit :

-Je regrette ce que je viens de faire; car je suis une vieille femme et je ne te conviens pas; répudie-moi.

Le prophète consentit.

---

<sup>380</sup> L'anecdote est clairement construite comme exemple, pour légitimer un cas de répudiation. Comme les femmes sont couvertes, elles peuvent, les perverses, dissimuler leurs tares et déformations. Depuis, les voiles et tissus amples servent surtout à masquer les surcharges pondérales considérables des femmes, qui elles n'ont pas le jihad comme exercice physique d'endurance.

<sup>381</sup> "Celui qui lutte avec le vent".

Si la tradition relative à ces cinq femmes est exacte, le prophète aurait épousé, dans le cours de sa vie, en tout vingt femmes. Il y a en outre cinq femmes qu'il a convoitées, mais qu'il n'a pas épousées. La première est Umm Hâni bint Abu Tâlib; mais comme elle avait deux enfants, il ne l'épousa pas. Une autre est Sâla bint Amîr, de la tribu des Banu Amir ibn Sasaa. Le prophète la demanda à son fils, déjà grand, nommé Salama ibn Hishâm ibn Mughîra. Salama répondit qu'il voulait d'abord consulter sa mère. Il vint auprès d'elle et lui fit part de la proposition du prophète. Elle dit :

-Que lui as-tu répondu?

-Je lui ai dit, répliqua Salama, qu'il fallait d'abord te consulter.

- Était-il besoin de me consulter, quand il s'agit du prophète? Va, marie-moi avec lui.

Lorsque Salama revint auprès du prophète, celui-ci avait appris que Sâla était déjà très âgée.<sup>382</sup>

Salama, assis devant le prophète, attendit qu'il lui en parlât; mais le prophète n'en parla plus. La troisième femme qu'il a voulu épouser est Safiyya bint Boshâma, de la tribu des Banu Anbar. Elle était prisonnière entre les mains des musulmans. Son mari la suivit et embrassa à cause d'elle l'islam. Le prophète demanda alors à Safiyya si elle voulait être sa femme, ou si elle préférait son mari. Safiyya choisit son mari, et le prophète la rendit à celui-ci. La quatrième femme qu'il désira est Habîba bint Abbâs ibn Abdu'l Muttalib; mais 'Abbâs lui dit:

-Apôtre d'Allah, elle est ta sœur de lait.

La cinquième est Hamra bint Hârith ibn Hâritha. Le prophète la demanda lui-même à son père. Hârith, ne voulant pas la lui donner, alléguait une raison mensongère et dit:

-Elle ne te convient pas, elle a la lèpre.

Le prophète se tut. Lorsque 'Hârith revint dans sa maison, il trouva sa fille couverte de lèpre.

Voilà l'énumération complète de toutes les femmes que le prophète a épousées ou convoitées. Il avait en outre deux esclaves : Rayhâna bint Zayd, des Banu Qurayza, qu'il avait choisie parmi les femmes captives des Banu Qurayza; et Mâria bint Simeon, le Copte, qui lui avait été envoyée par Muqawqas, et dont il eut un fils, Ibrahîm, qui mourut à l'âge de deux ans.<sup>383</sup>

**(ibn Kathir, *Histoire des Prophètes* 26/14).**

Nombre de chercheurs ont mentionné que Salomon avait 1000 femmes, 700 dotées, et 300<sup>384</sup> qui étaient des esclaves prises comme concubines. On dit aussi le contraire: 300 libres, et 700 esclaves. Il pouvait rivaliser dans le plaisir avec ses femmes, ce qui est exceptionnel.<sup>385</sup>

---

<sup>382</sup> L'âge pose problème, car il est une déficience d'agrément, pour dire les choses avec délicatesse, et il est aussi un défaut quant aux possibilités de reproduction.

<sup>383</sup> Il reste étrange qu'il y ait eu si peu de témoignages sur le bambin, s'il avait vécu deux ans. Le mieux est de le concevoir comme une allégorie du fantasme incarné de la "Religion d'Abraham".

<sup>384</sup> Le grand fantasme est l'idée d'avoir autant de femmes que de jours dans l'année, soit autour de 350 (pour les Perses), ou d'autres. Muhammad, dans sa principauté théocratique, n'a pas des mêmes

**(ibn Kathir, *Histoire des Prophètes* 26/8).**

Quand les juifs virent que le messager d'Allah avait épousé plusieurs femmes, ils dirent:

-Voyez-vous celui-là qui ne s'est pas rassasié par la nourriture et qui ne pense qu'aux femmes!

Ils furent jaloux de lui, du fait de ses nombreuses femmes, et le dénigrèrent pour cela, ajoutant:

-S'il était prophète, il n'aurait pas d'attrait pour les femmes.<sup>386</sup>

**(Hanbal, *Musnad* 6/195).**

Le messager d'Allah dit :

"Mariez-vous à quelqu'un d'affectueux et de fertile car Je serais fier de votre progéniture abondante le jour du Jugement dernier."

**(Ibn Maja, *Hadith* 624).**

Le messager d'Allah dit :

"Je vous conseille de vous marier avec des filles vierges à cause de la fraîcheur de leur appareil génital, de la douceur de leurs lèvres et car elles se contentent de peu." <sup>387</sup>

**(ibn Kathir, *Sira* 888-92).**

Le Très-Haut a dit:

-Ô vous les femmes du prophète !

Vous n'êtes comparables à aucune autre femme.

Si vous êtes pieuses, ne vous rabaissez pas dans vos propos afin que celui dont le cœur est malade ne vous convoite pas.

Usez d'un langage convenable.

Restez dans vos maisons, ne vous montrez pas dans vos atours comme le faisaient les femmes au temps de l'ancienne ignorance.

Acquittez-vous de la prière ; faites l'aumône ; obéissez à Allah et à son messager.

Ô vous les gens de la Maison!<sup>388</sup>

Allah veut seulement éloigner de vous la souillure et vous purifier totalement.

Souvenez-vous des versets d'Allah et de la sagesse qui vous ont été récités dans vos maisons.

---

moyens. Avec sa quinzaine de subordonnées, il n'est qu'un gouverneur provincial, aux yeux des Sassanides, par exemple.

<sup>385</sup> On mesure ainsi la fascination du public sur le sujet.

<sup>386</sup> Dans la Bible, ce sont les rois qui ont des harems, et non les prophètes; on utilise alors le fait pour dénier le prophétat à Muhammad.

<sup>387</sup> On aime bien quand Muhammad est dépeint aussi directement, sans hypocrisie, sans poisseuse pudibonderie.

<sup>388</sup> AHL AL BAYT; M. Sharon, "*Ahl al bayt*, People of the house", *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 8, 1986.

Allah est, en vérité, subtil et bien informé.<sup>389</sup>

Il n'y a aucune divergence sur le fait qu'il est mort en laissant neuf femmes. Ce sont: Aïsha bint Abu Bakr, Hafsa bint Omar ibn al Khattâb, Um Habîba Ramla bint Abu Sufyan, Zayneb bint Djahsh, Um Salama bint Abu Omeyya, Maÿmûna bint al Hârith al Hilâliyya, Sawda bint Zuma al Amiriyya, Djuwayriyya bint al Harith et Safiyya bint Huyey ibn Akhteb an Nadhriyya la Juive.

Il avait aussi deux esclaves, à savoir Maria bint Shamun la copte, la mère de son fils Ibrahîm et Rayhâna bint Shamun El Qurdhiyya.<sup>390</sup> Elle a embrassé l'islam puis il l'a affranchie et elle est revenue vers sa famille.

Al Hâfidh ibn Asâkir a rapporté que la première femme que le prophète avait épousée était Khadidja bint Khuwaylid ibn Asad ibn Abd al Uzza. C'est son père qui lui accorda sa main avant la révélation. Az Zuhri a rapporté dans une version à lui, que le prophète avait vingt et un ans lors de son mariage avec Khadîdja. Il a été dit aussi qu'il en avait vingt cinq, à l'époque où la Kaba fut reconstruite. D'autres gens de science ont soutenu qu'il avait trente ans à cette époque. De son côté, Hakîm ibn Hizâm a rapporté que lors de son mariage avec Khadîdja, le prophète avait vingt cinq ans, alors qu'elle en avait quarante.

Quant à ibn Abbâs, il a rapporté qu'elle avait vingt huit ans.

ibn Djaridj a rapporté, lui, que le prophète avait trente sept ans. Khadîdja lui a donné al Qâsim par lequel il était surnommé, at tayyib et at Tahar, de même que Zeyneb, Ruqiyya, Umm Kalthum et Fâtima.

Khadîdja est la mère de tous ses enfants, à l'exception d'Ibrahîm dont la mère est Maria. Ensuite, il a mentionné toutes ses filles et ceux qui les ont épousées.

Ainsi, Zeyneb épousa al As ibn Rabi ibn Abd al Uzza, le neveu de Khadîdja. Sa mère s'appelait Hâla bint Khouwaylid. Elle lui donna un garçon appelé Alî et une fille nommée Oumâma bint Zayneb et qu'épousa Ali ibn Abu Tâleb après la mort de Fâtima. Il est mort en la laissant veuve. Elle épousa ensuite al Mughîra ibn Nawfal.

Ruquayya, elle, épousa Othmân ibn Affân. Elle lui donna un garçon nommé Abdallah par lequel il était surnommé. Ruqueyya est morte alors que le prophète se trouvait à Badr. Lorsque Zayd ibn Hâritha est venu à Médine pour annoncer la bonne nouvelle de la victoire, il trouva Zeyneb enterrée. Othmân était resté auprès d'elle pour veiller sur elle. Ensuite, le prophète, donna à Othmân la main de son autre fille Umm Kalthûm. C'est pour cela qu'il était surnommé "L'homme aux deux lumières". Elle est morte aussi chez Othmân, du vivant du prophète.

Quant à Fâtima, elle fut prise pour épouse par le cousin du prophète Alî ibn Abu Tâlib. Il l'épousa après la bataille de Badr. Elle lui donna al Hassan par lequel il était surnommé, ainsi qu'al Hussein qui mourut en martyr en Irâq.

---

<sup>389</sup> Corpus coranique 33/32-4.

<sup>390</sup> Elle est absente d'autres listes.

On rapporte aussi qu'elle lui donna également Muhsin. Du côté des filles, elle lui donna Zeyneb et Umm Kalthûm. Zeyneb épousa son cousin Abdallah ibn Jafar et lui donna deux fils: Alî et Awn. Quant à Umm Kalthûm, elle fut prise pour épouse par Omar ibn El Khattâb à qui elle donna Zayd. Après la mort de Omar, elle épousa les fils de son oncle Jafar, l'un après l'autre. Elle épousa en premier lieu Awn ibn Jafar qui mourut et la laissa veuve, puis elle épousa son frère Mohammed qui mourut à son tour, puis elle épousa Abdallah, l'autre fils de Jafar chez lequel elle mourut.

Le prophète, n'a jamais pris d'autre épouse du vivant de Khadîdja.

Az Zurhi a dit: Après la mort de Khadîdja, le prophète, épousa Aïsha bint Abu Bakr. Il n'a jamais épousé d'autre vierge qu'elle.

Il n'a pas eu d'enfant d'elle. Cependant, il a été rapporté qu'elle avait perdu un bébé mort-né que le prophète, avait appelé Abdallah.<sup>391</sup> C'est pour cela qu'elle était surnommée Umm Abdallah. Mais on a dit qu'elle était surnommée ainsi par référence à Abdallah, le fils de sa sœur Asmâ l'épouse d'az Zubayr ibn El Awwâm.

Cependant, ibn Ishâq et d'autres savants ont rapporté qu'il avait épousée Sawda bint Zuma avant Aïsha.

Nous avons montré, plus haut, comment il avait épousé Sawda avant l'émigration, alors que son mariage avec Aïsha avait eu lieu après l'émigration.

Il avait épousé ensuite Hafsa bint Omar ibn al Khattâb. Avant lui, elle était mariée à Khunays ibn Hudhâfa ibn Qays qui est mort en musulman en la laissant veuve.

Il a épousé ensuite Um Salama Hind bint Abu Oumeyya, qui était mariée à son cousin Abu Salama Abdallah ibn Abd al Asad ibn Hilâl al Makhzûmi.

Il a épousé aussi Sawda bint Zuma ibn Qays. Avant lui, elle était mariée à as Sakrân ibn Amir qui est mort en musulman après leur retour d'Abyssinie.

Puis, il a épousé Umm Habîba Ramla bint Abu Sufian ibn Harb ibn Omeyya. Avant lui, elle était mariée à Obaydallah ibn Jahsh ibn Ryâb al Makhzûmi qui est mort en Abyssinie en tant que chrétien. Le prophète lui envoya Amir ibn Omeyya ad Dhamrî en Abyssinie pour demander sa main au Négus, comme nous l'avons vu plus haut.

Il a épousé ensuite Zeyneb bint Jahsh ibn Ryâb ibn Asad. Sa mère est Umîma bint Abd al Muttalib, la tante paternelle du prophète. Avant lui, elle était mariée à Zayd ibn Hâritha, l'esclave affranchi du prophète. Elle fut la première à le rejoindre dans l'au-delà.

Il a épousé aussi Zeyneb bint Khuzayma des Banu Abd Manâf, appelée la mère des pauvres. Avant lui, elle était mariée à Abdallah ibn Jahsh mort en martyr à Ohod. Elle resta peu de temps chez lui, puis mourut.

---

<sup>391</sup> Une information rarissime (on lui donne le nom le plus banal qui soit, et le patronyme de Muhammad; si elle était vraisemblable, elle aurait été plus divulguée; mais les conséquences d'une telle éventualité sont incalculables, idem pour Ibrahim, le fils mort. Ce sont des fantômes.

Az Zuhrî a dit: Il a épousé aussi Maymûna bint El Hârith ibn Hazn ibn Budjayr. C'est elle qui avait fait don de sa personne au prophète.

Cependant, le plus juste, est qu'il avait demandé sa main, en lui envoyant Abu Râfa son esclave affranchi, et ce au cours de la Umra d'El Qadhâ.<sup>392</sup>

Avant lui, ajoute, az Zuhrî, elle avait épousé deux hommes, dont le premier était ibn Abd Yalil.

Az Zuhrî ajoute: Le prophète, a pris aussi comme captive Juwayriyya bint El Hârith ibn Abu Dhirâr ibn El Hârith des Khuzâa, le jour d'El Muraysi. Il l'a affranchie et épousée. On rapporte plutôt que son père El Hârith, qui était le seigneur des Khuzâa, était venu à Médine et avait embrassé l'islam, puis le prophète lui avait demandé sa main. Avant lui, elle était mariée à son cousin Safwân ibn Abu Ashafr.<sup>393</sup>

Il a fait captive aussi Safiyya bint Huyey ibn Antib des Banu Nadhîr, le jour de Khaybar. Avant lui, elle était mariée à Qinâna ibn Abu al Huqayq. Dans une version à lui, Sayf ibn Omar a prétendu qu'elle était mariée avant Qinâna à Sallâm ibn Mishnakim, et Allah est le plus savant.

Ce sont là donc les onze femmes qu'il avait épousées.

### *(Tafsir al Jalalayn 33).*

Abu Bakr vint demander l'autorisation d'entrer chez le messenger d'Allah , mais on la lui refusa. 'Omar arriva et fit la même demande sans être exaucé. Puis l'autorisation fut accordée à tous les deux. Ils entrèrent chez le prophète et le trouvèrent silencieux et entouré de ses femmes. Alors Omar se dit en lui-même:

- "Je vais lui dire quelque chose peut-être elle le fera rire."

- "O messenger d'Allah, lui dit 'Omar, si ma femme, la fille de Zayd, m'avait demandé une certaine dépense je lui aurais tordu le cou."

En effet, le prophète sourit. Puis, il dit:

- "Les voilà qui me demandent des pensions..."

Alors Abu Bakr se leva pour corriger sa fille Aïsha, et Omar pour agir de même avec sa fille Hafsa. Ils leur dirent:

- "Demandez-vous au prophète de vous donner ce qu'il ne possède pas?"

---

<sup>392</sup> La compensation

<sup>393</sup> Dans le milieu tribal, les unions entre cousins sont presque inévitables, à moins de recourir aux razzias. On sait depuis les ravages génétiques de ces types d'union. L'idée que la population du Hejaz d'autrefois ait été très diminuée sur le plan mental (en ajoutant les troubles dus à la sous-alimentation) expliquerait aussi pourquoi ces foules amoindries auraient si facilement suivi le premier prophète qui passe. De nos jours, la consanguinité ravage les sociétés les plus islamisées, comme en Arabie saoudite, ou au Soudan, au Pakistan.

## L'affaire du collier

(de la petite reine de Hejaz)

*L'épisode a été longuement développé par la tradition: on sent bien que le public était avide de ces histoires de suspicion, de calomnie<sup>394</sup>, et d'adultère, fréquentes dans les sociétés musulmanes, où les femmes n'ont guère d'autres choses à débattre, au long de leurs longues journées, alors qu'elles ont fini de faire la cuisine, de séduire leurs maîtres et de s'occuper des enfants. IFK est le mensonge, QADHF est la dénonciation calomnieuse à connotation sexuelle, BUHTAN est la fausse accusation: Aïsha est attaquée par tout cela.<sup>395</sup> Paradigme: elle sert à ça, elle rassemble sur la personne la gamme des relations vicieuses qui se développent entre les individus.*

*L'autre dimension de l'affaire est sous-entendue, mais seulement pour nous: la question du différentiel d'âge au mariage. Dans ces sociétés primitives, les hommes fondent un foyer avec des femmes bien plus jeunes. Il existe alors une énorme différence de maturité et d'expérience entre les générations. Avec Muhammad/Aïsha, on arrive même au maximum, soit plus d'une génération d'écart. Pourquoi? Était-ce la réalité? Personne n'en saura jamais rien. Il vaut mieux penser que le modèle a été construit parce qu'il correspond à un fantasme masculin. Le problème qui suit est une évidence: la femme prise près au berceau n'a comme vision de l'humanité masculine que celle d'un déclin physique. A 50/60 ans, un Mecquois est un vieillard, quoi qu'il soit un Muhammad. Il devient inévitable que la jeune fille soit attirée par des jeunes plus de son âge, avec qui elle aurait pu nouer relation. Partout, ces histoires existent. L'affaire Aïsha/Safwan devient un modèle du genre.<sup>396</sup>*

---

<sup>395</sup> Des cultures dans lesquelles les mots concernant le mensonge sont si variés et détaillés ne donnent pas envie d'y rester bien longtemps.

<sup>396</sup> Les textes font bien en sorte que l'accusation soit fondée sur du sable, sur rien, et que les fautifs sont les accusateurs. La promiscuité s'est avérée bien vénielle, et accidentelle. Mais en général, dans cette affaire, au vieux barbon poussent des cornes, et tant pis pour lui, qui a voulu bouleverser l'ordre des générations.

*L'important, dans l'histoire, est qu'elle est liée au Grand Homme, au Big Man, au Totem de l'islamisme, lequel aurait pu la sauver de l'ignominie à n'importe quel moment. Ainsi, l'anecdote, longue, détaillée, n'a-t-elle été fabriquée que pour servir d'exemple.*

*Mais l'affaire du collier a des conséquences importantes puisqu'elle touche au prestige du chef de la communauté. Là encore, quelques révélations appropriées mettent fin à la crise.*

*Ici, c'est Aïsha, caractère de cochon et cervelle d'oisillon, qui est l'objet de l'affaire d'Etat.*

*Il ne faut oublier que ce sont les sources musulmanes qui la présentent ainsi ; son caractère est remarquable et digne d'éloge, car elle réussit à surmonter son handicap essentiel, celui de n'être qu'une femme. Elle est la seule, avec Omar, à sembler posséder un minimum de jugement autonome face au chef Muhammad, la seule à rester un peu à penser, hors de l'hystérie mohamméolâtre. En cela, elle est même plus forte que son propre père.<sup>397</sup>*

*Comme l'extrait coranique est long, il a suscité une très longue histoire dans Tabari, qui en profite pour truffier son récit de citations coraniques, exercice dans lequel il brille. Les commentaires coraniques sont aussi très très longs.*

*A noter: il se pourrait que l'aventure d'Aïsha ne soit qu'une séquelle d'un épisode chrétien, en apparence, et mentionné par le Coran (Q19/28, Q4/158). C'est-à-dire la calmonie contre Marie, la Vierge des chrétiens.*

Le sort avait désigné Aïsha pour être la compagne du Prophète durant l'expédition : au retour, à une étape de Médine, il fit reposer sa troupe ; au moment du départ, Aïsha s'écarte du campement pour s'isoler ; en y revenant, elle s'aperçoit qu'elle a perdu son collier de coquillages de Zufar ; elle va vite le rechercher. Mais quand elle revient, tout le monde est parti : plus âme qui vive. Ses gens ont cru qu'elle était dans son palanquin clos d'étoffes ; elle était de poids léger, comme toutes les jeunes femmes de son temps, et ils n'ont point senti son absence en rechargeant le palanquin. Aïsha prend son parti d'attendre qu'on la cherche, s'assied et s'endort. Elle est réveillée par un retardataire de la caravane, Safwan ibn al Muattal, qui l'a vue avant l'obligation du voile (?) et qui la reconnaît. Elle ne lui parle pas ; il la fait monter, avec toutes sortes d'égards, sur son chameau qu'il mène à la bride ; mais ils ne rejoignent pas la colonne, et leur arrivée à Médine fait jaser. Mais il faut relire le commentaire que Aïsha elle-même a laissé dans l'un des hadith qu'elle a répandus à Médine dans sa retraite entre 656 et sa mort en 678. Elle raconte qu'elle s'aperçut bien de la froideur que lui manifestait le Prophète, mais naïve, elle n'était informée de rien. Sa mère, chez laquelle elle demanda la permission de se retirer, la laissa dans l'ignorance. Il fallut pour l'instruire un incident bien caractéristique de la vie médinoise. « Nous étions alors, rapporte Aïsha, des gens tout Arabes et nous n'avions pas installé dans nos maisons ces retraites que les non-Arabes s'y ménagent ; et nous avions cela en horreur ; nous nous en allions dans les endroits déserts de Médine ; chaque nuit, les femmes sortaient pour leurs besoins. Je m'y rendis, une nuit, accompagnée d'Umm Mistah (tante d'Abu Bakr). En marchant, elle trébucha dans son manteau *mirt* : « Mort à Mistah », s'écria-t-elle. » Et comme la bonne Aïsha lui reproche d'insulter son fils, un combattant de Badr, la femme lui raconte toute l'affaire. Aïsha reproche alors à sa mère de ne lui en avoir rien dit : « Ma petite fille, prends cela légèrement. Il est vraiment rare qu'une belle fille soit aimée d'un homme qui a d'autres femmes, sans que celles-ci et les gens en disent tant et tant sur elle. » Et Aïsha pleure nuit et jour. Cependant Muhammad cherche à savoir comment l'opinion médinoise juge son épouse préférée. Usama ibn Zayd fait son éloge. Sa servante Bahuya lui reproche seulement de s'endormir à côté de la pâte qu'elle vient de pétrir et de la laisser manger par le mouton familial. Ali a un mot terrible que Aïsha ne pardonnera pas : « Allah n'a point limité le choix des femmes : elles sont nombreuses ! » Muhammad se persuade aisément que Aïsha a été calomniée : c'est de la chaire de sa mosquée qu'il prononce la condamnation des mauvais propos que l'on tient sur sa famille, « alors qu'il n'en sait que du bien ». Ses paroles soulèvent des altercations entre Aws et Khazraj, faciles à prévoir ; il semble que le Prophète en joue pour être maître de la situation.

Puis il se décide à aller chez Abu Bakr et à demander à Aïsha, toujours en larmes, de se justifier de l'accusation que l'on porte sur elle : elle proteste avec énergie. Le Prophète a une transe, d'où il sort joyeux, en annonçant à Aïsha qu'Allah déclare son innocence. Comme sa mère lui dit de se lever et de remercier le

<sup>397</sup> Aïsha fait l'objet d'un traitement détaillé dans un autre chapitre qui omet cet épisode.

Prophète, elle répond fièrement que c'est Allah seul qu'elle a à louer. Et elle rentre dans son logis voisin de la mosquée. « Que ne sont-ils venus avec quatre témoins ? Ils ne présentent pas de témoins : alors, ils sont devant Dieu des menteurs... » dit le Coran, et ce devint une règle de droit. La tradition prétend citer les noms des meneurs de la campagne contre Aïsha. Abdallah ibn Ubayy et sa troupe d'Indécis, que le Prophète ménage ; une femme, qui meurt subitement ; un ancien combattant de Badr, parent et pensionné d'Abu Bakr, Mistah ; et enfin le poète Hassan ibn Thabit ; suivant une tradition Muhammad les fait fouetter tous les deux ; mais c'est, en tout cas, une disgrâce bien passagère. Abu Bakr rend à Mistah sa pension. Hassan insulte en vers Safwan, qui se jette sur lui et va l'assommer : on les sépare et on les conduit au Prophète, qui les renvoie dos à dos, en conseillant à Hassan de s'estimer content d'en être quitte. Et une autre tradition veut qu'il lui fasse oublier les coups en lui donnant une terre et une femme. Bien plus tard, Hassan composera en l'honneur de Aïsha, la grande veuve, des vers qu'elle accueillera avec faveur ; et elle dira noblement à ceux qui lui reprocheront cet oubli des injures : « Il est aveugle ! Et puis il a jadis fait des vers insultants contre les Quraysh pour défendre le Prophète. »  
(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.149-51).

*(Corpus coranique d'Othman 24/11-26).*

Croyants! ceux qui sont venus avec la calomnie sont un petit groupe d'entre vous.<sup>398</sup>

Ne croyez pourtant point que cette calomnie<sup>399</sup> soit un mal pour vous!

Au contraire, elle est un bien pour vous.<sup>400</sup>

A chacun de ceux qui l'ont colportée, ce qu'il a commis de péché, et à celui qui, parmi eux, s'est chargé de l'essentiel, un tourment immense!

Lorsqu'ils ont entendu cette calomnie, que les croyants et les croyantes n'ont-ils, en eux-mêmes, conjecturé favorablement!

Que ne se sont-ils écriés:

- C'est une calomnie avérée !

Que les accusateurs n'ont-ils, à ce propos, produit quatre témoins

N'ayant point produit de témoins, ces gens, devant Allah, sont des menteurs.

Et vous croyants n'eussent été la faveur d'Allah envers vous et sa miséricorde, en la vie immédiate et dernière, vous auriez été atteints par un tourment immense pour l'oeuvre à laquelle vous vous êtes livrés en colportant de votre langue et en disant de votre bouche ce dont vous n'avez nulle connaissance.

Vous comptez cela pour bénin, alors que devant Allah c'est immense.

Quand vous avez entendu cette calomnie, que n'avez-vous dit:

Il n'est point de nous de parler de cela.

<sup>398</sup> Les chroniques donnent des noms; à Médine, ils devraient être ceux qui sont dits hypocrites.

<sup>400</sup> Renversement, coup de théâtre, antiphrase, raisonnement par l'absurde et par provocation: le procédé est encore rhétorique. Le but est d'abord de choquer le public par une proposition scandaleuse, puis de l'expliquer, en le rassurant. Il oublie le fond de l'affaire et finit par acquiescer

Seigneur !, gloire à toi C'est une immense infâmie!, Allah vous exhorte à ne plus jamais commettre cela, si vous êtes croyants.

Allah vous expose les signes.

Allah est omniscient et sage.

Ceux qui aiment que la turpitude se répande parmi ceux qui croient auront un tourment cruel en la vie immédiate et dernière. Allah sait alors que vous ne savez pas.

N'eussent été la faveur d'Allah envers vous et sa miséricorde et n'eut été qu'Allah est indulgent et miséricordieux.

Vous qui croyez!, ne suivez point les pas du démon!

Quiconque suit les pas du démon est voué à la perte, car le démon ordonne la turpitude et l'acte blâmable, n'eussent été la faveur d'Allah envers vous et sa miséricorde, nul parmi vous, jamais, n'aurait été pur.

Allah purifie toutefois qui il veut.

Il est audient et omniscient.

Que ceux parmi vous qui jouissent de la faveur divine et de l'aisance ne négligent point de donner aux proches, aux pauvres, aux émigrés dans le chemin d'Allah!

Qu'ils effacent et pardonnent!

Eh quoi! n'aimez-vous point qu'Allah vous pardonne ?

Allah est absolu et miséricordieux.

Que ceux qui visent, en leur honneur, les *muhsana*<sup>401</sup> insoucieuses mais croyantes soient maudits en la vie immédiate et dernière!<sup>402</sup>

A eux un immense tourment, au jour où leurs langues, leurs mains, leurs pieds témoigneront contre eux de ce qu'ils faisaient.

En ce jour, Allah, la vérité, leur fera juste mesure de leur dû<sup>403</sup> et ils connaîtront qu'Allah est la vérité évidente.

Les mauvaises aux mauvais et les mauvais aux mauvaises.

Les bonnes aux bons et les bons aux bonnes.<sup>404</sup>

Ces derniers sont innocentés de ce que disent les premiers.

A eux pardon et généreuse attribution.

---

<sup>402</sup> Double malédiction: celle de l'au-delà, chacun connaît. Mais qu'est donc que la malédiction dans le réel?

<sup>404</sup> Le passage sonne comme un proverbe de la sagesse populaire. Il y en a quelques travers dans le corpus.

(*Tabari, Histoire des prophètes et des Rois III 237*).

Lors de l'expédition contre les Banu Mustaliq<sup>405</sup>, le prophète avait emmené avec lui Aïsha. Il avait coutume, chaque fois qu'il partait pour une expédition, de choisir par le sort une de ses femmes qui devait l'accompagner. Cette fois, le sort avait désigné Aïsha. Elle avait une litière fermée par un rideau, qu'elle levait quand elle la quittait pour accomplir les ablutions avant la prière ; et les hommes savaient alors qu'elle n'était pas dans la litière. Lorsqu'elle revenait, elle baissait le rideau et l'on plaçait la litière sur le chameau. Or, on revenait de l'expédition, et une nuit, dans un campement, Aïsha avait quitté sa litière, vers minuit, pour faire les ablutions<sup>406</sup> ; en revenant, elle avait baissé le rideau. Vers le matin, au moment où l'on se disposait à plier bagage, elle se rappela avoir oublié, à l'endroit où elle s'était lavé les mains et les pieds, son collier de coquilles du Yémen. Elle alla pour le chercher, et omit de lever le rideau. Il faisait nuit, elle chercha son collier, mais elle ne le trouva pas. Il était l'heure du départ ; le chamelier, voyant le rideau baissé, et croyant Aïsha dans la litière, la fit charger sur le chameau et l'on partit. Lorsque Aïsha revint, l'armée s'était mise en marche. Aïsha fut consternée, ne sachant que faire ; puis elle se dit :

-Je resterai ici ; lorsque le prophète, au campement, remarquera mon absence, il enverra quelqu'un en arrière.

Un homme, nommé Safwan ibn Moattal, des Banu Sulaym, avait été placé par le prophète à l'arrière-garde et était chargé, lorsque l'armée se mettait en mouvement, de demeurer au lieu du campement jusqu'au jour, pour recueillir les objets qui auraient pu y rester. Quand le jour fut levé, Safwan vint au lieu du campement et aperçut un voile blanc. Il s'approcha et reconnut Aïsha ; il lui dit :

-Épouse du prophète, que t'est-il arrivé ?

Elle lui raconta son aventure. Safwan la fit monter sur son chameau, saisit la bride et la conduisit ainsi. Le prophète, ayant remarqué, à la première station, l'absence d'Aïsha, envoya Ali en arrière. Celui-ci rencontra Safwan conduisant Aïsha, demanda ce qui était arrivé, et Aïsha le lui raconta. Ali<sup>407</sup> retourna en toute hâte et informa le prophète. On avait su dans l'armée qu'Aïsha n'avait pas été trouvée dans sa litière. Lorsqu'on la vit arriver conduite par Safwan, Abdallah ibn Obayy<sup>408</sup>, dit :

-Aïsha est excusable en ce qu'elle vient de faire ; car Safwan est plus beau et plus jeune que Muhammad.

---

<sup>405</sup> Longue expédition, connue pour bien des raisons: elle a servi de support à plusieurs décisions juridiques, très variées: là encore, on peut douter de la réalité des situations. Il serait mieux d'imaginer que les juristes se sont concentrés sur cette aventure pour échafauder leurs théories à partir d'une pratique inventée.

<sup>407</sup> Ali sera par la suite un personnage politique opposé à Aïsha, qui tentera elle aussi de jouer dans la cour des grands. Mais ils seront tous les deux des perdants, alors qu'au départ, ils sont les deux proches individus par rapport à Muhammad, dans le premier cercle.

<sup>409</sup> Nom théophore d'ordinaire effacé.

Chacun exprimait ainsi son opinion.

Lorsqu'on fut de retour à Médine, cette aventure se répandit, et chacun la raconta d'une façon différente, en lui donnant un sens scandaleux. Un homme, nommé Mistah, descendant d'Abd Manaf<sup>409</sup>, était domestique d'Abu Bakr, qui l'appelait ordinairement mon oncle, disant qu'il faisait partie de la famille ; et il appelait la mère de cet homme ma tante. Mistah affirmait savoir depuis longtemps qu'Aïsha, dans la maison de son père, avait eu des relations intimes avec Safwan. Hamna bint Jahsh, sœur de Zaynab, l'épouse du prophète, dit aussi qu'elle le savait depuis longtemps. Enfin, Hassan ibn Thabit, le poète du prophète<sup>410</sup>, donna la même assertion. Une partie du public y ajoutait foi, d'autres n'y croyaient pas.<sup>411</sup> Hassan ibn Thabit, vint trouver le prophète, lui parla de cette affaire et invoqua le témoignage de Mistah et de Hamna. Celle-ci déclara :

-Je les ai vus souvent ensemble à tel endroit.

Le prophète fut très affligé. Il n'en parla point à Aïsha ; mais quand il entra chez elle, il lui montra de la réserve.

Il n'y avait point, à Médine, de lieu de retraite<sup>412</sup>, et les femmes allaient ordinairement en dehors de la ville. Allah révéla le verset suivant :

Restez, ô femmes, dans vos maisons, etc.<sup>413</sup>

Or on rapporte qu'un soir, Aïsha étant allée en dehors de la ville avec la mère de Mistah, le pied de cette dernière glissa dans la boue ; elle dit :

- Que cela tombe sur le visage de Mistah!

- Pourquoi injurieras-tu ton fils? lui demanda Aïsha.

-Parce que, répondit-elle, lui et Hassan ont rendu témoignage devant le prophète, en t'accusant avec Safwan ; toute la ville le sait.

Aïsha sut alors pour quelle raison le prophète était préoccupé. Elle revint à la maison et dit à sa mère :

-Tel bruit court la ville, et tu ne m'en avertis pas?

Sa mère répondit :

-Ma fille, toute femme aimée de son mari et belle comme toi est calomniée, surtout si son mari a plusieurs femmes, et qu'il l'aime plus que les autres ; ne t'en afflige pas.

---

<sup>410</sup> Développement sur le personnage dans le chapitre sur la poésie. Il incarne un genre détesté, mais il compense en étant un mauvais poète, ce qui l'excuse.

<sup>411</sup> Muhammad est un personnage public: pas de séparation entre privé/public, personnel/politique. L'intime n'existe plus pour le chef.

<sup>414</sup> Important: pour une fois, on assiste à un spectacle, qui est vraiment singulier; Muhammad, le génie du Hedjaz, l'Himalaya de la clairvoyance, se trompe. Pas d'impeccabilité, pas d'omniscience. Un prophète, comme vous et moi.

Aïsha, ce jour-là, ne prit aucune nourriture ; elle fut triste de ce que le prophète avait prêté l'oreille à cette calomnie.<sup>414</sup> Les jours suivants, chaque fois que le prophète venait dans son appartement, il s'asseyait en face d'elle, la figure altérée, et gardait le silence. Enfin, Aïsha, par suite de son chagrin, tomba malade. Un jour, elle dit au prophète:

-Je suis très malade, et je n'ai personne pour me soigner permets que je demeure pendant quelque temps chez mon père. Le prophète dit:

-Fais ce que tu voudras.

Aïsha, avec une esclave<sup>415</sup>, se rendit auprès de sa mère ; elle était toujours malade et ne prenait aucune nourriture. Le prophète n'y venait pas ; mais chaque fois qu'il rencontrait l'esclave d'Aïsha, il lui demandait comment se portait la malade.

Après vingt-cinq jours, Abdallah ibn Obayy<sup>416</sup>, répandant toujours cette calomnie, le prophète monta un jour en chaire, après la prière, et dit aux assistants:

-Comment ose-t-on jeter le soupçon sur la maison du prophète d'Allah? Je ne sache pas que les membres de ma famille aient une conduite autre que chaste et honnête.<sup>417</sup>

Osayd ibn Hozhayr, de la tribu d'Aws, se leva et dit :

-Envoyé d'Allah, dis-nous le nom de celui qui ose le faire ; s'il est de notre tribu, nous aurons raison de lui ; s'il appartient aux Khazraj<sup>418</sup>, nous ferons tomber sa tête immédiatement ; car quiconque a tenu ce langage mérite la mort.<sup>419</sup>

L'un des Khazraj, nommé Sad ibn Obada, se leva et dit :

-Tu mens, Osayd: tu ne peux tuer aucun des Khazraj ; tu parles ainsi, parce que tu sais qu'il s'agit de l'un des Khazraj.

Ils se disputèrent, et il s'éleva du tumulte. Osayd s'écria :

-Toi et les autres, vous êtes tous des hypocrites, et tu me dis que je suis menteur!

L'affaire en étant arrivée à ce point, le prophète descendit de la chaire et retourna à sa maison.

Ensuite le prophète appela Ali ibn Abu Talib, et Usama ibn Zayd<sup>420</sup>, et les interrogea sur le compte d'Aïsha. Usama, qui avait été élevé dans la maison du prophète, dit :

-Je n'ai jamais vu qu'elle ait commis rien de répréhensible, ni en faits, ni en paroles ; je le jure.

Ali parla ainsi :

---

<sup>415</sup> L'esclavage est commun à Médine, avec l'arrivée des proto-musulmans.

<sup>416</sup> Le chef des Hypocrites (= les opposants politiques à Muhammad): attention, cette fois, il est licite d'imaginer que le texte se met à son tour à calomnier, puisque tout est bon pour critiquer ce personnage important

<sup>417</sup> Ce type de récit permet aux califes et autres chefs politiques d'Etats islamiques de recevoir un conseil: la conduite de leurs parents peut avoir des influences défavorables pour le pouvoir.

<sup>418</sup> Une des deux tribus arabes de Yathrib, qui sont ennemies.

<sup>419</sup> L'anecdote permet de voir aussi ce qui peut commencer une guerre tribale, et une suite perpétuelle de vengeance.

<sup>420</sup> Neveu et fils adoptif: le premier cercle, d'intimes, mais qui ne compte pas.

-Envoyé d'Allah, délivre-toi de ces embarras ; il y a beaucoup de femmes dans le monde ; s'il y a dans ton esprit un soupçon à l'égard de celle-là, choisis-en une autre.<sup>421</sup>

Le prophète appela Barira, l'une de ses esclaves, et la conjura de lui dire tout ce qu'elle savait sur Aïsha. Barira affirma par serment qu'elle ne savait rien<sup>422</sup>, et qu'elle n'avait jamais vu qu'Aïsha eut commis de fautes, sauf une seule :

-J'élevais, dit-elle, dans la maison un mouton ; j'avais préparé un jour de la pâte pour cuire du pain, et j'avais dit à Aïsha de la garder ; mais elle s'est endormie, et le mouton a mangé la pâte.<sup>423</sup>

Le prophète se leva et se rendit auprès d'Aïsha ; il la fit asseoir ainsi que sa mère<sup>424</sup> et son père Abu-Bakr et dit :

-Tu sais, ô Aïsha, ce que l'on dit de toi ; c'est devenu un bruit public, et j'en éprouve un grand chagrin. Dans ce monde, il n'y a personne qui soit complètement innocent et sans péché. Si tu as commis quelque faute, ainsi qu'on le dit, montre du repentir et demande-s-en pardon à Allah.

Aïsha, fondant en larmes, mit sa tête sur ses genoux et pleura.

Abu Bakr lui dit :

-Ma fille, il ne sert à rien de pleurer ; le prophète te parle, réponds.

Aïsha leva la tête et dit :

-Qu'ai-je à répondre ? Je n'ai point à me repentir, ni à demander pardon à Allah ni à personne ; je suis innocente. Mais j'aurai beau vous parler, vous ne me croirez pas. Je dirai comme disait le père de Joseph<sup>425</sup> aux frères de celui-ci :

La patience est ce qui vaut le mieux. Que Allah me soit en aide ! etc.<sup>426</sup>

Il n'y a qu'Allah qui puisse manifester la vérité.

Quand même tous les hommes de la terre parleraient, tu ne les croirais pas, à moins qu'Allah ne te fasse connaître mon innocence. Mais je n'ai pas assez d'importance, pour qu'il y ait une révélation à cause de moi.<sup>427</sup>

Peut-être t'instruira-t-il par la bouche de Gabriel ou par un songe. Je l'espère ainsi.

Le prophète attendit que Gabriel vînt lui apporter une révélation ; et lorsqu'il éprouva le malaise qui précédait toujours ses visions<sup>428</sup> et que l'on en vit sur lui les signes, le père et la mère d'Aïsha pâlirent et tremblèrent: ils craignaient de voir manifester le déshonneur d'Aïsha. Mais celle-ci était

---

<sup>422</sup> Une esclave, en soi, ne peut pas témoigner contre ses maîtres; et elle doit prendre ses précautions.

<sup>424</sup> En tant que femme, elle ne compte pas, et reste anonyme. Elle s'appellerait Umm Ruman.

<sup>425</sup> Jacob.

<sup>427</sup> Réaction toute féminine, comme il se doit: elle se dévalue.

<sup>429</sup> Le nombre démontre l'importance de la crise.

rassurée, persuadée qu'Allah ne révélerait au prophète que la vérité. Alors Allah révéla, au sujet de l'innocence d'Aïsha, dix-sept versets<sup>429</sup>, dont voici le premier:

*Quant à la calomnie répandue par un certain nombre d'entre vous, ne la considérez pas comme un mal, mais comme un bien, etc.*<sup>430</sup>

Dans ces versets, Allah justifia Aïsha et déclara son innocence.<sup>431</sup> Le prophète fut très content, et dit à Aïsha en souriant :

-Réjouis-toi, Allah vient de me révéler ton innocence.

Aïsha fut heureuse, et, forte de son innocence, en songeant au chagrin que le prophète lui avait fait éprouver, elle dit:

-C'est grâce à Allah, et non grâce à toi. Je ne croyais pas, ajouta-t-elle, avoir assez d'importance aux yeux d'Allah, pour qu'il fit descendre, afin de me justifier, une révélation que les scribes écriront dans les copies du livre sacré<sup>432</sup>, et que les lecteurs réciteront dans les chaires, de sorte que mon nom et ma mémoire dureront jusqu'au jour de la résurrection.<sup>433</sup>

Ensuite elle se prosterna et rendit grâce à Allah. En se relevant, elle dit au prophète :

-Je rends grâce à Allah, non à toi ; car tout le mal qui m'a été imputé, tu l'as pensé.

Abu Bakr se précipita sur elle, lui mit la main sur la bouche et lui dit :

-Que la langue te soit arrachée! Sais-tu ce que tu dis au prophète d'Allah?<sup>434</sup>

Le prophète dit :

-Non, laisse-la parler ; elle a éprouvé un grand chagrin, car elle a été injustement accusée.

Ensuite Allah ordonna au prophète de faire donner aux auteurs de la calomnie quatre-vingts coups de verges.<sup>435</sup> Il est dit dans le Coran :

... Celui qui aura aggravé la calomnie recevra un châtiment sévère.

Ces paroles désignaient Abdallah ibn Obayy.

Il est dit encore :

Ceux qui aiment que la calomnie soit répandue sur les croyants recevront un châtiment sévère dans ce monde et dans l'autre...<sup>436</sup>

Le châtiment de ce monde signifie des coups de verges. Le prophète sortit de la maison, fit chercher Hassan ibn Thabit, Mistah ibn Othatha, et Hamna bint Jahsh, et les fit frapper de verges.

---

<sup>431</sup> Circonstance très circonstancielle d'une révélation, qui laisse planer un doute sur la portée universelle de décisions fondées sur des accidents. La théologie islamique s'est emparée du sujet...

<sup>432</sup> Allusion au processus (possible et ici, celui du dogme) de constitution du Coran. Elle parle au futur, comme si ce processus n'avait pas encore commencé.

<sup>437</sup> Le texte entend démontrer l'inutilité, le danger, l'ignominie de la poésie.

Quelque temps après, Hassan ibn Thabit, guéri de ses blessures, fit des satires contre Safwan. Celui-ci, rencontrant Hassan, le frappa de son sabre et le blessa grièvement, en disant :

-Je ne suis pas poète, pour pouvoir te répondre ; ma réponse est le sabre.<sup>437</sup>

Thabit ibn Qays<sup>438</sup>, voyant cela, saisit Safwan, lui lia les mains et l'emmena dans son quartier, et al lui dit :

-Si Hassan meurt, je te tuerai.

Abdallah ibn Rewaha le rencontra et lui demanda pourquoi il tenait Safwan prisonnier.

-Parce que, dit Thabit, il a grièvement blessé Hassan ; il faut qu'il meure aussi.

Abdallah répliqua :

-Va d'abord en informer le prophète, ne fais rien sans ses ordres.

Thabit conduisit Safwan et Hassan devant le prophète, porta plainte contre Safwan et demanda réparation. Le prophète demanda à Safwan pourquoi il avait agi ainsi. Safwan répondit :

-Envoyé d'Allah, tu sais les propos mensongers qu'il a tenus sur moi. Quand je l'ai vu, j'étais armé de mon sabre et je n'ai pu me retenir.

Le prophète dit à Hassan :

-Pardonne-lui,

Hassan répliqua :

-Envoyé d'Allah, je t'abandonne ma revanche.

Et il s'en retourna. Le prophète possédait aux portes de Médine un verger de dattiers, qui lui avait été légué par un homme nommé Abu Talha, et dont il avait la jouissance. Il en fit présent à Hassan, parce qu'il avait renoncé à la réparation qui lui était due. Plus tard encore, lorsque le prophète reçut de Muqawqas, gouverneur d'Égypte<sup>439</sup>, entre autres présents, une belle esclave, nommée Shirin<sup>440</sup>, il la donna à Hassan.

Quant à Mistah ibn Othatha, Abu Bakr lui supprima sa pension, disant :<sup>441</sup>

-Je l'ai nourri pendant très longtemps, et il a calomnié mon enfant!

A cette occasion, Allah révéla le verset suivant :

Que les riches d'entre vous et les puissants ne jurent pas de ne plus secourir leurs parents et les pauvres.<sup>442</sup>

En conséquence, Abu Bakr rendit la pension à Mistah.

Ces événements eurent lieu au mois de *ramadan* et au mois de *shawwal* de la sixième année de l'Hégire.

---

<sup>438</sup> Le père de Hassan, donc. Il n'intervient que dans ce cas: il est totalement inventé.

<sup>443</sup> Une procédure presque démocratique, mais au service du chef.

*(Tafsir al Jalalayn 24).*

Aïsha a rapporté: Quand le messager d'Allah voulait partir en expédition, il procédait au tirage au sort entre ses femmes, et celle dont le sort désignait, l'accompagnait.<sup>443</sup> Dans une de ses expéditions il fit un tirage au sort et c'était moi qui devais partir avec lui. Je partis donc avec lui après que le verset relatif au voile eut été révélé, et on me fit installer dans un palanquin (MAHMAL) . Une fois l'expédition terminée, nous retournâmes et nous fûmes près de Médine. La nuit, le messager d'Allah ordonna de nous mettre en route. Après que cet ordre fut donné, je me levai pour aller satisfaire un besoin en dépassant le lieu de campement.<sup>444</sup> En retournant, je m'aperçus que mon collier de verroteries<sup>445</sup> fait à Azfar (au Yemen) fut détaché. Je rebroussai chemin vers le lieu où j'étais afin de le rechercher et je fus retenue sur place pour le retrouver. Les hommes qui étaient chargés de ma monture portèrent le palanquin et le mirent sur le chameau croyant que j'étais dedans. A savoir que les femmes à cette époque étaient légères et loin de l'obésité, car elles se contentaient de peu de nourriture.<sup>446</sup> Les hommes, en soulevant le palanquin, ne firent point attention à sa légèreté. J'étais, à cette époque, une femme très jeune; ils firent lever le chameau et partirent, et, à mon retour, je trouvai mon collier, qui était sous l'animal, alors que l'armée avait déjà quitté le camp. Quand je trouvai mon collier, en revenant au lieu de campement, il n'y avait personne, alors je décidai de rester là où j'étais croyant que, quand ils s'apercevront de mon absence, ils reviendront sûrement me chercher. Etant ainsi, le sommeil me gagna. Safwan ibn al Muattal, qui occupait l'arrière de la troupe, arriva à l'endroit où je me trouvais et vit une silhouette d'une personne endormie. Il me reconnut car il m'avait déjà vue avant que le verset du voile fut révélé. Je m'éveillai en l'entendant dire:

- "Nous sommes à Allah et c'est vers lui que nous retournerons".

Alors je me calfeutrai de mon manteau en couvrant le visage. Par Allah, il ne m'adressa aucune parole et je n'entendis de lui que celle qu'il venait de dire. Il fit agenouiller sa monture pour me porter sur elle, nous nous mîmes en route en la conduisant jusqu'à ce que nous atteignîmes la troupe qui faisait la sieste au moment de la canicule du midi.<sup>447</sup> C'était Abdullah ibn Ubayy ibn Salul qui avait répandu la calomnie. Nous arrivâmes à Médine et je tombai malade pendant un mois. Les

---

<sup>444</sup> Le Tafsir est moins prude que Tabari.

<sup>445</sup> Collier de coquillage du Yémen pour Tabari: l'essentiel est que l'objet ne soit pas de luxe, par souci d'exemplarité somptuaire.

<sup>446</sup> La précision vise à expliquer une incohérence du récit. Il n'y a aucun témoignage sur les surcharges pondérales des individus de ce temps: on rencontre ici ou là quelques obèses, mais cela s'arrête là.

<sup>447</sup> Par ce récit, Aïsha essaie de montrer une étiquette: comment un homme doit se comporter quand il est présent d'une femme appartenant au troupeau d'un autre homme. Le moindre écart serait considéré comme un adultère.

gens à ce moment parlèrent longuement de cette calomnie sans que je m'en aperçoive. Une fois presque guérie, je sortis avec Umm Mistah à notre lieu d'aisance à "Al-Manase".<sup>448</sup>

Umm Mistah fit un faux pas en marchant sur le pan de son vêtement, et dit:

- "Malheur à Mistah".<sup>449</sup>

Je lui répondis:

- "Tu as mal dit en injuriant un homme qui a assisté à la bataille de Badr.

- Ô ma chère, répliqua-t-elle, n'es-tu pas au courant de ce qu'il a raconté?

- Qu'est-ce qu'il raconté? demandai-je."

Elle me rapporta alors ce que les gens disent, et ma maladie s'aggrava. Quand le messager d'Allah rentra chez moi, je lui dis:

- "Permetts-moi d'aller chez mes parents", voulant par cette demande entendre de leurs bouches ce que les gens racontent.

Il m'accorda cette autorisation. En arrivant chez mes parents, je dis à ma mère:

- "Mère, que racontent les gens?"

- Ô ma fille, répondit-elle, ne donne pas trop d'importance à leurs propos. Par Allah, il est rare à une femme quelconque, jolie, pure, aimée de son mari et ayant des co-épouses, sans qu'on lui lance pareilles invectives.

- Gloire à Allah! m'exclamai-je, les gens ont-ils donc eut de tels propos?"

Et je passai toute la nuit à pleurer et sans goûter un moment de sommeil. Le lendemain matin, le messager d'Allah manda Ali ibn Abu Talib et Ussama ibn Zayd, quand il s'aperçut que la révélation tardait à venir. Les consultant au sujet de notre séparation, Ussama, qui était au courant de l'affection pour ses femmes, lui répondit: "On ne connaît de tes femmes que du bien". Quant à 'Ali, il dit:

- "Ô messager d'Allah, Allah ne veut pas que tu sois peiné, il y a beaucoup d'autres femmes. Interroge la servante, elle te dira la vérité".

Le messager d'Allah appela la servante Barira et lui dit:

- "Ô Barira, as-tu remarqué une chose chez ta maîtresse qui suscite le soupçon?"

Elle répondit:

- "Non, par Celui qui t'a envoyé avec la vérité, je n'ai rien vu à lui reprocher, sinon qu'elle est une jeune femme qui s'endort en négligeant la pâte en sorte qu'un animal domestique vient la lui manger".

Le messager d'Allah se leva et résolut de demander justification à Abdullah ibn Ubayy ibn Salul. Il dit aux fidèles:

---

<sup>448</sup> Les lieux d'aisance sont les seuls endroits où les femmes peuvent se rendre dans une certaine liberté.

<sup>449</sup> Elle est sa propre mère.

- "Ô musulmans, qui me justifie un homme qui, comme on me l'a dit, a calominé ma femme? Par Allah, je ne sais que du bien d'elle".

Durant toute la journée, poursuivit 'Aïsha, mes yeux ne cessèrent de fondre en larmes et la nuit je ne pus goûter un moment de sommeil. Le lendemain matin, mes parents vinrent me trouver, et j'avais pleuré deux nuits et une journée au point où je sentis que les larmes allaient me causer un grand mal. Alors que mes père et mère étaient auprès de moi, une femme Ansar demanda l'autorisation d'entrer chez moi, et une fois que cette autorisation fut accordée, elle s'assit près de moi et se mit à pleurer avec moi. Etant ainsi, le messager d'Allah entra, salua et s'assit, un mois s'écoula sans recevoir une révélation à mon sujet. Il prononça la profession de foi<sup>450</sup> et me dit:

- 'Aïsha! Il m'est parvenu telle et telle chose sur ton compte. Si tu es innocente, Allah t'innocentera. Et si tu as commis un tel péché, demande pardon à Allah et reviens vers Lui, car l'homme qui avoue son péché à Allah et revient à Allah, Allah reviendra à lui".

Une fois que le messager d'Allah eut terminé ses paroles, mes larmes s'arrêtèrent de couler, et je dis à mon père:

- "Réponds pour moi!".

Il dit:

- "Par Allah, je ne sais quoi répondre au messager d'Allah".

Je demandai à ma mère:

- "Réponds pour moi!".

Elle dit:

- "Par Allah, je ne sais quoi répondre au messager d'Allah".

Etant toute jeune, n'ayant pas appris beaucoup du Coran, je dis:

- "Par Allah, je sais que vous avez appris ce que les gens racontent, une chose qui s'est aggravée dans vos cœurs et vous en croyez. Si je dis que je suis innocente, Allah aussi le sait, vous n'allez pas me croire, et si j'avoue un péché que je n'ai pas commis, Allah sait que je suis innocente, vous me croyez. Par Allah, je ne trouve pour nous tous en exemple autre que Yakub le père de Yusuf<sup>451</sup> quand il a dit:

- "Patience! C'est à Allah qu'il faut demander secours contre ce que vous me racontez".<sup>452</sup>

Je regagnai mon lit, espérant qu'Allah me rend innocente. Par Allah, je n'attendais pas à ce qu'Allah fasse une certaine révélation à mon sujet, me considérant comme insignifiante afin que le Coran parle de moi. Mais tout ce que j'espérais, c'est que le messager d'Allah aurait fait pendant son sommeil une vision par quoi Allah me rendra innocente. Par Allah, le prophète n'avait pas quitté sa place et nul autre n'avait le temps de sortir de la maison, que la révélation arriva au messager d'Allah. Et comme d'habitude, le messager d'Allah fut pris par un certain état, et de

---

<sup>450</sup> La profession de foi n'est pas formulée à cette époque; elle est très postérieure.

<sup>451</sup> Dans la sourate 12.

<sup>452</sup> Corpus coranique 12/18.

grosses gouttes de sueur commencèrent à couler sur son front.<sup>453</sup> Une fois la révélation cessée, la première parole que le prophète dit fut:

- "Ô Aïsha! Loue Allah qui t'a innocentée".

Ma mère me dit alors:

- "Lève-toi et va vers le messager d'Allah.

- Non, par Allah, répondis-je, je ne me lèverai pas pour aller vers lui, et je ne loue qu'Allah."<sup>454</sup>

Allah révéla en fait ceci: "Un groupe d'entre vous a répandu la calomnie..." et ce furent dix versets. Abu Bakr, qui dépensait pour Mistah, un de ses proches parents à cause de sa pauvreté, dit alors:

- "Par Allah, désormais je ne dépenserai plus pour Mistah après ce qu'il a dit de 'Aïsha".

Allah révéla aussitôt: "Ceux qui parmi vous jouissent de la faveur et de l'aisance, ne négligeront pas de donner à leurs proches" jusqu'à "Allah est Celui qui pardonne, Il est Miséricordieux".<sup>455</sup> Et Abu Bakr de dire ensuite:

- "Certes, oui, par Allah, je veux bien qu'Allah me pardonne", et il renouvela à Mistah la pension qu'il lui faisait.<sup>456</sup>

**(Muslim, *Sahih* 2-550).**

Aïsha a dit : Nous étions partis avec l'envoyé d'Allah pour une de ses expéditions quand, arrivés à Al Baydâ - ou à Dhât Al Jaysh, mon collier se coupa et tomba à mon insu. Le prophète fit halte pour le rechercher et tout le monde s'arrêta également. Il se trouvait que nous n'étions pas auprès d'un point d'eau et que nous étions en défaut d'eau. Ensuite, les fidèles allèrent trouver Abu Bakr et lui dirent :

- "Ne vois-tu pas ce qu'a fait Aïsha; elle a obligé l'envoyé d'Allah et ses compagnons à s'arrêter bien qu'ils ne soient pas sur un point d'eau et qu'ils n'en aient pas apporté avec eux".

Abu Bakr vint alors me trouver alors que l'envoyé d'Allah, la tête posée sur ma cuisse, s'était endormi.<sup>457</sup>

- "Tu as retenu, me dit-il, l'envoyé d'Allah et tout le monde bien qu'ils ne soient pas sur un point d'eau et qu'ils n'en aient pas apporté avec eux".

Et Abu Bakr de continuer à me gronder et de m'adresser tous les reproches qu'il plût à Allah de lui laisser dire, et de me donner des coups de main à la taille. Il ne m'empêcha de bouger que (la peur de déranger) l'envoyé d'Allah qui dormait sur ma cuisse. L'envoyé d'Allah se leva le lendemain

---

<sup>453</sup> Somatisation, sous effet de la transe.

<sup>454</sup> Réaction intéressante et rare: dans cette occasion, Muhammad est dévalué, et mis de côté, et la divinité est privilégiée.

<sup>455</sup> Corpus coranique 14/22.

<sup>456</sup> Version alternative, sur la question de la pension.

<sup>457</sup> Aïsha sert de coussin: elle est un modèle de mobilier féminin, et élément de confort.

matin et, comme on était sans eau, Allah révéla le verset concernant les ablutions à sec<sup>458</sup> et on les fit.

- "Ô famille de Abu Bakr, s'écria 'Usayd ibn Al Hudayr, un des nobles, ce n'est pas la première de vos bénédictions!".

Alors, ajouta Aïsha, quand nous fîmes lever le chameau qui me servait de monture, nous trouvâmes le collier sous l'animal".

### **L'imputation calomnieuse de fornication.**

(ibn Qudama, *Précis de Droit* 264-5).<sup>459</sup>

Quiconque accuse un homme dit *muhsan*<sup>460</sup> de fornication ou de sodomie, ou témoigne contre lui du délit de fornication ou de sodomie, sans que le témoignage puisse être parfait, est passible d'une peine de quatre-vingts coups de fouet à la demande de la personne calomniée. On entend ici, par *muhsan*, un homme libre, pubère, musulman, doué de raison et chaste.

Quiconque accuse de fornication une femme qui a fait l'objet d'un serment d'anathème (MULAANA) , ou son enfant, est passible de la peine légale.

Quiconque accuse de fornication ou de sodomie, par une seule formule, plusieurs personnes n'est passible que d'une peine légale; cette peine est appliquée à la demande des personnes calomniées ou d'une seule d'entre elles. La renonciation de l'une d'elles à ses droits n'entraîne pas l'extinction du droit des autres.

## 5

### Zeynep

---

<sup>458</sup> Cela consiste à se frotter le corps, y compris les parties génitales, avec du sable, voire de la poussière, au lieu de l'eau.

<sup>459</sup> ibn Qudama, *Précis de Droit*, ed. H. Laoust, Beyrouth 1950.

<sup>460</sup> Le mot coranique n'est compris par personne, alors les juristes ont imaginé diverses solutions.

## (Un vaudeville en Arabie)

*L'épisode a fait douter les chercheurs les plus favorables à Muhammad sur l'authenticité de ses convictions. Celui-ci est pris d'une subite envie de posséder physiquement l'épouse de son collaborateur le plus proche, qui finit par lui céder, après quelques manoeuvres pathétiques de part et d'autre. Mais des révélations opportunes sauvent les apparences. Quand les petites affaires de certains hommes concernent l'humanité entière... L'important ici concerne aussi le rapport à la norme: le personnage prophétique se dresse au dessus des convenances. Au lieu de calmer ses pulsions, la nature, dirions-nous, la solution réside dans la rupture du contrat, le mariage d'autrui. Certes, nous aurions pu avoir affaire, dans une autre société moins normée, à un petit adultère furtif, sur le pouce, un quickie sympathique. Mais comme l'affaire touche à un Muhammad, elle prend des proportions universelles. La théologie la plus pointue et la plus barbue, à la barbe pointue, s'est penchée sur l'affaire, sans la moindre envie de plaisanter: les ennemis de l'islamisme, les incroyants, ont attaqué la doctrine sur le sujet. Non pas pour des questions de morale. Mais pour des questions de logique et de Coran: l'affaire semble accidentelle (un bonhomme est excité à la vue d'une femme légère et courte vêtue dans l'embrasure d'une porte...). Alors comment se fait-il que le fait est pris une telle importance, et qu'il devienne une affaire éternelle, d'une portée sans limite, théorique. La réponse, splendide, et unanime, des collèges de barbues a été d'affirmer que la femme en nuisette à sa porte avait été non pas un accident, une manifestation de perversité féminine, mais un événement prévu par Allah de toute éternité, un point central de l'histoire humaine (et divine), et que dépourvu de son caractère accidentel, il pouvait prendre sa place dans un Livre rempli de grandes choses, à nul autre pareil. Une telle théologie, à l'évidence, ne peut s'imposer que par le sabre et le fouet, sans quoi elle provoque sourires et consternation.*

*Des observateurs ont remarqué la similitude de l'histoire avec celle concernant Salomon et la femme d'Urié.<sup>461</sup>*

*Nous voulons proposer aussi deux autres explications. Le fragment coranique relatant cette affaire privée (qui reste obscure)<sup>462</sup> est intégré à une rhétorique particulière. Elle commence par un reproche de la divinité (ou de la conscience, ou du surmoi du personnage): il faut qu'il cesse de se comporter comme un petit coq qui veut changer de femmes comme de*

---

<sup>461</sup> 2 Samuel 11/1-26. Repris dans *L'Evangile selon Matthieu* 1/6 . David aurait voulu copuler avec la femme d'un de ses officiers hittites, Urié. Pour ce faire, il lui aurait assigné sur place au combat afin qu'il meurt vite. Un comportement qui a posé des problèmes de conscience, et de politique (tentation de la tyrannie). Elle lui aurait donné en fils Salomon.

<sup>462</sup> Ne jamais croire les histoires très romancées de ceux qui brodent sur des incertitudes coraniques. La Bible est un roman, le Coran, sauf dans la sourate 12, non. Mais il permet de construire des romans.

*chemise. Alors, il lui est rappelé (et reproché) l'affaire précédente, celle de Zeynep. Elle est donc, cette affaire, vue de manière négative. En effet, en se comportant de cette manière, le chef se montre en tyran, car il ne respecte pas la famille de ses subordonnés: c'est bien la marque, et la réputation de la tyrannie que de ne laisser aucun frein à ses désirs, et de n'être*

*tenu par aucune limite, morale ou affective. Le danger est alors la rébellion des soumis. Souvent, les tyrans ont été mis à mal, et parfois éliminés pour des raisons privées, familiales, sexuelles. Le recueil coranique aurait donc construit son discours en rassemblant des fragments, de telle manière que le chef se sente mis en garde contre des agissements dangereux sur le plan politique.*

*L'épisode, pitoyable et affligeant, a particulièrement choqué les moralistes chrétiens, et fait ricaner tous les autres: Voltaire l'a choisi comme intrigue principale de son "Mahomet".<sup>463</sup> Qui sait si l'histoire n'a pas été publiée justement pour choquer les chrétiens, les agacer? Nous évoquerons plus loin l'hypothèse.*

Le mariage avec Zeyneb bint Jahsh est un roman passionnel, auquel le Coran s'est beaucoup intéressé. Des interprètes du verset 33, 36 veulent qu'il s'applique à Zeyneb : celle-ci pensait que le prophète demanderait sa main pour lui-même, alors qu'il la destinait à son affranchi et fils adoptif Zayd ibn Thabit. Elle refusa et ne se résigna au mariage que sur l'ordre divin. Il est vrai que d'autres commentateurs estiment que ce verset concernait Umm Kulthum bint Uqba, qui s'était offerte au prophète et qui fut outrée qu'il « la destinât à son esclave ». Mais Allah est plus savant. Quoi qu'il en soit, Zeyneb épousa Zayd, l'un des premiers fidèles de l'islam. Le prophète, soucieux de lui assurer des ressources, l'avait uni d'un lien fraternel avec son oncle Hamza qui était riche.

La tradition affirme que Muhammad ne connaissait point cette « fille de sa tante maternelle » et que, depuis son mariage avec Zayd, il n'avait jamais eu l'occasion de la rencontrer. Un jour, ne trouvant point Zayd au logis, il s'entretint avec Zeyneb qu'une tenture séparait de lui ; un souffle de vent soulève le rideau, et elle apparaît à ses yeux émerveillés en un déshabillé affriolant. Il se retire, mais le mari, qui soupçonne l'incident, vient annoncer à son père adoptif qu'il a l'intention de répudier sa femme, sans avoir, du reste, aucun reproche à lui faire. Muhammad, mettant un soin jaloux à cacher sa passion, lui recommande de n'en rien faire. Mais, sans doute, le bruit se répand des desseins secrets du prophète ; les Juifs et les faux croyants clabaudent, nous dit la tradition ; car l'adoption crée les mêmes devoirs que la filiation légitime : on n'épouse point la femme de son fils. Il est nécessaire que la révélation intervienne, qu'elle abolisse l'adoption, qu'elle approuve la répudiation de Zeyneb et qu'elle la jette dans les bras du Prophète : « Et alors tu dis à celui envers qui Allah fut généreux et envers qui tu le fus, toi aussi : « Garde pour toi ton épouse et crains Allah » ; et tu caches en toi-même ce qu'Allah va manifester, et tu crains les hommes, alors que c'est Allah qui mérite d'être craint. Comme Zaïd avec elle a satisfait son désir, nous te la donnons pour épouse, de sorte qu'il n'y ait point pour les croyants d'interdiction des épouses de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci ont avec elles réalisé leur désir. » On a suggéré un rapprochement avec le mariage symbolique du prophète Osée! Les noces de Zeyneb nous sont soigneusement rapportées par la tradition. Le repas fut composé de pains et de viandes, avec un petit plat de ragoût qui fut miraculeusement grossi, si bien que chacun des convives en eut sa large part. Muhammad quitta quelques instants ses convives pour faire une courte visite à ses femmes qui invoquèrent sur lui la *baraka*. Puis il revint auprès des hommes qui, indiscretement, s'attardaient. Pour les faire partir, un ordre divin fut nécessaire : « O vous qui croyez, n'entrez point dans les maisons du Prophète (sauf s'il vous invite à un repas), sans en attendre le moment. Si vous êtes invités, entrez ; et quand vous avez mangé, dispersez-vous... » Zeyneb fut et resta l'une des femmes préférées de Muhammad. Elle savait rappeler les diverses origines de son mariage, quand les discussions s'élevaient entre elle et Aïsha sur leurs mérites respectifs : « Je fus conduite vers toi, disait-elle au prophète, par trois voies que n'a connues aucune de tes femmes : mon aïeul fut le tien ; c'est Allah qui du haut du ciel m'a mariée à toi, et le médiateur en fut Gabriel . » « De toutes les femmes du Prophète, dit Aïsha, il n'y en a qu'une qui ait eu le toupet de me tenir tête : Zeyneb » Sa sœur Hamma prit parti contre Aïsha dans l'affaire du collier.

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p. 225-7).

<sup>463</sup> T.M. Muhammad, « The byzantine theologians on Muhammad and Zaynab b. Jahsh : marriage of adultery ? », *Byzantinoslavica* 67/2009

*Cette allusion à la paternité de Muhammad, par le patronyme, est minimisée parce que c'est le public qui nomme Zayd ainsi, et non le chef. Dans le cas contraire, c'eut été un sujet de dispute supplémentaire et d'opposition à Ali. De toute façon, Zayd meurt au combat avant d'avoir pu jouer un quelconque rôle de dauphin. Nous voilà rassurés.*

*La traduction de Zotenberg est bien prude: il semble que Muhammad ait pu voir plus que cela. D'autres sources parlent de "déshabillé". Il est urgent dès lors de préserver l'image de Muhammad, qui ne doit pas être vu dans l'état de sa lubricité.*

*La nudité est une question importante dans l'islamisme. Elle s'assimile à l'impudeur, et à l'immoralité. A contrario, le corps caché, masqué, dissimulé, banni, est alors le corps digne et moral.<sup>464</sup> De ce point de vue, la moralité devient une affaire de chiffon, et elle ne concerne que les femmes. Que n'entend-on pas qu'une femme voilée est une femme respectacle, et qu'une femme à cheveux, surtout blonds, est une trainée?<sup>465</sup>*

*Ici, on note que la simple vue d'une femme nu-tête peut affoler Muhammad, le meilleur des hommes, et l'archétype du musulman. La raison essentielle du maintien de cette coutume réside à l'évidence dans l'état brut des pulsions masculines.*

*La tradition, comme pour détourner l'attention du public, décrit longuement toute la procédure du mariage et de la cérémonie.*

*Tout époux rêverait de parler ainsi à sa femme qui lui fait des remontrances! Il s'imagine un double divin surpuissant qui clôt toute dispute conjugale...*

***(Corpus coranique d'Othman 33/ 36-40).***<sup>466</sup>

Il n'est ni d'un croyant ni d'une croyante, quand Allah et son envoyé ont décrété une affaire, de se donner à choisir sur cette affaire.<sup>467</sup>

Quiconque désobéit à Allah et à son envoyé est dans un égarement (DALAL) évident.

-Prophète!, rappelle-toi quand tu disais à celui sur qui Allah et toi aviez répandu vos bienfaits: Garde auprès de toi ton épouse et sois pieux envers Allah!<sup>468</sup>

---

<sup>464</sup> C'est le moment pour nous de rendre un hommage sincère à la bloggeuse nue du Caire, héroïne des temps modernes, Aliaa Magda el-Mahdy, Lady Godiva des temps modernes. Elle a osé poster un image d'elle, nue, et belle, sur son blog, pour protester contre les violences, les humiliations, les agressions faites aux femmes dans le pays le plus détruit mentalement par l'islamisme (hors républiques islamiques). Les pires réactionnaires, dont l'hypocrisie et le fanatisme sont les testicules, ont menacé de la juger et si possible de la tuer. Les mêmes cautionnent les mauvais traitements domestiques, la polygamie, l'excision, la ségrégation.

<sup>465</sup> Partout, ces discours sont entendus. Ils l'ont été notamment en Scandinavie, dans les mois précédents.

<sup>466</sup> Sur la structure anormale des versets, avec passage de la première à la troisième personne, comme signe de trouble du rédacteur, cf. M. Cook, *The Quran*, p. 117.

<sup>467</sup> Fondement, à partir d'une affaire privée, de la théocratie et de l'autocratie: personne n'a à choisir pour lui-même, sinon son chef.

Rappelle-toi quand tu cachais en ton âme ce qu'Allah devait faire paraître<sup>469</sup> et quand tu craignais le jugement public alors qu'Allah était le plus digne que tu le craignisses!

Quand Zayd eut rompu tout commerce<sup>470</sup> avec son épouse<sup>471</sup>, nous te la fîmes épouser afin que nul grief ne fut fait aux croyants, à l'égard des épouses de leurs fils adoptifs<sup>472</sup>, quand ceux-ci ont rompu tout commerce avec elles.

Que l'ordre d'Allah soit exécuté !

Contre le prophète, nul grief à l'égard de ce qu'Allah lui a imposé<sup>473</sup>, conformément à la coutume d'Allah, à l'endroit de ceux qui furent antérieurement - que l'ordre d'Allah soit un décret décrété! - à l'endroit de ceux qui transmettent les messages d'Allah, qui redoutent celui-ci et qui ne redoutent personne excepté lui.

Combien Allah suffit comme justicier!

Muhammad n'est le père de nul de vos mâles<sup>474</sup>, mais il est l'envoyé d'Allah et le sceau des prophètes.

Allah de toute chose, est omniscient.

**(Tabari, *Histoire des prophètes et des Rois* III 222-3).**

Au retour de cette expédition, au commencement de la cinquième année de l'hégire, le prophète épousa la fille de Jashsh, Zaynab ; voici en quelles circonstances :

Zayd ibn Haritha, qui avait été adopté par le prophète, était appelé par les hommes Zayd ibn Muhammad.<sup>475</sup> Quand il eut atteint l'âge mûr, le prophète l'avait marié avec Zaynab, qui était la plus

---

<sup>468</sup> La divinité de Muhammad, (ou son surmoi) tente de le décourager de répudier une épouse (dans le but sans doute, de s'en choisir une autre). L'argument donné est justement cette affaire de Zeynep, considérée comme néfaste (parce qu'elle correspond à un abus de pouvoir).

<sup>470</sup> Il faut forcément un laps de temps entre la répudiation et le remariage, pour éviter les confusions quant à la paternité des éventuels enfants à naître.

<sup>471</sup> Zeynep, qui, en tant que femme, n'a pas l'honneur de souiller de son nom le texte. Seule Marie, intrusion chrétienne, en a la permission.

<sup>472</sup> L'adoption (TABANNI) est ensuite strictement interdite, en théorie toujours; Jamila Bargach, *Orphans of Islam: family, abandonment, and secret adoption in Morocco*, Lanham 2002 .

<sup>473</sup> Ceci correspond à une exemption, et à une privauté: le cas est typique de l'attitude sectaire, quand le gourou se permet ce que justement il interdit au reste des adeptes: par là, par un coup de force, il démontre aux autres sa supériorité.

<sup>475</sup> Formule problématique, ce qui explique que l'auteur précise "par les hommes", ce qui correspond à une concession. La divinité ne cautionne pas. La filiation de Muhammad reste une question sensible. Le monarque aurait rassemblé entre ses mains un pouvoir réel et symbolique immense, mais sans personne à qui le donner. La situation engendrera de nombreuses guerres, bien peu religieuses en apparence.

belle femme de son temps.<sup>476</sup> Il y avait cinq ans qu'elle était avec Zayd. Or, un jour, le prophète, étant allé trouver Zayd dans sa maison, mit la main sur la porte et l'ouvrit. Voyant au milieu de l'appartement Zaynab assise, la tête nue, il lui demanda, en détournant son visage<sup>477</sup>, où était Zayd ; elle répondit qu'il était sorti. Il avait souvent auparavant vu Zaynab, mais toujours la tête voilée ; il ne l'avait jamais vue nu-tête. Elle fit une grande impression sur lui, et, ne voulant pas la voir une seconde fois, il ferma les yeux et dit :

-Loué soit Allah, le grand ; loué soit Allah, qui dispose des cœurs et des yeux!<sup>478</sup>

Puis il s'en alla.

Lorsque Zayd rentra à la maison, Zaynab lui dit que le prophète était venu.

-Pourquoi ne lui as-tu pas dit d'entrer ? demanda Zayd.

-Il est entré, dit Zaynab, j'étais nu-tête, et il a prononcé telles et telles paroles. Zayd dit :

-Il est probable que tu as fait impression sur lui ; dans ce cas, je ne puis plus demeurer avec toi. Il alla trouver le prophète et lui dit qu'il voulait répudier sa femme Zaynab.

-Pourquoi ? demanda le prophète ; quel défaut lui as-tu trouvé ?

-Aucun, répondit Zayd ; mais je ne peux plus demeurer avec elle.<sup>479</sup>

Le prophète dit :

-Va, garde ta femme, traite-la bien et crains Allah, qui dit

*Garde ta femme et crains Allah, etc.*<sup>480</sup>

Le prophète était content du divorce de Zaynab, mais il ne le voulait pas paraître<sup>481</sup>, pour ne pas blesser Zayd et afin que cela ne fut pas connu.

Zayd le quitta, et répudia Zaynab. Celle-ci, lorsque le terme légal fut passé, envoya une personne vers le prophète et lui fit dire :

-Zayd m'a répudiée à cause de toi, afin que tu m'épouses.

---

<sup>476</sup> Le mariage n'est pas affaire de goût: en tant que père, même adoptif, il doit marier son fils.

<sup>478</sup> Ceci est un bel exemple pour un mâle soumis à une intolérable pression érotique de la part d'une femme qui ne fait qu'être présente: le recours à Allah face au danger extrême (nous pourrions conseiller une prompte masturbation, qui aurait pour effet de faire baisser l'excitation sexuelle pour une certaine période; les psychiatres le conseillent).

<sup>481</sup> Tabari se permet d'entrer dans les arcanes de la psychologie prophétique, qui n'est pas de l'eau la plus claire.

Le prophète désirait le mariage, mais il avait honte, et il ne répondit pas. Allah savait que son esprit était embarrassé, et, au milieu des anges, il lui donna Zaynab pour femme, et révéla le verset: ... Nous t'avons donné Zaynab pour femme...<sup>482</sup>

Alors le prophète dit :

-Qui portera à Zaynab cette bonne nouvelle?

Aïsha était mécontente.

Le prophète lui dit :

-Veux-tu, ô Aïsha, t'opposer à l'ordre d'Allah?

Une femme alla avertir Zaynab, qui se dépouilla de tous les ornements qu'elle avait sur elle et les lui donna. Ensuite le prophète se rendit chez elle, en vertu du mariage conclu pour lui par Allah au milieu des anges, sans en faire un autre, comme il est dit dans le Coran:

*Lorsque Zayd a résolu de la répudier, nous l'avons mariée avec toi.*<sup>483</sup>

Zaynab se glorifiait de ces paroles, en disant aux autres femmes du prophète:

-C'est le prophète lui-même qui s'est marié avec vous, tandis que moi j'ai été mariée avec lui par Allah.<sup>484</sup>

Le mariage de Zaynab eut lieu au mois de *muharram* de la cinquième année de l'Hégire. Au commencement du mois de *rabi* premier, le prophète partit pour l'expédition de Dumat Jandal.

*(Tafsir anonyme de Cambridge 33).*<sup>485</sup>

Un jour, alors que l'apôtre d'Allah était allé dans la maison de Zeynep pour voir Zayd, il vit Zeynep debout, tenant un bol dont elle sortait une substance parfumée.<sup>486</sup> Elle lui plut et le désir qu'elle devienne sa femme vint à son cœur. Quand Zeynep vit le prophète, elle mit sa main sur lui.

Alors, le prophète a dit:

-Grâce et beauté! Ô Zeynep, loué soit Allah qui fait battre mon cœur!

Il dit cela deux fois et partit.

Zayd arriva, et elle lui dit ce qui était arrivé, et elle ajouta:

-Tu ne peux plus m'avoir, maintenant! Pars et demande la permission de divorcer!

Zayd eut un tel dégoût envers Zeynep qu'il ne put supporter de la regarder.

Après la conclusion du divorce, le prophète demanda à Zayd de partir et de dire à Zeynep qu'Allah depuis là-haut lui avait demandé de la prendre comme femme.

---

<sup>483</sup> Tout le problème de Tabari est de mettre en scène un fragment coranique. Sa formation d'exégète d'élite l'aide, mais là, il doit se faire romancier.

<sup>484</sup> Petite gloriole entre femmes de harem.

<sup>485</sup> Cité par Ali Dashti, p. 134; l'original est un manuscrit persan unique, conservé à Cambridge, ayant conservé un Tafsir du IX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>486</sup> Le goût de Muhammad pour les parfums serait proverbial. Y aurait-il manigance féminine? Un complot à la DSK? Si oui, la carrière de Muhammad n'en a pas souffert.

Zayd alla jusqu'à la porte de Zeynep et frappa. Elle demanda s'il voulait d'elle maintenant, puisqu'il avait divorcé.

Il répondit qu'il lui apportait un message de l'apôtre d'Allah.

Zeynep dit alors:

-Grâce à l'apôtre d'Allah!

Et elle ouvrit la porte.

Zayd entra et elle se mit à pleurer.

Zayd dit:

-Ce n'est pas le moment pour les pleurs. Allah t'a donné un meilleur époux que moi-même.

Elle répondit alors:

-Cela ne te concerne plus! Qui est cet époux?

Il lui dit que c'était l'apôtre d'Allah et elle s'agenouilla pour faire la prière.<sup>487</sup>

### **Commentaire d'un chrétien sur le mariage avec Zeynep.**

*Le Père oriental Jean saute sur l'occasion: l'argument chrétien s'est vite mis en place pour accuser notre Muhammad de la dépravation sexuelle la plus éhontée: il copule avec plusieurs femmes, mais aussi convoite la femme d'autrui, et autrui se révèle être son fils. C'est dans ces moments que l'on se dit qu'une telle anecdote est trop belle pour être vraie: on voudrait croire par exemple que les premiers musulmans ont inventé l'affaire par pure provocation, rien que pour choquer les chrétiens, plutôt pisse-froids dans ces affaires sexuelles. A notre connaissance, la thèse de la grossière provocation anti-chrétienne n'a jamais été proposée.<sup>488</sup>*

#### **(Jean de Damas, Hérésie 100/6).<sup>489</sup>**

Mahomet avait un compagnon appelé Zayd. Cet homme avait une belle femme dont Mahomet s'éprit. Alors qu'ils étaient assis ensemble, Mahomet dit:

-Ami, dieu m'a donné l'ordre de prendre ta femme.

Zayd répondit:

-Tu es un envoyé, fais comme Dieu t'a dit, prends ma femme.

Ou plus exactement, pour prendre le récit par le commencement, il lui dit:

-Dieu m'a donné l'ordre que tu répudies ta femme.

Celui-ci la répudia. Quelques jours plus tard, il dit:

-Dieu m'a donné l'ordre de la prendre moi-même.<sup>490</sup>

---

<sup>487</sup> Les femmes sont très rarement montrées en train de faire leur prière: il faut que l'affaire soit d'une extrême importance.

<sup>488</sup> Les musulmans étant en position de force, ils ne perdent rien à provoquer, et aussi à perturber les chrétiens, qui, s'ils affirment haut et fort leur indignation, ne peuvent s'empêcher d'envier un personnage à l'autorité si vaste que ses moindres caprices sont des délices pour ses partisans.

<sup>489</sup> Ed. Sources Chrétiennes.

# 6

## Femmes fameuses

(EN TRAVAUX)

### 1

#### La petite

---

<sup>491</sup> De même, un passage brusque entre la monogamie soumise et la polygamie débridée.

## (L'union avec Aïsha)

*La fille d'Abu Bakr épouse tout naturellement le chef de son père. C'est l'épouse préférée de Muhammad, pour toute sa vie, et en opposition forte avec Khadija. Les deux femmes sont un alpha et un ômega: un début et une fin. Deux archétypes de femmes, l'une juvénile voire infantile, l'autre, vieille, défraîchie. La confrontation entre les deux stupéfie, et devrait éveiller les soupçons de recomposition.<sup>491</sup>*

*On a beaucoup débattu sur l'âge de la fillette au moment de son coït avec Muhammad. Il est vrai que l'on est là bien en-deça de la moyenne habituelle imposée aux femmes dans le contexte arabe du VII<sup>ème</sup> siècle<sup>492</sup>: d'ordinaire autour de 13 ans. Mais on ne doit pas faire attendre le chef, dont les besoins érotiques sont paraît-il énormes et prodigieux.<sup>493</sup> On a déjà noté ailleurs le parallèle maintes fois revu dans l'Histoire entre les ambitions politiques et les pulsions sexuelles.*

*N'empêche que le portrait qui est fait d'Aïsha est intéressant, notamment parce qu'elle est montrée faisant preuve d'une vraie indépendance d'esprit: mauvais exemple pour les femmes.<sup>494</sup>*

*Comment l'expliquer? Le secret d'Aïsha<sup>495</sup> est très technique, en réalité. Elle reste une des sources principales de la Tradition, surtout en tant que témoin de l'intimité de Muhammad. On lui attribue environ 2200 hadiths, de nature essentiellement domestiques, sur tous les détails de la vie intime du grand homme.*

*Aïsha, d'après la Tradition, possédait une vraie liberté de parole, dont elle use sans scrupule. Elle en reste une source importante, qui, dans ce cas, doit laisser la parole à une*

---

<sup>493</sup> Attention paradigme: personne ne saura jamais rien de l'intimité d'un Mecquois des années 590-630, quoi qu'on dise de son charisme. Il est le héraut et le héros des pulsions et fantasmes de millions d'hommes dans les époques ultérieures, qui l'ont pris comme guide, prétexte, excuse. Le résultat n'est pas bien beau, mais il est ainsi. La méthode fonctionne, puisqu'il existe encore des millions d'hommes pour se draper dans les oripeaux prophétiques, afin d'assouvir leur appétit sexuel et leur soif de domination.

<sup>494</sup> Aïsha, dans l'imaginaire islamique, ne fait pas unanimité. Rien que par jalousie. Ces milliards de personnes amoureuses de leur prophète, comment supporter cette petite peste qui le côtoie au quotidien et couche avec? Pourtant, elle est aussi sanctifiée par cette même proximité. Il y a peu de temps, un shiite du Koweït, Yasser al-Habib, a eu bien des soucis, pour avoir affirmé qu'Aïsha était pendue dans les enfers...

<sup>495</sup> Le Secret d'Aïsha: on dirait un titre de roman pour femmes et à succès.

*femme, par essence impure. Mais elle sert essentiellement à produire des histoires liés à la vie quotidienne, aux relations intimes.*<sup>496</sup>

*Comment expliquer la place prépondérante d'Aïsha dans le circuit mohammédien? Plusieurs pistes sont possibles vers la réponse. Le personnage est bien construit, il est un type humain, et correspond à l'évidence à l'attente, voire au fantasme d'un public masculin, frustré en général et dans la réalité, et frustré de présence féminine appétissante dans l'aventure mohammédienne. Ce n'est pas Khadija qui va les émoustiller. Il leur faut autre chose à se mettre sous la dent, et Muhammad va leur fournir l'archétype de Lolita, soit Aïsha. Puis que dans tout musulman pieux, il y a un Muhammad qui sommeille, et dans tout Muhammad, il y a un musulman pieux qui sommeille. La somme de ceux-là correspond à l'individualité de celui-ci. Une sorte de Léviathan redessiné par Hobbes, mais bien épicé. Lolita donc, qui combine toutes les vertus pour des hommes de ce temps: elle est vierge, jeune, fraîche, dévergondée, friponne, cochonne, presque. Elle entre dans le mariage en même temps que Sawda, qui correspond à un autre type de femme: la femme mûre, sérieuse, ménagère d'environ 50 ans, qui tient la maison. A elles deux, elles sont la femme islamique idéale: pour le plaisir de l'homme et l'ordre du foyer.*

*Est-ce suffisant pour assurer le succès du personnage? Oui, mais d'autres facteurs ont joué: à la fascination masculine a succédé, forcément la jalousie féminine. Combien de femmes ont détesté Aïsha? Et les shiïtes aussi, parce qu'elle s'est toujours opposée à lui. Alors les femmes shiïtes n'en parlons pas.*

*Justement, les shiïtes. Rien que pour leur être désagréable, on peut aussi concevoir que les sunnites, qui ont construit l'essentiel de la tradition, ont développé son personnage. Ainsi, leurs concurrents en font des cauchemars.*

*Une dernière raison, plus profonde peut l'expliquer, et à deux niveaux. Le premier niveau, nous l'avons déjà exposé: elle sert à présenter la vie quotidienne de Muhammad. La Tradition a besoin d'identifier ses sources, pour faire croire qu'elles sont authentiques (ne pas s'y fier). Alors il fallait une fille proche, très proche. Sinon, une petite souris... Mais là, même un musulman aurait fini par se douter. La suite: Aïsha, c'est certain, est une "autorité" comme on dit parmi les traditionnistes. Elle aussi, c'est sûr, parce qu'elle a joué par la suite un rôle important dans les luttes de succession pour le trône ou la chaire de Muhammad. Ne trouvez-vous pas étranger que la même personne cumule l'activité politique pendant ces guerres, la place comme source d'information, et l'intimité prophétique?*<sup>497</sup>

## 1. L'union

---

<sup>496</sup> Reste à savoir qui de la poulette ou de l'oeuf... A t-on favorisé la construction du personnage d'Aïsha pour rendre plausibles l'afflux d'information sur la vie intime de Muhammad, ou bien a-t-elle réellement été une source d'informations?

<sup>497</sup> L'habitude donnerait envie de dire les trois phases dans l'autre sens. Mais justement, c'est ainsi que l'on comprendrait mieux les choses. En commençant non selon le principe chronologique (du plus ancien au plus récent), mais en allant du plus assuré vers l'inconnu. L'état des connaissances dans le domaine oblige à une telle méthode, en attendant mieux.

*Après la série de deuils qui affecte le système Muhammad, le temps est venu des consolations domestiques: la première à combler le vide est une veuve sans apprêts, mais la deuxième est plus importante, Aïsha, qui inaugure vraiment la liste du harem mohammédien. La volonté de domination des fidèles est toujours parallèle à l'affirmation de la puissance sexuelle du gourou, dans les sectes. Après la continence subie durant une quinzaine d'années, Muhammad est sujet à des pulsions sexuelles sans frein, largement attestées, et que nous évoquerons plus tard, car sa puissance sexuelle fantasmée est mise au niveau de son pouvoir politique. Muhammad était-il à ce point animé d'une énergie proche du prodigieux? Nous n'en savons rien, et cela n'a guère d'intérêt. Le personnage a été construit aussi, et largement, sur cette base de l'activité sexuelle, certainement pour correspondre aux attentes d'un certain public.*

*Dépassant la nature grivoise de ces épisodes, il est un point qui est à souligner: Muhammad promet aussitôt, par son exemple, la polygamie, phénomène aux très graves conséquences sociales, économiques et militaires, tant pour les musulmans que pour leurs victimes.<sup>498</sup>*

*Derrière les pulsions individuelles réside aussi le principe d'une politique: les unions sexuelles sont des moyens d'initier ou de raffermir des unions politiques et sociales.<sup>499</sup>*

Le grand événement familial de cette époque est la célébration de l'union que Muhammad avait conclue trois ans auparavant avec la fille d'Abu Bakr, Aïsha, alors que celle-ci n'avait que six ou sept ans. Elle ne fut réalisée que huit mois après l'hégire, alors que la mosquée et les logis de la famille de Muhammad avaient été construits. Elle eut lieu dans le mois de *shawwal*, celui durant lequel, selon la tradition, le Prophète préférerait conclure ses mariages. La tradition nous a transmis l'exposé que Aïsha fit, dix ans plus tard, des neuf mérites qu'elle ne partagea avec aucune autre femme, sauf avec Marie, fille de Imran: « L'ange descendit avec la révélation de ma figure; le Prophète m'épousa alors que j'avais sept ans; il m'épousa vierge sans que nul m'eût partagée avec lui; la révélation lui venait, comme nous étions lui et moi, sous le même drap; j'ai été la personne qu'il a le mieux aimée; un verset du Coran a été révélé à mon sujet, alors que la communauté était près de périr; j'ai vu Gabriel et nulle de ses femmes ne l'a vu, hors moi (le Prophète) a été enlevé, comme il n'y avait dans sa chambre que l'ange (de la mort) et moi. »

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.113).

C'est entre 620 et 623 qu'il avait épousé celle-ci, fille de son fidèle ami Abu Bakr, enfant précoce et mutine. Il ne devint réellement son époux que trois ans plus tard, alors qu'il n'avait point d'autre femme que Sauda: Aïsha avait alors neuf ans. Elle a tenu une grande place dans le harem du prophète et son nom est revenu souvent dans les pages de ce livre. Veuve à dix-huit ans et condamnée au célibat, elle donna pleine carrière, sous Othman, à son esprit de domination et d'intrigues. La bataille du chameau la condamna à la retraite, qu'elle orna à Médine de pratiques pieuses et de transmission de traditions: source exceptionnellement précieuse, sans doute, pour l'histoire du prophète, mais rendue suspecte par ce que l'on sait du caractère de Aïsha et par l'évidente inauthenticité de beaucoup des hadiths qui lui ont été attribués; elle mourut en 678. Muhammad eut pour Aïsha des attentions particulières. Vers 628, à l'époque d'al Hodaybiyya, où elle a seize ans, elle assiste, enveloppée dans le manteau de son époux, aux jeux des lances et du bouclier que font les Abyssins devant la mosquée.

<sup>499</sup> Nous suivons Aïsha dans de nombreuses péripéties, ailleurs, en consacrant un chapitre entier sur l'affaire de la calomnie, qui aurait suscité un groupe de versets coraniques. Elle est encore plus présente comme source de récits. Mais dans ce cas, elle n'est en rien une autorité; elle a le rôle d'un transmetteur fidèle, si possible.

## 2. L'orgueil d'Aïsha

*L'arétologie qui suit sonne étrangement: mais elle est en réalité un hymne à Muhammad par l'intermédiaire de sa très jeune femme<sup>500</sup>: pour une fois, un petit de tendresse dans un monde de brutes.<sup>501</sup> Celle-ci oublie de dire l'essentiel: elle est stérile et cette tare l'amène à compenser dans d'autres domaines.*

*Le statut dont elle se pare date sans doute du moment où elle tente de convertir son aura d' "épouse de prophète" (ou Mère des Croyants) en véritable poids politique. Son effort d'auto-promotion n'a guère eu d'écho dans la réalité. Il n'a pas eu de suite dans la Tradition, même si Tabari, plus fin que d'autres, ait trouvé de quoi faire un petit dossier.*

*Le récit est expression des rivalités constantes et féroces qui se développent entre les femmes d'un harem: tout ce corpus devait permettre d'atténuer les crises inter-harémiques persistantes, au grand soulagement du maître des séants, qu'il soit de Médine, de Damas, de Bagdad, ou d'Aulnay-sous-Bois.*

### **Dithyrambe à Aïsha.**<sup>502</sup>

(Tabari, *Histoire des prophètes et des Rois* III 113-4).

Dans cette même année, le prophète conduisit Aïsha dans sa maison.<sup>503</sup>

Aïsha a dit: Il y a sept points par lesquels je me distingue de toutes les femmes du prophète, et qui font ma gloire. C'est que, d'abord, Gabriel est venu trouver le prophète en empruntant ma figure. Ensuite, je n'avais que sept ans lorsque le prophète m'a épousée, et neuf ans lorsqu'il m'a conduite dans sa maison. Troisièmement, il a eu en moi une vierge, personne ne m'ayant possédée, tandis que toutes ses autres femmes avaient eu des époux avant lui. Quatrièmement, quand Gabriel venait lui apporter une révélation pendant qu'il était couché avec une de ses femmes, le prophète sortait, se purifiait en versant de l'eau sur sa tête, et écoutait ensuite la parole d'Allah ; tandis que, quand

---

<sup>500</sup> Attention encore; cette littérature a été rédigée par des hommes, pour des hommes. Comme quand des gars appelés Robert se font passer pour Samantha sur internet. Samantha ou Aïsha, c'est du pareil au Mohammed.

<sup>501</sup> Avantage, encore du paradigme: toute jeune fille captée par un barbon sale et ventru pour dire "regarde, elle au moins avec son prophète, elle était respectueuse, elle ne se moquait point de ses pets et de sa mauvaise haleine..."

<sup>502</sup> Un éloge de femme est si rare dans la littérature islamique que nous ne pouvons résister à l'envie de le montrer. Mais encore une fois, gare: la femme mérite son éloge du fait de son rôle par rapport à l'homme (Muhammad). En tant que telle, pour elle, elle reste ce qu'elle est, soit presque rien. L'islamisme en est en partie responsable, mais pas seulement: il n'a fait que figer des situations, en les rendant légitimes et saintes.

<sup>503</sup> La formule désigne le mariage: un homme fait entrer une femme chez lui, et il rentre en elle. Un échange, dès le début.

Gabriel venait pendant qu'il était couché avec moi, il ne me quittait pas, et écoutait la révélation, tout en restant auprès de moi. Aussi a-t-il dit que de toutes les femmes celle qui lui était la plus chère était Aïsha, et le plus cher de tous les hommes, le père d' Aïsha, Abu Bakr. Cinquièmement, lorsque Abdallah ibn Obayy et les hypocrites m'avaient calomniée, Allah a révélé pour ma justification quinze versets du Coran, que l'on récitera jusqu'au jour de la résurrection. Sixièmement, moi seule, de toutes les femmes du prophète, j'ai vu Gabriel, qu'aucune autre personne n'a vu. Septièmement, c'est dans ma demeure que le prophète est mort ; c'est là qu'il était venu lorsqu'il tomba malade. Ces distinctions, dont s'est glorifiée Aïsha, ne sont pas contredites par d'autres traditions, sauf en ce qu'elle dit de Gabriel, qui serait venu trouver le prophète sous la forme d'Aïsha.

### 3. Dissertation sur la puberté féminine et la précocité de son déclenchement en Arabie dans les années 620

*Elle est fort précoce, même pour les moeurs normales de l'époque: le contrat est signé quand elle a 6 ans, et Muhammad la déflore à 9 ans. D'interminables dissertations d'auteurs musulmans tentent l'apologie du comportement prophétique, par de savants et scabreux calculs sur l'âge de la puberté de la femme arabe, etc...*

*Peu importe, le plus grave étant que ce comportement a pu servir de modèle durant des siècles et qu'il continue à prospérer sans contrôle véritable.*

*La question de l'âge au mariage de la petite, suivi de la défloration est un sujet particulièrement sensible<sup>504</sup>: il a donné lieu à de multiples réflexions, pour défendre le comportement prophétique, allant d'oiseuses considérations sur la puberté précoce des femmes arabes à de grands élans romantiques, en passant par toutes les comparaisons ethnologiques possibles et imaginables, ne nous épargnant que les comportements réellement animaux.<sup>505</sup> Nous n'irons pas gloser sur la pilosité intime d'Aïsha: cet âge clairement pré-nubile a donc fait couler beaucoup d'encre, et a suscité la désapprobation de nombreuses voix non-musulmanes. Le sujet est gênant pour les exégètes musulmans, qui tentent désespérément de contourner, détourner, effacer les faits transmis. S'il n'y avait pas scandale chez les infidèles, nul doute que l'affaire serait cachée sous un tapis de prière...*

---

<sup>504</sup> On dirait que le cas Aïsha fait partie de la formation d'imam et de propagandiste islamique: le but est de faire l'apologie de Muhammad dans ce qu'il a de moins défendable. Le candidat réussit s'il arrive à épuiser l'infidèle qui se pose des questions, et arrive à l'user par une série interminable d'arguments fallacieux.

<sup>505</sup> Martha Roth, , "Age at Marriage and the Household", *Comparative Studies in Society and History* 1987

*S'il y a au moins un avantage à la disproportion de l'âge, c'est qu'elle a à l'évidence provoqué, de manière, disons, accidentelle, la stérilité d'Aïsha. Si elle avait eu une descendance, Muhammad serait devenu un roi plus qu'un prophète.*

*Mais il faut distinguer aussi la situation elle-même, scabreuse sans doute, et bien éloignée des normes morales de notre XXI<sup>ème</sup> siècle, d'une part, et l'exemplarité revendiquée du personnage pour l'éternité, d'autre part, qui dans ce cas, se révèle scandaleuse, monstrueuse et gravissime. Un grand nombre de dignitaires religieux musulmans (à al Azhar, par exemple) profitent toujours de leur magistère pour assouvir leurs pulsions, protégés qu'ils sont par ce prestigieux précédent.*

*Le plus grave est que durant des siècles, et pas seulement de nos jours, ces actes, qualifiés juridiquement de pédophiles, ont servi de modèle de comportement et de caution morale à de pieux religieux libidineux: l'une des autorités "morales" musulmanes les plus prestigieuses, al Qaradawi, en est l'exemple le plus illustre à notre époque.<sup>506</sup> Il est mort cette année, et certaines de ses femmes pourront enfin vivre, espérons-le.*

*Deux vieux contre une jeune: renouvellement des générations dans l'entourage du gourou, et duplication de sa puissance sexuelle imaginée par ses disciples.*

**(Muslim, *Sahih* 8/ 3310).**<sup>507</sup>

Le messager d'Allah m'a épousée quand j'avais six ans, et il m'a admis chez lui quand j'avais neuf ans.<sup>508</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 58/236).**<sup>509</sup>

Khadija est morte trois ans avant que le prophète parte à Médine.<sup>510</sup> Il y est resté environ deux ans et il se maria ensuite avec Aïsha qui était une fillette de six ans ; elle était âgée de neuf ans quand il a consommé le mariage.

---

<sup>506</sup> Lloyd de Mause, "The evolution of childrearing." *Journal of psychohistory* 28, 2001; Brett Kahr, "The sexual molestation of children: historical perspectives." *Journal of psychohistory* 19, 1991; LeRoy G. Schultz, "Child sexual abuse in historical perspective." *Journal of social work and human sexuality* 1, 1982; Joel Best, *Threatened Children: Rhetoric and Concern About Child Victims*, Chicago 1990; Mark Cook, Kevin Howells. (eds). *Adult Sexual Interest in Children*, Londres 1981; Kenneth. Plummer, "Images of Paedophilia", M. Cook, G. Wilson, (eds). *Love and Attraction*. Oxford, 1979 ; Glenn D. Wilson, N. David, "The Child-Lovers: A Study of Paedophiles in Society", Londres 1983; Gisela Ibtreu-Ehrenberg, "Der pädophile Impuls", in *Liebe, Sexualität und soziale Mythen* 1985; C. Montiel, R. Fillieule, *La pédophilie*. Paris 1997 ; L. M. Villebru, "Le pédophile : entre abus et perversion", *Forensic*, 13,1996; Gérard Lopez, *Les violences sexuelles sur les enfants*, Paris 1999;

Khalaf al-Harbi, "Child abuse: We and the Americans". *Arab News* 13 juillet 2010; Abdul Rahman Shaheen "Report alleges rise in child abuse in Saudi Arabia". *Gulf News*, 24 décembre 2008.

<sup>508</sup> La tradition reste prude, mais la litote est assez explicite.

<sup>512</sup> Le texte est important, mais pour un sujet distinct: la question de l'idolâtrie. Question donc: les poupées des petites filles sont-elles des idoles?

(Muslim, *Sahih* 8/3311).<sup>511</sup>

Aïsha a rapporté que le messager d'Allah l'a épousée quand elle avait sept ans, elle a été emmenée chez lui à neuf ans comme nouvelle mariée, avec ses poupées<sup>512</sup>, et elle avait dix-huit ans quand il est mort.<sup>513</sup>

(Muslim, *Sahih* 4/2127).

Aïsha a raconté:

-Il m'a frappée sur la poitrine et cela m'a fait du mal.<sup>514</sup>

Projets: notices sur Khadija, Amina, la femme de Pharaon, Marie, Myriam la copte, la reine de Saba.

## 5

---

<sup>513</sup> Emotion: Aïsha finit sa vie de femme au moment où de nos jours les femmes obtiennent leur majorité. A ce moment, elle commence sa vie de veuve. Elle sera toujours veuve, parce que personne ne peut remplacer Muhammad. Il convient, dans tous les domaines, de prouver la supériorité totale du personnage.

<sup>514</sup> Un petit cas de violence domestique, dont on doit savoir qu'il est un mal endémique, en particulier dans les sociétés islamiques, marquées par la violence en général, entre hommes, qui se transmet aux femmes. Le verset coranique (4/34) qui propose de frapper les femmes a fait un bien grand mal, aux femmes, et à l'Humanité dans son ensemble. Nous en parlerons longuement, et pour faire mal, bien mal.

# Les conseils du bon Docteur Muhammad

(Le meilleur ami des femmes)

## 1 Présentation

*Quelle fonction ne pourrait être remplie par le personnage de Muhammad? Il est l'homme de toutes les situations, providentiel, absolu, sorte de James Bond du monothéisme, sauveur multiscientifique. Alors pourquoi pas gynécologue? Eh bien oui, il est gynécologue, et pionnier en la matière, et de quelle manière.*

*Muhammad se pose en gynécologue et sexologue avisé: voici quelques-uns de ses diagnostics, qui laissent pantois.<sup>515</sup>*

*Parions qu'il n'a jamais rien dit de tout cela, étant agitateur politico-religieux en Arabie, il ne pouvait pas avoir la tête à cela. Muhammad est une marque, la plus prestigieuse qui soit, qui fait tout croire et tout vendre. Partout où le mot Muhammad est écrit, la réflexion recule, la pensée s'incline. Tout peut être dit si Muhammad a dit, même quand il faut parler du sexe de femmes, un sujet qui passionne et fascine les pires barbus, plus préoccupés de l'hygiène des femmes que de leur propre hygiène. Fascinés, ils le sont, mais aussi révoltés: rien n'est simple dans l'islamisme quand il s'applique.<sup>516</sup>*

---

<sup>515</sup> D. J. Stewart, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. sex and sexuality.

<sup>516</sup> Attention: aucun de ces conseils ou avis n'est à prendre pour argent comptant, ou comme parole d'évangile. Le docteur Muhammad est diplômé de la faculté de médecine de Médine, fondateur, président, doyen, spécialisé en éthique et en gynécologie. Il n'y a pas d'université à Médine, bien entendu, sinon une qui se qualifie d'islamique, bien sûr. En fait, l'ensemble de ces textes provient d'une pseudo-médecine, de pratiques populaires et d'observations de sages-femmes, qui sont rassemblées, pour en faire un corpus à l'aspect religieux. La Sunna n'est authentique, au sens strict, nulle part, mais là, elle n'est encore moins qu'ailleurs.

*Ce qui peut sortir d'un sexe féminin est une abomination: menstruation, glaires, pertes vaginales, sécrétions. L'abomination des abominations. Ce qui sort d'un sexe masculin, sperme, urine, ou divers écoulements dus à des maladies vénériennes, semble poser moins de difficulté. Le sperme prophétique notamment, objet de textes assez nombreux.*

*Ainsi, voici des textes étonnants, montrant que l'islamisme est une religion totalitaire, qui n'entend pas laisser à ses sectateurs d'intimité ou de liberté, notamment dans le domaine de la sexualité. Les appareils oppressifs, d'où qu'ils viennent s'acharnent sur cette partie de l'humanité, et s'ils arrivent à imposer leur conception du sexe, ils peuvent contrôler individus et groupes.*

**(Muslim, *Sahih* 3/ 607).**<sup>517</sup>

- Messager d'Allah, au cas où une femme voit ce que voit un homme en rêve<sup>518</sup> et qu'elle ressent en rêve ce que ressent un homme?<sup>519</sup>

Aïsha répondit :

-Ô Umm Sulaym, tu humilies les femmes, puisse ta main droite être recouverte de poussière.<sup>520</sup>

Le saint prophète dit à Aïsha :

- Laisse ta main recouverte de poussière et (à Umm Sulaym):

-Ô Umm Sulaym, elle doit prendre un bain si elle voit ça.

### **Précepte de sexologie.**

**(ibn Kathir, *Tafsir* 2).**

Le sexe anal (ITYAN ADNISA FI ADBARIHINNA) est prohibé.<sup>521</sup>

---

<sup>518</sup> Une abomination: le récit prête aux femmes des rêves érotiques, dans lesquels elles verraient des hommes (qui pourraient ne pas être leur époux et maître). La réponse d'Aïsha est à la hauteur de l'abomination.

<sup>521</sup> Problème très important des origines de l'islamisme, après la publication du verset permettant aux hommes de copuler avec leurs femmes de toutes les manières possibles. Dans les premiers temps, la permission a été employée dans le sens de la fantaisie la plus débridée, notamment en pratiquant la sodomie avec les femmes. Alors de nombreux récits doctrinaux sont venus rectifier l'étonnant libéralisme coranique (qui est un libéralisme au profit des femmes).

A propos du vagin (AL FARJ) , comme ibn Abbas, Mujahid et d'autres savants l'ont affirmé. Donc, le sexe anal est interdit, comme nous le développerons plus loin, si Allah le veut.

...

ceux qui se purifient de leur impureté et des obscénités comme avoir des relations sexuelles avec sa femme pendant ses règles, et la sodomie.

### **Précocité d'Ali.**

*Comme toujours, dès qu'il s'agit d'Ali, le lecteur a envie de sourire. Le personnage a été choisi dans la tradition sunnite avec une certaine malveillance, sans pour autant l'accabler tout à fait. Mais il est mis avec constance dans des situations gênantes, ce qui suppose une cohorte de rédacteurs médisants et malveillants à son égard.*

**(Bukhari, Sahih 5/269).**<sup>522</sup>

J'avais souvent des éjaculations émotionnelles. Étant le gendre du prophète, j'ai demandé à quelqu'un de lui en parler. Alors l'homme est allé voir le prophète.<sup>523</sup>

Le prophète a répondu :

- Pratique l'ablution<sup>524</sup> après avoir lavé ton pénis.<sup>525</sup>

### **Zoo.**

*Alors là, le hadith est court, mais on sent que c'est parce qu'il a été bien utilisé. Les chamelles, les juments, les ânesses ne peuvent pas s'exprimer, mais se faire chevaucher durant les conquêtes ne devait pas être de tout repos. Personne ne rappelle de nos jours ce récit pourtant authentique. Rappelons que la zoophilie, en droit français contemporain, est punie, comme mauvais traitement envers l'animal.*

**(Abu Dawud, Hadith 38/4450).**

Il n'y a pas de punition pour celui qui commet un acte sexuel illégal avec un animal.

### **Erotisme féminin.**

**(Bukhari, Sahih 5/280).**<sup>526</sup>

---

<sup>523</sup> Les relations entre Muhammad et Ali sont toujours sujettes à caution, et de l'ordre du bizarre, en fait. Qu'Ali soit impliqué dans une affaire un peu glauque et ridicule n'est pas le fruit du hasard. Les sunnites rient sous leurs barbes, imaginant le pauvre.

<sup>525</sup> Le pénis doit être aspergé (et non lavé) avant le rite d'ablution; sinon, un nouveau contact avec le membre annule la purification, et il faut tout recommencer; parfois, l'islamisme est une question complexe.

<sup>529</sup> Un genre de hadiths un peu spéciaux: ils forment une sorte d'intermédiaire entre le Coran (lacunaire et opaque) et la Sunna normale (pléthorique, et douteuse): un groupe de hadiths considérés comme issus d'Allah en personne, par voie directe (QUDSI=sacrés).

Umm Sulaym, femme d'Abu Talha est venue voir l'envoyé d'Allah et a dit :

-Envoyé d'Allah ! En vérité Allah n'est pas honteux de te dire la vérité. Est-il nécessaire pour une femme de prendre un bain après qu'elle ait eu un rêve humide?

L'envoyé d'Allah répondit :

- Oui, si elle a remarqué un afflux de sécrétion.<sup>527</sup>

### **Génétique.**

*Le hadith encourage l'homme à jouir en premier ; l'accouplement devint compétition. La jouissance féminine est ainsi découragée, car inquiétante. Il ne repose sur aucun fondement sinon la crédulité populaire, consacrée par Bukhari, qu'on a connu mieux inspiré. Si l'enfant ressemble à la mère, le doute peut subsister sur la légitimité de l'enfant.*

**(Bukhari, *Sahih* 55/546).**<sup>528</sup>

Le prophète a dit :

-Si l'homme a des rapports sexuels avec sa femme et qu'il éjacule en premier, l'enfant ressemblera au père, et si c'est la mère qui a l'orgasme en premier c'est à elle que l'enfant ressemblera.

**(ibn Maja, *Hadith Qudsi* 295).**<sup>529</sup>

L'apôtre d'Allah nous a rapporté ceci: chacun de vous est créé en entier dans l'utérus de sa mère pendant 40 jours. Il devient ensuite un être identique à une sangsue pour la même période, puis un morceau de chair pour une période identique. Allah lui envoie ensuite un ange avec l'ordre d'écrire quatre mots: on lui ordonne d'écrire son œuvre, le délai de sa vie, les moyens de subsistance, et son sort ultime (s'il sera parmi les bienheureux ou parmi les heureux).<sup>530</sup> Par celui qui tient mon âme en sa main<sup>531</sup>, l'un d'entre vous agit selon les œuvres des élus du paradis, jusqu'à ce qu'il ne reste entre lui et le Paradis que la distance d'une coudée, lorsque ce qui lui a été prédestiné l'emportera, agira selon les œuvres des réprobés du feu, et il y entrera. De même, l'un d'entre vous agit selon les œuvres des réprobés du feu, jusqu'à ce qu'il ne reste en lui et le feu, que la distance d'une coudée, lorsque ce qui lui a été prédestiné l'emportera, agira selon les œuvres des élus du Paradis, et y entrera .

### **Tabou.**<sup>532</sup>

*Là encore, un tabou quasi-universel ; mais il est rarement l'objet d'un règlement. Il faut s'appeler Muhammad pour s'occuper de telles affaires. L'homme doit ressentir une terrible inquiétude à l'idée que son sexe puisse se teinter de sang. Il faut aussi décourager l'action*

---

<sup>530</sup> Conception de la prédestination qui frappe par son caractère bureaucratique.

<sup>531</sup> Muhammad aurait coutume de jurer ainsi.

<sup>532</sup> En langue polynésienne, le mot signifie "menstruation", avant d'obtenir un sens plus large et universel.

*parce qu'elle peut s'apparenter à une pratique contraceptive. A la peine pécuniaire s'ajoute bien sûr les purifications d'usage, et en urgence!*

(Dawud, *Hadith* 1/264).<sup>533</sup>

Le prophète a dit à propos de quelqu'un qui a des relations sexuelles avec sa femme alors qu'elle a ses règles :

- Il devra payer un dinar ou la moitié d'un dinar en aumône.<sup>534</sup>

(Dawud, *Hadith* 11/ 2157).<sup>535</sup>

Le prophète a dit :

- Celui qui a des relations sexuelles avec sa femme par l'anus est maudit.<sup>536</sup>

## 2

### L'impureté des femmes

(Sang pour sang)

---

<sup>534</sup> Alors l'amende correspond à une purification, mais d'ordre financier. Cela ne fait pas très cher.

<sup>536</sup> Cf. plus haut pour l'explication du texte.

*Que la femme soit un être inférieur dans l'islamisme ne fait plus de doute: elle ne parle pas, n'a pas d'avis, et quand elle en a, il compte moins que celui d'un homme. Le Coran s'adresse essentiellement aux hommes, qui sont chargés ensuite d'en appliquer les prescriptions sur les femmes.*

*Ce statut d'infériorité n'est hélas pas l'exclusivité de l'islamisme<sup>537</sup>, mais ici, elle est légitimée, justifiée, codifiée, de manière à rester perpétuelle, afin de calmer les angoisses masculines. Parmi les raisons les plus couramment admises et les plus imbéciles figure l'impureté féminine, née du préjugé envers le sang menstruel: la femme qui connaît périodiquement ce phénomène (HA'YZAH, HAYD)<sup>538</sup> est alors relégué en dehors de ses occupations habituelles, déjà bien en retrait de la société. Cela essaie aussi de justifier sa bassesse de son statut. Comme la menstruation risque de durer autant qu'il aura des femmes, la soumission devra perdurer. De plus, le rejet subsiste même après la ménopause, puisque la femme ne sert plus à la reproduction.*

*Les religions ont aussi été inventées pour conjurer la peur que les hommes ont des femmes, pour dominer cette peur, et dominer les femmes par la même occasion. L'islamisme est allé loin dans la répression de l'élément féminin dans la société. L'homme arabe avait peut-être très peur des femmes, ou bien celles-ci étaient peut-être particulièrement redoutables. Il est vrai que nous possédons quelques portraits de femmes arabes assez impressionnants!*

*Le texte coranique ne veut pas s'étendre sur la question des menstruations: le sujet est sale, même en parole, alors les auteurs sont bien dégoûtés d'en parler quand même. On y légifère en une seule fois, définitive. L'affaire est présentée comme une interrogation du public, avide de savoir que penser des menstruations. Le sujet est déjà plié dans l'essentiel des populations humaines (ici, notamment les communautés juives), et il serait plus sérieux de voir dans la formulation un effort rhétorique pour dissimuler, ou agrémente une stipulation juridique et rituelle. La réponse est claire: un mal. Les théologiens n'ont jamais pensé comment et pourquoi les menstrues étaient mauvaises. Ils se sont plutôt attelés à la tâche plus aisée de savoir comment appliquer ce jugement. Du côté de la femme, ils se sont mis avec joie à enregistrer toutes les interdictions possibles: les plus amusantes concernent le Coran et sa manipulation: la femme ne peut pas le manipuler, ou bien, elle ne peut pas rentrer dans une mosquée. Mais les barbues hésitent quant à savoir si une femme peut réciter, si quelqu'un tourne les pages à sa place...*

*Le résultat est un rejet extrême, sans limite, absolu, et peu de gens imaginent la quantité de préjugés et de jugements qui sont appuyés dessus. Une très large partie de la conception de la femme en découle. Pour se donner une idée: l'excrément est plus valorisé que la menstruation. C'est que l'excrément est commun aux deux sexes, et comme il n'entraîne pas de discrimination, il n'est pas si évoqué que cela. Les pets, un peu plus. Pour les gourmands, ce sera un peu plus loin.*

*La réglementation a pourtant ses limites: celles des intérêts de l'homme, masculin et viril, et il ne faut pas que le machisme soit en quoi que ce soit limité par ces funestes émissions*

---

<sup>537</sup> Shaye D. Cohen, "Menstruants and the Sacred in Judaism and Christianity." in Pomeroy, Sarah B., ed. *Women's History & Ancient History*, Chapel Hill 1991.

<sup>538</sup> TUHR est la période intermédiaire.

*sanguines. Le débat a agité les théologiens les plus sérieux. Alors, on a imaginé diverses méthodes: ainsi, édicter que la femme pouvait, sexuellement, n'être qu'à moitié impure, ce qui permettait à l'homme de bénéficier de caresses, ou de fellation. La femme, être néanmoins impure, devait toutefois dissimuler par une sorte de pagne la partie inférieure de son anatomie. La position de l'Homme ne doit pas être lésée, et les théologiens, les juristes, la Sunna même, ont tenté de modifier dans le sens de l'assouplissement la sécheresse de la considération coranique. Les historiens seraient bienvenus de considérer ces hésitations comme des tensions doctrinales, fortes dans les sujets touchant à la fois aux femmes et à la pureté.*

*A noter tout de même deux exceptions biologiques remarquables: Fatima et Marie sont les deux seules femmes pures; cela signifie seulement qu'elles sont les seules à ne jamais avoir leurs règles, et c'est en cela qu'elles sont exceptionnelles et supérieures. L'une comme l'autre, à cet aspect, sont en totalité des figures christianomorphes.*

**(Corpus coranique d'Othman 2/222).**

Et ils l'interrogent sur la menstruation des femmes. - Dis: «C'est un mal.<sup>539</sup> Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. Quand elles se sont purifiées, alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allah car Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient».

**(Bukhari, Sahih 6/3).**

Aïsha a dit: Le prophète s'appuyait sur mon giron, bien que j'eusse mes menstrues et ensuite il récitait le Coran. Je démêlais les cheveux de l'envoyé de Allah, bien que j'eusse mes menstrues.

**(Ibn Maja, Hadith 2/949).**

L'envoyé d'Allah a dit :

-Un chien noir ou une femme qui a ses règles<sup>540</sup>, qui passent devant un homme en prière annulent la prière.

**(Muslim, Sahih 2/440).**

Aïsha a dit : Quand l'une des nous avait ses règles et que l'envoyé d'Allah désirait entretenir des rapports sexuels avec elle, il lui ordonnait de s'envelopper d'un *izâr*.<sup>541</sup>

---

<sup>539</sup> Rarement ce texte se fait aussi sec et clair: dans ce jugement, il est possible de sentir comme un rejet absolu d'une souillure, un rejet irrationnel et primitif. A l'évidence, aucune explication n'est fournie, et aucune solution au mal. On notera aussi que le mal n'a rien de moral, selon nos catégories actuelles. Le mal est physique, et surtout féminin, ce qui arrange bien les rédacteurs du texte. On a vu que le sperme par exemple, ne provoque pas du tout le même rejet. Muhammad peut éjaculer sur ses vêtements, selon la Sunna, sans que cela ne provoque rien, sinon que ses femmes doivent nettoyer ses habits, y compris avec les ongles.

<sup>540</sup> Une chienne noir qui a ses menstrues, n'y pensons même pas.

**(Muslim, *Sahih* 2/442).**

D'après Maymûna, "Chaque fois que le prophète désirait entretenir des rapports sexuels avec une de ses femmes<sup>542</sup>, ayant ses règles, il l'enjoignait de s'envelopper d'un izâr".

**(Muslim, *Sahih* 2/499).**

D'après Aïsha, une femme interrogea le prophète sur la façon dont elle devait se laver de ses règles.

Il lui donna donc des instructions sur la manière de se laver et ajouta :

- "Prends ensuite un chiffon parfumé de musc<sup>543</sup> au moyen duquel purifie-toi".

- "Comment me purifie-je au moyen de ce chiffon?", ajouta-t-elle.

- "Gloire à Allah! riposta le prophète, purifie-toi".

A ce moment, le prophète détourna le visage; Sufyân ibn 'Uyayna nous montra alors du doigt son visage (grimaçant pour simuler l'attitude du prophète à ce moment-là).

Aïsha ajouta : J'attirai cette femme vers moi et, ayant compris ce que l'envoyé d'Allah voulait dire, je lui dis :

- "Suivez au moyen de ce chiffon les traces de sang".

**(Muslim, *Sahih* 2/501).**

D'après Aïsha, Fâtima bint Abu Hubaysh vint dire au prophète:

- "Ô envoyé d'Allah! Je souffre d'écoulements de sang en dehors de mes règles (ISTIHADDA) et je n'arrive pas à me purifier, dois-je renoncer à la prière?".

- "Non, répondit le prophète, ce sang provient d'une veine<sup>544</sup>, il ne s'agit pas des règles. Quand tu es indisposée, cesse de faire la prière et une fois cette période terminée, lave-toi et fais la prière.

## **Les Anglais.**

*Allusion rare à un costume spécial des femmes durant leurs règles, qui les distingue au regard d'autrui. Quand une musulmane a ses règles, c'est une affaire sociale, et non intime.*

**(Muslim, *Sahih* 2/444).**

Umm Salama a dit : "Pendant que nous étions couchés, moi et le prophète, sous une couverture de laine, j'eus mes règles. je m'enfuis aussitôt et allai revêtir mon costume de règles".

- "As-tu tes règles?", me demanda le prophète.

---

<sup>541</sup> Sorte de pagne ajusté autour des reins au-dessus du nombril.

<sup>542</sup> Selon d'autres récits, Muhammad était un sacré gaillard, très actif sexuellement, et donc, les occasions se faisaient nombreuses.

<sup>543</sup> Des hadiths peu répandus, et plus inventés que les autres, insistent sur l'affection de Muhammad pour les parfums, où qu'ils soient placés.

<sup>544</sup> Il est plus probable que ces pertes sont des reliquats non évacués des menstrues précédentes. Muhammad n'est pas prophète en gynécologie.

- "Oui", répondis-je.

Alors, il m'appela et je me remis avec lui sous la couverture. Elle ajouta qu'elle se lavait avec le prophète dans un même bassin des impuretés du coït.<sup>545</sup>

### **Aïsha, la sale.**

*Mais la pauvre Aïsha ne peut pas toucher le livre. Son homme se sert d'elle comme d'un coussin, et elle en est déjà toute flattée, d'autant qu'elle a conscience de n'être qu'un coussin souillé.*

**(Muslim, *Sahih* 2/454).**

Aïsha a dit : "Le prophète s'appuyait sur mon giron alors que j'avais mes règles; et il récitait le Coran".

### **Un monde sans femmes.**

*La femme ne peut pas faire l'objet d'une quelconque décision quand elle est considérée comme impure; elle n'existe pas, elle est entre parenthèse (ce qui d'ailleurs peut la reposer). Au moment des règles, la femme est impure et incapable d'être concernée par une quelconque décision à son sujet. Elle est doublement dans l'incapacité: incapacité de décider, mais de cela elle est habituée, et incapacité à être l'objet d'une décision.*

**(Bukhari, *Sahih* 63/ 178).**<sup>546</sup>

Il avait divorcé de sa femme alors qu'elle avait ses règles, du temps de l'envoyé d'Allah. Omar ibn al Khattab a interrogé l'envoyé d'Allah à ce sujet.

L'envoyé d'Allah a dit :

- Ordonne à ton fils de la reprendre, de la garder jusqu'à ce qu'elle soit propre, d'attendre ses nouvelles règles et qu'elle soit propre de nouveau, et à ce moment, s'il veut, il pourra soit la garder, soit divorcer avant d'avoir eu des rapports sexuels avec elle ; c'est le délai fixé par Allah pour divorcer d'une femme.<sup>547</sup>

**(Muslim, *Sahih* 9/ 3479).**<sup>548</sup>

---

<sup>545</sup> Il y aurait un sorte d'équivalent islamique et médinois du bidet, pour éliminer reliquat de sperme, sécrétions vaginales, sueur, humeurs variées.

<sup>547</sup> Le délai vise à éviter une conception puis une naissance imprévue: derrière ces prescriptions vues comme d'inspiration divine, il y a en fait des conseils très pratiques, et la sacralisation des règlements est tout à fait artificielle, elle ne cherche qu'à renforcer l'obéissance à ceux-ci.

<sup>549</sup> 3 grammes.

ibn Omar rapporte qu'il avait divorcé de sa femme alors qu'elle avait ses règles. Omar demanda au messager d'Allah ce qu'il en pensait, et il dit:

-Reprends-là, puis divorce quand elle sera pure ou enceinte.

### **"De la femme et de ses règles".**

*Publié à Paris en 1979, mais sûrement écrit bien avant, le livre recèle des trésors d'observations, et le docte théologien se révèle un gynécologue très attentif aux subtilités de la physiologie féminine. Il se comprend rien et ne sait rien guérir, mais il est pourvu d'un esprit taxinomique qui ferait baver Aristote lui-même. Tout concerne ce qui coule de la vulve, et l'intérieur, la matrice reste pour lui terre inconnue. Mais cela devient passionnant quand l'homme et sa verge interviennent dans l'affaire. Concernant la sodomie, ses avis sont d'une étonnante hypocrisie.*

### **(Extrait du "Petit Livre Vert" de l'imam Khomeyni).**

1. La femme est pseudo-menstruée quand le sang s'écoule de son vagin en dehors de la période de ses règles. Ce sang peut être de couleur jaunâtre, froid, fluide, et s'écouler sans sensation de brûlure; il peut aussi être noirâtre ou jaune, chaud, épais et jaillir en provoquant une brûlure.
2. Les pseudo-menstrues sont de trois catégories : faibles, moyennes ou abondantes. Si le sang n'imprègne pas complètement le morceau de coton introduit dans le vagin, ce sont des pseudo-menstrues faibles; s'il imprègne tout le coton sans souiller l'étoffe placée sur la vulve, ce sont des pseudo-menstrues moyennes; si enfin le sang traverse à la fois le coton et l'étoffe, ce sont des pseudo-menstrues abondantes.
3. Dans le cas de pseudo-menstrues faibles, la femme doit se laver selon le rituel religieux avant la prière, changer le coton ou le laver, laver également la vulve si le sang l'a souillée.
4. La période menstruelle proprement dite est la période de quelques jours par mois durant laquelle le sang s'écoule du vagin des femmes. Ce sang est le plus souvent épais, chaud, rouge noirâtre ou rouge vif, et jaillit avec sensation de brûlure.
5. Les femmes de la lignée du prophète de l'Islam sont ménopausées à l'âge de soixante ans. Les autres à cinquante ans révolus.
6. Le sang qui s'écoule du vagin de la fille de moins de neuf ans et de la femme de plus de soixante ans, ne peut pas être considéré comme le sang menstruel.
7. La femme enceinte et la femme qui allaite sont susceptibles d'avoir leurs règles.
8. Il est indispensable que durant les trois premiers jours des menstrues le sang ne cesse pas de s'écouler; donc, s'il cesse après les deux premiers jours pour reprendre un jour plus tard, ce n'est pas le sang menstruel.
9. Il n'est pas indispensable que le sang s'écoule hors du vagin pendant les trois jours; il suffit qu'il y en ait à l'intérieur du vagin.

10. Si la femme voit le sang s'écouler de son vagin pendant plus de trois jours et moins de dix jours, et qu'elle n'a pas la certitude qu'il s'agit du sang menstruel ou de celui d'un abcès, elle doit si possible introduire un morceau de coton dans son vagin et l'en ressortir; si le sang s'écoule du côté gauche c'est celui des menstrues; s'il s'écoule du côté droit, c'est le sang d'un abcès.

11. Si la femme voit le sang s'écouler de son vagin et qu'elle doute s'il s'agit du sang menstruel ou celui de sa virginité, elle doit introduire un morceau de coton dans son vagin et le retirer après un certain temps. Si le sang a taché seulement le pourtour du coton, il provient de la virginité ; si tout le morceau de coton est imbibé de sang, c'est celui des menstrues.

12. Si la femme voit son sang s'écouler du vagin pendant moins de trois jours, s'arrêter puis reprendre pendant trois jours, c'est ce deuxième flux qui doit être considéré comme celui des menstrues, même si le premier coïncide mieux avec son cycle menstruel.

13. Pendant les menstrues de la femme, il vaut mieux que l'homme évite le coït, même s'il ne pénètre qu'incomplètement c'est-à-dire jusqu'à l'anneau de circoncision, et même s'il n'éjacule pas. Il est également hautement déconseillé de la sodomiser.

14. Si on divise le nombre de jours de menstrues de la femme par trois, le mari qui fait le coït pendant les deux premiers jours doit payer l'équivalent de 18 « nokhod »<sup>549</sup> d'or aux pauvres; s'il le fait pendant les troisième et quatrième jours, l'équivalent de 9 « nokhod » ; et s'il le fait les deux derniers jours, l'équivalent de 4 1/2 « nokhod ».

15. Sodomiser une femme menstruée ne nécessite pas ce paiement.<sup>550</sup>

16. Si l'homme fait le coït avec sa femme au cours des trois périodes, il doit payer l'équivalent en or de 3 1/2 « nokhod ». Si le prix de l'or a changé entre le moment du coït et celui du paiement, c'est le prix au jour du paiement qui doit être choisi.

17. Si l'homme s'aperçoit pendant le coït que la femme vient d'avoir ses règles, il doit se retirer; s'il ne le fait pas il doit faire la charité aux pauvres.

18. Si cet homme n'est pas en mesure de faire la charité aux pauvres il doit faire un don à un mendiant. Si cela non plus ne lui est pas possible, il doit demander pardon à Allah.

19. Après la période menstruelle de la femme, son mari peut la répudier, même si elle n'a pas encore fait ses ablutions. Il peut également avoir un rapport avec elle, mais il vaut mieux qu'il attende que la femme ait fait ses ablutions. La femme n'est pas autorisée entre-temps à accomplir des actes qui lui sont interdits pendant ses règles : aller à la mosquée ou toucher l'écriture du Coran, tant qu'elle n'a pas fait ses ablutions.

---

<sup>550</sup> On ne demande pas son avis à la femme: c'est de sa faute si elle a ses règles!

### **Femmes impures.**

*L'infériorité féminine est due, selon Muhammad et son islam à l'impureté foncière et physiologique de la femme, dont elle ne se départira jamais : une affaire de sang menstruel qui l'exclue de toute activité notable. La femme ne peut plus avoir de rapports sexuels, ne doit pas jeûner (ce qui est perçu comme une vexation), prier, pénétrer dans la mosquée, toucher un Coran, en réciter des passages, faire la tournée rituelle à la Mecque, etc...*

*La femme est considérée pendant ses règles comme incapable au sens strict du terme: elle n'est concernée par aucun acte important.*

**(Muslim, Sahih 9/3479).**<sup>551</sup>

ibn Omar rapporte qu'il avait divorcé de sa femme alors qu'elle avait ses règles. Omar en parla à l'envoyé d'Allah et il dit :

- Reprends-là puis divorce quand elle sera pure ou enceinte.

### **Saleté.**

*L'impureté féminine se répand et peut contaminer l'homme: conception particulièrement primitive que l'on ne trouve que dans les sociétés les plus arriérées<sup>552</sup>: on retrouve les mêmes sottises dans les Travaux et les Jours d'Hésiode, un autre grand misogynne, qui écrivait 1300 ans avant Muhammad.*

**(Dawud, Hadith 1/82).**<sup>553</sup>

Le prophète a interdit que l'homme fasse ses ablutions<sup>554</sup> avec l'eau laissée par une femme.<sup>555</sup>

### **Génétique islamique.**

*Muhammad et les traditionnistes<sup>556</sup> n'a rien compris au processus de reproduction humaine ; son schéma de compréhension, très limité, est strictement masculin.*

**(Bukhari, Sahih 78/68).**

---

<sup>552</sup> Ce n'est pas qu'une société musulmane soit arriérée en soi, elle se fixe comme but absolue d'être arriérée. La plupart du temps, les sociétés islamiques qui règnent sur la terre y parviennent sans trop de difficultés.

<sup>554</sup> L'ablution est le simple contact avec un produit considéré comme purifiant, surtout de l'eau, mais aussi du sable, voire de la poussière: cela ne correspond en rien à un nettoyage ou à une pratique hygiénique.

<sup>555</sup> La même interdiction était formulée par le poète Hésiode, dans son oeuvre "Les Jours". Elle est typique d'une mentalité archaïque.

<sup>556</sup> Mieux vaut ajouter le nom de cette corporations d'écrivassiers. A force de lire que Muhammad a dit ceci ou cela, le lecteur va finir par se moquer de lui. Ce serait injuste parce que ce personnage n'a à coup sûr jamais dit ce qu'on lui prête.

D'après Umm Salama, Umm Sulaym a dit:

-Ô envoyé d'Allah, Allah ne rougit pas d'entendre la vérité. Une femme doit-elle se laver quand elle a éjaculé?

-Oui, lorsqu'elle trouve de l'eau.

Alors Umm Salama se mit à rire en disant:

-La femme éjacule donc ?

-Eh bien alors, s'écria le prophète, comment l'enfant pourrait-il ressembler à sa mère?

### **Contact.**

*Cela reste une règle très respectée: un pieux musulman ne touchera pas la main d'une femme, même pas Aïsha. La femme fait des choses sales avec sa main, et elle est donc impure.*

*Si c'est une infidèle, il pourrait peut-être la violer, mais sûrement pas lui toucher la main. Ce serait "haram".*

(Malik, *Muwatta* 55/ 2).<sup>557</sup>

Le messager d'Allah a dit :

- Je ne serre pas la main des femmes. Ma parole vaut pour cent femmes comme pour une femme.

### **Le droit de la menstruation.**

(ibn Qudama, *Précis de Droit* 46).<sup>558</sup>

Les menstrues (HAYD) entraînent dix interdictions: l'accomplissement et l'obligation de la prière; l'accomplissement du jeûne et du *tawaf*; la lecture du Coran; l'attouchement d'un exemplaire du Coran<sup>559</sup>; le séjour dans une mosquée; les rapports sexuels; la répudiation conforme à la tradition (SUNNA) ; le décompte par mois de la retraite de continence.

Les menstrues entraînent l'obligation des grandes ablutions, la qualité de pubère<sup>560</sup> et la nécessité de compter, par menstrues, la durée de la retraite de continence.<sup>561</sup>

Quand cesse l'écoulement du sang menstruel, la femme a l'autorisation de jeûner et elle peut être répudiée. Mais elle doit procéder à des ablutions majeures pour que tombent les autres interdictions.

---

<sup>558</sup> ibn Qudama, *Précis de Droit*, ed. H. Laoust, Beyrouth 1950.

<sup>559</sup> La lecture compte peu: le Coran est devenu autre chose qu'un livre, puisqu'il est un objet sacré.

<sup>560</sup> Le droit considère la puberté féminine par l'apparition des menstruations, au lieu des caractères secondaires.

<sup>561</sup> Dans le cas de veuvages ou de répudiation.

Il est permis de jouir d'une femme qui a ses menstrues, à la condition de ne pas avoir avec elle de rapports sexuels. Le prophète a dit: «Vous pouvez tout faire, sauf fornicuer.»

La durée *minima* des menstrues est d'un jour et une nuit leur durée *maxima* est de quinze jours.<sup>562</sup> La durée minima de l'état de pureté qui sépare deux menstrues est de treize jours; sa durée maxima n'a pas de limites précises.

L'âge minimum de l'apparition des menstrues est de neuf ans<sup>563</sup> ; l'âge maximum de soixante ans.

La femme doit rester chez elle dès qu'elle commence à avoir une évacuation sanguine, à un moment qui est présumé être celui de ses menstrues.

On considère qu'il n'y a pas de menstrues si l'écoulement sanguin cesse avant vingt-quatre heures. Quand l'écoulement sanguin dépasse ce délai, on considère qu'il fait partie des menstrues, même si la plus grande partie de cet écoulement ne s'est pas encore produite.

Quand cet écoulement sanguin se répète pendant trois mois, on le considère comme une règle<sup>564</sup> ; toute évacuation sanguine supplémentaire sera considérée comme un sang menstruiforme (ISTIBADA) .

La femme qui se trouve en état menstruel doit, dès la cessation de ses menstrues, se purifier par lavage ; elle procèdera au lavage des parties sexuelles et les entourera d'un bandage. Elle doit faire ses ablutions pour chaque prière.

Tout homme qui a un écoulement d'urine ou un écoulement similaire est astreint aux mêmes obligations.

Quand l'écoulement sanguin continue pendant le mois qui suit, la femme qui est réglée n'est en état menstruel que pendant la durée habituelle de ses règles.

Si la femme n'est pas réglée et si elle dispose de moyens de discrimination, par exemple si une partie de son évacuation sanguine est constituée par un sang noir et épais et l'autre par un sang fluide et rouge, elle sera en état menstruel pendant toute la durée de l'écoulement du sang noir et épais.

La femme qui a des menstrues pour la première fois, ou qui a oublié le régime de ses menstrues, sera en état menstruel pendant six ou sept jours par mois<sup>565</sup>; cette durée est, en effet, la durée moyenne d'un écoulement menstruel.

---

<sup>562</sup> Le droit islamique est capable de décréter la durée légale des menstruations.

<sup>563</sup> Cf. l'âge d'Aïsha au moment de sa défloration par Muhammad. L'avis de ce juriste est liée à cet épisode scabreux.

<sup>564</sup> ADA.

<sup>565</sup> Le droit compte large, pour éviter les mauvaises surprises: le dégoût absolu des menstruations explique les précautions.

La femme enceinte n'a pas de menstrues. Si elle voit apparaître, un jour ou deux avant son accouchement, un écoulement sanguin, cet écoulement fait partie des lochies.<sup>566</sup>

### 3

## Le “champ de labour”

*La métaphore a pu choquer, par son aspect agricole, mais pas toujours, et beaucoup s'en émerveillent, puisqu'Allah en serait l'auteur attesté.*

*Elle est limpide, en attribuant à l'homme le pouvoir, l'action, la production. La femme reste passive, calme et à disposition, puisqu'elle est à sa place dans ce monde comme objet de loisir et instrument de reproduction. Meuble comme une terre et une femme. Elle est labourée, travaillée, secouée, renversée, ébranlée, écrasée, éparpillée, effondrée. Hélas nos contemporains citadins ont oublié ce qu'était un labour.*

*L'homme creuse, perce, renverse, fait son sillon. Et le bougre, il y prend plaisir. Son plaisir est là, et les textes l'illustrent. Celui des femmes est un néant rassurant.*

*Le labour et les champs ne devaient pas évoquer grand chose pour les nomades juchés sur leurs dromadaires. Mais c'est l'image qui a été retenue et elle est efficace.*

*Elle est précédée pourtant par la question terrible des saignements menstruels. Une doctrine religieuse se doit de maintenir l'esprit du fidèle dans une quelconque crainte.*

*Pour bien comprendre, il faut prendre le groupe de verset par le début, et ainsi apparaît une sorte de mise en scène, ou de mise en discours.*

*La prescription commence de façon négative, et terriblement troublante, par une abomination: la question des menstruations, soit une chose détestée, à peu près autant que les juifs.<sup>567</sup> Le texte, par une rhétorique assez habile, passe ensuite à un point positif: après,*

---

<sup>566</sup> Les écoulements de sang après l'accouchement

<sup>567</sup> Ils seront utilisés comme faire valoir dans ces circonstances.

*la souillure, la purification, après la purification, la gaudriole! Il y a là une habile progression qui ne peut que séduire les pieux.*<sup>568</sup>

*Il y a eu des effets pervers à la permissivité induite dans le verset: les croyants s'y sont donnés à coeur joie pour copuler avec leurs épouses multiples. La Tradition a été contrainte, comme on le verra, de réguler, de corriger, un peu plus tard.*

*Tabari commente précisément le passage, comme il se doit: il insiste sur le rôle reproducteur de l'acte, et en profite au passage pour attaquer les Juifs.*

**(Corpus coranique d'Othman 2/220-223).**

Les croyants l'interrogent sur la menstruation. Réponds-leur :

-C'est un mal. Tenez-vous à l'écart des femmes, durant la menstruation, et ne vous approchez point d'elles avant qu'elles ne soient pures.

Quand elles se seront purifiées, venez à elles comme Allah vous l'a ordonné!

Allah aime ceux qui viennent à résipiscence et ceux qui se purifient.<sup>569</sup>

Vos femmes sont un champ de labour pour vous.

Venez à votre champ de labour, comme vous voulez, et œuvrez pour vous-mêmes à l'avance!

Soyez pieux envers Allah et sachez que vous le rencontrerez!<sup>570</sup> prophète!<sup>571</sup>, fais gracieuse annonce aux croyants.<sup>572</sup>

### **Hédonisme.**

*La théorie du bonheur est tout à fait égoïste. Elle ne contient aucune réflexion morale. La femme est un cadeau, reste un cadeau, mais supérieure au cheval, la plus noble des conquêtes de l'homme.*

**(ibn Sa'd, *Tabaqat* I 468-9).**

Le prophète a dit:

---

<sup>568</sup> Dans la construction du corpus coranique, on a déjà à plusieurs reprises constaté que les compilateurs ont fait en sorte de rassembler les fragments provoquant un effet de contraste, de manière à non seulement créer des ruptures abruptes, mais aussi, de manière à égaliser le ton et le fond du discours: à quelque endroit que l'on se trouve dans le texte, on sera à peu près sûr de trouver ce que l'on cherche; chaque sourate pourrait être composée à partir de cette méthode. Cela fait penser aussi que souvent le bouquin est consulté un peu au hasard, comme ça, en feuilletant.

<sup>569</sup> Le texte passe juste après aux hommes purifiés; les femmes n'intéressent pas, sauf quand il s'agit de leurs menstrues.

<sup>570</sup> Encore une rupture habile: le ton devenait badin; il fallait alors redresser la barre (si l'on peut dire...) et revenir vers le prêche.

<sup>571</sup> Un prophète anonyme; après 14 siècles de bourrage de crâne et de conditionnement, les masses sont certaines que le personnage est le Muhammad dont on parle tant.

<sup>572</sup> Croyants, MUMIN, et non musulmans, MUSLIM: une catégorie distincte, peut-être intermédiaire, ou préalable, comme des proto-musulmans. Les érudits islamiques, obsédés qu'ils sont (entre autres) par l'unité, l'unicité, etc... n'aiment pas aborder la question du rapport entre MUMIN et MUSLIM; cf. sur cette question passionnante, Fred M. Donner, *Muhammad and the Believers*, 2010. Mais les femmes, donc.

-Parmi les objets de ce monde, les femmes, les parfums ont été créés pour me faire plaisir<sup>573</sup>, ainsi que la prière.

(...)

L'apôtre d'Allah n'a jamais reçu de bien luxueux, sauf des parfums et des femmes.<sup>574</sup>

(...)

Rien n'était plus précieux pour le prophète que les chevaux.

Si, les femmes étaient plus précieuses!<sup>575</sup>

**(Tabari, *Tafsir* 2/222).**<sup>576</sup>

Ce passage signifie : vos épouses sont comme un champ que vous ensemencez pour avoir vos enfants:<sup>577</sup>

allez vers votre "champ" comme vous voulez.<sup>578</sup>

C'est-à-dire : allez vers le "champ" qui produira vos enfants, selon la manière qu'il vous plaira de l'aborder.

Les commentaires divergent sur le sens des termes : comme vous voulez.<sup>579</sup>

D'après certains, ce passage signifie : comme vous voulez...

ibn Abbas<sup>580</sup> commente ainsi : c'est-à-dire que l'homme abordera sa femme comme il le veut à condition qu'il n'ait pas de relations avec elle par son fondement ni pendant ses menstrues.

D'autres précisent que ce passage signifie qu'il peut aborder sa femme de la manière qui lui plaît, par l'avant ou par l'arrière<sup>581</sup>, mais à condition de ne pas s'introduire en son fondement. Ceux qui

---

<sup>573</sup> Un hédonisme masculin, et réservé l'élite de l'élite, soit un seul individu, construit comme paradigme. Le bonheur est ici une jouissance des sens, et rien de plus: que la parole soit "vraie" ou non n'a aucune espèce d'importance. Compte surtout l'idée que ces textes sont inventés pour plaire au plus grand nombre.

<sup>574</sup> Les femmes sont considérés comme des biens luxueux, ce qui n'est pas faux: il faut les nourrir, les vêtir, les loger, les soigner, leur donner des bijoux, et de l'attention. Elles nécessitent un investissement important.

<sup>575</sup> Une phrase précieuse et belle: une femme est un bien plus précieux qu'un cheval. Mais on aurait aimé savoir pourquoi cette préférence. Ce type de pensée n'a pas été récupéré par le discours féministe islamique.

<sup>576</sup> Forcément, Tabari, l'exégète le plus prestigieux, a dû expliquer longuement une phrase qui fit couler autant d'encre que de sperme.

<sup>577</sup> Le point de vue est nataliste, et masculin: l'homme ensemence, il est le principe fertilisant. Ce sont de vieilles conceptions, soit primitives, soit savantes, issues de l'antiquité.

<sup>578</sup> Tabari écrit aussi pour les imbéciles: il précise alors que le mot champ est une métaphore pour le mot femme, et pour l'organe génital et reproducteur féminin. Pour un bédouin, le mot champ n'évoque pas toujours grand chose. Parlez lui de chamelle, mais pas de champ.

<sup>579</sup> Nous avons déjà vu l'importance du sujet: la formule aurait malencontreusement favorisé la sodomie féminine, d'où l'afflux ultérieur de hadiths pour renverser la tendance. Mais où Allah avait-il la tête en édictant cela...

<sup>580</sup> Il serait le commentateur le plus ancien, la source des autres commentateurs. L'islamisme ne favorisant pas la prise de risque intellectuelle, il faut procéder en récupérant d'abord les idées antérieures.

partagent cet avis citent un propos de Rabi ibn Anas selon lequel les Juifs prétendaient que les Arabes avaient pour habitude d'aborder leur femme par le dos et que l'enfant issu de tels rapports louchait.<sup>582</sup> Allah réfute ici de telles fables (UHDUTHA) (...). Certains commentateurs mentionnent que cette habitude était propre aux Mecquois mais inconnue à Médine.<sup>583</sup> Lorsque les *muhajirun*, arrivés à Médine, s'unirent à des Médinoises<sup>584</sup>, celles-ci furent scandalisées au point que la chose fut évoquée devant le prophète. C'est dans ces circonstances que ce verset fut révélé (...).<sup>585</sup> Tabari ajoute: ce passage ne signifie en aucun cas que l'homme peut avoir des relations avec sa femme par son fondement.<sup>586</sup> La particule *anna* indique seulement que l'homme est libre de s'unir normalement à sa femme selon la manière qui lui plaît.<sup>587</sup> Mais il est bien précisé qu'en allant vers elle il va comme vers un champ qu'il ensemence ce qui ne laisse aucun doute quant à la nature de ses relations avec elle.<sup>588</sup>

**(An Nawawi, *Hadith* 281).**<sup>589</sup>

Selon Abu Hurayra, le messenger d'Allah a dit :

- "Quand l'homme appelle sa femme à son lit et quand elle n'y répond pas et qu'il passe sa nuit plein de colère contre elle, les anges ne cessent de la maudire jusqu'au matin".

Dans une autre version :

- "Quand la femme passe sa nuit fuyant le lit de son mari, les anges la maudissent jusqu'au matin".

Dans une troisième version : "Le messenger d'Allah a dit :

- "Par celui qui tient mon âme dans sa main, chaque fois qu'un homme appelle sa femme à son lit et quelle s'y refuse, tous les habitants du ciel se remplissent de colère contre elle jusqu'à ce que son mari soit satisfait d'elle".

---

<sup>581</sup> Le missionnaire, la levrette essentiellement. Le texte ne donne pas beaucoup de choix quant aux positions érotiques.

<sup>582</sup> Croyance populaire comme il y en a tant de par le monde; mais la présence de paroles de ce type surprend dans un commentaire religieux.

<sup>583</sup> Il faut se moquer de la Mecque, puisque la ville aurait rejeté Muhammad avant l'Hégire. Il existe toujours un délicat équilibre entre les deux villes, dans les traditions.

<sup>584</sup> La question est peu abordée, car embarrassante: les émigrés qui arrivent avec Muhammad, formant une élite, prennent femme par la population indigène, comme font des conquérants.

<sup>585</sup> Tabari invente une circonstance de révélation assez astucieuse: on voit à quel point le texte coranique a servi de base, souvent infime, aux immenses développements de la tradition et de la biographie.

<sup>586</sup> Le fondement féminin est le centre d'intérêt fondamental du texte, un anus, quoi, pareil à d'autres, tout bête, mais comme surpris d'être, à ce moment, le centre du monde.

<sup>587</sup> La femme n'a pas à faire part de ses préférences à elle: Allah ne l'a point prévu.

<sup>588</sup> La reproduction. Nous sommes alors loin de la lascivité et du stupre, dans ces textes prudes et religieux, qui doivent avancer en terrain glissant.

<sup>589</sup> Les hadiths récoltés par al Nawawi sont importants, parce qu'ils forment une sélection de ceux qui sont les plus populaires, et les plus utiles autrefois. Il puise dans les recueils canoniques. Ainsi, l'observateur se rend compte de ce qui importe au public.

(An Nawawi, *Hadith* 284).

Selon Talq ibn Ali, le messager d'Allah a dit :

- "Quand l'homme appelle son épouse pour satisfaire son désir, elle doit y répondre même si elle est en train de cuire son pain".<sup>590</sup>

### **Le phallus comme arme.**

*Muhammad rompt totalement avec les traditions malthusiennes des tribus et intègre la démographie dans ses schémas de conquête. Nous en causerons quand il s'agira de détailler les modalités du jihad. Des hadiths mettant en scène Salomon viennent renforcer la doctrine, et aussi ceux sur le viol halal des prisonnières.*

(Dawud, *Hadith* 11/2045).<sup>591</sup>

Un homme est venu voir le prophète et dit :

- J'ai trouvé une femme belle et de haut rang, mais elle ne donne pas naissance à des enfants. Dois-je me marier avec elle ?

Il dit :

- Non.

Il revint le voir mais il le lui interdit à nouveau. Il vint une troisième fois et le prophète dit :

-Épouse des femmes qui sont aimantes et prolifiques, que je puisse submerger les autres peuples grâce à vous.<sup>592</sup>

(Bukhari, *Sahih* 65/39, 2).

Les Juifs assuraient que celui qui usait de sa femme en se tenant derrière elle avait un enfant louche.<sup>593</sup> C'est à cause de cela que fut révélé le verset:

Allez à votre champ comme vous voudrez.<sup>594</sup>

(An Nawawi, *Hadith* 406).

---

<sup>590</sup> C'est-à-dire qu'elle a le droit de laisser brûler le pain, le temps de satisfaire l'homme.

<sup>592</sup> Le récit sert de base théologique au fameux discours de Boumédiène à l'Assemblée Générale des Nations Unies, en 1974: «Un jour, des millions d'hommes quitteront l'hémisphère sud pour faire irruption dans l'hémisphère nord. Et certainement pas en amis. Car ils y feront irruption pour le conquérir. Et ils le conquerront en le peuplant de leurs fils. C'est le ventre de nos femmes qui nous offrira la victoire»

<sup>593</sup> La tradition se sent toute latitude pour affirmer sa haine des juifs: les mauvaises relations de Muhammad avec eux à Médine en fournissent l'occasion, à chaque occasion.

<sup>595</sup> Ici, la sexualité est intégrée dans un discours eschatologique, qui *a contrario* montre qu'elle fait partie de la vie normale.

Selon Abu Dharr , le messenger d'Allah a dit:

-Je vois ce que vous ne voyez pas: le ciel a gémi sous le poids de son fardeau et il a raison de gémir. Il n'y a pas au ciel la place de quatre doigts où il n'y ait pas un ange posant le front par terre, prosterné devant Allah exalté. Par Allah, si vous saviez ce que je sais, vous ririez certainement peu, vous pleureriez certainement beaucoup et vous ne pourriez plus jouir de vos femmes dans les lits.<sup>595</sup> Vous seriez certainement sortis par les routes implorant Allah de venir à votre secours.

*(Tafsir al Jalalayn 2)*.<sup>596</sup>

...par toutes les façons que vous le voulez... debout, assis, allongé, de côté, par devant, par derrière.<sup>597</sup>

## 4

### L'excision

(Tremblements et stupeur)

---

<sup>596</sup> Cité par A. Dashti, *23 years*, p. 118.

<sup>597</sup> Ce Tafsir est plus concentré que d'autres.

*Cette mutilation féminine<sup>598</sup>, que souvent l'on tente de s'amalgamer avec malhonnêteté à la circoncision masculine, a été pratiquée avant et après l'islamisme. Elle apparaît d'origine africaine, et si elle n'est pas spécifiquement arabe ou musulmane, c'est dans ces zones qu'elle continue à être pratiquée massivement, en Egypte, par exemple, où l'immense majorité des femmes sont excisées. Mais comme l'Arabie occidentale est en contact direct avec l'Afrique orientale, la pratique a dû traverser largement la mer rouge, et elle figure dans certains textes doctrinaux de l'islamisme. On suit toujours servilement quelques avis imbéciles et inhumains et pourtant sans ambiguïtés, datant de plus de 1300 ans, qui soutiennent ces mutilations barbares. Les théologiens musulmans les plus sincères et les mieux inspirés ne peuvent qu'être vaincus et pétrifiés par une seule parole qu'aurait prononcée un certain Muhammad, sur son chameau, sous son chameau, à côté de son chameau, il y a treize siècles.*

*La pratique de l'excision est donc parfois attestée par les sources musulmanes, comme contre-partie de la circoncision, ce qui est une perspective tout à fait trompeuse, car les deux pratiques n'ont rien en commun, en réalité: pour l'homme, elle est amélioratrice de son statut, tandis que pour la femme, elle est retranchement.*

*Muhammad ne l'interdit pas à Médine: il conseille de "ne pas exagérer" la coupe, afin de ne pas amoindrir le plaisir de l'époux: les intérêts féminins ne sont guère pris en compte. La justification est d'origine absolument misogyne: le clitoris est perçu comme un organe lubrique et inutile et sa présence pousse la femme à la fornication.*

---

<sup>598</sup> KHITAN, KHITANAH, KHATANAH ou KHAFD ; S. Abu Sahlieh, *Circoncision masculine - circoncision féminine: débat religieux, médical, social et juridique*, Paris, 2001 ; id. *Circoncision: le complot du silence*, Paris, 2003; J. P. Berkey, "Circumcision circumscribed: female excision and cultural accomodation in the Medieval Near East," *International Journal of Middle East Studies*, 28 (1996); A. Giladi, "Normative islam versus local traditions: some observations on female circumcision with special reference to Egypt", *Arabica* 44, 1997 ; F. M. Deny, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. circumcision; Alice Walker, Pratibha Parmar, *Warrior Marks: Female Genital Mutilation and the Blinding of Women*, New York 1993; Hanny Lightfoot-Klein, *Prisoners of Ritual: An Odyssey into Female Genital Circumcision in Africa*, Binghamton 1989 ; Asma El Dareer, *Woman, Why Do You Weep?: Circumcision and Its Consequences*, Londres 1982; Abdel Halim, Asma Mohamed "Rituals and Angels: Female Circumcision and the Case of Sudan." in *Basic Needs to Basic Rights: Women's Claim to Human Rights* Ed. Margaret Schuler. Washington, 1995; A. Abu-El-Futah, "Circumcision and Infibulation of Females: A General Consideration of the Problems and a Clinical Study of the Complications in the Sudanese Women." *Sudan Medical Journal* 5, no. 4, 1967; Sheik Abdel Raman Al Naggar,, "Islam and Female Circumcision." *Female Circumcision and Religion*, Ed. Cairo Family Planning Association. Le Caire 1985; Marie Bassilli Assaad, "Female Circumcision in Egypt: Social Implications, Current Research and Prospects for Change." *Studies in Family Planning* 11, no. 1 (1980): 3-16; Felix Bryk, *Circumcision in Man and Woman: Its History, Psychology and Ethnology*, New York, 1934; Saphinaz-Amal Naguib, "L'Excision Pharaonique-- Une Appellation Erronée." *Bulletin de la Société d'Egyptologie* 7, 1982; Nahid Toubia, Susan Izett, *Female genital mutilation : an overview*, Genève 1998 .

*Que la pratique ait été limitée s'explique essentiellement par les graves dangers d'infections qui résultent souvent de l'acte, alors que la circoncision masculine est relativement bénigne.*

*En fin de compte, le but de l'opération est d'ôter au corps féminin ce que l'homme ne possède pas, ce dont il ne conçoit ni l'utilité ni l'intérêt, ce qui pourrait le juger, l'observer, le dominer. La mutilation est l'arme lamentable des faibles.*

*L'aspect le plus terrifiant de cette affaire, pour conclure sur une note affligeante, est que le geste irréparable est commis par des femmes elles-mêmes, qui perpétuent, même sans impératif masculin ou paternel, l'excision: il y a reproduction du geste entre celles qui sont déjà excisées, et celles qui le seront. Les victimes deviennent bourelles, mues par un ressentiment qui ne peut se résoudre que par le cruauté. Le mécanisme se sent protégé par ces infamants textes islamiques, jamais remis en cause, mais mis à peu de côté pour éviter de déclencher le scandale.*

*Résumons: nous sommes ici dans le règne de l'ignoble. L'ignoble n'est pas à l'origine spécifiquement islamique, pour une fois. Mais il est rituel, à partir de l'Afrique, et motivé par de sombres pulsions, à la fois masculines et féminines. La religion islamique a trouvé toutes les ressources pour en défendre la perpétuation, en faisant même appel à des récits et conseils prophétiques indiscutables...*

**Divin clitoris.**

*BAZR, la «protubérance» ; c'est une façon d'accuser la déesse de lubricité féminine, une abomination pour le public masculin. Un insulte guerrière d'Abu Bakr, car les musulmans ont le droit d'insulter les divinités des autres, tandis que personne n'a le droit de le faire à l'encontre de leur prophète. Certes, personne ne pourra jamais sucer le clitoris de Muhammad. C'est juste.*

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 302).**

Va sucer le clitoris d 'Allât !

**(ibn Hanbal, *Musnad* 20719).**

Le prophète a dit:

- La circoncision est une tradition louable (*SUNNAH*) pour les hommes et un honneur (*MAKRUMAH*) pour les femmes.

**(Dawud, *Hadith* 51/ 5251).<sup>599</sup>**

Une exciseuse travaillait à Médine. Le prophète lui dit:

-Ne coupe pas trop sévèrement parce que c'est mieux pour la femme et plus désirable pour l'époux.

---

<sup>603</sup> L'argument est clairement présenté du clitoris comme organe essentiel de la lubricité féminine.

(ibn Rusteh, *Les Atours précieux* 197).

La première femme circoncise<sup>600</sup> fut Agar.<sup>601</sup> Lorsque Sara, folle de jalousie, fit le serment de couper les extrémités du corps d'Agar, Abraham craignit de graves mutilations et lui dit:

-Circoncis-la et perce-lui les oreilles.

C'est ce qu'elle fit, et cette pratique est devenue habituelle pour les femmes.<sup>602</sup>

Suivant un hadith, la circoncision est de précepte chez les hommes et elle est recommandée chez les femmes.

### **L'origine mythologique de l'excision.**

*De vagues traditions reprises dans des chroniques vont imaginer que l'excision a été pratiquée sur Agar pour la première: il fallait faire un parallèle avec la auto-circoncision d'Abraham (qui tranche avec une hache, souvenez-vous).*

*Ce n'est que qu'en rapport aux besoins masculins que la pratique est déconseillée: l'intégrité du corps féminin n'est pas un argument.*

*Le texte est en fait très aitiologique: il tente d'expliquer pourquoi les femmes arabes et musulmanes sont excisées, et les femmes juives ne le sont pas.*

(Tabari, *Histoire des prophètes et des rois* I 83).

Or Abraham acquit de grandes richesses et il désira avoir de Sara un enfant: mais il n'en eut aucun.

Sara dit alors à Abraham:

-Tu n'auras point d'enfants de moi: si tu veux, je te donnerai Agar, peut-être auras-tu d'elle un enfant.

Abraham répondit:

-J'y consens.

Sara lui donna ensuite Agar et, peu de temps après, il eut d'elle un fils qu'il nomma Ismaël. Lorsque Agar accoucha d'Ismaël, Abraham fut rempli de joie, mais Sara éprouva de la colère et une violente jalousie. N'étant plus maîtresse d'elle-même, elle eut des querelles et des disputes avec Abraham et elle lui dit des injures. Ensuite elle dit avec serment:

-Je couperai une partie quelconque du corps d'Agar, ou une main, ou un pied, ou une oreille, ou le nez.

Mais, après avoir réfléchi, elle dit:

-C'est moi qui ai commis cette faute, car j'ai donné Agar à Abraham. Il ne serait pas juste de couper à cette jeune fille une partie de son corps, ni de la tuer, mais j'ai juré, et il faut absolument que je lui coupe quelque chose.

Après y avoir pensé, elle dit:

-Je la circoncirai pour l'empêcher de rechercher les hommes.<sup>603</sup>

Lorsque Sara eut excisé<sup>604</sup> Agar, Allah imposa la excision à la famille d'Abraham, et à toutes les personnes qui suivraient la religion d'Abraham, de sorte que Sara elle-même fut obligée de s'exciser, et Abraham également. Or on dit que, lorsque Sara subit cette opération, elle avait soixante-dix ans, et Abraham était plus âgé qu'elle de dix ans.

On rapporte les paroles suivantes du prophète. Il y avait de son temps une femme nommée Umm Atiya: elle passa près du prophète qui lui dit:

-Ô Umm Atiya, où vas-tu?

Elle répondit:

-Ô apôtre de Allah, je vais exciser.

Le prophète dit alors à Umm Atiya des paroles dont le sens était:

-Lorsque tu excises une femme, ne lui coupe pas trop de chair, afin qu'elle conserve la beauté de son visage, car, lorsqu'on coupe trop de chair à une femme, la beauté de son visage disparaît, elle n'est plus désirable aux yeux des hommes.<sup>605</sup>

### *(Le Livre des Ruses 136).*<sup>606</sup>

Abraham usa de ruse avec Sarah et Hagar. En effet, Sarah ressentit de la jalousie à l'égard de Hagar, enceinte d'Ismaël et fit le serment suivant:

-Je jure de lui couper un membre, par Allah, à cette femme.

Puis lorsque Abraham vint la trouver, elle lui fit part de ce qu'elle avait dit:

-En quels termes, demanda celui-ci, as-tu prononcé ton serment?

-J'ai dit : "Je jure par Allah de lui couper un membre à cette femme".

-Tu pratiqueras sur elle l'excision et ainsi tu seras quitte de ton serment.

Hagar fut donc la première femme à être circoncise.

### *(al Qayarawani, Risala malikite 16).*<sup>607</sup>

La circoncision (KHITAN) est une pratique d'obligation pour les enfants mâles et, pour les filles, l'excision (KHIFAD) est recommandable.

## **La tolérance d'un "théologien" "français" et "moderne"<sup>608</sup> pour l'excision.**

---

<sup>604</sup> Dans le texte, traduit au XIX<sup>ème</sup> siècle, "circoncis". Sara n'est pas excisée elle-même.

<sup>605</sup> L'impératif reste l'intérêt masculin.

<sup>606</sup> Ed. R. Khawam, Paris 1976.

<sup>607</sup> *Risala malikite*, ed. L. Berchet, Alger 1975. Le rite malikite est pratiqué en Afrique du Nord, surtout; il est considéré souvent comme plutôt modéré: modérément cruel et imbécile, mais cruel et imbécile tout de même. Que veut donc dire "modération"...

<sup>608</sup> Le personnage mérite autant de guillemets, tant son statut est contestable en tout.

*Le honteux vieillard ne se permet pas d'interdire car il sait que la doctrine est contre lui. Alors il feint, il ruse. Il aurait dû être traduit en justice pour cette simple phrase. Comme l'essentiel de la masse des théologiens musulmans, il se signale par sa lâcheté et son barbare conformisme, alors que le début de la phrase aurait pu laisser attendre autre chose.*

**(S. H. Boubakeur, *Traité moderne de théologie islamique*, Paris 2003 (troisième édition), p. 267).**

Quant à l'excision des femmes, elle peut être dangereuse pour leur équilibre et mettre leur santé en péril. Aussi elle est facultative pour elles.

### **L'avis d'un juriste contemporain sur l'excision.**<sup>609</sup>

Dans son ouvrage al-Moughni, Ibn Qudama (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « La circoncision est une obligation pour les hommes. Quant à l'excision, elle est un honneur pour les femmes, mais elle n'est pas obligatoire pour elles. Voilà l'avis de bon nombre des ulémas. L'imam Ahmad dit : « Ce qui revient à l'homme est plus dur et ce qui est laissé à la femme l'est moins. » Voir al-Moughni, 1/70.

L'excision consiste à amputer la partie supérieure du clitoris au-dessus du passage de l'urine. La sunna veut que le clitoris ne soit amputé que partiellement. Voir l'Encyclopédie de Jurisprudence, 19/28.

La sagesse veut que la pratique tienne compte de l'intérêt. Si le volume de la partie à amputer est important, on peut exécuter l'amputation. Autrement, mieux vaut ne pas la faire. Peut être la question varie selon le physique des intéressées et selon qu'on est dans une région chaude ou froide.<sup>610</sup>

L'excision fait l'objet d'un hadith directement attribué au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « La circoncision est une sunna pour les hommes et l'excision est un honneur pour les femmes ». Mais il y a une divergence de vues quant à l'authenticité de ce hadith. Voir Silsilat al-ahadith adh-dhaifa par al-Albani n° 1935.<sup>611</sup>

---

<sup>609</sup> Présent dans le site anglophone de fatwas "online" islam-qa.com (QA:Questions/Answers).

<sup>610</sup> Avec le pieux savant, gynécologie rime avec zoologie: les conceptions du bonhomme semblent dater de la plus haute antiquité: en prodiguant ses conseils imbéciles, il pouvait aussi tomber sous le coup de la loi, puisqu'il incite à la pratique d'une mutilation considérée comme criminelle en Europe.

<sup>611</sup> La méthode habituelle, quand un texte embarrasse, est de le présenter comme faible, soit peu fiable, en vertu des critères islamiques, ce qui ne veut pas dire grand chose: tous ces textes sont inventés, et certains seraient plus inventés que d'autres?

Pour ce qui est de la modalité de l'excision, il a été rapporté un hadith d'Oum Aiyya (P.A.a) selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) aurait dit une exciseuse de Médine : « N'exagérez pas (dans l'amputation) car c'est mieux pour la femme et préférable pour le mari. » (rapporté par Abou Dawoud dans le chapitre de ses Sunan intitulé: al-adab et déclaré faible par lui-même)

Nous espérons que les propos des ulémas que nous avons cités suffisent à cet égard.

Allah le Très Haut le sait mieux.

Sheikh Muhammed Salih Al-Munajjid

## 5

# Coran: manuel de génie génétique

(Tout sur la conception)

*Pourquoi un tel intérêt pour les questions de conception, de grossesse, d'accouchement? Correction: de tels intérêts, au pluriel. Comme il y a plusieurs sources, il devait y avoir aussi plusieurs publics, et plusieurs curiosités. Le discours présenté d'abord dans le Coran ne prétend pas enseigner quoi que ce soit aux humains. Contrairement à ce qui se dit parfois dans les cercles imbéciles et soudoyés, le recueil coranique n'est pas un livre de science, ou alors, de science juridique. Pas plus. Les informations fournies au public sont toujours intégrées dans une argumentation qui présente les réponses (fantaisistes) comme des certitudes, puis des arguments imparables dans un but de propager la doctrine, par les moyens les plus variés*

*La vraie raison théologique est que la conception, et l'évolution jusqu'à l'accouchement sont intégrées dans une argumentation eschatologique. D'une manière assez logique et claire, le tout début est associé à la toute fin: la naissance est liée à la mort. Le début permet d'évoquer la fin, qui est le point capital. Le thème permet de varier un peu la pression sur le public.*

## Foutre!

*L'anthropogonie<sup>612</sup> coranique a été composée à partir de plusieurs sources, en général, chrétienne et un peu juive: elles s'imbriquent, elles s'influencent. Au total, il est même possible de repérer cinq versions différentes de l'origine de l'espèce humaine. Le corpus a notamment mentionné, à plusieurs reprises, ce qui pourrait être le sperme. En fait, tout dépend de la traduction, et le mot "sperme" n'est absolument pas certain. En gros, on imagine une matière liquide, qui produit quelque chose. Cette insistance quant au sperme a suscité l'émoi des spécialistes de l'épistémologie coranique, soit ceux qui veulent prouver que le contenu du livre est en entier en conformité à l'intégralité des découvertes scientifiques. Ils vont se ruer sur la question, estimant que la mention du sperme (qui, remarquez, ne provoque pas le moindre dégoût, ou embarras) correspond à une observation scientifique du phénomène de la génération.<sup>613</sup> Hélas pour eux, le thème a été récupéré de la littérature chrétienne contemporaine et de peu précédente.*

*En gros, l'explication de l'usage du sperme, aussi automatique, est limpide: les rédacteurs, en récupérant l'image, veulent l'utiliser en mauvaise part, pour bien montrer que l'origine humaine est vile et minable. Mais dans le même temps, elle provient de la miséricorde divine. Ainsi, une double origine, à la fois indigne et noble. La suite se devine: l'homme est ingrat par rapport à la divinité, quant à sa propre conception. Tu n'es rien, je t'ai quand même créé, alors la moindre des choses est dire merci, et dire merci en devenant musulman.*

---

<sup>612</sup> Le discours (pseudo-scientifique, mythologique) concernant l'origine de l'espèce humaine.

<sup>613</sup> Le Bucaillisme, soit l'appropriation coranique de la science, par les méthodes les plus biscornues et comiques, s'est emparé du sujet, et a proclamé que le Coran était précurseur dans le domaine de la génétique (comme dans tous les autres domaines d'ailleurs).

*Alors il faut bien remarquer que l'ouvrage collectif qu'est le Coran n'entend pas apprendre une donnée (pseudo-)scientifique à son public. Le fond des choses n'intéresse en aucune façon les rédacteurs. Ces informations ne sont utilisées qu'à fin de rhétorique, dans un discours de propagande, qui veut écraser par une argumentation impressionnante l'auditoire. Dans ces arts de la parole, l'important n'est pas de dire une quelconque vérité, l'important est de faire croire à ceux d'en face que le discours sur ce sujet précis est véridique, et, par amalgame, le reste aussi.*

**(Corpus coranique d'Othman 16/4).**

Il a créé l'homme d'une goutte de sperme; et voilà que l'homme devient un disputeur déclaré.<sup>614</sup>

**(Corpus coranique d'Othman 18/37).**

Son compagnon lui dit, tout en conversant avec lui: «Serais-tu mécréant envers celui qui t'a créé de terre, puis de sperme et enfin t'a façonné en homme?»<sup>615</sup>

**(Corpus coranique d'Othman 32/8-9).**

puis Il tira sa descendance d'une goutte d'eau vile<sup>616</sup>; puis Il lui donna sa forme parfaite et lui insuffla de Son Esprit.<sup>617</sup> Et Il vous a assigné l'ouïe, les yeux et le cœur. Que vous êtes peu reconnaissants!<sup>618</sup>

**(Corpus coranique d'Othman 35/11).**

Et Allah vous a créés de terre, puis d'une goutte de sperme,<sup>619</sup> Il vous a ensuite établis en couples. Nulle femelle<sup>620</sup> ne porte ni ne met bas sans qu'Il le sache. Et aucune existence n'est prolongée ou abrégée sans que cela soit consigné dans un livre.<sup>621</sup> Cela est vraiment facile pour Allah.

**(Corpus coranique d'Othman 36/77).**

L'homme ne voit-il pas que Nous l'avons créé d'une goutte de sperme? Et le voilà [devenu] un adversaire déclaré!<sup>622</sup>

---

<sup>614</sup> Dans ces saynètes, le diable n'est jamais très loin; Iblis, précisément. C'est un indice de plus sur l'origine de ces idées et images.

<sup>615</sup> Un mélange de terre (argile) et de sperme: deux traditions fusionnent. L'intéressant est ici que l'argument du sperme et de l'origine est montré dans une conversation, et ainsi, nous avons la preuve qu'il est déjà utilisé dans la rhétorique prosélyte.

<sup>616</sup> Pour Hamidullah, l'expression correspond au sperme.

<sup>617</sup> RU. L'expression est typique de la littérature chrétienne. Confirmation du caractère chrétien de l'argumentation. Nos pauvres bédouins du Hedjaz n'étaient pas encore au niveau. Ils sont riches maintenant, mais toujours pas au niveau. La science véritable les évite pour encore quelque temps.

<sup>618</sup> Un mélange encore de différentes traditions, qui apparaît assez improvisé: le sperme, la forme, l'esprit, les sens. L'idée permanente est le reproche, contre la créature, qui ne remercie pas le créateur.

<sup>619</sup> Ici, *a priori*, création par les deux matières, mais séparément.

<sup>620</sup> Seraient-ce des femmes, ou bien des femelles d'animaux. D'une certaine façon, cela ne change pas grande chose.

<sup>621</sup> Le lecteur pense aussi tôt au Coran. Rien ne le confirme, ni ne le dit.

*(Corpus coranique d'Othman 53/45).*

et que c'est lui qui a créé les deux éléments de couple, le mâle et la femelle, d'une goutte de sperme quand elle est éjaculée et que la seconde création lui incombe, et c'est lui qui a enrichi et qui a fait acquérir.

*(Corpus coranique d'Othman 75/36-39).*

L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer?<sup>623</sup>

N'était-il pas une goutte de sperme éjaculé?

Et ensuite une adhérence Puis <sup>624</sup>l'a créée et formée harmonieusement;

puis en a fait alors les deux éléments de couple: le mâle et la femelle?<sup>625</sup>

*(Corpus coranique d'Othman 76/2).*

En effet, Nous avons créé l'homme d'une goutte de sperme mélangé<sup>626</sup> pour le mettre à l'épreuve.

Nous l'avons fait entendant et voyant.

*(Corpus coranique d'Othman 80/19-22).*

D'une goutte de sperme, Il le crée et détermine:

puis il lui facilite le chemin; puis il lui donne la mort et le met au tombeau; puis il le ressuscitera quand il voudra.<sup>627</sup>

## L'embryon, la gomme mâchée

*L'embryon serait connu. Mais attention, là encore, le mot pose problème, par sa traduction. Par un effet mécanique, le traducteur approche un mot énigmatique d'un concept déjà bien compris et connu. C'est ainsi que sans trop le vouloir, l'embryon se retrouve dans le Coran. En gros, l'idée serait celle d'un bout de gomme informe, qui serait mâchonnée, jusqu'à prendre forme humaine. Les coranistes ne connaissent rien de l'embryologie, et ils dépendent des sources chrétiennes, qui dépendent des sources grecques.*

*Comme pour le sperme, la mention de l'embryon est péjorative. Encore, le texte veut démontrer que l'homme n'est pas grand chose, et qu'il vient de moins que rien. Mais il y a quelque chose de vrai, dans ce discours: il vient avec certitude de la curiosité émue, connue de manière universelle, devant le ventre de la femme enceinte. L'argument est si utilisé qu'il faut se résoudre à imaginer qu'il est d'une efficacité redoutable. Ces populations étaient*

---

<sup>622</sup> Répétition de la formule en 16/4.

<sup>623</sup> Le mélange entre l'anthropogonie et la question des rites indique à quel point l'observance rituelle est un fondement, ou le fondement du système.

<sup>624</sup> Restitution d'Hamidullah: "Allah".

<sup>625</sup> Vision très judéo-chrétienne du couple, qui est ensuite figée dans l'islamisme. Le mariage gay n'est pas pour maintenant à Téhéran ou Casablanca.

<sup>626</sup> A d'autres matières, laissées dans l'inconnu.

<sup>627</sup> La goutte de sperme est vue comme le point de départ de toute l'existence; l'apport génétique féminin est entièrement éludé; cela ne dérange pas les propagandisme du coranisme scientifique.

*fascinées par la question de la génération. Le livre tentait de répondre à des questions de gens très simples. C'est sans doute une force de la doctrine. Le christianisme officiel, depuis longtemps, trop éloigné des masses, et trop intelligent, n'entendait plus répondre aux questions naïves. Les éditeurs coraniques, eux, usaient tout, y compris, par l'audace, les réponses les plus farfelues. L'autorité, le sabre, la certitude et la mine sévère ont suffi à clore les critiques.*

***(Corpus coranique d'Othman 53/32).***

Ceux qui évitent les plus grands péchés ainsi que les turpitudes et [qui ne commettent] que des fautes légères. Certes, le pardon de Ton Seigneur est immense. C'est lui qui vous connaît le mieux quand il vous a produits de terre<sup>628</sup>, et aussi quand vous étiez des embryons dans les ventres de vos mères. Ne vantez pas vous-mêmes votre pureté; c'est Lui qui connaît mieux ceux qui [Le] craignent.

***(Corpus coranique d'Othman 40/67).***

C'est Lui qui vous a créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence<sup>629</sup> puis Il vous fait sortir petit enfant pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité et qu'ensuite vous deveniez vieux, - certains parmi vous meurent plus tôt, - et pour que vous atteigniez un terme fixé, afin que vous raisonniez.<sup>630</sup>

***(Corpus coranique d'Othman 23/13. 14).***

puis Nous en fimes une goutte de sperme dans un reposoir solide.<sup>631</sup>

Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon;

***(Corpus coranique d'Othman 22/5).***

Ô hommes! Si vous doutez au sujet de la Résurrection<sup>632</sup>, C'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon formé aussi bien qu'informe

---

<sup>628</sup> La terre est certainement l'argile: la métaphore du potier, ou du coroplaste, est inévitable. Une difficulté est d'expliquer comment l'image est coranique et licite, alors qu'elle correspond à la fabrication d'une statuette, donc d'une représentation de l'humain, en l'occurrence. Mais nous verrons que le dogme de l'interdiction de représentation est tardif.

<sup>629</sup> Encore une reconstitution imaginaire: le sperme, l'adhérence (concept très énigmatique) puis l'enfant. Les coranistes, à partir d'un matériau banal, aboutissent à des compositions variées. Peu importe la cohérence: l'auditoire veut de la diversité d'inspiration.

<sup>630</sup> L'idée est d'impressionner le public en reproduisant les phases de la vie humaine, et en faisant croire qu'elle est contrôlée, et pensée, prophétisée par le discours religieux. A y regarder de plus près, le texte dit que l'homme est bébé, adulte, vieux et il meurt. Pas besoin de fabriquer un livre, et d'inventer une religion pour dire ça.

<sup>631</sup> Métaphore énigmatique, qui dépend complètement de la traduction effectuée.

<sup>632</sup> Dans une autre strate du corpus, il semble que l'anthropogonie soit associée au dogme de la résurrection, qui est un emprunt tardif, directement issu des discours chrétiens; le public arabe a dû rester interdit devant le discours, alors il n'est servi que dans un deuxième temps.

pour vous montrer<sup>633</sup> et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé

## La grossesse et l'accouchement

*Le texte coranique voit le phénomène sous trois angles, en gros. Le premier est la suite de ce qui a été vu avant: l'aboutissement logique de la fécondation. La naïveté des propos ne doit pas faire sourire. Ils répondent à des interrogations aussi naïves, mais sincères. La matière employée dans la réponse -là aussi, un point important- n'est pas locale; elle vient de la littérature chrétienne.*

*La durée de gestation présentée dans le Livre parfait pose problème aux exégètes, et aux biologistes: 30 mois.<sup>634</sup> Comment l'expliquer? Admettons que la durée indiquée intègre en fait la gestation elle-même, et l'allaitement: phase où le nourrisson n'est pas autonome.*

*Une allusion coranique indique que la grossesse correspond à une souffrance. L'accouchement aussi.*

*La Sunna peut de son côté l'assimiler à un jihad, et ceci de manière très tardive, pour faire en sorte de consoler les familles qui perdent les femmes en couche. Mais le point de vue reste bien minoritaire.*

*Enfin, les exemples de grossesses merveilleuses, de 3 personnages au moins: Marie, Jésus, et Muhammad. Il y avait deux personnages "chrétiens" dans le Coran, et rien sur Muhammad. Issu en ligne directe de l'affectivité des apocryphes chrétiens, enfin, la seule qui est évoquée, est celle, très spéciale, de ladite Marie, grosse de son Jésus de fils. L'intégration de ce passage abscons ne correspond en rien à une logique interne: c'est le fruit de la composition erratique du livre, agrégeant un peu de tout pour se faire plus gros que le boeuf. Au demeurant, le passage a dégoûté les pieux barbus, qui doivent le réciter en se pinçant le nez.*

*Pour le reste, pas grand chose à se mettre sous la dent.*

*La littérature siratique et sunnatique, a donc décidé de frapper un grand coup, en produisant des récits très naïfs et fantaisistes de la grossesse d'Amina.<sup>635</sup>*

*La grossesse d'Amina, mère de Muhammad (car il a été embryon, foetus, et nourrisson) est mentionnée elle dans la Sira, mais elle est décrite comme fabuleuse, constellée de miracles: un public naïf est ici visé.*

*Ailleurs, les femmes n'intéressent pas, et quand elles sont enceintes, encore moins. Mais elles sont indispensables, au moins dans un domaine, ce qui autorise les hommes à s'emparer des autres.*

*Dans la Sunna, elles sont absentes, dans la Sira, elles sont absentes.<sup>636</sup> Ensuite, le ton est très différent, et la source aussi, différente: la question devient légale. Les coranistes-juristes*

---

<sup>633</sup> Ajout d'Hamidullah: "Notre Omnipotence".

<sup>634</sup> Cela doit être vu comme un indice supplémentaire en faveur de la composition tardive (mais pas trop) et urgente du Coran. Même des erreurs flagrantes sont conservés, parce qu'elles font de la masse, et feront parler les "savants de l'islam" à perpétuité: la fin des temps est pour bientôt...

<sup>635</sup> Personne ne se souvient de cette pauvre femme. Amina, retenez son nom. Personne ne sait rien d'elle.

*se sont emparés de la question. Le ton est différent en tout: ces gens essaient de répondre à des questions pratiques, sur la manière de traiter, bien ou mal, la femme enceinte. La Sunna va détailler à l'extrême, et jusqu'à l'inhumain, l'état de grossesse. La grossesse, pour les juristes, peu sensibles, est une preuve d'adultère, et passible de lapidation, par le fait.*

***(Corpus coranique d'Othman 7/189-190).***

C'est Lui qui vous a créés d'un seul être dont il a tiré son épouse<sup>637</sup>, pour qu'il trouve de la tranquillité auprès d'elle; et lorsque celui-ci eut cohabité avec elle, elle conçut une légère grossesse, avec quoi elle se déplaçait. Puis lorsqu'elle se trouva alourdie, tous deux invoquèrent leur Seigneur: «Si Tu nous donnes un (enfant) sain, nous serons certainement du nombre des reconnaissants».<sup>638</sup> Puis, lorsqu'Il leur eût donné un (enfant) sain, tous deux assignèrent à Allah des associés<sup>639</sup> en ce qu'Il leur avait donné. Mais Allah est bien au-dessus des associés qu'on Lui assigne.

***(Corpus coranique d'Othman 22/5).***

Puis Nous vous en sortîmes [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteignez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent<sup>640</sup> tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant.<sup>641</sup> De même tu vois la terre desséchée: dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux.<sup>642</sup>

***(Corpus coranique d'Othman 2/233).***

Et Nous avons enjoint à l'homme de la bonté envers ses père et mère: sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché; et sa gestation et sevrage durant trente mois; puis quand il atteint ses

---

<sup>636</sup> L'essentiel des préoccupations concerne le sort réservé aux femmes enceintes: en gros, si l'on peut dire, le coït est interdit avec les femmes enceintes: raison juridique (difficulté à savoir qui est le père de l'enfant?) ou symbolique (idée de la pénétration associée à une pénétration précédente, ce qui pose toujours difficulté à la psychologie masculine).

<sup>637</sup> Reprise de l'histoire biblique d'Eve issue d'Adam. Les détails n'étaient plus connus à ce moment, et l'essentiel est dit.

<sup>638</sup> Prière très banale, prononcée sous toutes les latitudes: pas de surprise à la voir récupérée par les coranistes.

<sup>639</sup> Le couple est coupable d'associationnisme: disons que cela signifie souvent qu'ils sont chrétiens.

<sup>640</sup> Ajout d'Hamidullah: "jeunes".

<sup>641</sup> Allusion à la vieillesse?

<sup>642</sup> Développement d'un thème sur la miséricorde, la générosité divine: thème très chrétien, présent dans cette littérature depuis les origines (Actes des Apôtres, par exemple), et très efficace face à un public affamé, assoiffé, vivant dans des conditions extrêmes, et dans un désespoir qui fait qu'il est prêt à entendre, et à croire n'importe quoi qui pourrait amoindrir ses souffrances. Ceux qui veulent comprendre le succès coranique doivent intégrer cette dimension, de la souffrance et de la faiblesse du public coranique, qui fait que le discours aussi coranique est inadapté à des populations opulentes, grasses, corrompues, qui n'ont plus que l'hypocrisie comme idéal.

pleines forces et atteint quarante ans<sup>643</sup>, il dit: «Ô Seigneur! Inspire-moi pour que je rende grâce au bienfait dont Tu m'as comblé ainsi qu'à mes père et mère, et pour que je fasse une bonne oeuvre que Tu agrées. Et fais que ma postérité soit de moralité saine, Je me repens à Toi et je suis du nombre des Soumis».

*(Corpus coranique d'Othman 4/23).*

Vous sont interdites<sup>644</sup> vos mères, filles, soeurs, tantes paternelles et tantes maternelles, filles d'un frère et filles d'une soeur, mères qui vous ont allaités, soeurs de lait, mères de vos femmes, belles-filles sous votre tutelle et issues des femmes avec qui vous avez consommé le mariage; si le mariage n'a pas été consommé, ceci n'est pas un péché de votre part; les femmes de vos fils nés de vos reins<sup>645</sup>; de même que deux soeurs réunies - exception faite pour le passé.<sup>646</sup> Car vraiment Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

*(Corpus coranique d'Othman 3/36).*

Puis, lorsqu'elle en eut accouché<sup>647</sup>, elle dit: «Seigneur, voilà que j'ai accouché d'une fille<sup>648</sup>; or Allah savait mieux ce dont elle avait accouché! Le garçon n'est pas comme la fille. «Je l'ai nommée Marie, et je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre le Diable, le banni»

*(Corpus coranique d'Othman 46/15).*

Et Nous avons enjoint à l'homme de la bonté envers ses père et mère: sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché; et sa gestation et sevrage durant trente mois; puis quand il atteint ses pleines forces et atteint quarante ans<sup>649</sup>, il dit: «Ô Seigneur! Inspire-moi pour que je rende grâce au bienfait dont Tu m'as comblé ainsi qu'à mes père et mère, et pour que je fasse une bonne oeuvre que Tu agrées. Et fais que ma postérité soit de moralité saine, Je me repens à Toi et je suis du nombre des Soumis».<sup>650</sup>

---

<sup>643</sup> Dans bien des cultures, l'âge parfait -pour l'homme- est de 40 ans. Le nombre, en arabe, équivaut à la multiplicité, et on a inventé l'idée que Muhammad, forcément, avait eu la révélation à cet âge. Cela rend le détail très douteux.

<sup>644</sup> Intégration dans le corpus coranique de versets bien apocryphes, et juridiques, d'un style très différent du reste. Il vise à interdire la copulation avec des catégories particulières de femmes. Les versets plus anciens étaient par trop permissifs, et aboutissaient à des situations problématiques. Alors des juristes se sont permis d'ajouter de quoi calmer un peu les ardeurs masculines.

<sup>645</sup> Ce qui permet à Muhammad de coïter avec Zeynep, la femme de Zayd, son fils adoptif.

<sup>646</sup> Il y a exception dans l'exception: interdiction (sans raison?) de folâtrer avec deux soeurs ensemble. Il y a dû avoir un précédent, dont on ne sait rien...

<sup>647</sup> Elisabeth, la mère de Marie, n'est pas connu des rédacteurs du Coran. Les femmes en général n'intéressent pas, le public, dans la tradition orale, efface ces noms.

<sup>648</sup> En milieu arabe, la naissance d'une fille n'est pas vécue comme une providence, bien au contraire. Le matériel est directement chrétien. Ces versets, de toute façon, ne sont pas très populaires, parmi les coranophiles.

<sup>649</sup> Répétition de 2/133.

<sup>650</sup> Intégration des propos dans une rhétorique de répression de l'ingratitude humaine.

**(Corpus coranique d'Othman 65:4).**

Si vous avez des doutes à propos (de la période d'attente)<sup>651</sup> de vos femmes qui n'espèrent plus avoir de règles, leur délai est de trois mois. De même pour celles qui n'ont pas encore de règles. Et quant à celles qui sont enceintes, leur période d'attente se terminera à leur accouchement. Quiconque craint Allah cependant, Il lui facilite les choses.

**(ibn Maja, Hadith 41.1.8).**

J'ai entendu Omar ibn al-Khattab dire:

-La lapidation est dans le Livre d'Allah pour ceux qui commettent l'adultère, hommes ou femmes, quand elles sont *muhsan* et quand il y a une preuve évidente de la grossesse ou un aveu.

**(Abu Dawud, Hadith 38/4426).**

Une femme appartenant les tribus de Juhaynah est venue auprès du prophète et a dit qu'elle avait commis un acte de fornication et qu'elle était maintenant enceinte. L'apôtre d'Allah appela son tuteur.

L'apôtre d'Allah lui a dit:

-Sois bon avec elle, et quand elle donnera naissance, fais la venir auprès de moi.

Le prophète donna des ordres la concernant et ses vêtements furent attachés à elle. Il ordonna à son propos qu'elle soit lapidée. Il ordonna aussi aux gens de prier et ils ont prié sur son corps.

**(Tabari, Histoire des prophètes et des rois V 974).<sup>652</sup>**

Je<sup>653</sup> suis le premier-né de ma mère, et elle me conçut et me porta comme le plus lourd fardeau qu'elle ne porta jamais et commença à se plaindre auprès des femmes de son entourage.

**(ibn Hisham, Conduite de l'envoyé d'Allah 102).**

On raconte dans les histoires qui se disent (mais Allah connaît seul la vérité)<sup>654</sup> que Amina, mère de l'apôtre d'Allah a dit que, quand elle était enceinte de l'apôtre d'Allah, une voix lui dit:

- "Tu es enceinte du seigneur de ton peuple". (...)

---

<sup>651</sup> La période durant laquelle l'homme doit attendre, c'est-à-dire ne pas copuler avec. Mais il a à disposition d'autres épouses, et les concubines. Les choses sont bien faites.

<sup>652</sup> Ed. State of New York University.

<sup>656</sup> Ce type d'allusions est à l'évidence d'origine syrienne, et doit dater du temps des Ommeyyades, quand il s'agissait de légitimer la nouvelle dynastie, et de tout faire pour parler le moins possible de l'Arabie.

Alors qu'elle était enceinte, elle vit une lumière<sup>655</sup> sortir d'elle par laquelle on pouvait voir les forteresses de Bostra<sup>656</sup> en Syrie. Peu après, Abdallah, le père de l'apôtre d'Allah, mourut, quand sa mère était encore enceinte.

(**ibn Sa'd, *Tabaqat I* 106**).<sup>657</sup>

... quand Amina fut enceinte du prophète, elle disait:

-Je en me sens pas comme si j'étais enceinte, et je ne ressents aucun poids comme pour les autres femmes, sauf que mes règles ont cessé. Mais j'ai eu une vision, alors que j'étais entre le sommeil et la conscience, d'un voyageur qui me rencontrait et me disait:

-Sais-tu que tu es enceinte?

Je me suis sentir répondre:

-Non.

Il dit alors:

-Tu es enceinte du chef de cette nation, et de son prophète.

C'était un lundi.

(...)

La mère du prophète a dit:

-J'ai été enceinte d'enfants, mais aucun agneau n'était plus lourd que lui.

(...)

...Ni Amina ni Abdallah n'ont eu d'autres enfants que le prophète.

## 6

### La contraception

---

<sup>657</sup> Ibn Sa'd, *Tabaqat I-II*, ed. Moinul Haq, New Delhi (sans date).

## (Un petit coup pour toi, un grand coup pour la natalité)

*L'islamisme est absolument nataliste dans sa théorie<sup>658</sup>, et il interdit complètement la contraception ou l'avortement (ISQAT). Celui-ci a néanmoins été pratiqué à toutes les époques et en secret. L'islamisme est l'adulation de la loi, plutôt que l'application de la loi. Les infanticides ont été aussi pratiqués, comme avortement des pauvres.*

*Concernant les esclaves ou les captives, la législation est très claire: leur viol répété est permis, si le coït n'est pas interrompu. La femme captive doit aussi être un ventre.*

*La femme est méprisée par ces conceptions, mais ce sont aussi les hommes qui sont abaissés, eux que la Sunna considère comme des être animés de pulsions irréfléchies, incontinents, et finalement comme des êtres indignes et faibles.*

*Certains Etats tentent d'instituer, avec discrétion, une politique de planning familial, conscients qu'ils sont de l'évolution démographique inquiétante que connaissent leurs sociétés.<sup>659</sup> Mais les pratiques ne sont pas rentrées dans les moeurs ni ailleurs, et les hommes de religion, ici comme ailleurs, freinent toute évolution, gardant toujours en tête que l'uterus des femmes, et le phallus de ces messieurs restent des armes essentielles du jihad: le jihad contre les infidèles, et celui contre leurs femmes, puisqu'elles seront alourdies sans cesse par leurs grossesses et leur progéniture et de ce fait, tout à fait inoffensives.*

*La question de la démographie reste un mystère. Il faut se poser la question: comment un territoire sujet à un sous-peuplement structurel se met à projeter des parts actives de sa population vers ses pays voisins du Croissant Fertile, très densément peuplés? Il faut pour expliquer le mouvement, soit invoquer de brusque modifications démographique, soit une modalité de conquête fondée soit sur des techniques militaires, administratives et fiscales très efficaces, soit sur un type de conquête qui n'est pas une vraie conquête.<sup>660</sup>*

*Diverses écoles juridiques se sont penchées sur l'affaire. Comme le Coran ne dit rien de clair<sup>661</sup>, on s'est rabattu sur des hadiths concernant l'expédition des Banu Mustaliq, au cours de laquelle les compagnons de Muhammad ont violé leurs captifs, et se sont demandés*

---

<sup>658</sup> B. Musallam, *Sex and Society in Islam: Birth Control before the Nineteenth Century*. Cambridge, 1983; Th. Rogers, "The islamic ethics of abortion in the traditional islamic sources", *The Muslim World* 89, 1999; G.H.A. Juynboll, "The Hadith in the Discussion on Birth Control," *Actas IV Congresso de Estudos Arabes e Islamicos--Coimbra-Lisboa*, 1968, Leiden, 1971; B. Musallam, *Sex and Society in Islam: Birth Control before the Nineteenth Century*. Cambridge, 1983.

<sup>659</sup> L'effort ne sera jamais au niveau des besoins car l'immense majorité des sociétés de pays musulmans sont improductifs sur le plan économique: soit des économies rentières, soit dépendantes de l'extérieur. Que la religion ait sa part de responsabilité dans ce fait importe peu pour le moment. Mais les statistiques sont têtues.

<sup>660</sup> La question est de celles qui méritent que l'on s'y penche. Un dossier complet sera constitué dans les années qui viennent.

<sup>661</sup> Contrairement à ce qui est dit trop souvent, le Coran ne répond qu'à peu de questions, et ne conseille pas sur grand chose. Il faut sans cesse recourir à une autre littérature.

*s'ils devaient éjaculer ex vaso ou in vaso.<sup>662</sup> Les récits proposent diverses solutions, et permettent finalement de faire n'importe quoi.*

*Le contrôle des naissances était une obligation dans les petits groupes humains qu'étaient les tribus bédouines ; ici, le sujet est purement et simplement une législation sur le viol, qui ne l'interdit pas, mais l'autorise s'il est poussé jusqu'à l'éjaculation. Et hop! Quand il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.*

*Le plus fâcheux dans l'histoire est que le mâle en chef, Muhammad, quoiqu'il répande sa semence avec la générosité d'un chef de FMI, n'arrive pas à engendrer le moindre mâle.*

*Le Coran fait ici et là allusion à une anthropogonie bigarrée, issue de multiples traditions, en fait. En gros, du sperme, de l'argile, de la miséricorde divine, et le polichinelle est dans le tiroir.<sup>663</sup>*

***(Corpus coranique d'Othman 30/21-22).***

Parmi Ses signes: Il vous a créés de terre, - puis, voilà des hommes qui se dispersent [dans le monde]-.

Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent.

***(Corpus coranique d'Othman 7/189).***

C'est Lui qui vous a créés d'un seul être dont il a tiré son épouse, pour qu'il trouve de la tranquillité auprès d'elle; et lorsque celui-ci eut cohabité avec elle, elle conçut une légère grossesse, avec quoi elle se déplaçait (facilement). Puis lorsqu'elle se trouva alourdie, tous deux invoquèrent leur Seigneur: «Si Tu nous donnes un (enfant) sain, nous serons certainement du nombre des reconnaissants».

***(Corpus coranique d'Othman 16/72).***

Allah vous a fait à partir de vous-mêmes des épouses, et de vos épouses Il vous a donné des enfants et des petits-enfants. Et Il vous a attribué de bonnes choses. Croient-ils donc au faux et nient-ils le bienfait d'Allah?

***(Dawud, Hadith 11/ 2166).***<sup>664</sup>

---

<sup>662</sup> Le souvenir de cette expédition a servi, entre autres, à statuer sur un sujet qui a certainement concerné des générations de soudards à cimenterre, aussi rapides à dégainer de leur fourreau que de leurs braguettes.

<sup>663</sup> Question développée dans un chapitre de cette partie.

<sup>666</sup> Récupération d'une fameuse formule coranique.

Un homme dit:

-Envoyé d'Allah, j'ai une petite esclave<sup>665</sup> et je retire mon pénis d'elle, parce que je ne veux pas qu'elle soit enceinte... Les Juifs disent que retirer son pénis est presque comme enterrer des filles vivantes.<sup>666</sup>

Le prophète dit:

-Les Juifs t'ont menti. Si Allah a l'intention de créer, tu ne peux pas y échapper.<sup>667</sup>

## Prohibition de la contraception

(**Bukhari, *Sahih* 62/ 136**).<sup>668</sup>

Nous pratiquions le coït interrompu du temps du prophète quand le Coran a été révélé.

## Le modèle de Salomon

*D'une manière tout à fait incongrue, la figure biblique de Salomon, chanteur antique de la polygamie (des centaines de femmes, oh!), est appelée pour rappeler que l'éjaculation est un acte de guerre, un élément du jihad, et le prélude à l'écrasement des ennemis. Aaaaaah!*

(**Bukhari, *Sahih* 78/ 634**).<sup>669</sup>

L'envoyé d'Allah a dit :

Salomon a dit :

- Cette nuit, je coucherai avec quatre-vingt dix femmes qui me donneront autant de cavaliers combattant pour la cause d'Allah.

Puis son compagnon lui dit :

- Dis : si Allah le veut !

Mais il ne le dit pas. Salomon coucha avec toutes les femmes, mais aucune ne devint enceinte, sauf une, qui donna naissance à une moitié d'homme. Par celui entre les mains duquel est l'âme de Muhammad, si Salomon avait dit "Si Allah le veut", toutes ces femmes seraient devenues enceintes et les fils auraient combattu pour la cause d'Allah en tant que cavaliers.

(**Muslim, *Sahih* 46/4785**).

D'après Anas ibn Mâlik, le prophète a dit : Certes Allah a confié l'utérus à un Ange qui dit :

---

<sup>667</sup> La parole prophétique est contradictoire en apparence: en fait, elle veut montrer que la volonté divine prime tout, même la logique ou la biologie. Le récit ne veut pas évoquer le fait que le *coïtus interruptus* n'est pas une pratique sûre. Quand on a ça sous la main, on fait avec ce que l'on peut.

<sup>670</sup> Reprise de formules coraniques.

-Seigneur! Ceci est une goutte de sperme; seigneur! Ceci est une adhérence; seigneur! Ceci est un embryon.<sup>670</sup>

Lorsque Allah veut alors créer un être, l'Ange demande :

-Sera-ce un mâle ou une femelle, un misérable ou un heureux? Quelle sera sa part des biens de ce monde? Quel sera le terme de sa vie?

Et tout cela est inscrit alors qu'il est encore dans l'utérus.

### **Procréation assistée.**

(Bukhari, *Sahih* 4/143).<sup>671</sup>

L'envoyé d'Allah a dit :

- Si quelqu'un a des relations sexuelles avec sa femme et qu'il a dit au début "Au nom d'Allah ! protège-nous de Satan"<sup>672</sup> et protège aussi de Satan ce que tu nous as accordé, et s'ils prévoient de faire un enfant, Satan ne pourra jamais faire de mal à cette progéniture."

### **Interruptus!**

*L'affaire est bien connue<sup>673</sup> car elle est le cadre d'un débat qui a du animer fiévreusement les débats entre les guerriers musulmans au retour des expéditions de pillages: un thème de la plus haute importance en cas d'invasions fulgurantes. Il ne s'agissait pas de savoir s'ils avaient le droit ou non de violer leurs prisonnières, car de cela, le principe était acquis. Mais ils s'interrogeaient plutôt sur la pertinence de la pratique du coït interrompu (interruptus, ex vaso, pour les latinistes)<sup>674</sup>, petit désagrément pour ces mâles rudes et virils, et peu habitués à la retenue, en toutes circonstances. De multiples hadiths ont été développé sur le sujet: ils autorisent le guerrier musulman à aller au bout de ses ardeurs. Il faut aussi garder en mémoire qu'une prisonnière enceinte, ou bien qui a perdu sa virginité, n'a pas forcément la même valeur marchande ; comme le Coran ne mentionne pas précisément ce cas, les hadiths complètent amplement cette lacune. L'islamisme originel se veut absolu dans le domaine des crimes sexuels envers les infidèles, et nataliste de surcroît. Allah n'est-il pas miséricordieux?<sup>675</sup>*

---

<sup>675</sup> Sur l'explication de cette épiclese doublée, cf. le catalogue des dieux arabes.

*L'épisode est longuement répété: il a fait jurisprudence et l'on n'ose pas imaginer les conséquences de cette "législation" sur le comportement des conquérants musulmans durant des siècles.*

*Allah est parfois véritablement clément et miséricordieux, quand il lève tout interdit dans le domaine des abus à l'encontre des femmes des infidèles.*

*Le sujet de la tension sexuelle des combattants et de sa satisfaction n'est jamais étudié. Il s'agit sans conteste d'un ressort puissant de la pulsion guerrière de ce temps, et d'autres époques. Mais les historiens sont souvent des êtres qui se veulent asexués, et se révèlent prudes à l'extrême dans l'analyse. L'appât du gain et les pulsions sexuelles sont pourtant deux puissants moteurs de l'évolution de l'humanité, et a fortiori dans le domaine des origines de l'islamisme.*

*Ici s'exprime clairement le lien entre le respect de la femme et sa valeur marchande. Le contentement physique, donc la fidélité de ses troupes, importe beaucoup à Muhammad leur chef.<sup>676</sup> Et la mesure ne lui coûte rien: à ce moment, les captives sont très nombreuses.*

**(Jurjani, *Livre des Définitions* 389).**<sup>677</sup>  
*al tasarri.*

Le commerce charnel sans retrait, avec une concubine légale.<sup>678</sup>

C'est préparer une esclave (AMA) pour l'acte sexuel sans retrait .

**(Waqidi, *Livre des expéditions* 29).**<sup>679</sup>

Abu Sayd raconte<sup>680</sup> : nous avions grand désir de femmes et la chasteté nous était devenue pénible. nous aurions bien aimé néanmoins recevoir une rançon. Aussi nous nous décidâmes à pratiquer le coït interrompu...

Nous interrogeâmes l'envoyé d'Allah. Il nous répondit:

-Vous n'avez pas d'obligation de vous en abstenir.

**(Muslim, *Sahih* 8/ 3371).**<sup>681</sup>

Abu Sayd a dit: nous sommes allés avec l'apôtre d'Allah au Expédition contre les Banu Al Mustaliq, et nous avons pris des captives parmi les captives des Arabes<sup>682</sup>, nous avons désirés ces femmes

---

<sup>676</sup> Avec cynisme, le récit conseille une bonne politique: le chef doit contenter ses partisans s'il veut conserver leur loyauté.

<sup>677</sup> Al Jurjani, *Livre des Définitions*, ed. M. Gloton, Beyrouth 2005.

<sup>678</sup> Une concubine légale peut être tout femme qui n'est pas mariée à un autre musulman. Si elle l'est, elle commet un adultère.

<sup>682</sup> Précision ethnique intéressante: les captives ne sont pas juives, par exemple. Arabes peut vouloir dire bédouines.

parce que l'abstinence devenait difficile à supporter et nous voulions pratiquer le coït interrompu... nous disions:

-Comment pratiquer le coït interrompu sans le demander à l'apôtre d'Allah qui était parmi nous?

Nous lui avons demandé, et il a dit:

-C'est mieux de ne pas faire ainsi, parce que comme chaque âme est destinée à exister, elle doit exister.

**(Bukhari, *Sahih* 34/109).**

...étant assis auprès du prophète, un homme dit:

-Ô envoyé d'Allah, nous avons eu des rapports avec nos captives et nous voudrions ne pas en perdre de la valeur. Que penses tu du retrait de la verge au moment de l'éjaculation?

-Pratiquez vous donc ce procédé? s'écria le prophète, Eh bien, il n'y a aucun mal à ce que vous agissiez ainsi, car il n'est pas une seule âme pour laquelle Allah a décidé qu'elle sortirait du néant qui n'en sorte effectivement.

**(Bukhari, *Sahih* 64/32, 1-2).**

J'entrai dans la mosquée<sup>683</sup> et y vis Abu Sayd. Je m'assis à côté de lui et je l'interrogeai au sujet du retrait de la verge avant l'éjaculation. Il me répondit en ce termes:

-Nous étions partis avec l'envoyé d'Allah pour l'expédition des Banu Mustaliq et avons pris des captives arabes. Nous désirions jouir des femmes, car le célibat nous pesait beaucoup.<sup>684</sup>

Mais nous voulions nous retirer avant l'éjaculation. Toutefois l'envoyé d'Allah étant avec nous<sup>685</sup>, nous nous dûmes qu'il fallait le consulter avant d'agir ainsi.<sup>686</sup> Nous le consultâmes donc et il nous répondit:

-Il n'y a aucun mal pour vous à agir ainsi, car, jusqu'au jour de la Résurrection, aucun être n'existera sans que Allah ait décidé son existence.

## 7

---

<sup>683</sup> Le palais de Muhammad, à Médine, considéré comme une mosquée.

<sup>684</sup> De nos jours encore, le célibat obligé des jeunes hommes, et la frustration sexuelle, jouent un rôle moteur dans l'accomplissement du jihad et autres phénomènes de violence (y compris dans la délinquance et les révoltes urbaines).

<sup>685</sup> On espère seulement que Muhammad n'assiste pas directement au viol.

<sup>686</sup> La procédure n'est pas tellement érotique, s'il faut demander, avant le coït, la permission au chef. L'impression, souvent, est que ces textes ont été rédigés dans un contexte très bureaucratique.

# L'allaitement

(Nutrition et perversion)

*Ici, la réglementation est fonctionnelle, presque raisonnable. La durée de l'allaitement semble toutefois un peu longue, deux ans.<sup>687</sup> Mais de nos jours, quelques comportements d'apparence quasi sectaires font la promotion de telles pratiques. Une durée aussi longue s'explique par ailleurs par le fait que les femmes n'ont guère d'autre emploi, dans cette société idéale, que de procréer, jusqu'à l'épuisement s'il le faut.*

*Le problème est aussi que le texte mélange la grossesse et l'allaitement, ce qui contraint à des calculs pénibles.*

*Dans le texte de base, l'allaitement maternel est privilégié, mais cela ne semble pas le cas, quand il est prévu de suivre l'exemple prophétique. L'institution de la nourrice est alors mise en valeur, largement: elle équivaut en fait à la servitude d'une autre femme, qui paie de son corps les exigences d'un autre bébé.*

*La question de l'allaitement des adultes est fascinante, et elle illustre les absurdités auxquelles une doctrine est capable d'aboutir quand elle a pour source des pervers, et pour but d'assouvir des perversions. La Tradition islamique, incontrôlable, en est pleinement responsable, mais aussi l'obscurité d'un verset coranique, qui, comme d'autres, ne veut rien dire de précis.*

*Il s'agit en fait d'un vestige ridicule, qui aurait dû s'effacer avec le temps. Mais non, il a été préféré de garder même ce qui était ridicule. Le fait de téter au sein une femme a pour conséquence, grave et durable, intégrer la personne qui tète (un homme, essentiellement, bizarre, jamais une autre femme), de faire de lui un parent, par le lait. A la rigueur, on aurait pu croire de la conception aurait pu rester très théorique, évitant ainsi que des adultes se mettent à sucer des tétons à une époque anormale de leur vie.*

*Conscients de l'aberration, mais respectueux du texte, certains ont tenté, par esprit de compromis, d'imaginer une étrange conception du lait maternel, qui en réalité serait différent à chaque tétée: ainsi, la parenté n'est pas assurée...*

*D'où vient donc cette impérieuse envie de téter au sein les femmes? La perversion sexuelle semblerait une piste valable, si l'on oubliait que dans ses prodromes, l'islamisme a fructifié dans les sociétés en état de survie alimentaire précaire. Si une femme se met à allaiter, et que son lait est en excès, il apparaît normal et logique que ce lait, source de protéines, soit aussi consommé par d'autres, et par des adultes.*

---

<sup>687</sup> Mais les usages sont variés sur la question, même de nos jours.

*Au sens très large, et pour les amateurs de symbolique tirée par les cheveux, une conception très primitive est identifiable: celle qui feint de croire que le lait donne une identité, tout comme le sperme donne une identité.*<sup>688</sup>

*De vieux obsédés ont tenté de réintroduire l'usage en Algérie, il y a quelques années (2007), et le fait a provoqué un scandale, qui cependant, n'a pas abouti à une remise en cause du système. Comme toujours, les autorités ont taxé de folie les auteurs. Mais ils étaient simplement d'authentiques musulmans bien à l'aise dans leur choix de vie... Le ridicule ne tue pas, et il fait vivre, même.*

*La question de la nourrice est en fait remise au premier rang non pas par le Coran, mais par la biographie prophétique, qui en fait une figure du premier âge de Muhammad. Il faut s'étendre un peu sur la question, rarement vue.*

*La figure de la nourrice<sup>689</sup> tend à marginaliser et même à remplacer celle de la mère du personnage. Cette institution est caractéristique d'un milieu social urbain et aisé. Elle vise traditionnellement à nouer des relations indéfectibles de protection mutuelle avec le milieu des nomades, car la parenté de lait compte presque autant que la parenté réelle. Muhammad gardera longuement le souvenir de cette période, y compris au moment de la soumission militaire de ces tribus.<sup>690</sup> L'anecdote est aussi inventée pour situer linguistiquement le personnage, parlant le dialecte arabe "le plus pur".<sup>691</sup>*

*Cette période est le cadre d'événements qui là encore, tendent à montrer la prédestination de Muhammad et sa nature surnaturelle. Même si celle-ci est refusée théoriquement par la doctrine musulmane. La piété populaire a d'autres exigences, auxquelles il faut répondre.*<sup>692</sup>

*Ce type d'épisodes est aussi destiné au public féminin et maternel: on lui présente un modèle de comportement envers les enfants (mâles quasi-exclusivement), qu'il faut bien traiter en tant que futurs combattants. Dans toute la production littéraire islamique, masculine et violente, les passages consacrés aux activités considérées comme féminines sont très rares.*<sup>693</sup>

*La conséquence doctrinale du service de la nourrice est l'effacement radical de la mère Amina.*

---

<sup>688</sup> M.H. Benkheira, Notes sur l'enfant, le lait et la semence dans la loi islamique", *Bull. de la Société des Amis des sciences religieuses* 5/2004; id. "Donner le sein, c'est donner le jour. La doctrine de l'allaitement dans le sunnisme médiéval", *Studia Islamica* 92/2001; A. Giladi, *Infants, parents and wet nurses. Medieval islamic views on breastfeeding and their social implication*, Leyden, 1999; P. Parkes, "Milk kinship in islam. Substance, structure, History", *Social Anthropolgy* 13/2005.

<sup>689</sup> HIDANA; M. H. Benkheira, "Donner le sein, c'est comme donner le jour: la doctrine de l'allaitement dans le sunnisme médiéval", *Studia Islamica* 92, 2001 ; A. Giladi, *Infants, parents and wet nurses. Medieval islamic views on breastfeeding*, Leyde 1999 ; P. Parkes, "Milk kinship in islam. Substance, structure, history", *Social Anthropolgy* 13, 2005; Soraya Altorki, "Milk-Kinship in Arab Society, An Unexplored problem in the Ethnography of Marriage", *Ethnology* 1980.

<sup>691</sup> B. Reichel-Baumgartner, "Parameter des Idiolekt des Propheten Muhammad auf Grundlage des sahih von al Bukhari", *WZKM* 78, 1988

<sup>694</sup> Même dispositions dans le Talmud.

***(Corpus coranique d'Othman 2/233).***

Les mères allaitent leurs enfants deux années entières, ceci pour quiconque veut donner un complet allaitement.<sup>694</sup>

Au père de l'enfant incombe la subsistance et la vêtue des mères, de la manière reconnue convenable: chaque personne n'est imposée qu'à sa capacité.

Nulle mère ne subira contrainte en son enfant et nul père, en l'enfant qui lui est né.

A l'héritier incombe pareille charge qu'au père.

Si d'un commun agrément, le père et la mère désirent sevrer l'enfant, nul grief à leur faire.

Si vous désirez mettre vos enfants en nourrice, nul grief à vous faire, à condition de verser ce que vous donnez en rétribution de la manière reconnue convenable.

Soyez pieux envers Allah et sachez qu'Allah est clairvoyant sur ce que vous faites!

***(Corpus coranique d'Othman 28/7).***

Et Nous révélâmes à la mère de Moïse [ceci]: «Allaite-le. Et quand tu craindras pour lui, jette-le dans le flot. Et n'aie pas peur et ne t'attriste pas: Nous te le rendrons et ferons de lui un Messager».

***(Corpus coranique d'Othman 65/6).***

Et faites que ces femmes habitent où vous habitez, et suivant vos moyens. Et ne cherchez pas à leur nuire en les contraignant à vivre à l'étroit. Et si elle sont enceintes, pourvoyez à leurs besoins jusqu'à ce qu'elles aient accouché. Puis, si elles allaitent [l'enfant né] de vous, donnez-leur leurs salaires. Et concertez-vous [à ce sujet] de façon convenable. Et si vous rencontrez des difficultés réciproques, alors, une autre allaitera pour lui.

***(Corpus coranique d'Othman 22/2).***

Le jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait, et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait. Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtement d'Allah est dur.

***(ibn Sad , Tabaqat 8/26).***

Anas ibn Malik a dit:

-Des cavaliers de l'envoyé d'Allah sont venus nous attaquer<sup>695</sup> et je suis allé voir l'apôtre d'Allah alors qu'il mangeait. Il a dit:

-Viens et mange.

J'ai dit:

-Je jeûne.

Il dit:

-Allah a allégé le jeûne pour le voyageur, la femme enceinte et qui allaite.

### **Mise en nourrice chez les Banu Sad.**

(**Tabari, *Histoire des Prophètes et des Rois* III 29**).

Les principaux habitants de la Mecque avaient la coutume de donner leurs petits enfants en nourrice en dehors de la ville, pour les y faire élever, parce que l'air de la Mecque est pestilentiel, surtout en été. Dans les montagnes du désert et du Hedjaz, à deux journées de la Mecque, demeuraient les Banu Sad (...), des gens pauvres. Chaque année, à l'époque du printemps, ils venaient à la Mecque, emportaient les nourrissons qu'on leur confiait, les élevaient jusqu'à ce qu'ils fussent grands et les rapportaient ensuite à leurs parents.

### **Le choix de la nourrice Halima.**

(**Tabari, *Histoire des Prophètes et des Rois* III 30**).

Quand les femmes durent arriver à la Mecque, elles prirent chacun un nourrisson : mais aucune de celles à qui on présenta le prophète ne voulut le prendre, disant que c'était un orphelin, n'ayant plus de père, et que la nourrice recevait du père différentes gratifications, et n'eurent pas confiance dans les promesses que leur fit Abdul Muttalib. Celui-ci le présenta aussi à Halima, qui refusa également, disant:

-J'ai assez de ma pauvreté, je n'ai pas besoin d'y ajouter un enfant orphelin.

Toutes les femmes des Banu Sad avaient trouvé des nourrissons, excepté Halima.

Les femmes se disposèrent à s'en retourner : alors Halima dit:

-Je serai honteuse de voyager avec ces femmes, qui toutes ont trouvé des nourrissons, moi n'ayant pas trouvé : je vais prendre cet enfant orphelin, pour l'emporter. Au moins, je n'aurai pas honte devant les autres femmes.

(**ibn Sa'd, *Tabaqat* I 118**).

La première femme qui a allaité l'apôtre d'Allah était Thuwayba, qui l'a nourri avec le lait de son fils appelé Masruh, quelques jours après l'arrivée de Halima. Elle a allaité aussi Hamza et avant Abu Salama, après le prophète.

(**ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah, notes***).<sup>696</sup>

L'apôtre, Hamza et Abu Salama ibn Abdul Asad avait été frères de lait, qu'une affranchie d'Abu Lahab avait allaités.

